

Le Monde

55e ANNÉE – N° 16818 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — SAMEDI 20 FÉVRIER 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Croissance : les grands patrons ont le moral

● Selon l'Insee, l'investissement industriel progresserait de 5 % en 1999 ● La baisse de l'impôt sur les sociétés pourrait être remise en cause ● Les Etats-Unis demandent à l'Europe des mesures de relance ● L'Allemagne confirme ses mauvais résultats avec un recul de l'activité fin 1998

SELON la dernière enquête auprès des chefs d'entreprise, publiée vendredi 19 février par l'Insee, l'investissement industriel devrait augmenter sensiblement plus que prévu en 1999. La hausse devrait atteindre 5 % en valeur, et même 10 % dans les grandes entreprises (plus de 500 salariés). Pour le ministre des finances, dont la prévision de 2,7 % de croissance pour l'année en cours avait été vivement critiquée pour son optimisme, il s'agit d'une bonne nouvelle. Dans son enquête précédente, réalisée en octobre 1998, l'institut avait évoqué une possible stagnation de ces investissements et c'est cette étude qui avait conduit de nombreux économistes à réviser à la baisse leurs prévisions de croissance.

Ce signe d'embellie intervient alors que les autorités américaines pressent les Européens d'adopter des mesures de relance économique. C'est le message que compte délivrer Robert Rubin, secrétaire d'Etat au Trésor, lors du sommet du G 7 des ministres des finances, samedi à Bonn. L'évolution de la conjoncture allemande les renforcera dans leur conviction : l'activité y a reculé de 0,4 % au quatrième trimestre de 1998, selon les statistiques publiées vendredi par la Bundesbank.



Même si, en France, une reprise de l'investissement se profile, le gouvernement reste préoccupé par l'étroitesse des marges de manœuvre budgétaire dont il disposera pour l'an 2000. Il pourrait donc ne pas honorer son engagement de supprimer totalement, l'an prochain, l'actuelle surtaxe, décidée en juillet 1997, pour l'impôt sur les sociétés.

Le gouvernement devra aussi décider s'il engage la réforme des cotisations sociales patronales. Dans un entretien à *La Revue française d'économie*, François Hollande, premier secrétaire du PS, estime que cette mesure, qui n'a pas les faveurs de Bercy, devrait être engagée en priorité. Il propose d'élargir ce prélèvement *« aux revenus du capital »*. Président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Jean Le Garrec, a aussi demandé au gouvernement, jeudi, de présenter un projet en ce sens.

Lire page 6

Le procès du sang

■ François Gros affirme devant la Cour que Laurent Fabius n'a pas cherché à retarder le dépistage des donneurs

■ L'ancien conseiller à Matignon n'a jamais été entendu au cours de l'instruction

■ Georgina Dufoix a vite mis en place le test de dépistage, selon ses proches

Lire pages 12 et 33 et notre éditorial page 18

Comment calculer vos impôts

Le Monde FISCALITÉ — Les hésitations fiscales de la gauche

COMMENT remplir sa déclaration pour l'impôt sur le revenu exigible en 1999 et éviter de transformer ce devoir en casse-tête ? Le cahier spécial du *Monde* vous répond. En seize pages, vous saurez tout sur ce qu'il convient de faire et de ne pas faire : les explications imprimées sur fond gris attirent votre attention sur les points délicats et les nouveautés.

Lire notre cahier spécial

■ Kosovo : pressions pour un accord

Les Occidentaux pressent Serbes et Kosovars de conclure un accord avant samedi 20 février à Rambouillet. p. 2

LEIMDORFER/REA

■ Weimar capitale

La ville-symbole de la Ire République allemande est capitale européenne de la culture pour 1999. p. 30 et 31

■ L'affaire Öcalan secoue la Grèce

L'arrestation du leader kurde à sa sortie de l'ambassade de Grèce à Nairobi a provoqué, à Athènes, le limogeage de trois ministres. p. 4

■ Gucci résiste à LVMH

Le groupe italien a procédé à une augmentation de capital surprise pour éviter sa prise de contrôle par le géant français du luxe. p. 20

■ Le grand monde des associations

Le premier ministre clôturera les première Assises nationales de la vie associative, qui se tiennent samedi 20 et dimanche 21 février à l'Arche de la Défense. Un début de reconnaissance par les pouvoirs publics. p. 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 600 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 220 - 7,50 F

Le triangle rouge anti-FN de quarante-huit commerçants de Montpellier

MONTPELLIER
de notre correspondant

Quarante-huit commerçants de Montpellier (Hérault) annoncent la couleur. Sur leur vitrine figure depuis quelques jours un triangle rouge autocollant, sur lequel est inscrit en lettres jaunes : *« Commerçant-artisan solidaire contre l'exclusion, le racisme, le fascisme. »* Ce triangle rappelle sciemment celui que portaient les résistants déportés politiques dans les camps nazis.

« Nous voulons montrer qu'à la filiation idéologique du Front national répond une continuité du combat pour la démocratie, la liberté et l'égalité », précisent ces libraires, restaurateurs ou pharmaciens dans l'appel qu'ils ont signé il y a trois semaines. Pour eux, *« la montée en puissance du parti d'extrême droite repose pour une bonne part sur le sentiment qu'ils parlent au nom d'une vague majorité silencieuse »*. Or, disent-ils, *« il est grand temps de montrer qu'il n'en est rien »*.

Un soir de janvier, le caviste François Gauffier et le patron d'un bar à tapas, Claude Dubois, refaisaient le monde. Au détour d'une phrase est née l'idée d'attaquer le Front national là où il ne s'y attend pas, avec des troupes inhabituelles, les commerçants. Le mouvement s'est ensuite développé par le bouche-à-oreille. *« Nous n'avons fait aucun démarcharge*, souligne François Gauffier. *Chacun en parle aux confrères qu'il connaît. Ça marche par capillarité. »* Excluant tout parrainage d'où qu'il vienne, les quarante-huit commerçants montpelliérains souhaitent garder ce mode de fonctionnement.

Après trois semaines, seuls deux des commerçants contactés ont refusé d'apposer le triangle rouge sur leur vitrine. Ils craignaient de perdre des clients. Ce genre de préoccupation laisse insensible Françoise Bonnet. Cette pharmacienne du centre-ville dit en avoir assez d'entendre des *« conneries »* à longueur de journée dans son officine. *« Les gens ont encore un peu honte de dire qu'ils sont au Front national. Moi, je n'ai pas peur de dire que je ne supporte pas le racisme. Dans le quartier, les gens savent ce que je pense et je me fous de perdre des clients »*, expliquait-elle, jeudi 18 février, lors d'une conférence de presse organisée sous l'œil bienveillant d'un proche du président de la chambre de commerce et d'industrie de Montpellier.

Même si le nombre de signataires, comparé aux trois mille commerçants que compte l'agglomération de Montpellier, est pour l'instant modeste, François Gauffier et Claude Dubois disent avoir été surpris par les réactions positives d'un milieu où, croyaient-ils, *« la banalité était plutôt d'afficher son racisme »*. Ils ont l'impression d'avoir ouvert une brèche et fait tomber une idée reçue. A Arles, Béziers, Sète ou Frontignan, d'autres commerçants envisagent de relayer le mouvement, alors qu'à Montpellier l'apparition de ces triangles rouges prend des airs de contre-attaque dans une ville qui fut longtemps le fief des gros bras de la CDCA (Confédération de défense des commerçants et artisans) et qui est aujourd'hui le laboratoire d'une majorité régionale alliant, dans le Languedoc-Roussillon, la droite et le Front national.

Richard Benguigui

Pour ou contre Claude Allègre ?

LE MINISTRE de l'éducation nationale a intrigué, puis déçu, irrité, à l'aune même de ses nombreux projets, de son activisme, de ses petites phrases catégoriques ou tonitruantes. Au point qu'un front commun disparate d'enseignants et de chercheurs exige désormais qu'il change ou soit remplacé. Mais sa méthode forte et la philosophie sous-jacente à certains de ses « coups de gueule » gardent des partisans résolus. *Le Monde* publie trois points de vue qui critiquent tout ou partie de l'action de M. Allègre et trois autres qui proclament l'espoir d'un retour à la raison... des détracteurs du ministre.

Lire les points de vue pages 16 et 17 et nos informations page 35

Quand se fane l'Eurose

DEPUIS L'ARRIVÉE au pouvoir, en octobre 1998 en Allemagne, de Gerhard Schröder, l'Espagne est le seul pays membre de l'Union européenne à ne pas avoir à sa tête un gouvernement à direction ou – au moins – à forte participation socialiste, sociale-démocrate ou travailliste. On aurait pu croire que la convergence idéologique des quatorze autres allait leur permettre de consolider considérablement leurs liens et de faire accomplir à la construction européenne, au moment de la naissance de l'euro, des pas décisifs : la relance d'un « Parti des socialistes européens » et la publication de son manifeste paraissaient aller dans ce sens. Le moins que l'on puisse dire est qu'il reste beaucoup à faire.

Sans doute s'est-on exagéré la réalité de cette convergence. M. Schröder présente la coalition qu'il dirige comme un *« nouveau centre »* et Jacques Chirac est à ses yeux un *« social-démocrate modéré »*. Non seulement son ministre des finances, Oskar Lafontaine, avec lequel il n'est pas d'accord sur grand-chose – et qui est le chef de son parti – a dû gommer les aspects les plus radicaux de ses projets fiscaux, mais la récente défaite électorale de l'alliance « rouge-verte » en Hesse a obligé le chancelier à revoir fortement la copie de sa décision la plus révolutionnaire : l'octroi de la double nationalité à des millions d'immigrés. Impuissant à conjurer la montée du chômage, se prenant les pieds, sous la pression de ses remuants alliés Verts, dans le dossier complexe du nucléaire, il a dû, de plus, faire face à la menace d'une grève de la métallurgie et se trouve confronté à l'agitation des Kurdes. Une telle pagaille règne à la chancellerie que la très sérieuse – et très influente – *Frankfurter Allgemeine Zeitung* a pu parler à son sujet de *« maison de fous »*.

Tony Blair, de son côté, se proclame, avec son grand copain Bill Clinton, l'apôtre de la *« troisième voie »* prônée par le directeur de la London School of Economics en vue de constituer un *« nouveau mouvement moderniste du centre »*. Il est d'ailleurs difficile de classer à gauche un homme qui déclare la guerre, avec des intonations thatchériennes, à la *« culture d'assistance »* dans l'intention de récupérer l'équivalent de 1 milliard d'euros sur les retraites et les allocations de chômage. Qui, seul de l'UE, non seulement approuve les frappes américaines sur l'Irak, mais y fait participer son aviation. Cela dit, lui aussi, malgré son sourire juvénile, fait face à de sérieuses difficultés.

André Fontaine

Lire la suite page 18

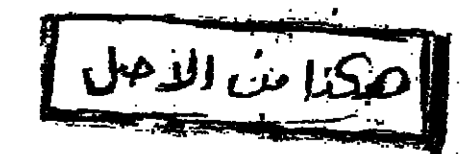
Six mois sur Mir



JEAN-PIERRE HAIGNERÉ

SAMEDI 20 FÉVRIER à l'aube, l'astronaute français Jean-Pierre Haigneré doit s'envoler vers la station Mir. Il y séjournera six mois et effectuera une sortie dans l'espace. Cette mission scientifique pourrait être la dernière dans un complexe orbital vieillissant qui, si les Russes ne trouvent pas de capitaux privés pour assurer son entretien, sera abandonné cet été.

Lire page 26



ULTIMATUM Les négociations entre les Serbes et les Albanais du Kosovo devaient se conclure samedi 20 février à midi à Rambouillet. A vingt-quatre heures de la date limite fixée par les six pays du Groupe de contact, tout était encore possible. ● LES POINTS FONDAMENTAUX, toujours considérés comme non négociables, restent pour les Serbes d'accepter le déploiement de troupes étrangères dans la province serbe à majorité albanaise, et, pour les Albanais de la province, de renoncer à ce que la promesse d'un référendum sur le statut du Kosovo dans trois ans figure dans le traité. ● EN CAS D'ÉCHEC dû aux Serbes, l'OTAN est prête à déclencher des frappes aériennes. ● À BELGRADE, la population ne semble cependant pas s'inquiéter. Seules quelques ambassades occidentales ont annoncé la prochaine évacuation d'une partie de leur personnel.

Dernières sommations pour un accord sur le Kosovo à Rambouillet

Faute d'entente entre les Serbes et les Albanais de la province d'ici à samedi midi, les menaces occidentales seront rapidement mises à exécution. La pression la plus forte pèse sur la partie serbe, jugée détenir la clé d'un compromis, et qui s'expose à des frappes aériennes de l'OTAN

LES PRESSIONS *internationales* se sont intensifiées sur les Serbes et les Albanais du Kosovo, alors que s'approche l'échéance de la fin des négociations au château de Rambouillet, fixée au samedi 20 février à midi.

A Washington, on s'attendait que les présidents Jacques Chirac et Bill Clinton, lors de leur rencontre à la Maison Blanche vendredi, fassent conjointement acte de fermeté en rappelant aux intéressés la détermination occidentale à sanctionner un échec des négociations.

La pression la plus forte pèse sur le président yougoslave Slobodan Milosevic. Jeudi, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, lui a rappelé la menace de frappes aériennes de l'OTAN, lors d'une conversation téléphonique. « *Je lui ai parlé ce matin et je pense qu'il comprend qu'il s'agit là d'un moment crucial pour le futur de la Yougoslavie* », a-t-elle indiqué jeudi soir. Mme Albright a confirmé que la date-butoir imposée aux négociations ne serait pas repoussée. Elle a fait savoir qu'elle reviendrait samedi matin à Rambouillet, où elle s'était rendue une première fois dimanche 14 février, pour « *délivrer personnellement ce message (...) à la partie yougoslave et aux Albanais* ». « *Nous savons que Milosevic est la vraie puissance et nous allons faire pression sur lui encore et encore* », a-t-elle déclaré à la chaîne de télévision PBS. Le chef de la diplomatie américaine avait rencontré dans la soirée son homologue français, Hubert Védrine, venu à Washington faire le point sur les négociations, qu'il copréside avec le ministre des affaires étrangères britannique, Robin Cook.

A Rambouillet, M. Cook devait de nouveau rencontrer les deux délégations en fin de journée vendredi. Le médiateur américain Christopher Hill se tenait prêt, quant à lui, à repartir pour Belgrade, comme il l'a fait mardi, pour arracher son accord au président yougoslave.

Dans la soirée de jeudi, M. Hill a rencontré le président de Serbie, Milan Milutinovic, de retour lui aussi à Rambouillet, bien qu'il ne fasse pas partie de la délégation serbe. Auparavant, Christopher Hill avait expliqué à la presse qu'aucune des parties n'était satisfaite du projet d'accord. « *Tout le monde devient très grincheux. Il faut se calmer (...) et réaliser que ce que nous faisons en ce moment est la bonne chose* », avait-il déclaré.

L'un des représentants de l'Armée de libération du Kosovo dans la délégation albanaise, Hashim Thaçi, a pour sa part quitté Rambouillet pour aller rencontrer le représentant politique du mouvement, Adem Demaçi, vendredi à l'ambassade américaine à Ljublijana (Slovénie). Ce dernier avait refusé le principe même des négociations organisées par le Groupe de contact pour l'ex-Yougoslavie.

Jeudi, le porte-parole du Parti socialiste serbe, le parti de Slobodan Milosevic, a fait une déclaration que certains ont interprétée comme le signe d'une possible ouverture. « *L'arrivée de troupes étrangères ne peut se faire que sur invitation des autorités du pays et avec l'accord des instances de ce pays* », a dit Ivica Dacic. C'était la première fois que l'idée de déploiement d'une force internationale au Kosovo – l'un des éléments centraux du plan international – n'était pas catégoriquement récusée dans la bouche d'un représentant du régime de Belgrade. – (*AFP, Reuters.*)

Les Occidentaux se préparent à toutes les éventualités

À VINGT-QUATRE HEURES du *terme fixé aux négociations de* Rambouillet sur le Kosovo, tout était encore possible, et les pronostics semblaient risqués. Les dernières heures des pourparlers de Rambouillet ne sont pas celles du grand marchandage final. Il n'y a en effet pas grand-chose à « marchander ». Sur les détails du statut proposé pour le Kosovo par les pays membres du Groupe de contact (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Russie), les négociateurs ont élaboré des textes de compromis qu'ils devraient pouvoir faire accepter aux deux parties. Mais l'incertitude porte sur l'essentiel : il s'agit désormais, pour les Serbes comme pour les Albanais, de sauter le pas sur quelques points fondamentaux qui ne peuvent pas faire l'objet de compromis, de renoncer à ce qu'ils avaient présenté comme leurs positions de principe intangibles.

LE DISPOSITIF EST PRÊT

Du côté serbe, il faut accepter le déploiement au Kosovo de troupes étrangères (une force internationale sous commandement de l'OTAN pour faire appliquer le volet sécurité de l'accord), c'est-à-dire un déni de souveraineté plus douloureux sans doute que le fait d'octroyer un statut d'autonomie au Kosovo. Pour les Albanais, il faut renoncer à ce que la promesse d'un référendum dans trois ans – c'est-à-dire en fait un rendez-vous pour la proclamation de l'indépendance – figure explicitement dans le traité. Pour une partie de la délégation albanaise représentant les résistants armés, il faut accepter, en outre, de déposer les armes et de les voir confisquées par la communauté internationale.

En toute éventualité, les Occidentaux ne resteront pas passifs. Si les pourparlers de Rambouillet s'achèvent sur un échec samedi à midi, ils le sanctionneront. *Si la responsabilité est clairement imputable à la partie serbe*, le début du scénario est connu : l'aviation de l'OTAN recevra l'ordre de décoller pour aller frapper des cibles militaires serbes, sans qu'il soit besoin pour cela de réunions du Groupe de contact, ni de l'OTAN ni de l'ONU. Le dispositif est prêt et n'attendra, pour être déclenché, que la fin de l'évacuation des observateurs internationaux qui se trouvent au Kosovo. *Cette opération*, menée par la « force *d'extraction* » basée en Macédoine, prendrait, estime-t-on, « *entre quarante-huit heures et quelques jours* », ce qui peut constituer de fait un délai supplémentaire pour Slobodan Milosevic, seul véritable maître de la décision serbe. *L'OTAN a défini une stratégie d'intervention progressive, dont la première partie est une série de* frappes aériennes de plus en plus massives contre des cibles serbes, chaque salve étant suivie d'un temps d'arrêt et d'appels renouvelés à M. Milosevic pour qu'il cède. La suite de ce scénario n'est jamais évoquée publiquement ; on en parle néanmoins entre capitales occidentales.

La secrétaire d'Etat américaine, Mme Albright, affirmait, dimanche 14 février, que les Albanais étaient prêts à souscrire à l'accord, sous-entendant qu'un blocage ne peut venir que des Serbes. Sans aller jusque-là, certains à Paris estiment néanmoins que c'est le cas de figure le plus probable dans l'hypothèse d'un échec samedi. On tient pour à peu près exclu que les Albanais assument seuls la responsabilité d'un échec, en refusant un accord que les Serbes auraient accepté.

On juge tout à fait possible en revanche que cette responsabilité puisse être partagée. Dans ce cas, le scénario est moins prévisible. « *Il faudrait réunir le Groupe de contact* », dit-on. Les moyens de pression sur l'Armée de libération du Kosovo (UCK) sont moins clairement identifiés que ceux dont on dispose sur les Serbes. L'idée de couper les vivres et les armes à l'UCK, en tarissant les sources financières dans la diaspora de Suisse et d'Allemagne ou en surveillant les frontières, pour autant qu'elle soit réalisable, ne fait pas à coup sûr l'unanimité. Les divergences au sein du Groupe de contact pourraient resurgir ; le comportement des belligérants sur le terrain pourrait aussi être déterminant.

« ÇA PEUT MARCHER »

Le pire néanmoins n'est pas sûr. « *On ne sait jamais, ça peut marcher* », disait dimanche l'un des diplomates occidentaux les plus pessimistes *a priori* sur l'exercice de Rambouillet. Dans ce cas, une force de l'OTAN se déploierait très rapidement au Kosovo, le contingent stationné en Macédoine formant l'avant-garde, et les Russes s'y joignant selon toute vraisemblance. Les forces serbes se *retireraient de la province*, la police y serait restructurée, et l'UCK désarmée. De vraies institutions kosovares seraient progressivement mises en place. Sans accéder à l'indépendance, le Kosovo serait placé sous une sorte de tutorat international.

On voit ce que pourrait y gagner la population albanaise qui subit depuis dix ans le joug de Belgrade et les exactions des forces serbes. On veut espérer aussi que Slobodan Milosevic pourrait finalement y trouver son compte : faire passer l'amère pillule de la perte *de facto* du Kosovo par la perspective d'une levée des sanctions économiques et celle d'une réinsertion dans la communauté internationale qui donnerait au pays le sentiment de la respectabilité retrouvée. M. Milosevic a montré dans le passé qu'il pouvait entendre ces arguments dès lors qu'ils étaient assortis d'une menace crédible ou d'un début de recours à la force. Il ne peut aujourd'hui douter de la réalité de la menace.

Le comportement de Moscou *dans l'affaire est pour les Occidentaux* un motif de confiance. Quelles que soient leurs déclarations publiques, « *Eltsine et Primakov jusqu'à présent ont joué le jeu de façon irréprochable, y compris sur l'envoi d'une force au Kosovo pour mettre en œuvre un règlement* », dit-on à l'Elysée. Mme Albright disait la même chose après son voyage à Moscou début février. Ce dont ne *veulent pas les Russes, c'est d'une* action de force de l'OTAN qui réduirait leur rôle à néant, et on peut penser qu'ils usent de toute leur influence sur Slobodan Milosevic – pour autant qu'ils en aient une – afin qu'elle soit évitée.

Claire Tréan



« L'étonnante indifférence » des Serbes de Belgrade

BELGRADE
de notre envoyée spéciale

Une étrange atmosphère de normalité flotte sur Belgrade. A deux jours de l'expiration de l'ultimatum des Occidentaux, lourd de la menace de frappes aériennes de l'OTAN, rien ne trahit, ni dans la vie quotidienne ni dans les propos des officiels, la moindre inquiétude quant au risque de voir des missiles s'abattre sur la République de Serbie. Il n'y a finalement, ce jeudi *18 février, que l'annonce de l'évacuation* d'une partie du personnel des ambassades américaine, anglaise et canadienne pour concrétiser quelque peu le danger.

Mais au journal télévisé du soir, l'information est soigneusement passée sous silence, ainsi que le message adressé par le secrétaire *au Foreign Office, Robin Cook*, et son homologue français, Hubert Védrine, le même jour aux médias yougoslaves, assurant qu'il n'y a « *pas de complot antiserbe* ». Ni consignes enjoignant les habitants à rester chez eux en cas d'attaque, ni stockages de produits de première nécessité, ni départs vers des maisons de campagne éloignées de potentielles cibles militaires... Les scènes aperçues à l'automne 1998 ne se répètent pas. Comme le résume un professeur d'université, « *les gens ne prennent pas la possibilité* [d'attaques aériennes] *au sérieux* ».

Slobodan Milosevic est, comme à son habitude, resté bien silencieux, retranché, dit-on, dans son palais. Une photographie diffusée par la chaîne d'Etat le montre simplement assis en tête-à-tête avec un parlementaire nationaliste russe, Sergueï Babourine, arrivé de Moscou.

Le message du jour a ainsi été délivré par le porte-parole de la *formation de M. Milosevic*, le Parti socialiste serbe (SPS). Le régime, « *compte tenu de l'opinion des citoyens et des partis politiques à l'unisson* », est opposé « *à l'installation de troupes étrangères* » au Kosovo, a déclaré Ivica Dacic lors d'une conférence de presse. Il a ajouté que, « *dans un Etat souverain et indépendant, l'arrivée de troupes étrangères ne peut se faire que sur invitation des autorités du pays et avec l'accord des instances de ce pays* ». Ce dernier propos suscita un certain étonnement. Etait-ce le signe que Belgrade se réserve, *pour éviter des frappes*, la possibilité de formuler une telle « *invitation* » ? Le but à Rambouillet est d'« *aboutir à un accord politique*, expliqua M. Dacic, *pas militaire* ».

UN FLOT DE PROPAGANDE

Le soir, un flot de propagande est déversé par la télévision nationale. Apparaissent des images d'un meeting dans une salle remplie « *d'ouvriers, de retraités, et d'étudiants* ». A la tribune, certains évoquent « *le Kosovo, âme de la Serbie, que nous ne laisserons pas fouler par les bottes des puissants de ce monde* », ou encore la nécessité de « *défendre notre patrie comme l'ont fait nos ancêtres* ».

Pourtant, l'intransigeance affichée par le régime soulève des doutes, et cela contribue à l'« *étonnante indifférence* » de la population face au risque de frappes aériennes, selon l'expression du journal indépendant *Danas*. D'après plusieurs commentateurs serbes indépendants, M. Milosevic *a pour principal souci d'arriver à* « *présenter comme une victoire* » l'accord auquel il se résoudra « *à la dernière minute, comme à son habitude, et en essayant de gagner le plus de temps possible* ». Le fait que les médias officiels mettent l'accent sur le principe d'intégrité territoriale de la Yougoslavie, plutôt que sur le romantisme du « *Kosovo, terre sainte* », contribue à cette impression. Les autres partis de la coalition au pouvoir en Serbie, extrémistes compris, semblaient en outre éviter, ces derniers jours, de trop en rajouter sur le thème du nationalisme exalté. « *Psychologiquement, la perspective d'une force armée internationale au Kosovo est vécue comme un malaise très profond*, dit un observateur, *mais les gens sont fatigués et très conscients de l'inévitable.* »

Chacun reste cependant profondément convaincu de l'imprévisibilité de M. Milosevic : il pourrait choisir la voie de la confrontation au risque de provoquer des remous dans une armée fédérale qui verrait ses installations endommagées par des bombardements. Il pourrait aussi, estime un *diplomate* occidental, choisir d'« *attendre les premières frappes aériennes avant de céder* », pour mieux se forger une image de sauveur.

Natalie Nougayrède



Le patronat allemand estime que la hausse des salaires compromet la création d'emplois

L'accord conclu avec IG Metall soulage le chancelier Schröder

Même si le patronat et les syndicats citent des chiffres différents à propos de l'accord intervenu dans le Bade-Wurtemberg, cette hausse salariale de l'ordre de 4 %, qui devrait s'étendre à l'ensemble de la métallurgie allemande, évite dans l'immédiat une grève de grande ampleur. Pour le chancelier Schröder, c'est là un résultat significatif au moment où nombre de ses initiatives ne sont pas couronnées de succès.

BONN
de notre correspondant

La feuille de salaire est-elle l'ennemie de l'emploi ? C'est le débat qui agite l'Allemagne après l'accord salarial intervenu dans la métallurgie pour le Land du Bade-Wurtemberg dans la nuit de mercredi 17 à jeudi 18 février, qui prévoit une hausse annuelle de salaire d'environ 4 %. Après trois années de modération, l'Allemagne redonne un coup d'accélérateur sur les salaires, alors que l'inflation est inférieure à 1 %. Même si le patronat veut obtenir dans les autres régions et les autres secteurs de l'économie des accords moins généreux, celui signé dans le Bade-Wurtemberg servira *de facto* de référence. *« La hausse de salaire est de 0,3 % supérieure à celle que nous attendions »*, explique Hans-Jürgen Meltzer, économiste à la Deutsche Bank, qui prévoit désormais une hausse de 3 % des salaires en 1999 en Allemagne.

La relance salariale est conforme aux souhaits exprimés depuis longtemps par le ministre des finances Oskar Lafontaine. Celui-ci estime que la demande intérieure doit prendre le relais des exportations pour soutenir une conjoncture qui s'essouffle. Le ministre des finances estime que la réduction à marche forcée des coûts salariaux permet certes de gagner des parts de marché à l'étranger, mais qu'elle entraîne aussi une contraction du pouvoir d'achat et une atonie de la demande intérieure. Les syndicats estiment que les entreprises ont retrouvé le chemin des profits et qu'un rattrapage salarial est nécessaire. Surtout, les salariés n'ont guère vu la couleur des augmentations brutes des salaires depuis quelques années, celles-ci ayant été absorbées par l'inflation et la hausse des charges sociales et des impôts.

Le patronat conteste vivement les analyses des syndicats et de M. Lafontaine. Il estime que l'Allemagne a certes fait des efforts depuis deux ans, mais que ses coûts unitaires salariaux sont encore de 11 % supérieurs à ceux de ses partenaires industriels, contre 21,8 % en 1995. *« Les coûts unitaires de main-d'œuvre vont augmenter en Allemagne de 1,3 % à 1,5 % après avoir reculé de 1,3 % l'an dernier »*, prédit M. Meltzer. La situation n'est toutefois pas aussi grave qu'en 1995, lorsque les salaires avaient crû de 3,6 %, selon M. Meltzer, car l'industrie ne doit pas affronter une envolée du cours du mark, aujourd'hui de l'euro.

L'enjeu n'est guère de savoir si les industriels peuvent payer ces augmentations de salaire – ils y parviendront en faisant des gains de productivité – mais les conséquences qu'elles auront sur l'emploi. Le Parti libéral-démocrate (FDP) a qualifié l'accord de *« coup contre l'emploi »*, tandis que le quotidien des affaires *Handelsblatt* parle de *« victoire à la Pyrrhus »*. *« Visiblement, dans cet accord, personne n'a pensé aux chômeurs »*, a accusé le président de l'Institut d'économie internationale de Kiel, Horst Siebert.

Le débat outre-Rhin se focalise souvent sur l'industrie. Mais tous les Allemands ne travaillent pas chez Volkswagen ou Daimler Benz et ne peuvent pas s'offrir les salaires les plus élevés d'Europe sous prétexte que leur productivité est supérieure. Ces coûts salariaux élevés ont d'ailleurs conduit les entreprises à se lancer à une course à la productivité, entraînant la destruction de plus de 2,7 millions d'emplois depuis 1991.

L'enjeu est de recréer des emplois outre-Rhin, en particulier dans les services aux particuliers. Leur qualité est exécrable et ils sont très chers. Seule une baisse du coût du travail dans les services permettrait, de l'avis quasi-général, de créer de l'emploi.

A Bonn, le gouvernement était, au moins officiellement, soulagé de l'accord intervenu avec IG Metall. *« Le chancelier est satisfait. Tout cela est mieux que la grève »*, explique un porte-parole de Gerhard Schröder. Faute d'accord, le syndicat de la métallurgie IG Metall aurait appelé à la grève et le patronat aurait claqué la porte du pacte pour l'emploi, censé lutter contre le chômage et qui réunit gouvernement et partenaires sociaux. Ce pacte, lancé en décembre par le chancelier doit se réunir pour la deuxième fois le 25 février. Après un début gouvernemental brouillon, une gestion malheureuse du dossier nucléaire, et une défaite éléctorale humiliante en Hesse, M. Schröder ne pouvait pas se permettre un nouvel échec. Mais son pacte, même s'il prévoit la création de 100 000 emplois-jeunes, ressemble pour l'heure à une coquille vide, IG Metall refusant que l'on y parle salaires, ceux-ci étant du ressort exclusif des négociations de branche. *« La politique salariale devra absolument entrer au cœur des discussions du pacte pour l'emploi*, a exigé M. Hundt. Mais c'est trop tard pour 1999.

Arnaud Leparmentier

Net recul du PIB au quatrième trimestre

Le produit intérieur brut (PIB) allemand a reculé de 0,4 % au quatrième trimestre de 1998, selon les chiffres publiés vendredi 19 février par la Bundesbank, et il s'est inscrit en hausse de 1,9 % sur un an. Il s'agit de la première baisse trimestrielle du PIB outre-Rhin depuis trois ans. Les économistes s'attendaient à une simple stagnation à la fin de l'année. La mauvaise performance de l'économie allemande s'explique par l'atonie de la demande intérieure et surtout par la nette détérioration du poste des exportations (–3,1 %). En cas de nouveau recul du PIB au premier trimestre de 1999, l'économie allemande se retrouverait en récession.

Le compromis salarial dans le Bade-Wurtemberg inquiète la métallurgie

L'ACCORD SALARIAL obtenu par IG Metall dans le Bade-Wurtemberg n'a pas clos le débat au sein de la métallurgie allemande. Les deux parties ne sont d'ailleurs pas d'accord sur l'ampleur de l'augmentation annoncée (*Le Monde* daté 19 février) : évaluée à 4,2 % par IG Metall, elle serait de 3,6 à 3,7 % sur un an selon le patronat. Si une grande grève semble évitée, les avis divergent aussi sur la suite à donner au compromis.

IG Metall, qui se targue de ce *« succès »*, souhaite l'étendre dans les autres Länder. Werner Stumpfe, pour la fédération patronale Gesamtmetall, a au contraire considéré, jeudi 18 février, que le texte *« conduit à une forte augmentation des charges des entreprises »*. Du coup, la fédération patronale déconseille de signer de telles augmentations dans les régions *« plus faibles économiquement que le Bade-Wurtemberg »*, une des plus prospères du pays.

Les Länder de l'ex-RDA risquent de poser problème. Pour la première fois depuis la réunification, ceux-ci devaient bénéficier des mêmes augmentations que leurs voisins occidentaux, alors que le niveau des salaires est semblable depuis 1996 (pour une durée de 38 heures hebdomadaires contre 35 à l'ouest). Mais Werner Stumpfe a estimé *« absolument nécessaire de garantir des marges de progression dans les conventions collectives »*. Une éventualité que refusent déjà les représentants d'IG Metall dans ces régions.

L'accord, qualifié de *« mauvais »* par un négociateur patronal, inquiète les industriels. Pour Gesamtmetall, il pourrait certes promouvoir la consommation des ménages, mais il risque aussi de jouer à la baisse sur le niveau d'investissement des entreprises. Les producteurs de biens d'équipements pourraient voir leur débouchés domestiques se réduire après avoir subi un ralentissement de leurs exportations. Dieter Hundt, président du BDA, la fédération des employeurs allemands, estime que le rythme des créations d'emplois dans la branche (70 000 de septembre 1997 à septembre 1998) est *« brutalement stoppé »*.

Les différents secteurs concernés par les augmentations ne seraient pas touchés de la même façon. L'automobile, après avoir fortement augmenté sa compétitivité l'an dernier, dans une conjoncture très porteuse pour les exportations, ne devrait pas avoir trop de mal à financer ces coûts. Il en va autrement pour la construction navale, estiment certains économistes.

Autre dossier qui n'est pas enterré : la réforme des conventions collectives. La tentative du patronat de conditionner l'octroi d'une augmentation de 0,5 % et des primes de Noël à la santé financière de chaque entreprise a tourné court. Il y a fort à parier que les initiatives destinées à assouplir les accords de branche referont surface. C'est une des revendications principales de la fédération patronale, alors qu'IG Metall craint une remise en cause plus profonde. Les grandes propositions patronales visent le temps de travail, dans une branche où les 35 heures par semaine sont en place depuis 1995. Gesamtmetall réclame la mise en place d'un *« corridor »* de 30 à 40 heures de travail hebdomadaire. L'attribution des primes (Noël, vacances) devrait également être aménagée, ainsi que le recours à la grève en cas de conflit. Autre *« provocation »* pour IG Metall, ces aménagements devraient conforter le rôle de négociateurs des comités d'entreprises en court-circuitant les grandes centrales syndicales.

Philippe Ricard

Jacques Chirac plaide à Washington en faveur des pays très endettés

WASHINGTON
de nos envoyés spéciaux

Arrivé jeudi 18 février à Washington pour une visite de travail de deux jours, le président Jacques Chirac a annoncé une initiative française en faveur des pays très endettés. Il poursuivait ainsi la réflexion engagée par le chancelier allemand Gerhard Schröder, qui a proposé l'effacement de la dette des pays les plus pauvres à l'aube du troisième millénaire (*Le Monde* du 19 février).

Cette proposition sera présentée dès samedi par Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, à la réunion du G 7 à Bonn. Le président s'exprimait devant les fonctionnaires français travaillant pour les institutions financières internationales installées à Washington. Il faut, leur a-t-il dit, *« qu'une solution soit trouvée au lancinant problème de la dette des pays pauvres »*.

L'idée qu'il défendra vendredi auprès du président Clinton – lui-même favorable à une réduction de la dette – est que les pays créanciers consacrent une fraction (0,1 ou 0,2 %) de leur produit intérieur brut (PIB) à cet effet. Les fonds rassemblés seraient répartis entre les différents pays choisis, ceux-ci devant s'engager en contrepartie à mener des réformes économiques et structurelles.

L'effort financier ainsi consenti – en une seule fois – ne devrait pas être comptabilisé dans le calcul des critères de Maastricht. Contrairement au plan Schröder qui touchait essentiellement des pays où l'Allemagne était peu engagée financièrement, la France entend que l'effort soit équitablement réparti entre les pays créanciers.

CLIMAT APAISÉ

En présence des dirigeants du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement, le chef de l'État s'est une nouvelle fois prononcé pour une réforme du système financier international, qui est l'un des thèmes principaux de sa visite à Washington. *« Le monde a besoin de stabilité pour la croissance. Certes nous n'éviterons jamais tout à fait les crises, mais nous devons tout faire pour les prévenir et pour en limiter les effets. La crise qui s'est développée depuis près de deux ans et dont nous avons pu, hélas, mesurer les graves conséquences, a montré la fragilité de notre système. Aujourd'hui, dans notre monde globalisé, aucun pays n'est à l'abri des chocs qui frappent ses partenaires. »*

Cette stabilité *« doit aller de pair avec la lutte contre la pauvreté et les conséquences sociales des crises »*. Pas question pourtant de revenir sur la liberté de mouvement des capitaux et de recloisonner la vie économique, ni de chercher un nouveau protectionnisme financier qui serait rapidement suivi par un retour au protectionnisme commercial. Pour M. Chirac, la stabilité mondiale passe par une meilleure coopération monétaire entre l'Europe, les États-Unis et le Japon.

Les initiatives françaises interviennent dans un climat apparemment apaisé, dans lequel les deux pays s'efforcent de minimiser leurs divergences. Ainsi, confie un haut fonctionnaire américain, la réforme de l'architecture financière internationale préoccupe les deux présidents. S'ils divergent sur certains détails, comme sur les taux d'intérêts ou la réforme du comité intérimaire du FMI, ils s'accordent sur l'importance de ce thème, qui devrait être discuté dans le cadre du prochain G8 (G7 plus la Russie) de Cologne, dans des domaines tels que la transparence ou le code de bonne conduite des opérateurs financiers.

La Maison Blanche est-elle pour autant prête à aller aussi loin que son hôte, qui a lancé jeudi cette formule : *« Refondons le système de Bretton Woods »* ?

Patrice de Beer et Babette Stern

Les militaires argentins accusés de vol d'enfants pendant la dictature

Une enquête judiciaire périlleuse

BUENOS AIRES
de notre correspondante

En quelques mois, huit anciens chefs militaires de la dictature, qui imposèrent en Argentine un régime de terreur entre 1976 et 1983, ont été arrêtés à Buenos Aires, sous l'inculpation d'enlèvements de bébés nés en captivité et, le plus souvent, adoptés illégalement par ceux-là mêmes qui torturèrent et assassinèrent leurs parents.

Les récits d'horreur de ces accouchements, où les jeunes mères, dites *« subversives »*, disparaissaient peu après avoir été arrachées à leurs nouveau-nés, font désormais partie de l'histoire officielle des Argentins après un lourd silence de près de vingt ans. C'est au milieu d'une horde de journalistes que l'ancien médecin de la police, Jorge Antonio Bergés, accusé d'avoir supervisé de nombreux accouchements clandestins, a ainsi été cité comme témoin, jeudi 18 février, par le juge fédéral Adolfo Bagnasco. La semaine prochaine, l'ancien chef du service de gynécologie et d'obstétrique de l'hôpital militaire de Campo de Mayo, Julio César Casserotto, viendra à son tour à la barre.

Dans son bureau, où défilent régulièrement les anciens tortionnaires et qui, ironiquement, fait face à l'imposant quartier général de la marine, au cœur de la zone militaire du port de Buenos Aires, le juge Bagnasco se montre serein et déterminé. Les anciens membres de la junte militaire dont il a ordonné la spectaculaire arrestation bénéficiaient jusqu'à présent d'une impunité codifiée par deux lois dictées par le président Raul Alfonsin (auteur de la fameuse doctrine du *« point final »* en 1986, et de *« l'obéissance due »*, en 1987), et d'une grâce présidentielle octroyée en décembre 1990 par Carlos Menem.

Après vingt-cinq ans de travail au service de la justice, le magistrat arbore un sourire modeste, du moins en comparaison avec le médiatique juge espagnol Garzon, qui a obtenu l'arrestation du général Augusto Pinochet. *« Chaque contexte est différent. En Argentine, il y a eu, en 1985, un procès des militaires au cours duquel ils ont été jugés et condamnés pour des milliers d'homicides, enlèvements et tortures. Mais ils n'ont pas été jugés pour appropriation illégale d'enfants et falsification d'état civil. On ne disposait pas, à l'époque, de suffisamment de témoignages. De plus, les crimes à l'encontre de mineurs sont des délits imprescriptibles et l'amnistie ne les concerne donc pas. »*

Le juge Bagnasco précise en outre que sa tâche n'est pas de poursuivre ceux qui se sont approprié directement des mineurs et dont les dossiers sont entre les mains d'autres magistrats. Il est chargé d'enquêter sur la responsabilité, même indirecte, des chefs militaires des juntes qui se sont succédé au pouvoir pendant sept ans. Pour Bagnasco, ces vols de bébés n'ont pas été des actes isolés et des décisions personnelles de tel ou tel tortionnaire, mais le résultat d'un plan systématique, orchestré par les chefs de la dictature, avec des ordres précis pour ne pas enregistrer les naissances et pouvoir s'approprier les enfants des *« disparus »* transformés ainsi en *« butin de guerre »*.

C'est à ce titre que Jorge Videla, soixante-treize ans, l'auteur du coup d'Etat de 1976 et ancien chef de la première junte militaire, a été arrêté en juin 1998. Puis, dans la foulée, les anciens amiraux Emilio Massera, Antonio Vanek, le général Reynaldo Benito Bignone, dernier président de fait de la dictature, l'ancien chef de l'armée de terre Cristino Nicolaides, mais aussi l'ancien capitaine de frégate Jorge Acosta, surnommé « le Tigre », ancien chef des opérations spéciales de la ESMA (Ecole de mécanique de la marine) où ont disparu au moins 5 000 des 30 000 victimes estimées de la *« guerre sale »*, enfin l'amiral Ruben Franco, chef de l'armée avant que la dernière junte ne redonne le pouvoir aux civils. Tous bénéficient d'arrêts domiciliaires en raison de leur grand âge, sauf l'ancien préfet naval, Hector Febres, cinquante-cinq ans, en prison depuis le 17 décembre 1998.

Pour le juge Bagnasco, la dictature a orchestré un plan systématique pour s'approprier les enfants des « disparus »

Sur les 32 militaires inculpés, les prochains à comparaître pourraient être l'ancien général Leopoldo Galtieri, qui dut démissionner de la dernière junte, en juillet 1982, après la capitulation militaire de l'Argentine devant les troupes britanniques aux îles Malouines, ainsi que le général Antonio Bussi, actuel gouverneur de la province de Tucuman (nord-ouest du pays). D'après les témoignages qu'il a recueillis, le juge Bagnasco estime à plus de 200 le nombre d'enfants qui ont été adoptés illégalement par des militaires où des policiers et dont les noms ont été changés pour qu'ils ne soient jamais retrouvés par leurs véritables familles.

Pour leur part, les « Grand-mères de la place de Mai », qui se battent pour retrouver les enfants nés dans les camps de détention illégale et qui sont à l'origine des poursuites judiciaires, avancent le chiffre de 400 à 500 bébés volés. Grâce a son acharnement, cette association a retrouvé 60 enfants *« disparus »*. Trente-neuf avaient été adoptés par des membres des forces de sécurité connaissant parfaitement l'identité des enfants qu'ils s'appropriaient, quatorze avaient été adoptés par des familles reconnues *« de bonne foi »*, ignorant la provenance des bébés qu'on leur confiait, et huit sont décédés.

Soutenu par les associations de défense des droits de l'homme et certains de ses collègues, le juge Bagnasco doit pourtant affronter de nombreuses attaques qui pourraient mettre en péril des années d'enquête. Les avocats des militaires ont demandé la récusation de Bagnasco, mettant en cause son objectivité, et lui reprochant de critiquer publiquement la dictature. Certains juristes, comme Luis Moreno Ocampo, qui fut pourtant l'ancien procureur-adjoint de la République pendant le procès de 1985, estiment que les militaires ont déjà été jugés et que, vingt ans après, il s'agit de délits faisant l'objet d'une prescription. En mars prochain, la Chambre fédérale devra se prononcer sur ces deux points, mais aussi sur les compétences d'Adolfo Bagnasco.

Christine Legrand

Affaire Öcalan : trois ministres grecs contraints à la démission

Le fiasco d'Athènes face à l'enlèvement au Kenya du chef du PKK a conduit le premier ministre, Costas Simitis, à limoger plusieurs membres de son cabinet. La principale victime du remaniement est le chef de la diplomatie, Théodore Pangalos

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a appelé, jeudi 18 février, la Turquie à assurer l'organisation d'un procès juste en faveur du chef rebelle kurde, Abdullah Öcalan. Elle a de nouveau démenti que les Etats-Unis aient joué un rôle direct dans l'arrestation du dirigeant du PKK, lundi, au Kenya. Israël a fait de même concernant l'implication de ses services secrets. En Turquie, la police a interpellé ces derniers jours plusieurs centaines de militants des droits de l'homme et du Parti de la démocratie du peuple (Hadep, pro-kurde) et les autorités ont annoncé que Öcalan sera jugé dans l'île-prison d'Imrali, en mer de Marmara. A Athènes, trois ministres du gouvernement Simitis ont démissionné dans le sillage du scandale provoqué par le comportement de certains diplomates grecs lors de la fuite et du rapt du chef du PKK. Plus de dix mille personnes ont manifesté, jeudi soir, dans la capitale, pour soutenir le Parti des travailleurs du Kurdistan et protester contre l'attitude du gouvernement dans l'affaire.

ATHÈNES
de notre correspondant

Le chef du gouvernement socialiste grec, Costas Simitis, s'est résolu, jeudi 18 février, à couper les têtes que réclamaient l'opposition et la presse après la capture, lundi, du chef rebelle kurde, Abdullah Öcalan, par les Turcs dans la capitale kenyane. L'affaire, qualifiée de « *fiasco* » et de « *honte nationale* », a provoqué un tollé et mis le pays en état de choc.

Très attaché à l'image de la Grèce à l'étranger afin de soutenir son grand projet d'adhésion à l'euro le 1er janvier 2001, M. Simitis devait trancher. Il a écarté de son équipe Théodore Pangalos, le chef de la diplomatie et principal accusé en la circonstance, Alekos Papadopoulos, ministre de l'intérieur, responsable des services secrets et l'un des poids lourds du gouvernement, ainsi que Philippe Petsalnikos, ministre de l'ordre public depuis octobre 1998.

Il a remplacé M. Pangalos par Georges Papandréou, fils de l'ancien premier ministre Andréas Papandréou. Jusqu'à présent chargé des affaires européennes, Georges Papandréou avait aidé M. Simitis à prendre la tête du Pasok (Parti socialiste panhellénique) à la mort de son père.

Selon le porte-parole du gouvernement, « *le premier ministre devait prendre des initiatives pour faire face aux erreurs et aux défaillances* ». En procédant à un remaniement ministériel, « *le gouvernement a fait son devoir pour redresser l'image du pays, qui n'est pas satisfaisante* », a-t-il affirmé. M. Simitis a aussi demandé que « *soient établies les responsabilités de ceux qui, au-delà de tout sens des réalités et de toute conscience nationale, ont amené Öcalan en Grèce et qui, par leurs initiatives illégales, ont conduit à créer le problème* ».

FAUX PAPIERS

Le responsable du parquet d'Athènes a ordonné une enquête judiciaire sur la venue, fin janvier en Grèce, d'Abdullah Öcalan, présence qui a enclenché toute l'affaire. Un amiral en retraite, Nicolaos Naxakis, très proche des Kurdes du PKK, a en effet révélé qu'il avait amené le chef rebelle, le 29 janvier, de Saint-Pétersbourg en Grèce à bord du jet d'un homme d'affaires grec, à l'insu des autorités d'Athènes. Il l'a logé pendant deux jours dans la villa d'une de ses amies, à Néa Makri (au nord-est d'Athènes). Abdullah Öcalan est ensuite parti en avion vers les Pays-Bas, où il a été refoulé, avant de revenir, le 1er février, sur l'île ionienne de Corfou, d'où les services grecs l'ont envoyé à Nairobi.

« *A partir du moment où Öcalan a atterri une deuxième fois dans le pays, nous avons commencé à sérieusement envisager l'option de l'Afrique australe* », a affirmé M. Pangalos. Le choix du Kenya, a précisé le ministre des affaires étrangères démissionnaire, s'expliquait notamment par « *la grande souplesse des contrôles frontaliers dans ce pays ; or certains membres de l'escorte du chef kurde avaient des faux papiers très maladroitement falsifiés* ».

La suite n'a toujours pas été éclaircie. M. Papadopoulos a indiqué que, dimanche dernier, « *l'ambassade et la résidence étaient encerclées par des forces de sécurité du Kenya, mais aussi par des Blancs, et il était clair qu'Öcalan courait le risque d'être enlevé* ». Il a alors proposé de transférer le chef kurde dans un pays africain prêt à l'accueillir, ou de le ramener en Grèce. M. Pangalos a précisé que M. Öcalan avait été repéré « *parce qu'il a commencé à appeler le monde entier de son téléphone portable* ».

M. Pangalos a affirmé que la Grèce lui avait à ce moment-là proposé de quitter l'ambassade, mais qu'il avait « *refusé* » de partir, avant d'avoir organisé de son côté un départ vers les Pays-Bas. En sortant de l'ambassade grecque à Nairobi, la voiture transportant Öcalan s'est brusquement écartée du cortège se rendant à l'aéroport, et a disparu, selon la version officielle grecque. On ne devait revoir le dirigeant kurde que dans un avion turc en partance pour Istanbul.

Didier Kunz

PROFIL

UN MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES PEU DIPLOMATE

LIMOGÉ par le chef du gouvernement, Costas Simitis, après le fiasco de l'affaire Öcalan, le bouillant Théodore Pangalos, chef de la diplomatie grecque, a sa conscience pour lui. « *J'ai fait mon devoir dans la partie qui me concernait. Je ne sais pas si j'ai fait ce qui était le mieux, mais j'ai la conscience tranquille* », a-t-il affirmé après sa démission du ministère des affaires étrangères qu'il occupait depuis trois ans.. « *La vie continue, je ne suis pas ministre par profession et je ne pense pas finir ma vie ici* » : il est sûr qu'on entendra encore parler de Théodore Pangalos.

« Fort en gueule », corpulent, cet économiste de formation, âgé de soixante ans, était devenu un peu encombrant pour M. Simitis, au caractère mesuré et secret. Très peu diplomate, parfois cassant et autoritaire, il s'exprimait à tout propos sur tous les aspects des affaires grecques, s'affirmant comme un personnage incontournable du monde politique. Il s'était allié dès 1995 à Costas Simitis pour contester le pouvoir d'Andréas Papandréou, vieillissant et malade, qui dominait le Pasok (parti socialiste). M. Simitis l'avait récompensé en lui confiant la diplomatie sur laquelle il régnait sans partage.

Petit-fils d'un dictateur des années 20, il s'engage très jeune dans les combats de la gauche grecque contre la droite autoritaire de Constantin Caramanlis, puis contre la junte des colonels (1967-1974), période pendant laquelle il s'exile à Paris. Il rejoint en 1974 le Pasok d'Andréas Papandréou et devient rapidement, grâce notamment à sa faconde, un ténor des cabinets socialistes.

Ses petites phrases sont redoutables et ont provoqué moult incidents diplomatiques. Ministre des affaires européennes, il compare l'Allemagne, à la veille de la présidence grecque de l'Union européenne en 1994, à « *Pantagruel, le géant de Rabelais, avec une force bestiale et une cervelle d'enfant* ». Il attaque la Turquie « *qui traîne ses bottes ensanglantées sur les tapis européens* », après avoir évoqué le génocide kurde. En avril 1998, il avait accusé Jacques Chirac d'être « *sans conteste la star du concours de beauté auquel certains se livrent devant le gouvernement turc* », provoquant un coup de froid entre Athènes et Paris.

D. K.

Cinq Kurdes incarcérés à Paris

Cinq membres du PKK ont été écroués à la demande du juge d'instruction antiterroriste Jean-François Ricard, vendredi 19 février, après avoir été interpellés, mardi, lors de l'occupation de l'ambassade du Kenya à Paris. Ils sont poursuivis pour des dégradations et des violences en réunion, ainsi que pour des menaces de mort. Cinq autres Kurdes présentés au juge, parmi les 346 personnes appréhendées, ont été remis en liberté sous contrôle judiciaire. Les autres ont été libérés sans être inquiétés par la justice.



Le Mossad nie toute implication dans l'enlèvement d'« Apo »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Visiblement inquiet des conséquences de l'affaire Öcalan, dans l'enlèvement duquel son service est parfois accusé d'avoir trempé, le chef du Mossad, Ephraïm Halévy, a pris une initiative sans précédent dans l'histoire des services secrets israéliens : l'envoi d'une circulaire à ses agents, fermement invités à en communiquer le contenu à leur famille. Autant dire à en avertir la presse, ce qui n'a guère tardé.

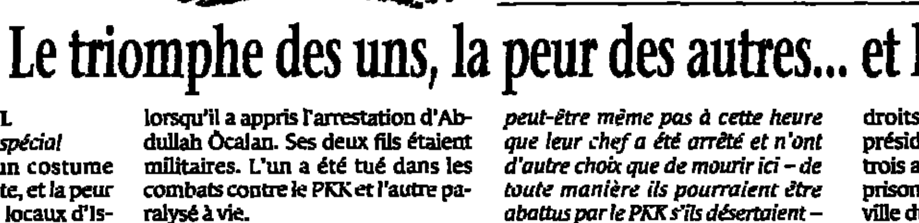
« *Le Mossad n'est impliqué d'aucune façon dans la capture d'Öcalan* », écrit M. Halévy, ajoutant que « *les informations établissant un lien entre l'incident à Chypre* (...) *et la capture d'Öcalan sont sans fondement* ». Selon lui, son service n'était pas averti de la présence d'Öcalan à Nairobi et Israël n'a eu aucun contact avec quiconque à propos de cette affaire. L'« *incident* » dont parle M. Halévy est celui qui a entraîné la condamnation de deux agents du Mossad, le 1er février, à trois ans de détention par la justice chypriote pour avoir traîné trop ostensiblement autour d'une base navale et pour avoir détenu du matériel d'écoute sophistiqué. Beaucoup les soupçonnaient de travailler au bénéfice des Turcs. D'après Israël, ils étaient en mission antiterroriste.

Le souci de calmer le jeu pousse les autorités israéliennes à multiplier les initiatives. En même temps qu'il fait donner le Mossad, Jérusalem rappelle discrètement qu'il a, dans le passé, aidé la cause kurde par l'envoi d'experts et de matériels, y compris militaires, aux troupes de Moustapha Barzani, en lutte contre le régime de Bagdad. Benyamin Nétanyahou, par services secrets interposés, aurait aussi adressé un message d'apaisement au PKK, le parti d'Öcalan, précisant qu'il ne voulait pas être entraîné dans un affrontement avec les Kurdes. L'ambassadeur turc à Tel Aviv, Barlas Ozener, a implicitement confirmé ces contacts, en conseillant à Jérusalem de ne pas « *enfreindre ses principes* » en discutant avec le PKK, qui, pour la Turquie, est une organisation terroriste.

Jeudi, la télévision israélienne a diffusé les premières conclusions de la commission d'enquête dépêchée à Berlin pour faire la lumière sur la fusillade au cours de laquelle sont morts trois des manifestants kurdes qui avaient pris d'assaut le consulat général, le 17 février.

Selon le Shin Beth, service de sécurité intérieure, une centaine de Kurdes armés de marteaux, matraques et barres de fer ont bousculé les policiers allemands qui venaient d'être déployés autour du consulat, alors gardés par trois agents israéliens. Tandis qu'un groupe d'assaillants s'attaquaient aux portes donnant accès aux locaux, d'autres entraient par les fenêtres. Un manifestant, qui aurait tenté de prendre l'arme d'un garde, a été tué immédiatement. Au deuxième étage, un groupe aurait attaqué un autre agent, qui a d'abord tiré en l'air, puis sur ses assaillants. Deux Kurdes sont morts. Le troisième agent, au rez-de-chaussée, a tiré dans les jambes des manifestants pour les éloigner. Le combat se serait terminé dans une totale confusion, Israéliens et policiers allemands repoussant à coups de poing et de barres de fer les manifestants.

Georges Marion



Le triomphe des uns, la peur des autres... et l'incertitude de tous

ISTANBUL
de notre envoyé spécial

Il a quarante ans, un costume étriqué, une large cravate, et la peur au ventre. Dans un des locaux d'Istanbul du Parti de la démocratie du peuple (Hadep), qui défend la minorité kurde, il dit : « *Tout membre de notre parti s'attend à être arrêté d'un moment à l'autre. Nous sommes devenus criminels du fait de notre identité, de nos opinions, de notre existence même.* »

REPORTAGE

Avec l'arrestation du leader kurde, Istanbul n'a jamais été aussi partagée

Il a, lui aussi, la quarantaine, son costume est tout aussi désuet et sa cravate tout aussi large. « *Ils ont arrêté le chef des tueurs*, lance-t-il, *il mérite plus que la mort tant ses crimes sont grands.* » Et puis, encore, ce troisième, beaucoup plus âgé, qui, dit-il, « *a pleuré de joie* » lorsqu'il a appris l'arrestation d'Abdullah Öcalan. Ses deux fils étaient militaires. L'un a été tué dans les combats contre le PKK et l'autre paralysé à vie.

Deux jours après la capture au Kenya du chef séparatiste kurde, alors que les chaînes de télévision nationales ne cessent de montrer, avec une rare impudeur, les images du chef du PKK, menotté et, disent ses partisans, « *sûrement pas dans son état normal* », Istanbul – c'est peut-être son destin – n'a jamais été aussi partagée.

Seuls, quelques intellectuels modérés tentent de garder la tête froide et d'éviter les surenchères. Souvent avec humour : « *La Turquie, c'est moitié la Belgique, moitié l'Inde* », dit l'un d'entre eux. « *Je ne veux pas choisir entre une organisation criminelle, le PKK, et un Etat sans pitié* », précise un journaliste, qui a passé des années à enquêter dans le fief de l'organisation séparatiste et évoque « *ces gamins kurdes de quatorze ans qui se battent dans les montagnes, boivent de la neige fondue, se nourrissent de racines, ne savent peut-être même pas à cette heure que leur chef a été arrêté et n'ont d'autre choix que de mourir ici – de toute manière ils pourraient être abattus par le PKK s'ils désertaient – ou d'être torturés dans les prisons turques* ». Rares sont les optimistes qui espèrent que les autorités profiteront de la décapitation de l'organisation séparatiste pour jeter les bases d'un dialogue entre les communautés.

EMPRISONNEMENTS MASSIFS

Pour le moment, les nouvelles rendent cet optimisme bien fragile. Après le refoulement, mardi soir, à l'aéroport d'Istanbul de trois des avocats étrangers d'« Apo » et le refus d'accepter des observateurs internationaux lors du procès de ce dernier, qui pourrait avoir lieu la semaine prochaine, les autorités d'Ankara ont arrêté, jeudi 18 février, plusieurs centaines – entre 500 et 900 selon les sources – de militants kurdes et de défenseurs des droits de l'homme.

Selon l'Association turque des droits de l'homme (IHD), le vice-président de cette organisation et trois avocats du Hadep ont été emprisonnés à Diyarbakir, la principale ville du sud-est du pays, peuplée en majorité de Kurdes. Toujours selon l'organisation humanitaire, plus de 400 membres du Hadep auraient été arrêtés à Istanbul. Des responsables du parti pro-kurde ont toutefois précisé que c'était à Diyarbakir que ces emprisonnements massifs auraient eu lieu et non à Istanbul, où moins d'une dizaine de personnes ont été inquiétées.

Ces opérations d'intimidation, comme la menace qui pèse d'une interdiction pure et simple du Hadep, jettent un voile sur la légitimité des élections législatives qui doivent se dérouler en avril. Pour le moment, la capture d'Öcalan semble profiter aux personnalités au pouvoir et notamment au premier ministre Bülent Ecevit. En cas de retrait du Hadep de la compétition, le parti islamiste, grand vainqueur du dernier scrutin, pourrait toutefois profiter des voix d'un certain nombre d'électeurs kurdes, ce qui atténuerait la victoire attendue de M. Ecevit. Les élections semblent pour le moment absentes des préoccupations immédiates de la population. Celle-ci se demande avec angoisse quelles vont être les réactions du PKK après la capture de son chef. L'armée devrait certainement tirer profit des derniers événements pour porter un coup, qu'elle espère fatal, à un PKK déjà considérablement affaibli militairement. L'organisation séparatiste pourrait alors tenter de multiplier les actes terroristes, notamment contre les intérêts turcs à l'étranger. Certains craignent aussi des réactions désespérés de « kamikazes » à l'intérieur des frontières turques, et notamment dans les grandes villes.

Une angoisse qui n'empêche pas les plaisanteries. « *Vous allez bien à Amsterdam ?* », demandaient ainsi des étudiants au chauffeur d'un bus, faisant allusion à la destination initialement prévue pour Abdullah Öcalan avant qu'il ne soit capturé et emmené en Turquie.

José-Alain Fralon

Le « baskan » a été incarcéré à Imrali, « l'île aux exécutions »

CHOISIR l'îlot-prison d'Imrali, en mer de Marmara, comme lieu d'incarcération pour le chef kurde Abdullah Öcalan, capturé le 15 février après cinq mois d'errance, c'est ramener les Turcs aux pages les plus sombres de leur histoire. Le 17 septembre 1961, seize mois après avoir été renversé par un coup d'Etat militaire, Adnan Menderès, le premier ministre turc, au pouvoir depuis 1950, était transféré de la prison de Yassiada (un îlot proche d'Imrali) pour être pendu dans la vieille forteresse d'Imrali. Cette prison d'Imrali a aussi hébergé, avant le coup d'Etat de 1980, le réalisateur du film *Yol*, Yilmaz Güney, Palme d'or à Cannes en 1982.

Ces dernières années, la vieille forteresse d'Imrali n'hébergeait plus que des détenus en fin de peine et, à ce titre, autorisés à travailler dans les champs alentour. Ceux-ci ont été précipitamment transférés vers d'autres établissements afin de faire place nette pour le chef kurde qui, selon le ministère turc de la justice, sera jugé dans l'enceinte même d'Imrali.

RÈGLEMENTS DE COMPTES

Trois procureurs de la Cour de sûreté de l'Etat d'Ankara se sont rendus sur place, jeudi 18 février, pour interroger le *baskan* (le « président », comme disent ses partisans). Pour des raisons évidentes de sécurité, il est presque certain qu'Abdullah Öcalan, dit « Apo », ne sera pas jugé à Ankara. De l'avis général, le « procès » se tiendra dans les plus brefs délais, à huis clos. « *Il faut le juger tout de suite* », a déclaré, jeudi, le procureur général Kutlu Savas. Le procès pourrait déboucher sur une condamnation à la peine capitale, selon les termes de l'article 125 du code pénal relatif aux actes de trahison, un des trois chefs d'accusation retenus contre « Apo ».

Si la peine capitale est prononcée puis commuée, sans doute à la demande de la communauté internationale, se posera ensuite le problème de la sécurité d'« Apo ». La dureté du régime carcéral en Turquie est reconnue de tous. Mais les règlements de comptes y sont aussi légion. L'extrémiste de gauche, Mustafa Duyar, a été tué de plusieurs balles dans la tête, le 15 février, à la prison d'Afyon (centre) où il purgeait sa peine pour le meurtre d'Ozdemir Sabanci, un homme d'affaires adulé en Turquie. Le groupe de détenus qui a perpétré l'assassinat a ensuite avoué avoir réalisé un « contrat » sur ordre d'un mafieux d'Istanbul.

Il y a une semaine, le journal *Hürriyet* avait publié un article sur la vie quotidienne à la prison de Bayrampasa, située dans la partie européenne d'Istanbul, où sont incarcérés nombre de « *baba* » (parrains). Recevoir des prostituées, téléphoner à sa famille depuis un portable, envoyer un fax sont, bien sûr, possibles à Bayrampasa. L'auteur de l'article, Tuncay Ozkan, affirmait que des armes circulaient dans la prison. Après perquisition, on retrouva effectivement sept pistolets, une centaine de munitions et des armes blanches dans le dortoir de Sedat Peker, un mafieux notoire qui s'était également fait installer un barbecue en prison...

« *Des armes pénètrent en prison. Pour éviter cela, il faudrait que je sois, en personne, à la porte de l'établissement* », a reconnu le procureur d'Istanbul, Ferzan Citici. « *Si l'Etat ne peut contrôler ces gens en prison, comment y parviendrait-il à l'extérieur ?* », s'interrogeait *Hürriyet*.

Marie Jégo







L'économie iranienne, déjà malade, entre dans une crise aiguë

La chute du prix du pétrole aggrave les difficultés chroniques du pays

Les recettes de la vente du pétrole iranien doivent atteindre 9 milliards de dollars (8 milliards d'euros) durant la période allant de mars 1998 à mars 1999. L'or noir représentant 80 % des rentrées en devises, le budget de l'Etat est gravement affecté par la baisse des cours et accuse déjà un déficit de plus de 6,2 milliards de dollars (5,5 milliards d'euros) pour l'année qui s'achève (mars 1998 à mars 1999). La croissance aura été limitée à 2 %.

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Sont-ils d'une infinie sagesse, d'une patience de Job, ou tout simplement résignés pour en avoir vu d'autres depuis des années ? Alors que le prix du pétrole, qui représente 80 % des rentrées de devises du pays et la moitié des recettes budgétaires de l'Etat, a considérablement chuté, que le dollar joue au yo-yo sur le marché noir, que le pouvoir d'achat diminue, les Iraniens se bornent à se plaindre à haute voix, et pour les plus lucides d'entre eux, à espérer que l'épreuve contribuera enfin à rationaliser les politiques gouvernementales.

Le baril de pétrole iranien se vend actuellement à 9 dollars (8 euros), ce qui représente une chute de plus de 40 % des recettes en devises sur les exportations pétrolières. D'après la Coface, dans le sillage de la baisse des prix du brut et de l'encadrement plus strict du crédit, la croissance est passée de 5,8 % en 1996-1997 (du 21 mars au 21 mars) à 2,9 % en 1997-1998 et elle devrait avoisiner 2 % cette année.

Le tableau est particulièrement sombre mais c'est une crise aiguë dans une économie atteinte de maladie chronique. Cela fait au moins dix ans, c'est-à-dire depuis la fin de la guerre qui a opposé l'Iran à l'Irak, que les autorités constatent, pour le déplorer, que l'économie du pays est trop dépendante du pétrole et doit se restructurer. Depuis la fin des années 80, elles envisagent la privatisation de certains pans de l'économie et proclament la nécessité de réduire au moins les subventions aux produits de première nécessité, à défaut de les supprimer. Bien peu de choses ont toutefois été faites et, avec la chute du prix du pétrole, l'Iran traverse aujourd'hui sa plus mauvaise passe.

Les petits boulots, l'économie parallèle, la corruption, ont toujours été des palliatifs. *« Il y a encore de la marge »*, commente Abbas Assadian, un homme d'affaires, qui souhaite une rationalisation du système : *« La population vit plutôt mieux que dans des pays comparables à l'Iran. Il lui faut apprendre à réduire son train de vie. Grâce à la politique des subventions, les produits essentiels, ne sont pas chers ici. Les Iraniens gaspillent à tout va. »*

Les factions au pouvoir *« doivent comprendre qu'aussi longtemps qu'elles continueront de se mener la guerre elles décourageront les investisseurs ; qu'elles pourraient aussi perdre tout contrôle sur les mouvements* [d'exaspération] *qui couvent sous la surface »* et qu'elles doivent dissocier l'idéologie de la politique étrangère. *« Si l'Iran normalisait ses relations avec les Etats-Unis, l'achat, disons, de pièces de rechange pour les Boeing d'Iran Air nous reviendrait beaucoup moins cher que par les voies détournées que nous prenons aujourd'hui. »*

Des augmentations des prix et des taxes sur certains produits doivent intervenir au début de la nouvelle année iranienne. Dans la mesure où ils se sont habitués à être au moins partiellement assistés et qu'ils n'ont aucune culture de la fiscalité, de nombreux Iraniens, des couches les plus défavorisées notamment, prennent ces augmentations pour du racket déguisé. Chauffeur de taxi, Ali est convaincu, lui, que l'augmentation prévue du prix de l'essence, de la taxe professionnelle et celle sur les véhicules ira, une fois que le prix du pétrole se sera rétabli, *« dans la poche des mollahs ! »* Même nos industriels, insiste M. Assadian, ont encore beaucoup de choses à apprendre. *« Aujourd'hui, ils font leurs profits grâce aux taux de change avantageux que leur assure le gouvernement. Apprendre à le faire grâce à leurs activités économiques proprement dites ne leur fera pas de mal. »* Le gouvernement a lui aussi beaucoup de choses à apprendre, dit-il, parce que le véritable problème de l'Iran est politique.

L'instabilité politique consécutive aux querelles entre les factions au pouvoir aurait entraîné le gel des investissements. Quelque deux mille sociétés iraniennes se seraient enregistrées dans les Emirats arabes unis. Certaines administrations officielles ont du mal à payer les salaires de leurs employés. *« Certains disent,* commente M. Assadian, *que ce serait précisément pour pouvoir payer les salaires, que le gouvernement aurait laissé augmenter le coût du dollar. »* Mohamad Ali Najafi, qui préside l'Organisation du plan et du budget (un organisme gouvernemental), a expliqué que l'augmentation du change (un dollar a valu jusqu'à 800 000 riyals avant d'amorcer une légère chute) était dû à l'effet *« psychologique »* des débats budgétaires au Parlement.

Si les Iraniens savent gré au président réformateur Mohamad Khatami de chercher, non sans succès, à favoriser l'Etat de droit, ils n'en déplorent pas moins sa navigation à vue dans le domaine économique. Explication d'un journaliste bien introduit : le président s'est entouré d'une équipe hybride d'experts économiques : une partie d'entre eux appartient au clan de son prédécesseur et l'autre à celui de ses propres amis. Les premiers pensent qu'il faut continuer sur la voie de l'ère Rafsandjani, les seconds estiment que la croissance réalisée alors était une fausse croissance, que les projets de développement mis en route n'étaient pas prioritaires.

M. Khatami est en tout cas lié par le plan quinquennal de développement (1995-2000) adopté par son prédécesseur. C'est seulement après qu'il devrait avoir les mains libres.

Mouna Naïm

Exportations en baisse, inflation en hausse

La baisse des exportations pétrolières et non pétrolières a déjà forcé la banque centrale à puiser sur ses réserves de change. Elle devrait également peser sur l'inflation (déjà évaluée à 40 % dans certains secteurs) et la croissance de la production. La hausse du crédit au secteur privé a repris, dépassant le taux d'inflation. Le chômage, qui est déjà de l'ordre de 20 %, risque de s'aggraver. Le gouvernement doit créer quelque 900 000 emplois par an, pour une population de plus en plus jeune (37 millions de jeunes de moins de vingt-quatre ans pour une population d'un peu plus de 60 millions). A l'automne 1998, l'Iran a connu des difficultés à honorer les échéances de sa dette extérieure, qui s'élève, d'après les sources officielles, à 23 milliards de dollars (20,5 milliards d'euros). La banque centrale vient d'annoncer avoir rééchelonné le remboursement de 2 milliards de dollars de cette dette et avoir obtenu 1,3 milliard de dollars de crédits nouveaux.

Défection du premier chef de la rébellion au Congo-Kinshasa

PREMIER CHEF de la nébuleuse entrée en rébellion, le 2 août 1998, contre le régime de Laurent-Désiré Kabila, Arthur Zahidi Ngoma a claqué la porte du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), la branche politique du mouvement contrôlé par l'Ouganda et le Rwanda. Dans les salons d'un hôtel parisien, l'ancien chef « rebelle », costume croisé fil-à-fil et cravate sobre, a expliqué, jeudi 18 février, au cours d'une conférence de presse, les raisons de son départ en appelant les Congolais à *« sortir de la spirale de la guerre par la négociation politique »*.

En désaccord avec les autres chefs du RCD depuis plusieurs semaines, M. Zahidi Ngoma considère que ceux-ci ont cessé d'avoir une ambition démocratique lorsqu'ils ont rejeté *« notre motion demandant l'ouverture du mouvement à l'ensemble de la société congolaise »*. Longtemps fonctionnaire international à l'Unesco, Arthur Zahidi Ngoma, revenu au Congo-Kinshasa pour y jouer un rôle politique à la tête de son parti, les Forces du futur, avait été arrêté le 25 novembre 1997 par les services de sécurité de M. Kabila. Détenu dans des conditions difficiles à Buluwo, une prison de Lubumbashi, la capitale régionale du Katanga, il s'était évadé, avait été repris, jugé et finalement condamné à un an de prison avec sursis, pour *« atteinte à la sûreté de l'Etat »*, au printemps 1998. Son arrestation, sa détention, les mauvais traitements et les humiliations qui lui avaient été infligés avaient provoqué l'indignation à Kinshasa, comme au sein de la communauté internationale.

CAUTION MORALE

Projeté sur le devant de la scène « rebelle » par le président ougandais, Yoweri Museveni, Arthur Zahidi Ngoma représentait une caution morale pour le mouvement armé chargé par l'Ouganda et le Rwanda de chasser du pouvoir Laurent-Désiré Kabila. Mais Kigali n'entendait pas laisser un « protégé » de M. Museveni diriger seul la partie congolaise de la « rébellion » et poussait son propre pion, Ernest Wamba dia Wamba, un autre universitaire congolais, exilé en Tanzanie. D'anciens mobutistes, flairant l'aubaine, profitaient de la confusion pour rejoindre les rangs du mouvement. Le RCD, ainsi doté d'une direction hétéroclite aux intérêts divergents, était devenu incontrôlable.

« Nous devions gérer et administrer les zones libérées par nos forces. Il nous fallait un programme et un budget pour cela. Nous avons échoué, constate aujourd'hui Arthur Zahidi Ngoma. *Sans cohérence politique, nous n'avions plus d'objectif politique »*. La guerre menée par le RCD *« a cessé d'être une guerre de libération pour devenir une guerre de substitution d'une dictature à une autre dictature »*, affirme-t-il en affirmant n'avoir pas voulu être associé *« aux entreprises attentatoires aux intérêts du Congo »*. Pour l'éphémère chef de la rébellion congolaise, *« les ambitions sont désormais militaires. Les acteurs de cette guerre sont étrangers, à l'ouest, comme à l'est, et les appétits extérieurs font craindre le dépeçage du Congo »*.

Arthur Zahidi Ngoma déplore que le RCD n'ait pas été *« capable de s'opposer aux massacres de Mokobola et de Kassica »*. Il estime aussi que *« tous les pays impliqués dans la guerre en République démocratique du Congo doivent maintenant se retirer »* et annonce la création prochaine d'un nouveau mouvement rassemblant *« les bonnes volontés et les forces morales congolaises »*.

Frédéric Fritscher

Accusée d'exactions, l'armée nigériane pourrait quitter la Sierra Leone

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Le ministère de la défense nigérian a démenti, jeudi 18 février, qu'une centaine de soldats – en majorité nigérians – de la Force d'interposition ouest-africaine en Sierra Leone (Ecomog) aient été arrêtés pour avoir exécuté des civils. Un responsable des Nations unies à New York avait annoncé ces arrestations, qui faisaient suite à la publication d'un rapport de l'ONU sur les atteintes aux droits de l'homme en Sierra Leone.

Tout en reconnaissant que l'immense majorité des crimes commis dans ce petit pays d'Afrique de l'Ouest, en proie à la guerre civile depuis 1991, étaient imputables à la rébellion du Front révolutionnaire uni (RUF), le rapport faisait état d'exécutions sommaires perpétrées par les soldats de la Force d'interposition, l'Ecomog. Plusieurs témoins oculaires ont raconté comment les soldats nigérians, aidés par les milices favorables au président Ahmad Tejan Kabbah, avaient abattu des habitants de la capitale, Freetown, soupçonnés d'appartenir ou de soutenir la rébellion.

Les autorités militaires nigérianes continuent de s'en tenir à la ligne officielle : leurs troupes ont respecté les conventions internationales, et le soutien du Nigeria au président Kabbah reste entier. En outre, l'état-major de l'Ecomog a annoncé de nouveaux succès contre la rébellion dans le nord de la Sierra Leone, et trente-trois enfants de cinq à quatorze ans, enrôlés de force par la rébellion, ont été confiés à l'Unicef.

Mais le trouble qu'a provoqué au Nigeria l'offensive rebelle de début janvier contre Freetown reste très grand. Alors que le géant de l'Afrique de l'Ouest doit élire, le 27 février, son premier président civil depuis 1979, les deux candidats à la magistrature suprême, l'ancien général Olosegun Obasanjo et l'économiste Olu Falae, ont chacun annoncé leur intention de rapatrier le contingent nigérian en Sierra Leone. La presse nigériane a essayé, sans succès, d'établir un bilan de la bataille de Freetown. Les corps de soldats tués au combat, plusieurs centaines, ont été enterrés à la sauvette et les blessés sont soignés discrètement dans des hôpitaux militaires. Selon le quotidien *The Guardian*, un officier supérieur, chargé de la défense des accès est de Freetown lors de l'offensive rebelle, ferait l'objet d'une procédure disciplinaire. Et des rumeurs insistantes font état de désaccords persistants entre l'officier nigérian détaché pour diriger ce qu'il reste de l'armée sierra-léonaise, le colonel Maxwell Khobe, et ses collègues de l'état-major de l'Ecomog.

Dans la région, l'option militaire suscite toujours autant d'opposition. Le président du Burkina Faso, Blaise Compaoré, a traité, dans une interview à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, l'Ecomog d'*« armée d'occupation »*. La Sierra Leone accuse depuis longtemps le Burkina de soutenir la rébellion, avec le concours du Liberia. Plus discrètement, des pays comme la Côte d'Ivoire ou le Togo tentent de promouvoir une solution négociée qui passerait par la libération du leader rebelle Foday Sankoh.

Le président Kabbah s'est dit prêt à cette libération mais le chef de l'Etat sierra-léonais s'est déjà engagé à ce sujet à plusieurs reprises avant de faire volte-face. Cette fois il n'aura peut-être pas le choix. Le Nigeria, étranglé financièrement par la chute des cours du pétrole, ne peut plus supporter le coût de sa présence en Sierra Leone. D'autre part les bailleurs de fonds sont obligés de se rendre compte que le gouvernement sierra-léonais n'est pas en mesure de venir à bout des insurgés, et qu'il est de plus incapable d'assurer un minimum de sécurité à la population.

Thomas Sotinel

La France exclut un accord rapide sur la réforme de la PAC

BRUXELLES (Union européenne). La France a exclu, jeudi 18 février, qu'un accord politique puisse intervenir sur la réforme de la politique agricole commune (PAC) au cours de la session *« marathon »* qui va débuter lundi 22 février à Bruxelles. Avant de consentir des efforts pour cette réforme, Paris veut avoir la garantie que l'accord final sur les différents volets de l'« Agenda 2000 » prendra en compte ses principales demandes, notamment son refus du co-financement des aides agricoles. C'est l'avertissement que Jean Glavany, ministre français de l'agriculture, a adressé jeudi à l'occasion d'une séance d'explication bilatérale, à Karl-Heinz Funke, son collègue allemand. M. Glavany constate que les Allemands n'ont pas encore renoncé à imposer la renationalisation partielle des aides agricoles et qu'ils n'ont pas précisé leur revendication sur la réduction de leur contribution au budget européen. – *(Corresp.)*

L'Europe veut réorienter son aide à la Russie

MOSCOU. A l'issue d'un sommet Russie-Union européenne, jeudi 18 février à Moscou, la Russie a assuré qu'elle respectera ses engagements financiers à l'étranger, tandis que l'UE a annoncé qu'elle allait *« réorienter ses programmes d'aide technique Tacis, pour contribuer à la stabilisation économique en Russie et à l'afflux d'investissements étrangers »*. Ce communiqué n'évoque pas de nouvelles aides financières à la Russie, les Européens ayant demandé aux Russes de trouver un accord avec le Fonds monétaire international. Par ailleurs, un accord doit être signé, vendredi 19 février à Bruxelles, sur la livraison à la Russie d'une aide alimentaire européenne d'une valeur de 500 millions de dollars (440 millions d'euros), suspendue il y a une semaine. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **TUNISIE : plusieurs villes auraient été le théâtre,** la semaine dernière, de manifestations violentes à l'initiative des lycéens, a-t-on appris de sources proches de l'opposition. Plusieurs personnes auraient été blessées à Gafsa, à Sidi Bouzid, une ville du centre du pays, et la police aurait procédé à des arrestations massives. Il y aurait eu des morts, selon certaines sources. Les manifestations auraient été provoquées par des rumeurs à propos de la prochaine suppression d'une session de rattrapage au baccalauréat. Lundi 15 février, le président Ben Ali a procédé, sans explication, au changement de ministre de l'éducation.

■ **LIBAN : l'armée israélienne,** qui occupe déjà une bande de 800km² au Liban-sud qualifiée de *« zone de sécurité »*, y a incorporé, jeudi 18 février, la localité d'Arnoun qu'elle a cernée d'une double rangée de barbelés de 2 kilomètres de long. Le gouvernement libanais a déposé une plainte à ce sujet auprès du Comité de surveillance de la trêve au Liban-sud. Le premier ministre Sélim Hoss a adressé un message au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, lui demandant d'*« informer le Conseil de sécurité de l'ONU de la nouvelle atteinte portée par Israël à l'intégrité territoriale du Liban »*. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **MACÉDOINE : le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan,** a recommandé, jeudi 18 février, de proroger de six mois, jusqu'au 31 août, le mandat de la force de prévention de l'ONU basée en Macédoine pour éviter que le conflit du Kosovo ne déborde dans ce pays. Le Conseil de sécurité doit examiner la semaine prochaine les recommandations de M. Annan qui souligne que la présence du millier de « casques bleus » déployés depuis 1993 pourrait être revue en fonction des résultats des pourparlers sur le Kosovo. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE/UKRAINE : le Conseil de la Fédération de Russie,** chambre haute du Parlement russe, a approuvé mercredi 17 février le traité d'amitié russo-ukrainien, signé en mai 1997 mais son entrée en vigueur a été repoussée jusqu'à la ratification, par Kiev, des accords sur le partage de l'ex-flotte soviétique de la mer Noire. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : le Parlement** espagnol a définitivement approuvé l'abolition de la conscription et la création d'une armée de métier de 168 000 hommes au maximum. Le texte, qui programme la fin du service national pour décembre 2002, prévoit une égalité entre hommes et femmes sous l'uniforme et un statut du réserviste volontaire. – *(AFP.)*

Le Vatican serait intervenu en faveur du général Pinochet

LONDRES. Le Foreign Office a révélé, jeudi 18 février, que le Vatican avait fait une *« démarche écrite »* auprès de la Grande-Bretagne à propos du général Pinochet. Le ministère des affaires étrangères a refusé de préciser la nature de cette intervention mais, selon la Chambre des Lords, le pape aurait demandé que, pour des raisons humanitaires et dans l'intérêt de la réconciliation nationale au Chili, Augusto Pinochet bénéficie d'une mesure de clémence. Le Vatican avancerait l'argument selon lequel, en tant qu'ancien chef d'Etat, Pinochet devrait être exempt de poursuite. Une démarche semblable aurait été faite auprès des autorités espagnoles. Mgr Jorge Medina, cardinal de la Curie romaine, avait déclaré à un journal de Santiago que *« tout ce qui était en notre possibilité de faire »* avait été fait. – *(AFP.)*

CONJONCTURE L'Insee a publié, vendredi 19 février, les résultats de sa dernière enquête auprès des chefs d'entreprise. Celle-ci laisse à penser que les patrons ont en partie retrouvé le moral. L'investissement industriel devrait progresser de 5 % en valeur en 1999, alors que l'étude précédente, réalisée en octobre 1998, évoquait une possible stagnation. Ce sont surtout les plus grandes entreprises qui révisent leurs estimations à la hausse. ● L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS pourrait, contrairement aux engagements du gouvernement, ne pas être abaissé pour l'an 2000, ou, en tout cas, pas autant que prévu. ● LES AUTORITÉS AMÉRICAINES, à la veille d'une réunion des ministres *des finances du G 7*, pressent les Européens de prendre des mesures de relance de leurs économies. L'activité en Allemagne a baissé de *0,4 %* au dernier trimestre de 1998.

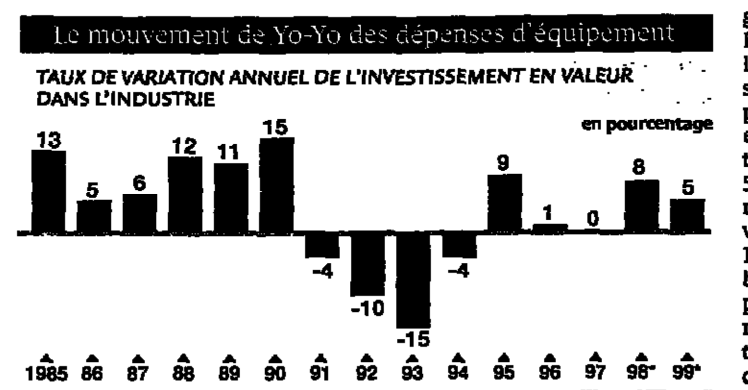
La relance de l'investissement conforte l'optimisme de Bercy

Alors que les autorités américaines pressent les Européens d'adopter des mesures de relance économique, la France peut faire valoir que l'activité est moins déprimée que prévu. Les patrons des grandes entreprises ont révisé à la hausse leurs efforts d'équipement

VOILÀ un indicateur dont Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, va faire grand cas. Alors qu'il explique depuis plusieurs mois que l'économie française ne traverse qu'un *« trou d'air »*, l'Insee a publié, vendredi 19 février, une statistique qui vient étayer sa thèse : l'investissement industriel, qui semblait déprimé, pourrait, en réalité, repartir à la hausse en 1999. Sa progression, qui a été comme prévu de 8 % en valeur en 1998, pourrait atteindre 5 % en 1999. Cette bonne nouvelle arrive à point nommé, pour la France, à la veille de la réunion des ministres des finances du G7, qui doit avoir lieu samedi à Bonn.

Ce chiffre, est, de fait, un peu inattendu. A l'automne 1998, beaucoup d'experts avaient émis des doutes sur la crédibilité de la prévision de 2,7 % de croissance pour 1999, défendue par le gouvernement. Le camp des pessimistes faisait alors valoir que si la consommation des ménages était bien orientée, l'autre volant d'entraînement de la croissance, que constitue l'investissement des entreprises, était, lui, sur une mauvaise pente. Lors de sa dernière enquête sur l'investissement dans l'industrie, réalisée en octobre (*Le Monde* du 26 novembre 1998), l'Insee avait tracé une sombre perspective. Selon les chefs d'entreprise interrogés à l'époque, l'investissement industriel devait stagner en 1999 alors que, dans les hypothèses du gouvernement, il était prévu une progression de 9 %.

Sur le moment, M. Strauss-Kahn avait cherché une parade. Il avait donc répété que le pouvoir prédictif de cette enquête est faible ; que l'étude avait été menée au plus fort des turbulences venues d'Asie, de Russie et du Brésil, et qu'elle était plus révélatrice du pessimisme du moment que des tendances de fond. Pourtant, *rien n'y a fait*. C'est, en grande partie, à cause de cette étude que beaucoup d'instituts ont révisé à la baisse leurs prévisions de croissance pour l'année suivante. La nouvelle enquête de l'Insee apporte donc de l'eau au moulin du ministre de l'économie. Il est vraisemblable que l'étude d'octobre a été fortement affectée par la morosité du moment. Et maintenant que les turbulences financières se sont estompées, on découvre une tendance plus fiable.



L'évolution à partir de 1990 porte sur les montants d'investissement, y compris crédit-bail. Auparavant, il s'agissait des dépenses d'investissement non financées par crédit-bail.

Faut-il pour autant en déduire que l'hypothèse de croissance du gouvernement retrouve du crédit ? En fait, plusieurs raisons incitent à la prudence. D'abord, si l'investissement repart, le mouvement n'est pas uniforme. L'Insee précise, en effet, que ce sont les grandes entreprises, celles qui ont plus de 500 salariés, qui retrouvent le moral : dans leur cas, la hausse de l'investissement pourrait atteindre 10 %, au lieu du 1 % prévu en octobre. En revanche, les petites entreprises (moins de 100 salariés) restent plutôt pessimistes, l'investissement *industriel devant baisser* de 1 %, selon les résultats de l'enquête d'octobre et de janvier.

En outre, si les entreprises industrielles semblent disposées à accélérer leurs efforts d'équipement, leur environnement ne s'est pas fondamentalement modifié – et il n'est guère excellent, en France comme d'ailleurs en Allemagne ou en Italie. L'Insee annonce également, vendredi, que la production industrielle française a chuté de 1,6 % en décembre et a stagné au cours du dernier trimestre de l'année 1998. Directeur du service des études économiques de la Caisse des dépôts et consignations, Patrick Artus se dit ainsi très inquiet. Constatant une très forte différence de conjoncture entre l'industrie et les autres secteurs économiques, il estime que, dans le premier cas, la situation est très préoccupante. Avec la chute des monnaies asiatiques, il n'exclut pas que l'industrie soit de nouveau confrontée à une tendance lourde de délocalisations.

MOROSITÉ ALLEMANDE

En tout état de cause, la plupart des experts, après avoir été gagnés par le pessimisme, se gardent dans l'immédiat d'ajuster, de nouveau, leurs prévisions. Pour l'heure, seuls les économistes du Crédit commercial de France ont révisé à la hausse leurs prévisions de 1999, les remontant de 2,1 % à 2,5 %. Mais tous les autres instituts sont plus prudents. La moyenne des prévisions des instituts pour la croissance de l'économie française reste de 2,2 % pour 1999 (et de 2,7 % pour 2000), selon les chiffres publiés, jeudi, par la revue britannique mensuelle *Consensus Forecasts*. Bercy, de son côté, continue d'avancer une fourchette : 2,7 % dans l'hypothèse haute, 2,4 % dans *« l'hypothèse prudente »*.

Quel usage la France pourra-t-elle donc faire de cette nouvelle donne conjoncturelle ? On devine qu'elle pèsera effectivement lourd, lors du G 7 de Bonn. Le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, ne cesse en effet, de répéter qu'il y viendra pour convaincre les Européens qu'il leur revient de prendre des mesures de relance et d'engager des réformes structurelles, pour pallier les déséquilibres de l'économie mondiale. Le recul de l'activité en Allemagne (de 0,4 % au quatrième trimestre de 1998), annoncé vendredi par la Bundesbank, leur donnera un argument de plus pour défendre cette thèse. La France, elle, pourra faire valoir que la conjoncture européenne n'est peut-être pas aussi dégradée que certains veulent le prétendre.

Laurent Mauduit

La baisse de l'impôt sur les sociétés pourrait être remise en question

LE GOUVERNEMENT envisage sérieusement de revenir sur l'une de ses promesses : la suppression en deux ans de la majoration de l'impôt sur les sociétés. Quand, en juin 1997, Lionel Jospin arrive à Matignon, il trouve des comptes très dégradés et redoute de ne pouvoir remplir les critères de Maastricht. Il décide alors de mettre à contribution les grandes entreprises en les soumettant à une surtaxe exceptionnelle de 15 % en 1997 et 1998. Ajoutée à la surtaxe de 10 % décidée en juin 1995 par Alain Juppé, cette mesure porte le taux effectif d'imposition des sociétés à 41,6 %.

A l'époque, le patronat, qui n'en condamne pas moins le poids excessif des charges qui pèsent sur les entreprises, accepte. *« Si c'est quelque chose d'exceptionnel pour atteindre l'euro, les entreprises peuvent le comprendre. (...) Si on veut que les entreprises jouent le jeu, il faut leur présenter des perspectives claires. Il faut leur dire : "J'ai besoin de votre effort. Je vous le demande pour un temps limité et pour tel objectif" »*, déclarait Jean Gandois, alors président du CNPF, au *Monde*, le 23 juillet 1997. Les termes de l'échange sont clairs : dès 1999, la surtaxe reviendra à 10 %, ce qui a bien été le cas, et, en 2000, elle devra être intégralement éliminée.

Il y a bientôt un an, en fait, qu'un débat existe au sein du gouvernement pour savoir si la suppression de la majoration de l'impôt sur les sociétés se fera, ou non, dans les délais prévus. C'est pendant l'été 1998, quand le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, décide d'introduire la réforme de la taxe professionnelle dans la loi de finances 1999, que le débat fait surface. En supprimant en cinq ans la part salariale de cet impôt local, Bercy avance que cette mesure créera *« plus de 100 000 emplois à terme »*. A voir. En attendant, le coût de cette mesure pour les dépenses publiques est connu : près de 25 milliards de francs (environ 3,81 milliards d'euros) sur cinq ans dont plus de 8 milliards de francs en 1999. La réforme de la taxe professionnelle est alors perçue comme retardant la refonte annoncée des cotisations sociales patronales, et certains ministres plaident alors pour que l'on ne revienne pas aussi vite que prévu à un taux d'impôt sur les sociétés non majoré.

Aujourd'hui, le gouvernement est embarrassé. Les entreprises, qui subissent les effets de la crise internationale, traversent depuis l'automne 1998 ce que Bercy appelle un *« trou d'air »*. Même si celui-ci devait n'être que transitoire, avant d'être suivi d'un rebond, il ampute de manière certaine les recettes attendues pour 2000. En conséquence, *« notre marge budgétaire pour l'an prochain est limitée »*, martèle-t-on à Bercy. D'autant qu'elle est d'ores et déjà grevée par des mesures connues : le crédit d'impôt pour les dépenses d'entretien, qui coûtera quelque 4 milliards de francs, et la baisse de la taxe professionnelle, qui pèsera sur les finances publiques à hauteur de 5 à 6 milliards en 2000. Ce sont donc déjà près de 10 milliards de baisses d'impôts qui sont inscrites dans le marbre pour l'an prochain, avant même que le projet de loi de finances 2000 ne soit élaboré. Si, en plus, le gouvernement supprime, comme prévu, la surtaxe de l'impôt sur les sociétés, ce sont près de 10 milliards de plus de baisse d'impôts qu'il faut prévoir.

SIMPLIFIER L'IMPÔT SUR LE REVENU

Dans ce cas-là, comment financer les autres mesures envisagées par le gouvernement pour 2000 ? Une baisse de l'impôt sur les revenus, très impopulaire à gauche, n'est plus à l'ordre du jour. Pourrait rester de cette idée lancée en ballon d'essai une simplification de l'impôt sur le revenu. Toutefois, la mise en place d'une retenue à la source, préconisée par François Hollande, premier secrétaire du PS, ne semble plus d'actualité : elle serait trop destructrice d'emplois – on parle de 35 000 – à Bercy. Demeurent les baisses ciblées de TVA, qui sont désormais euro-compatibles *(lire ci-dessus)*, et qui pourraient s'appliquer sur les services à domicile et sur les travaux d'entretien du bâtiment. Matignon soutient un tel projet : il constitue un *« pas pour se donner un nouvel instrument au service de l'emploi »*, estime-t-on dans l'entourage de M. Jospin.

Didier Migaud (PS, Isère), rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, juge cette proposition *« très positive »* et chiffre de *« 15 à 20 milliards de francs »* une éventuelle baisse de la TVA à 5,5 % sur les travaux de réparation et d'entretien dans les logements ; *« Le coût pourrait être plus faible à partir du moment où* [une telle mesure] *peut mettre en cause un certain nombre de dispositifs existants comme le crédit d'impôt pour les dépenses d'entretien. (...) On peut penser aussi qu'il peut y avoir un effet volume, la baisse de TVA étant susceptible d'accroître la demande, et qu'il peut y avoir aussi un effet de réduction du travail au noir. »* Quoi qu'il en soit, si le gouvernement adoptait une telle mesure, il ne pourrait pas forcément se permettre de respecter ses engagements à l'égard des entreprises.

Virginie Malingre

Le Sénat veut alléger la fiscalité sur les stock-options des entreprises

C'ÉTAIT le monde à l'envers, jeudi 18 février, au Sénat. L'examen en première lecture du projet de loi sur l'innovation et la recherche de Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, s'annonçait pourtant calme : le sujet était consensuel. Mais la commission des finances avait décidé d'introduire dans ce texte une réforme des stock-options, afin d'en accroître la transparence et d'en alléger la fiscalité. Cette réforme a été adoptée par la majorité sénatoriale de droite mais a mis au grand jour les incohérences sur ce sujet, dans la majorité comme dans l'opposition.

M. Allègre a eu beau expliquer que ce débat n'avait rien à voir avec sa loi, il n'a pu masquer les cafouillages du gouvernement. A l'origine, en accord avec le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le projet de loi Allègre contenait bien une réforme des stock-options, très proche de celle adoptée au Sénat (*Le Monde* du 13 février). Devant les critiques, à gauche, contre les avantages supplémentaires consentis aux cadres dirigeants d'entreprise, Lionel Jospin a donc reculé et ces dispositions ont été retirées du projet de loi de M. Allègre, d'autant que le Conseil d'Etat a jugé qu'une telle réforme n'y avait pas sa place. *« J'ai moi-même demandé au premier ministre de séparer les deux débats »*, a déclaré M. Allègre. *« Nous comprenons que vous soyiez gêné par cette affaire »*, a répliqué Philippe Marini (RPR, Oise), rapporteur général de la commission des finances.

Du côté des sénateurs, la cohérence n'est pas, non plus, au rendez-vous. Jean Arthuis, lorsqu'il était ministre des finances d'Alain Juppé, avait renforcé, avec le soutien de la commission des finances sénatoriale, la fiscalité sur les stock-options. *« Il fallait ramener les déficits publics de 6 % à 3 % du PIB »*, a-t-il rappelé. *« Depuis, il y a eu un alourdissement des charges, notamment avec la CSG et la CRDS : cela représente une taxe additionnelle de 10 % »*, a souligné René Trégouët (RPR), rapporteur du projet de loi.

PLUS DE TRANSPARENCE

M. Arthuis a donc voté pour les amendements présentés par la commission des finances. Ceux-ci prévoient de rendre le dispositif plus transparent. Ainsi, la liste des mandataires sociaux et des dix plus gros détenteurs de stock-options de l'entreprise, avec le nombre d'options qu'ils détiennent, devra être publique. Les détenteurs d'options achèteront leurs actions au prix du marché le jour de l'attribution des options, alors qu'ils peuvent aujourd'hui bénéficier d'un rabais de 20 %. Enfin, les stock-options ne pourront être distribuées dans le mois qui précède ni dans celui qui suit un événement important pour l'entreprise.

Les sénateurs ont également allégé la fiscalité sur les stock-options. Actuellement, les « plus-values d'acquisition » (différence entre le prix de marché de l'action au moment de l'exercice de l'option et celui auquel l'option permet d'acheter une action) sont soumises à l'impôt sur le revenu (dont le taux culmine à 54 %), si elles sont réalisées dans les cinq ans suivant l'attribution des options, et imposées à 40 % au-delà de ce délai. Les « plus-values de cession » (différence entre le prix de marché auquel le détenteur de stock-options vend son action et le prix d'exercice de son option) sont taxées à 26 %. Les sénateurs ramènent la durée de détention minimale des options de cinq à trois ans. En outre, si le détenteur d'options achète des actions et les garde au moins un an, le taux d'imposition sur les plus-values d'acquisition sera ramené de 40 % à 26 %. Enfin, les sénateurs refusent que les options soient soumises, comme c'est le cas depuis 1997, aux cotisations sociales. Si M. Strauss-Kahn veut convaincre Matignon de ne pas enterrer sa réforme des stock-options, il lui faudra profondément modifier son projet, pour que la gauche puisse se le réapproprier.

V. Ma.

François Hollande donne la priorité à une réforme des cotisations patronales

FIN CONNAISSEUR des questions fiscales, François Hollande détaille dans un long entretien à la *Revue française d'économie* (volume XIII, 3) les pistes de réforme qui ont ses préférences. Alors que la question des impôts fait l'objet d'une controverse un peu confuse dans les rangs du gouvernement, l'exposé du premier secrétaire du Parti socialiste retient l'attention, car il s'écarte sur plusieurs points des préférences exprimées par Bercy.

Estimant qu'il convient de *« moderniser notre appareil fiscal et notre système de prélèvement social »*, M. Hollande donne clairement la priorité à une réforme des cotisations patronales. *« Il n'est ni juste ni rationnel d'avoir pour seule assiette du financement de la protection sociale le facteur travail »*, dit-il, avant d'ajouter que *« sur une dizaine d'années environ, il est possible d'élargir l'assiette aux revenus du capital, tout en gardant le salaire comme assiette principale, compte tenu de sa place dans la valeur ajoutée »*.

Le premier secrétaire du PS défend donc une réforme dont le gouvernement parle depuis de longs mois, mais qui ne compte pas que des partisans, notamment du côté de Bercy. Au cours de l'été 1998, le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, était en effet parvenu à convaincre Lionel Jospin que cette mesure était moins urgente que l'allègement de la taxe professionnelle. Cette dernière mesure avait donc été engagée et la réforme des cotisations patronales avait été différée, ce qui avait été vivement critiqué par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et par certains dirigeants socialistes.

M. Hollande n'est d'ailleurs pas le seul à souhaiter que ce débat soit relancé. Le président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Jean Le Garrec, a indiqué, jeudi 18 février, avoir *« demandé, avec l'ensemble du groupe, au gouvernement, de faire connaître la nouvelle architecture des cotisations patronales au moment de la présentation de la deuxième loi sur les 35 heures en juillet, avec le souci d'apporter une aide aux entreprises à bas salaires »*.

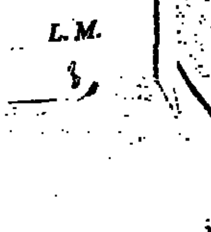
POUR UNE BAISSE DE LA TVA

Dans la *Revue française d'économie*, M. Hollande balise, par avance, le débat, en précisant que le gouvernement dispose d'indéniables marges de manœuvre. *« Il faut s'interroger*, dit-il, *sur les exonérations de cotisations sociales, qui représentent pas moins de 40 milliards de francs dans le budget de l'Etat. Ne pouvons-nous pas imaginer un autre dispositif qui soit moins lourd pour les finances publiques (...) ? Il faut également s'interroger sur la modulation des aides aux agriculteurs en fonction de leurs revenus réels. »*

Dans le cas des ménages, M. Hollande revient à la charge en faveur d'une baisse de la TVA. *« C'est à mon sens sur la TVA qu'il faut faire porter l'effort principal, dans le cadre du grand débat européen sur l'harmonisation fiscale. »* Dans *Libération*, vendredi 19 février, il ajoute : *« L'impôt sur le revenu n'est pas notre première priorité. Avant, il y a la TVA, mais aussi la révision des valeurs locatives de la taxe d'habitation. »* Alors que Bercy a laissé entendre que la réforme de l'impôt sur le revenu pourrait figurer au menu des réflexions du gouvernement, le premier secrétaire exprime donc, une nouvelle fois, ses réserves.

Au passage, M. Hollande donne son point de vue sur un débat fiscal qui agite beaucoup les milieux libéraux, celui de l'impôt dit « négatif », système qui prévoit une sorte d'allocation ou de crédit d'impôt en deçà d'un certain niveau de revenu. Tout en affirmant qu'il convient d'*« éviter des taux marginaux excessifs aux deux extrêmes de la distributions des revenus »*, il dit se méfier *« de ces idées qui sont toujours, en théorie, très séduisantes mais qui, en fait, sont impraticables »*. De surcroît, il soupçonne *« les promoteurs de l'impôt négatif »* de vouloir, au passage, *« remettre en cause »* le système français de prestations : RMI, allocations familiales, aides au logement.

L. M.



Le Front national de Bruno Mégret préconise une politique de sécurité ultra-répressive

La dénonciation des immigrés est au centre des propositions du FN-MN

Jean-Yves Le Gallou, délégué général du Front national-Mouvement national, a présenté, jeudi 18 février, les propositions du mouvement de *Bruno Mégret en matière de sécurité.* Ce projet, qui renforce le programme adopté par le FN en 1993, stigmatise les immigrés comme des délinquants en puissance, envisage une politique ultra-répressive contre les jeunes et leurs familles et appelle les citoyens à la légitime défense.

BRUNO MÉGRET avait annoncé lors du congrès de Marignane, en janvier, qu'il assumerait *« entièrement le programme »* du Front national et que celui-ci n'était pas *« un ornement du combat politique »*. Ses *« 50 propositions pour rétablir la sécurité »* devraient persuader ceux qui, à droite, s'en tiennent à sa stratégie de séduction et voient en lui un Gianfranco Fini à la française, que M. Mégret se situe bien, en réalité, dans la lignée de l'extrême droite. Même s'il est prêt à passer des accords, voire des alliances locales, avec la droite au lendemain des élections européennes, le président du Front national-Mouvement national (FN-MN) n'a pas pour autant l'intention de mettre de l'eau dans son vin. Bien au contraire : c'est une version musclée du volet sécurité des 300 mesures adoptées en 1993 par le Front national qu'il livre aujourd'hui.

En présentant ces 50 propositions, Jean-Yves Le Gallou, le délégué général du parti, a annoncé la couleur. *« L'ensemble de ce plan est orienté vers la réhabilitation de la dissuasion, donc de la répression »*, a-t-il expliqué avant d'ajouter que *« face au déferlement et aux exactions des nouveaux barbares, la meilleure des préventions, c'est la répression »*. Le FN-MN au pouvoir aurait pour slogan en matière de sécurité : *« Tolérance zéro pour tous les délinquants »*. Car pour les mégrétistes, il ne fait pas de doute que *« qui vole un œuf, vole un bœuf »*.

Avec une telle logique, le FN-MN voit partout des délinquants en puissance même si la population immigrée reste son obsession. Aussi recommande-t-il d'organiser le réseau répressif dès l'école. Il préconise que les chefs d'établissements se portent *« systématiquement partie civile »* pour tout acte délictueux et que les élèves *« délinquants »* soient expulsés des collèges et lycées pour poursuivre leur scolarisation *« dans un établissement spécialisé situé dans un département différent de celui d'origine »*. Il veut réhabiliter les maisons de correction et n'accorde pas à l'enfant le droit à l'erreur. M. Le Gallou le martèle : *« Le jeune âge ne peut plus être une excuse. »* Il n'y aurait donc pas de tribunaux pour enfants à « Mégretland » et la juridiction de droit commun s'appliquerait à tous. De même, le FN-MN propose de supprimer la majorité pénale et de laisser au juge la possibilité de prononcer des peines d'emprisonnement, même pour les plus jeunes. En outre, de façon à ce que *« leur peine serve d'exemple »*, le nom *« des mineurs délinquants et criminels sera rendu public »*. Les parents d'enfants *« délinquants récidivistes »* verraient, quant à eux, leurs allocations familiales carrément supprimées et cela au détriment des autres enfants.

COUVRE-FEU ET VIGILES

Les immigrés sont particulièrement montrés du doigt dans ces 50 mesures. Au sens propre comme au sens figuré puisque l'une d'elle propose de *« publier l'identité et la nationalité des délinquants dans chaque commune (...), quels que soient l'âge des condamnés et les peines prononcées »*. En fait, pour les mégrétistes, l'immigré, *« de par son déracinement »*, est, par définition, un délinquant potentiel. Aussi, le programme de M. Mégret n'a-t-il de cesse de s'en débarrasser : en réduisant à un an la durée des cartes de séjour ; en expulsant *« systématiquement »* les délinquants étrangers ; en ôtant la nationalité française aux délinquants naturalisés depuis moins de dix ans ou en privant de la nationalité française les enfants d'immigrés nés en France qui ont commis un *« délit ou un crime »* alors qu'ils étaient mineurs.

Dans les cités, le FN-MN, s'il arrivait au pouvoir, remplacerait les animateurs de rue par des *« gardiens d'immeubles formés, en contact radio permanent avec les îlotiers ou agents de sécurité »* et instaurerait le *« couvre-feu pour les mineurs »*. Il miserait sur le rétablissement de la peine de mort, l'aggravation des peines, l'instauration de leur cumul, et le quasi-abandon des remises de peines pour faire baisser la délinquance. Et, bien évidemment, il consacrerait une part importante de son budget pour renforcer les effectifs et les moyens de la police à qui il donnerait l'autorisation de pratiquer des contrôles d'identité partout *« sauf dans les domiciles privés »*. Côté justice, si le FN-MN promet plus de moyens, il souhaite également la suppression de l'école de la magistrature qu'il estime trop orientée à gauche. Par ailleurs, il menace de poursuivre les juges en cas de récidive chez un *« individu »* qu'ils auraient fait libérer sous condition ou de façon anticipée.

La panoplie sécuritaire du parfait petit mégrétiste ne serait pas complète sans qu'il soit fait appel au *« citoyen »* lui-même. Deux propositions lui sont consacrées pour le propulser à la première place des *« défenseurs de la société »*, lui octroyer un droit *« à la légitime défense »* et lui donner l'autorisation d'acquérir et détenir les armes nécessaires à la *« protection de sa famille et ses biens »*.

Christiane Chombeau

Les caprices de Martine Lehideux

Martine Lehideux et plusieurs membres du groupe Front national *(dix-huit élus)* qu'elle préside au conseil régional d'Ile-de-France ont occupé, jeudi 18 février dans la matinée, le hall d'entrée de l'hémicycle régional, rue de Babylone dans le 7e arrondissement de Paris. Selon plusieurs témoignages, Mme Lehideux, chef de file des lepénistes franciliens, et ses amis, parmi lesquels de très jeunes gens, ont apostrophé plusieurs personnes qui pénétraient dans le bâtiment, notamment les élus du groupe FN-MN présidé par Jean-Yves Le Gallou. La présidente du groupe FN se plaint de ne pas disposer des locaux qu'elle réclame. Selon le cabinet de Jean-Paul Huchon (PS), président du conseil régional, elle a opposé un refus systématique aux différentes propositions qui lui ont été faites, exigeant à la fois d'être installée dans le même bâtiment que M. Le Gallou, mais pas au même étage. Mme Lehideux ne s'est pas rendue à la conférence des présidents de groupe dont l'ordre du jour était l'organisation du débat budgétaire, prévu du 9 au 13 mars.

Européennes : l'UDF récuse la liste unique souhaitée par M. Giscard d'Estaing

Le RPR approuve l'ancien chef de l'Etat

VOICI « Plic et Ploc » ressuscités par François Bayrou. Ainsi surnommés, dans les années 80, par les « quadras » de la droite, dont leur couple querelleur obstruait l'horizon politique, Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing sont à nouveau réunis dans le même procès par le président de l'UDF. *« Il est temps que des hommes politiques, qui ont tout de même un âge certain, arrêtent de se réfugier le dimanche sous l'aile de* [Jacques] *Chirac, le mardi sous l'aile de M. Giscard d'Estaing »*, s'est exclamé M. Bayrou sur France 2, jeudi 18 février.

Venu sur ce plateau de télévision rejeter la demande de liste unique de l'opposition derrière Philippe Séguin formulée dans nos colonnes (*Le Monde* du 19 février) par l'ancien président de la République, M. Bayrou s'est à nouveau posé, par la même occasion, comme le hérault de la *« rénovation »* de l'opposition. *« Ça fait vingt ans que, chaque fois que quelque chose de nouveau veut apparaître dans l'opposition, on s'arrange pour l'étrangler*, a-t-il expliqué. *Les uns prennent un bout de la corde, les autres prennent l'autre bout, et, au bout du compte, on a toujours les mêmes appareils, les mêmes visages, les mêmes habitudes, les mêmes comportements »*, a ajouté M. Bayrou. Dominique Paillé, officiellement investi pour diriger la campagne de la liste UDF, a la formule plus cruelle : *« Ou Chirac veut repasser, et alors il devra ratisser large et donc s'organiser en conséquence, ou alors il ne le fait pas, et il coule. »*

Connue au moment où étaient réunis à Paris les présidents et les délégués départementaux de l'UDF, pour un première réunion de campagne, la prise de position de M. Giscard d'Estaing n'a pas suscité de voix discordantes dans le parti de M. Bayrou. Philippe Douste-Blazy lui-même a pris sa plume pour soutenir le principe de la liste UDF au motif que *« l'enjeu de la campagne est désormais de montrer que la diversité de l'opposition est sa richesse »*. Résumant un sentiment répandu à l'UDF, son porte-parole, Gilles de Robien, a mis la tribune de l'ancien chef de l'Etat sur le compte de l'*« aigreur »*. M. Giscard d'Estaing est *« aujourd'hui dans une logique de destruction de sa famille »*, ajoute M. de Robien dans un entretien au *Figaro* du 18 février. A la direction de l'UDF, on tenait à la disposition de qui le voulait des citations de l'ancien chef de l'Etat excluant que l'opposition se dote d'un chef de file qui aurait voté « non » au référendum de Maastricht.

Qualifiée de *« manœuvre d'appareil »* par M. Bayrou, l'initiative giscardienne a immédiatement reçu le soutien de Philippe Séguin et d'Alain Madelin. Dans un communiqué, le président du RPR a indiqué qu'il se tient *« à la disposition des membres de L'Alliance pour organiser une réunion de son comité politique sur les bases »* énoncées par M. Giscard d'Estaing, et propose la date du 2 mars. En dépit des encouragements prodigués à nouveau vendredi matin, sur RTL, par l'ancien chef de l'Etat, il est fort peu probable que la demande vienne de M. Bayrou.

Cécile Chambraud

« Le délinquant est un prédateur nuisible »

IL LUI FALLAIT, pour ce premier meeting public en tant que président du Front national - Mouvement national, faire aussi bien que celui qu'il a relégué au rang de président d'honneur. Ses militants ne l'ont pas déçu. Ils étaient aussi nombreux à l'applaudir, lui, Bruno Mégret, jeudi 18 février, salle Wagram à Paris, que ceux venus un mois plus tôt dans ce même endroit écouter Jean-Marie Le Pen. Il lui fallait aussi montrer sa différence tout en assumant l'héritage programmatique du Front national, qu'il ne cesse, d'ailleurs, de revendiquer.

Alors que le père fondateur du parti d'extrême droite s'en était donné à cœur joie pour humilier et vilipender son ex-lieutenant, ce dernier l'a superbement ignoré. A une petite exception toutefois. Juste le temps de décocher une flèche à ceux qui, *« par un curieux travers masochiste, se complaisent dans la description morbide des maux qui rongent notre pays »* et qui, victimes d'une *« conception trop amère de l'homme,* [de] *leur pessimisme invétéré,* [de] *leurs pulsions négatives »*, n'agissent pas. Et tout cela dans une intervention ramassée d'à peine plus d'une heure, tandis que Jean-Marie Le Pen avait battu l'estrade pendant près de trois heures. Tout le reste, le thème de la soirée – l'insécurité – comme le contenu du discours, entrait dans le droit fil de l'imagerie d'extrême droite : mépris pour la prévention, apologie de la répression, rappel aux *« valeurs qui ont fait les grandes civilisations »* et, bien évidemment, désignation d'un bouc émissaire – l'immigré.

N'hésitant pas à rameuter l'électorat traditionnel frontiste, M. Mégret n'a pas lésiné sur l'équation immigration = insécurité. Pour lui, l'immigration est en effet *« une source majeure d'insécurité »*. Et, surfant sur l'actualité turco-kurde, il a élargi ses assimilations en faisant un même paquet du *« terrorisme »*, de la *« délinquance »* et de l'*« immigration »*. Lutter contre l'insécurité qui *« sape les fondements de notre société »* revient donc, selon lui, à *« défendre l'identité des Français »*, et vice versa. Pour le président du FN-MN, *« le délinquant n'est pas une victime, il est un prédateur, il est nuisible »*. Et lui, responsable politique, estime avoir pour mission de *« prendre des mesures draconiennes pour empêcher les nuisibles de nuire, au niveau le plus simple comme au niveau le plus élevé »*.

Ch. Ch.

DÉPÊCHES

■ **EUROPÉENNES : François Hollande a estimé,** jeudi 18 février à Château-Chinon (Nièvre), que *« s'il y a eu une cohérence dans l'action de François Mitterrand, c'est bien l'Europe »*. Pour le premier secrétaire du PS, si Lionel Jospin est *« en position de donner un nouveau cours »* à l'Europe, c'est *« parce qu'il y a eu, avant lui, François Mitterrand »*. – *(Corresp.)*

■ **EUROPÉENNES : le Parti humaniste présentera** une liste aux élections européennes conduite par Marie-Laurence Chanut-Sapin. Ce parti est l'expression politique du Mouvement humaniste, classé parmi les sectes dans le rapport de la commission d'enquête parlementaire publié en 1995.

■ **SYNDICATS : Marc Blondel a jugé,** jeudi 18 février, *« contradictoire »* avec les orientations de FO, la liste Renouveau Force ouvrière, présentée aux élections du comité des œuvres sociales de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), où figureraient des *« responsables actifs du FN »* de Bruno Mégret.

■ **EXTRÊME DROITE : des militants du FN appartenant à une équipe de braqueurs, qui sévissait depuis avril 1998, ont été arrêtés,** jeudi 18 février, par le groupe de répression du banditisme de la PJ de Nice (Alpes-Maritimes). Des tracts et des insignes du parti de *M. Le Pen ont été retrouvés au domicile de deux des malfaiteurs*, qui participaient au service d'ordre départemental du FN. – *(Corresp.)*

M. Hue présente sa liste communiste comme celle du « mouvement social »

Le secrétaire national du PCF estime que trois des quatre conditions posées par M. Jospin au passage à l'euro ne sont pas réunies. Font notamment défaut la politique en faveur de l'emploi et le contrepoids politique à la Banque centrale européenne

Geneviève Fraisse, ancienne déléguée interministérielle aux droits des femmes, Fodé Sylla, président démissionnaire de SOS-Racisme, des responsables d'organisations ou d'associations proches du Parti communiste : le PCF devait officialiser, vendredi 19 février, les *« surprises »* de la liste d'*« ouverture »* promises par Robert Hue, tandis que le comité national, réuni place du Colonel-Fabien, donnera son *« avis »*, avant d'entériner définitivement cette liste, le 13 mars. Le PCF, *« résolument euroconstructif »*, a choisi, pour se démarquer du PS sans se laisser concurrencer par la liste d'extrême gauche, de mener une campagne vigoureusement *« antilibérale »*, *« dépassant la question de la souveraineté »*. Il revendique également, via des syndicalistes ou des responsables associatifs, la représentation du *« mouvement social »*. M. Hue s'apprête à dénoncer, durant la campagne pour les élections du 13 juin, le pacte de stabilité et l'absence de politique européenne en faveur de la croissance et de l'emploi.

POUR les élections européennes, le PCF a choisi de s'effacer. Dans tous les sens du terme, pour le meilleur et pour le pire. S'effacer devant les autres, militantes féministes – telle la philosophe Geneviève Fraisse, en deuxième position sur la liste –, représentants de la jeunesse ou de la coopération avec les pays du Sud, avec Yasmine Boudjenah, ancienne secrétaire nationale de l'Union des étudiants communistes (UEC), qui, à vingt-huit ans, occupera la troisième place, militants antiracistes, tels Fodé Sylla, président démissionnaire de SOS-Racisme, à la cinquième place. Mais, aussi, s'effacer comme « parti », en cédant des premières places éligibles à des non-communistes. Un *« geste inédit »* que Robert Hue n'a pas hésité à comparer, dans *L'Événement du jeudi* (daté 18-24 février), à quelque chose d'*« aussi important que la main tendue aux catholiques par Maurice Thorez au moment du Front populaire »*.

C'est vendredi 19 février, devant le comité national du PCF, réuni place du Colonel-Fabien, que Pierre Blotin, numéro « deux » du parti, devait proposer les noms d'une cinquantaine des candidats qui figureront, le 13 juin, sur la liste communiste : la moitié au début de la liste, l'autre, de manière honorifique, à la fin de celle-ci. Dans les vingt premiers candidats figurent ainsi Francis Wurtz, responsable du département international du PCF (quatrième), député sortant, Sylviane Ainardi (sixième), elle aussi sortante, qui coordonnera les activités des députés, l'ancien communiste et économiste Philippe Herzog, sortant, en septième place, Manuela Gomez, secrétaire de la fédération de Haute-Savoie, en huitième place, Aline Pailler, députée sortante, en neuvième position, et Sylvie Jean, dirigeante de l'Union des femmes françaises, en dixième.

Parmi les dix candidats suivants devraient se retrouver un membre du Front de libération kanak et socialiste (FLNKS), Stanislas Nordey, directeur du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, qui s'était engagé en faveur des sans-papiers, Denis Cohen, secrétaire général de la fédération CGT de l'énergie, mais aussi le député de la Somme, Maxime Gremetz. Devant Marie-George Buffet, en dernière et 87e place, devraient également figurer l'architecte Roland Castro et Maurice Kriegel-Valrimont, ancien chef responsable national des FFI, qui avait quitté le parti en 1961, et qui vient d'écrire ses *Mémoires rebelles* (Odile Jacob). La liste complète sera rendue publique le 13 mars, date d'un conseil national qui devrait la ratifier, ainsi que les axes de la campagne.

« LISTE ATTRAPE-TOUT »

La *« double parité »* – hommes/femmes, communistes/non-communistes – imposée par M. Hue a provoqué des réactions diverses au sein du PCF. Les refondateurs sont divisés. Si Patrick Braouezec, député et maire de Saint-Denis, évoque, dans *Politis* (daté 11 février), *« une liste attrape-tout »* faite de *« noms un peu porteurs plutôt que de définir d'abord un contenu »*, l'historien Roger Martelli salue la démarche d'*« ouverture »* du secrétaire national. Et si certains militants ont décidé de bouder la campagne, les critiques publiques sont restées, pour le moment, l'apanage des ultra-orthodoxes. Rolande Perlican (Paris), unique représentante de ces derniers au comité national, a regretté que le PCF soit *« la seule formation à ne pas se présenter sous ses propres couleurs »* au scrutin du 13 juin, relayant les critiques formulées par les nostalgiques regroupés, le week-end dernier, derrière Rémy Auchedé et Jean-Jacques Karman : *« une liste qui sera le meilleur agent électoral de la liste Laguiller-Krivine »*, a expliqué l'adjoint au maire d'Aubervilliers.

« Outre le fait que les communistes ne me considèrent pas, eux, comme une diablesse ou une erreur de casting, nous sommes d'accord : je ne fais pas la campagne du PC, mais campagne avec eux », a expliqué Geneviève Fraisse au *Parisien*, le 15 février, répondant à ceux qui déplorent son vote en faveur de Maastricht (*Le Monde* du 29 janvier). Le secrétaire national entend, pour sa part, calmer ces critiques en menant une campagne résolument *« anti-libérale »*. *« Il faut rompre avec le libéralisme, ce que ne font pas les socialistes. C'est d'ailleurs pour ça que nous ne sommes pas sur la même liste qu'eux »*, a-t-il expliqué à *L'Événement du jeudi*.

DEUX LOCAUX, DEUX DISCOURS

« Résolument euroconstructive », la liste des communistes devrait prôner, durant la campagne, *« une Europe dotée d'institutions politiques »* – plutôt qu'une Europe politique, que les militants ne sont pas encore prêts à entendre. Pour marquer, d'ici au 13 juin, ses distances avec le PS, M. Hue demandera la remise en cause du pacte de stabilité et expliquera que, hormis l'élargissement de l'Europe à l'Italie, trois des quatre conditions posées par Lionel Jospin au passage à l'euro ne sont pas réunies. *« Le contrepoids politique à la Banque centrale ? Il n'existe pas. Substituer au pacte de stabilité un pacte d'emploi et de croissance ? Je ne le vois pas venir. Une parité avec le dollar favorable à l'euro ? On voit bien qu'il n'y a pas de miracle. la contradiction n'est pas chez nous, elle est chez les sociaux-démocrates »*, explique-t-il encore.

Face à la concurrence, à l'extrême gauche, de la liste menée par Arlette Laguiller et Alain Krivine, exclusivement formée de militants de Lutte ouvrière (LO) et de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), M. Hue entend bien répéter haut et fort que sa liste est la seule qui *« représente le mouvement social »*.

A ses acteurs et aux personnalités civiles qu'il accueille, préfiguration de cette *« organisation communiste »* large qu'il appelle de ses vœux (*lire ci-dessous*), il laissera toute latitude d'expression, y compris sur... l'Europe. Deux discours seront bien mis en scène. Deux collectifs de campagne seront ainsi mis en place : un par le parti, un autre par la liste. Il y aura ainsi deux campagnes d'affichage distinctes et même... des locaux différents.

Ariane Chemin

Les haut-parleurs d'une liste en stéréo

Y aurait-il deux campagnes communistes ? Celle des « invités » de la liste et celle des « vrais » responsables politiques du PCF, les premiers étant libres de dire tout haut ce que les seconds jurent de ne même pas penser tout bas. Jeudi 18 février, lors d'un *« forum »* organisé par la fédération de Paris, Fodé Sylla, ancien président de SOS-Racisme et cinquième sur la liste menée par Robert Hue, ne s'est pas privé de cette liberté.

***« Le PCF vient de mettre trois zéros pointés à toute la classe politique française »*, a-t-il lancé à côté de ses colistiers Yasmine Boudjemah, Francis Wurtz et Denis Cohen. *« J'en ai marre des gens qui font des promesses, qui parlent sans cesse des jeunes, des femmes, des immigrés, et puis qui disent : le droit de vote ? Rideau, la tête à Toto. »* Ancienne déléguée aux droits des femmes du gouvernement Jospin, Geneviève Fraisse, en deuxième position sur la liste, avait vivement critiqué, le 11 février, sur TSF, un *« PS un peu trop sûr de lui »*.**

L'« organisation communiste » de Robert Hue

NON, le Parti communiste français n'est pas devenu social-démocrate. Non, il n'a pas vendu son âme au diable capitaliste en pratiquant la « mutation » défendue par son secrétaire national dans son précédent ouvrage, *Communisme, la mutation*, en 1995 (Stock).


BIBLIOGRAPHIE

Avec *Communisme, un nouveau projet*, Robert Hue veut répondre à tous ces pisse-vinaigre qui, à l'extérieur de son parti, mais surtout à l'intérieur, prétendent que les communistes n'ont plus de programme, donc plus d'identité. Sur la couverture, la figure sombre du chef d'un parti qui compte trois ministres au gouvernement a remplacé la face joviale et souriante de celui qui, nouvellement arrivé, souhaitait donner un nouveau visage – une nouvelle image – au PCF. Le fond blanc, virginal, a cédé la place au rouge.

Ecrit à la première personne, le livre de M. Hue n'est pas un ouvrage de confidences, même si, entre les lignes et les souvenirs, on trouve quelques révélations. Lorsqu'il évoque sa nomination à la tête du parti, en janvier 1994, le maire de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise) explique que Georges Marchais avait arrêté sa décision *« dès le mois de mai »* 1993, mais *« consulté un à un »* les membres du bureau politique, sans contredire leurs espérances. Du coup, *« le jeu des pronostics, entretenu avec une gourmandise frénétique dans les médias, prenait des allures de guerre de succession »*. *« Comment éviter les blessures chez ceux dont les noms avaient ainsi été jetés en pâture ? »*, demande M. Hue, sans citer Alain Bocquet ou Pierre Zarka.

Le secrétaire national évoque aussi sa succession, avec de *« nouveaux et, j'y tiens, de nouvelles responsables »* du PCF. Dans ce féminin glissé avec attention, M. Hue désigne Marie-George Buffet, à laquelle il songe depuis déjà longtemps pour lui succéder à la tête du parti. *« Il faut raccourcir la durée de fait des mandats du secrétaire national »*, dit-il plus loin, sans préciser s'il compte mettre un terme au sien lors du congrès qui se tiendra en 2003 ou s'il songe à la ministre de la jeunesse et des sports dès un éventuel remaniement ministériel. Il raconte aussi que, lors des discussions suivant la dissolution de l'Assemblée nationale, en 1997, Lionel Jospin avait été *« surpris »* d'apprendre que le PCF excluait tout soutien sans participation à son futur gouvernement, formule qu'il aurait été prêt *« à envisager »*.

CELLULES DÉSERTÉES

On ne trouvera pas d'emballement *« révolutionnaire »* dans la description de la nouvelle *« visée communiste »* : tout juste un *« révolutionnement »*. L'*« individu »* est au centre des préoccupations ; il faut lui *« rendre »* la *« parole »*. De même, l'éloge de la *« démocratie participative »* permet d'avoir l'*« ambition de l'Europe »*. Surtout, le secrétaire national relance avec plus de clarté le projet de ce qu'il avait appelé, dans un premier temps, derrière les refondateurs, la *« force communiste »*. Rompant avec la « forme-parti », cette nouvelle forme d'*« organisation »* accueillera *« ces centaines de milliers d'hommes, de femmes, de jeunes »*, communistes *« de cœur et de raison »*, qui n'ont rien à faire de ces *« cellules squelettiques »* – quand elles existent, puisque le PCF compte désormais de *« véritables déserts »* –, où les militants s'épuisent et qu'ils quittent aussitôt après y être entrés.

« N'y a-t-il aucun problème quant à la dénomination du parti ? Je n'en suis pas certain », s'interroge M. Hue. A n'en pas douter, un *« chantier »* pour le 30e congrès du PCF, en l'an 2000.

Ar. Ch.

★ Robert Hue, *Communisme, un nouveau projet*, Stock, 398 p. 120 F (18,30 €).

PUBLI-INFORMATION

LE CINÉMA DE JEAN-PIERRE DUFREIGNE*

On n'espérait plus. Partout rôdait la débâcle. Titanix avait conquis notre marché, allié à Multiplex. La Victorine était le studio des défaites. Le cinéma français faisait pleurer. Jeannette sur une cimenterie, Elodie et Sandrine erraient autour de leur nombril. Et puis la France redressa la tête. Il y avait eu De Gaul(l)e, elle retrouva la sienne. Notre production suscitait le ricanement, un film invita au rire. *Astérix et Obélix contre César* (on ne s'est pas foulé pour le titre) est drôle. *Astérix et Obélix contre César* est un film français drôle. Comment dire ? Goscinnien. Nourri de culture classique et de grands exemples hollywoodiens. Sans banlieues en feu, sans branlette de neurones flaccides *(intellectualis masturbatio)*. Grâce à Claude Zidi *(navetos multos sed* Tchao Pantinum *admirabile fecit)*, produit par Claude Berri *(Cresus productor bougonnus)*. Ecrivant cela, on sent autour de soi la mine contrite, le mot acerbe, le murmure (« Il vieillit, le bougre »), alors que pendant une heure trois quarts l'homme qui à vous se confie a recouvré – et n'en tire pas mince joie – ses 12 ans et demi.

On dit, çà et là, qu'*Astérix etc.* est une grosse production, un *Titanix* franchouillon (objectif : 20 millions d'entrées). Quand on y montre une légion romaine, on y voit une légion romaine : 3 000 troufions en jupette sur 200 hectares de plaine. On décompte, çà et là, les mille stères de bois, les tonnes de peinture du village gaulois. Mais ce village, d'abord, sent bon le carton-pâte, comme notre enfance sent encore la brioche. Ce film est un dimanche. On chante çà et là les effets spéciaux, les Français sont très fiers de réussir des effets spéciaux (Romains volant dans les airs et séquelles trombinatoires de la potion magique) ; ils sont très bien, les effets spéciaux, mais le film est mieux. Par le délicat de sa fidélité aux albums de la BD originelle. Il pille tendrement *La Zizanie, Le Devin, La Serpe d'or*, et pastiche les monstres venus d'ailleurs : *Mad Max III* ou *Le Masque de fer*. Et *Fort Boyard*. Le film couronne de pampres les seconds rôles, qui rendirent si grands nos écrans : Claude Piéplu (le druide Panoramix) ; Michel Galabru (le chef Abraracourcix), Sim (Agecanonix, le centenaire), Arielle Dombasle (Mme Agecanonix), Marianne Sägebrecht (Bonnemine, la femme du chef), Daniel Prévost (Prolix, devin ripou), Pierre Palmade (Assurancetourix, barde aux après-midi d'aphone).

Curieuse affaire que de vêtir Astérix et Obélix de chair. Et grand-peur chez le spectateur. Surtout avec Christian Clavier *(agitatus defunesis imitator)* et Gérard Depardieu *(gégégrolardus touzazimuts actor)*. Miracle : ils sont sobres. Maîtrisés. Osons : admirables. Il arrive à Depardieu Obélix de retrouver les accents de Gérard Cyrano. Il faut dire que sa précieuse, ici, son amour contrarié, est Joie Chaste (Lætitia Casta, *superroulata femalis cum doublairbagum exuberens sed dentitionem proéminens*), aux 20 couvertures de magazines people *(delirium promotionis)*. Il faut dire que le méchant, le salaud, le délateur, le traître, l'immonde, bref Caius Detritus, fourbe vêtu de mauve, est Roberto Benigni *(excellentem Vitam Bellam tournavit)* et qu'il est parfait. Que César soi-même, le shakespearien Gottfried John *(gropifius imperator)*, en impose en métaphore de l'homme de pouvoir entouré de lèche-caligas, d'amis de trente ans, et condamné à la cohabitation sauvage ; ce qu'on nomme la modernité.

Un césar pour Astérix

Astérix et Obélix contre César *est drôle*. Astérix et Obélix contre César *est un film français drôle. Comment dire ? Goscinnien*



Gérard-Obélix Depardieu et Christian-Astérix Clavier : sobres, maîtrisés.

Elle est là, cette modernité, tout entière à nos craintes attachée : exaspération fiscale, délocalisation jacobine, clonage. Mais dans le long hiver du cinéma français, *Astérix etc.* est, avant tout, une hirondelle. Du rire, de la potacherie, sans l'once d'une vulgarité. Zidi n'invente pas le ciné puant (les poulaines des *Visiteurs II* et leurs brenneux couloirs du temps), il réinvente la joie : décors au Technicolor souligné, cieux peints étoilés, costumes fringants, danseuses du ventre de fraîche immigration, soin extrême du détail (les champignons sur le pif de Mathusalix), dans un sens inné de la guerre de mouvement. Son modèle n'est pas Jean-Marie Poiré, mais Cecil B. De Mille (imaginez *Les Dix Commandements* déconnants).

Dans cette œuvre, nous érigerons une stèle personnelle à un homme remarquable, le centurion Caius Bonus. Un légionnaire de carrière. Un héros désenchanté. Incarné par un acteur habitué aux flics débiles, aux troisièmes couteaux, et ici élevé à la dignité de figure mythique : Jean-Pierre Castaldi. Il est putching-ball et Cassandre à la fois. Celui qui sait et qu'on méprise, qu'on moque et qui détient la vérité du vieux soldat. Borné comme une voie romaine, solide comme le pont du Gard, il subit l'avanie et traverse l'avatar. C'est Massu *(badenbadenus consolator)*, ce gaillard. Un gardien d'empire. Nous l'avouerons, dans les *Astérix*, le Romain est un occupant plaisant. Il prend des gnons, valse en l'air et nous enchante de ses commentaires. On regrettera donc l'abandon du piment des albums : la citation latine venue d'un ratissage éhonté des pages roses du PLI *(Parvus Laroussus Illustratus)*. C'est que Zidix et Berrix savent trop bien qu'à l'époque des ignorantins et des sauvageons il n'est guère bon de ramener ses lettres classiques pour remplir les salles et rentrer dans son pognon. Pour cela aussi, pour leur triomphe, leur fortune, vous courrez voir *Astérix etc.*, et plus vite qu'au trot ; à cette allure antique et dûment célébrée par l'Histoire que l'on a, depuis César (Caius Julius), appelée le galop romain. ●

*** article paru dans L'EXPRESS le 28/01/99.**

MONDE ASSOCIATIF Des Assises nationales de la vie associative sont organisées, pour la première fois, samedi 20 et dimanche 21 février, à l'Arche de La Défense, à Paris. Le premier ministre en a pris l'initiative et sept membres du gouvernement devraient y participer. ● LES REPRÉSENTANTS des associations attendent de cette réunion des éclaircissements sur les modifications fiscales qui les concernent. ● DES DÉBATS sur le mode de représentation des mouvements associatifs et sur les rôles respectifs de l'Etat et des associations sont prévus. ● UNE ENQUÊTE du Credoc précise les raisons de l'engouement relatif des Français pour l'engagement associatif et détaille les obstacles qui s'y opposent. ● A ROMANS, dans l'Isère, une « plateforme » de 24 associations œuvre à l'insertion de chômeurs dans des activités de solidarité et de coopération internationale.

Les associations demandent à voir reconnu leur rôle économique et civique

Lionel Jospin, initiateur des Assises nationales de la vie associative réunies, samedi et dimanche, à Paris-La Défense, devrait préciser les modifications envisagées du régime fiscal spécifique à ce secteur, qui emploie 1,2 million de salariés

POURQUOI le monde associatif, créateur d'un emploi sur sept, n'a-t-il pas pris part à la conférence sur l'emploi, au même titre que le patronat et les syndicats ? Pourquoi, alors qu'il est directement concerné par la question de l'emploi des jeunes, n'est-il jamais consulté sur le sujet ? Pourquoi, alors qu'il innove sur le terrain, ne participe-t-il pas à l'élaboration des contrats de plan Etat-régions ? Ces questions se résument en une seule : pourquoi ce secteur, qui joue un rôle d'acteur du mouvement social, n'a-t-il pas le statut de corps intermédiaire, au même titre que les partis politiques ou les syndicats ?

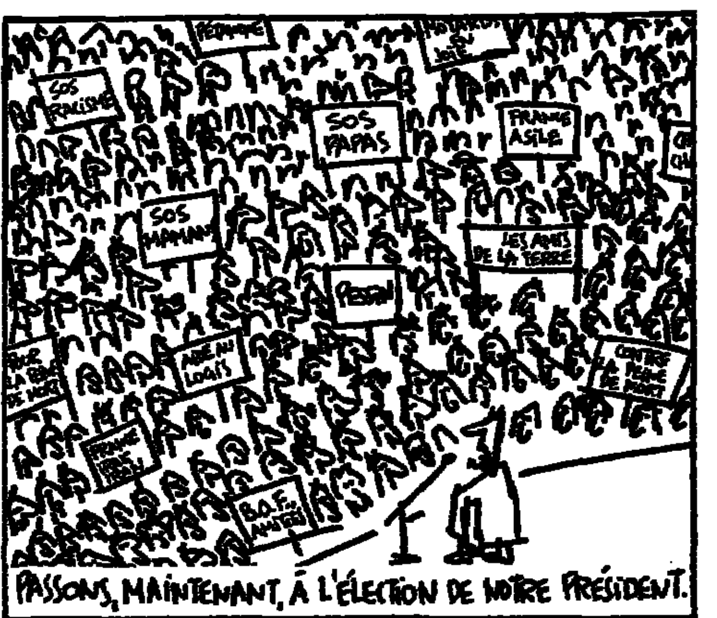
Cette interrogation tiendra lieu de toile de fond aux Assises nationales de la vie associative, organisées les samedi 20 et dimanche 21 février à l'Arche de la Défense. Une première. Jamais le monde associatif n'avait été convié à pareille rencontre par les pouvoirs publics. Le chef du gouvernement, qui a pris l'initiative, clôturera les travaux ; sept ministres ou secrétaires d'Etat y prendront part. Et le scepticisme initial, face à ce qui se présentait comme un *« énième colloque »* à la gloire des associations, s'est mué en expectative au cours des mois de préparation.

Les associations en sont persuadées : Lionel Jospin n'aurait pas déclenché une opération comme celle-ci s'il n'avait pas de suggestions à formuler. *« On sait qu'on a fait naître des attentes »,* admet-on dans l'entourage du premier ministre, en promettant que l'exercice ira au-delà de la « grand-messe » puisqu'il y aura des comptes à rendre dans deux ans, lorsque sera célébré le centenaire de la loi de 1901. *« Nous devons prendre des engagements chacun de notre côté »,* résume Hubert Prévot, président de la Conférence des présidents de coordinations associatives (CPCA). Chacun de leur côté, pouvoirs publics et secteur associatif ont des efforts à faire pour s'adapter aux évolutions de ce qu'on appelle le *« tiers-secteur »*. Lequel, parmi moult revendications, réclame à cor et à cri d'être reconnu comme un corps intermédiaire.

« Jamais la fonction civique et politique assumée par les associations n'est apparue aussi essentielle », a noté l'un des six groupes de préparation des Assises réunis sous la houlette de la Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale. Devenues des prestataires de services offrant vacances, cours du soir, loisirs, soins, formation, etc., les associations se redécouvrent aujourd'hui un rôle politique, la démocratie participative étant appelée à la rescousse de la démocratie représentative. *« Il y a aujourd'hui un retour de balancier dans le sens politique ; les associations doivent servir d'outil de la transformation sociale,* estime Jean-Marc Roirant, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement, *on veut réhabiliter le politique à travers l'associatif ».*

Encore faudrait-il que le secteur associatif soit représenté pour exister sur la scène publique. Ce défaut s'est révélé de manière flagrante lors de la publication, par le gouvernement, d'une instruction fiscale visant à redéfinir les critères selon lesquels les associations ayant des activités marchandes sont soumises aux impôts commerciaux. Depuis une décennie, le monde associatif lui-même attendait une clarification. Le texte, sorti en septembre, a cependant provoqué des protestations, certaines grandes associations estimant leur survie menacée. Aussi, Lionel Jospin est-il attendu, dimanche, sur ce dossier. Toujours est-il que l'inquiétude provoquée par ces mesures a démontré l'incapacité des associations à peser comme groupe de pression.

« Pour ce qui est du travail inter-associatif, on est encore dans le bricolage », admet lui-même Jean Bastide, qui préside le Conseil national de la vie associative (CNVA). Le CNVA est l'une des deux structures qui représente le monde associatif. Créé en 1983 et composé de membres nommés par le premier ministre, il est considéré comme une instance d'experts. La CPCA qui, elle, réunit les présidents de douze grandes coordinations associatives, se veut une instance politique. Mais elle n'est sortie de l'ombre que très récemment et sa représentativité est sujette à caution : la jeunesse et l'éducation populaire y sont surreprésentées par rapport à l'environnement, la consommation et la culture. *« Il faut bousculer son fonctionnement et sa composition, l'élargir, la doter de moyens et la pérenniser ; c'est en cours,* affirme Jean-Marc Roirant, *nous en sommes à la phase nationale. On voudrait qu'à l'avenir, l'ensemble des associations se rassemblent, sur une commune, un canton, une région, et interpellent les pouvoirs publics locaux ».*



> Les responsables nationaux dénoncent « l'instrumentalisation du secteur par les pouvoirs publics »

Etant donné l'hétérogénéité du secteur, le chantier promet d'être long et complexe. Il nécessite, dans un premier temps, l'élaboration de critères de représentativité. *« Personne n'a la solution,* admet Philippe da Costa, commissaire général des Scouts de France et président du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep), *il faut faire quelque chose avec ceux qui ont envie que ça bouge. »* Au-delà de la question de sa représentativité, le monde associatif doit résoudre une série de casse-têtes : comment assurer plus de transparence dans la gestion ? Comment se ranger du côté de l'innovation sociale ? Comment éliminer les *« brebis galeuses »*, qui profitent de la loi de 1901 ? Comment démocratiser la vie associative, en l'ouvrant aux femmes, aux jeunes, aux moins instruits ?

Si les « têtes de réseaux » se disent prêtes à affronter ces questions, elles présentent aux pouvoirs publics une liste de revendications. Il faut, selon elles, simplifier le travail des associations qui, depuis la décentralisation, passent leur temps à chercher des fonds ; élaborer un statut du volontaire ; accorder aux bénévoles un crédit-temps ; raccourcir les délais de versement des subventions publiques ; aider les structures à se pérenniser ; prendre des mesures pour que les 13-18 ans puissent fonder des associations ; revaloriser le fonds de formation des bénévoles pour que bonne volonté se traduise par efficacité.

Tous les responsables nationaux dénoncent *« l'instrumentalisation du secteur par les pouvoirs publics »*. De plus en plus d'associations vivent en effet en répondant, comme les entreprises, aux appels d'offres des services publics. Le politique les appelle à la rescousse pour former les jeunes, lutter contre l'exclusion, faire face au chômage, maintenir le lien social.

« On a tendance à ne les considérer que comme des opérateurs, à ne voir que ce qu'elles font, et non pas ce qu'elles sont, regrette Jean Bastide. *Or les pouvoirs publics font du contrôle alors qu'ils devraient faire de l'évaluation. »* Mais comment évaluer leur apport puisque l'*« on est dans le non-mesurable »* ? On ne retiendra qu'un chiffre : l'ensemble des fonds versés en une année par l'Etat aux associations s'élève à 60 milliards de francs (9,1 milliards d'euros, soit 27 % des ressources du monde associatif). Un investissement très modéré, au regard des services rendus.

Marie-Pierre Subtil

1,2 million de salariés, 9 millions de bénévoles

● **Croissance.** Le nombre d'associations est estimé à 730 000 (les créations sont enregistrées, les disparitions ne le sont pas). Au cours des dernières années, le nombre de créations annuelles a dépassé les 60 000, alors que dans les années 70 il était de 25 000.

● **Emploi.** Le monde associatif emploie 1,2 million de salariés – 800 000 équivalent temps plein –, soit 4,5 % de la population active. Le secteur social domine, avec 500 000 salariés. Il est suivi par l'éducation, avec 167 000 salariés. Près de 9 millions de bénévoles s'investissent dans le secteur.

● **Activités.** Sur la base du nombre d'associations, le secteur le plus représenté est le sport (24,5 %), suivi de la culture, du tourisme et des loisirs (23 %), de l'action sanitaire et sociale (16,5 %) et de la vie sociale (9,5 %).

● **Budget.** Les dépenses du secteur sans but lucratif représentaient 229 milliards de francs – 34,9 milliards d'euros – en 1990 (Source : *Le secteur sans but lucratif*, Edith Archambault, éd. Economica, 1996) ; 60 % des ressources étaient d'origine publique (Etat 27 %, collectivités locales 15 %, Sécurité sociale et fonds sociaux 18 %).

Dans la Drôme, une « Plateforme » pour la solidarité et la citoyenneté

ROMANS (Drôme)
de notre envoyée spéciale

« Il devenait urgent de répondre à la marginalisation d'un nombre croissant de citoyens. Nous avons voulu leur permettre de participer à des actions de solidarité nationale et internationale, et de trouver ainsi un sens à leur existence, en se formant à la solidarité et à la citoyenneté. » Franck Lavagne, qui fit ses premières armes dans l'aide aux anciens détenus à partir des années 70, dirige à Romans (Drôme) la « Plateforme d'insertion par l'humanitaire et la coopération ». Cette association loi de 1901, créée en 1994, présente la particularité de réunir en son sein vingt-quatre associations humanitaires et d'insertion. Quinze d'entre elles en composent le conseil d'administration, auquel sont associés la ville de Romans, des collectivités territoriales et des représentants des services de l'Etat.

REPORTAGE

> Dans ses hangars, l'association stocke des vêtements, des lits de maternelle, d'hôpital

Derrière la gare de Romans, la Plateforme accueille pour une durée de six mois, une trentaine de stagiaires, de 18 à 60 ans. L'horaire est celui d'une journée de travail, chacun étant logé à l'extérieur. A une semaine de formation succède une semaine d'activité humanitaire. L'équipe de la Plateforme dispense des cours de remise à niveau quasiment à la carte. Un stagiaire va ainsi préparer le concours de brancardier, un autre de dactylo bilingue. Depuis peu, les stagiaires peuvent se préparer au brevet de secouriste, voire à un examen supérieur d'aide en urgence. La Plateforme peut aussi fournir un module d'intervention rapide auprès des sinistrés, qui permet de secourir et d'héberger une centaine de personnes.

Dans ses hangars, la Plateforme stocke des vêtements, des lits de maternelle ou de salle d'hôpital... Tous ces objets récupérés sont remis en état par les stagiaires qui se forment ainsi à la pratique de la couture, de la menuiserie ou de la plomberie. Ils seront ensuite redistribués par des organisations humanitaires. L'association dispose également de son propre camion pour partir, le temps d'une courte mission, livrer ses dons en Roumanie ou en Albanie. L'association, composée de cinq permanents, a ses principes. *« Nous remettons en état chaque kit d'habits, présenté sous plastique, comme s'il devait figurer dans la vitrine d'un magasin. »*

LAÏCITÉ ET NEUTRALITÉ

Franck Lavagne, revendique sa laïcité, comme sa neutralité en matière politique. *« On accueille tout le monde, en fonction des places disponibles, et on travaille avec toutes les bonnes volontés de l'humanitaire. »* Ses collaborateurs affichent le même credo.

Ensemble, ils ont su se faire reconnaître, puis accepter par les interlocuteurs locaux tels que la mission locale d'insertion, ou l'ANPE. *« Nous faisons cohabiter des gens explosifs parfois, qui vont s'intégrer peu à peu dans un corps social. »*. Et l'objectif est rempli, de six mois en six mois, sans grande difficulté.

Danielle Rouard

13 % des Français sont réellement impliqués dans une association

HUIT FRANÇAIS SUR DIX sont concernés par la vie associative. Cette donnée est affinée dans une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), qui devait être rendue publique samedi 20 février, lors des Assises nationales de la vie associative. Parmi les personnes interrogées, 13 % ont le profil de *« membres impliqués »*, 26 % de *« membres ordinaires »*, 39 % de *« participatifs occasionnels »*, 13 % de *« non-adhérents »* et 9 % de *« réfractaires »* (enquête réalisée en décembre auprès de 1 500 personnes représentatives des Français de 15 ans et plus).

Les *« membres impliqués »*, qui y consacrent plus de cinq heures par mois, représentent un public nettement masculin, provenant de milieux aisés et diplômés. Les *« membres ordinaires »*, qui viennent également de milieux plutôt favorisés, n'y consacrent qu'une ou deux heures par mois. Les *« participatifs occasionnels »* se recrutent davantage chez les employés et les non-diplômés. Sans être adhérents, ils effectuent des dons ou participent à des actions ponctuelles, en général en faveur des grandes causes. Les *« non-adhérents »*, bien que non impliqués, n'excluent pas toute participation. On y retrouve particulièrement les jeunes et les femmes. Quant aux *« réfractaires »*, qui s'interdisent toute adhésion, ils sont sceptiques sur la gestion et le fonctionnement démocratique des associations – attitude plus caractéristique des retraités et des non-diplômés.

Le manque de temps est le premier argument invoqué comme frein à la participation associative : 41 % des personnes interrogées y réfèrent – 13 % seulement se disent échaudées par l'existence d'associations douteuses. Près d'un sondé sur trois (30 %) affirme qu'il serait incité à participer s'il disposait de davantage de temps. Mais à peine 7 % pensent que le passage aux 35 heures pourrait avoir un impact positif.

Cette enquête confirme d'autre part une tendance lourde : 44 % des 60 ans et plus sont membres d'une association, contre 31 % des 15-24 ans. Les premiers sont tournés vers un engagement altruiste, les seconds privilégient les associations sportives. Les jeunes avancent plus souvent le manque de temps libre comme un handicap à leur participation. De manière étonnante, 43 % des plus de 60 ans invoquent également cet argument.

Les personnes interrogées se disent frustrées quant à la place occupée par les associations : 47 % estiment qu'elles jouent globalement le rôle nécessaire, 45 % pensent que ce rôle n'est pas assez important, notamment dans les domaines dévolus à la puissance publique. De manière ambiguë, l'enquête relève aussi que, pour trois personnes sur quatre, les associations jouent trop souvent un rôle que l'Etat devrait remplir. De cette contradiction, les auteurs de l'étude concluent qu'il existe une demande de complémentarité entre Etat et structures associatives sur des domaines communs.

M.-P. S.

Un contrat de sécurité pour lutter contre la délinquance à Paris

LE *« contrat parisien de sécurité »* vient d'être adressé aux maires des vingt arrondissements de la capitale. Ce document élaboré conjointement par le parquet, la préfecture de police et la mairie de Paris vise à coordonner pendant trois ans les interventions publiques et privées sur la sécurité autour de priorités définies en commun. Cette version parisienne des contrats locaux de sécurité (CLS) ne deviendra définitive qu'après avoir été enrichie des remarques des élus. En quatre-vingt-cinq pages, elle diagnostique pour l'heure les causes principales de l'insécurité et propose une série de remèdes.

L'importance des flux de population, dans une ville où le métro et la SNCF rassemblent plus d'un milliard de passagers par an, caractérise la délinquance parisienne : près d'un délit sur deux est commis par une personne qui n'habite pas Paris intra-muros. La délinquance à Paris a comme autres caractéristiques d'être dirigée en priorité contre les biens, d'avoir la voie publique pour lieu d'exercice privilégié, et d'être souvent liée au trafic de stupéfiants. Les mineurs y occupent une part de plus en plus importante. Ils représentent 12,34 % des délinquants identifiés en 1998, contre 10,60 % l'année précédente.

POLICE DE PROXIMITÉ

La géographie est aussi explicite : le nord et le nord-est de la ville sont plutôt touchés par des infractions en relation avec les stupéfiants et la violence, en partie liées au phénomène des bandes dans les 13e, 18e, 19e et 20e arrondissements. Dans le Sud et le Sud-Ouest, les 15e et 16e arrondissements notamment, les infractions contre les biens occupent la part la plus importante. En janvier 1998, un sondage effectué par l'IFOP auprès des Parisiens, à la demande de la préfecture de police (PP), révélait que le développement des incivilités (tags, insultes, agressions mineures) était à l'origine du sentiment d'insécurité ressenti par les Parisiens, particulièrement dans le nord et le nord-est de la ville.

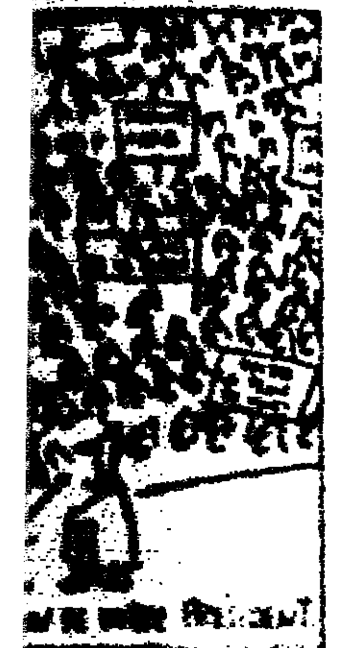
Le contrat parisien de sécurité propose d'insister sur six points : le développement de la police de proximité, qui est au cœur de la réforme de la PP prévue pour avril, un effort particulier en direction des mineurs, un meilleur traitement des délits liés au trafic de stupéfiants, une aide aux publics en difficulté comme les personnes âgées, l'amélioration de l'aide aux victimes et le renforcement des actions de partenariat. Le contrat précise que l'Etat attribuera 136,2 millions de francs supplémentaires (20,76 millions d'euros) sur trois ans pour l'embauche d'agents locaux de médiation sociale. Cette somme s'ajoutera aux 213,7 millions de francs (32,58 millions d'euros) débloqués pour le recrutement de 1 900 adjoints de sécurité. De son côté, le ministère de justice s'est engagé à créer trois maisons de justice et du droit en 1999 dans les 10e, 14e et 17e arrondissements. La Ville de Paris s'est dite prête à prendre en charge les dépenses (environ 70 millions de francs par an, 10,67 millions d'euros) visant à faire disparaître les tags des façades.

Pascal Ceaux









Un an après le lancement d'un plan d'urgence, les rejets de dioxines ont diminué de 40 %

Douze incinérateurs d'ordures ménagères sur soixante et onze dépassent encore la norme autorisée

Le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement a rendu public, jeudi 18 février, un inventaire des émissions de dioxines rejetées par les usines d'incinération d'ordures ménagères. Six incinérateurs ont dû fermer et les rejets ont diminué au total de 40 %. Sur 71 grosses installations, 12 dépassent encore la norme fixée par le gouvernement lors de son plan d'urgence, en avril 1998.

LES INCINÉRATEURS de l'Hexagone recrachent toujours trop de dioxines. Le ministère de l'environnement a publié, jeudi 18 février, l'inventaire des mesures de dioxines et de furanes émis en 1998 par les grosses usines d'incinération d'ordures ménagères (brûlant plus de six tonnes par heure). Un peu moins d'un an après le lancement d'un plan d'urgence, qui faisait suite à un premier inventaire alarmant – la plupart des installations dépassaient la norme admise en Europe (0,1 nanogramme par mètre cube) –, le bilan s'améliore mais reste mitigé.

En 1997, seuls 6 incinérateurs sur 71 respectaient la norme européenne ; ils sont 12 en 1998. Six usines ont été obligées de fermer, leur vétusté interdisant toute amélioration. Douze autres incinérateurs dépassent toujours les 10 nanogrammes par mètre cube (ng/m³) de fumée, seuil maximal fixé par le ministère de l'environnement lors de son plan d'urgence, en avril 1998 (*Le Monde* daté 5-6 avril 1998), contre quarante il y a un an.

EXPOSITION HUMAINE

Pour toutes les installations qui dépassaient ce niveau, des dosages de dioxines avaient été demandés dans les centres de collecte de lait situés dans un rayon de trois kilomètres autour des usines. Les dioxines fixées dans le lait sont en effet soupçonnées de contaminer la chaîne alimentaire et de contribuer ainsi à une exposition humaine qui peut s'avérer dangereuse pour la santé. Le ministère avait aussi enjoint aux exploitants des usines d'incinération de faire procéder le plus rapidement possible aux travaux de mise aux normes. Les préfets étaient instamment priés d'y veiller. Le plan d'urgence a permis une baisse d'environ 40 % des flux de dioxines émis. *« Nous sommes passés de 500 grammes de dioxines rejetés en 1997 à 300 grammes en 1998. Notre objectif est de diviser ce chiffre encore par deux en 1999 »*, souligne-t-on à la direction de la prévention de la pollution et des risques (DPPR). *« Cette baisse est une bonne surprise. Le rappel de la loi aux préfets et aux exploitants paye »*, remarque un conseiller de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Parmi les douze grosses usines qui dépassent encore la norme de 10 ng/m³, près de la moitié font l'objet d'une procédure de consignation par le préfet d'une somme correspondant aux aménagements à effectuer. Mais les travaux traînent pour les usines de Belfort, Rouen, Le Havre, Maubeuge, Douchy, La Rochelle, et Rungis. *« Nous continuons à faire pression sur les préfets en les relançant tous les quinze jours »*, assure-t-on à la DPPR.

Les usines de Dijon, Brives, Benesse-Marenne, Angers, Nogent-sur-Oise, ou Toulouse continuent elles aussi de dépasser le seuil préconisé par le ministère de l'environnement.

Celui-ci reconnaît que ces incinérateurs doivent améliorer leur processus de combustion, en évitant de brûler trop de plastiques, en augmentant la température de brûlage et en allongeant sa durée. D'ici à la fin de l'année, la norme européenne de 0,1 ng/m³ devrait être officiellement adoptée dans une nouvelle directive en cours de négociation.

La France aura alors cinq ans pour la faire appliquer.

Sylvia Zappi

La circulation alternée recommandée dès le niveau 2 de pollution

AVIS APRÈS AVIS, le Conseil national de l'air (CNA) tente de bâtir une politique plus stricte de prévention des pics de pollution. Il vient de remettre à Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, un *« avis relatif à la gestion des épisodes de pollution »* qui préconise, d'une part, une procédure d'alerte plus sévère en cas de pic de niveau 2 et, d'autre part, une prise en compte des particules diesel.

Dans son avis daté du 16 février, le CNA recommande la mise en place d'une réduction de la vitesse autorisée, de la circulation alternée et de la pastille verte pour la pollution au dioxyde d'azote (NO_2) et aux microparticules, *« lors d'épisodes caractérisés par des dépassements répétés du (...) niveau 2 »*, soit *« deux jours de suite avec un risque de renouvellement pour le troisième jour »*. En dehors des véhicules autorisés (missions d'urgence et livraisons), ne pourraient rouler au troisième jour de niveau 2 que les véhicules bénéficiant de la pastille verte et ceux dont la plaque minéralogique se termine par un nombre pair, les jours pairs, et par un nombre impair, les jours impairs. Jusqu'alors, ces dispositions ne sont prises qu'en cas de pic de niveau 3. A ce dernier niveau, le CNA souhaite que seuls les véhicules possédant la pastille verte soient autorisés à circuler.

Deuxième proposition du CNA : la mise en place de seuils d'alerte pour les particules émises par les moteurs Diesel. En l'absence de référence européenne pour les microparticules – une directive est en cours d'élaboration –, le CNA suggère à la ministre de s'inspirer de l'exemple alsacien : le 21 octobre 1998, un arrêté du préfet de région a défini des niveaux d'alerte sous forme de moyennes journalières à ne pas dépasser (80 microgrammes par mètre cube d'air pour le niveau 2 et 125 microgrammes par mètre cube pour le niveau 3).

Si Dominique Voynet est convaincue du bien-fondé des recommandations du CNA, il lui reste à vaincre les réticences des autres ministères. Celui de l'industrie souhaite le simple maintien de la réglementation actuelle et le ministère des transports, favorable à une révision des procédures, ne veut pas supporter seul le coût de la gratuité des transports induit par la loi dès la mise en place des mesures de restriction de la circulation.

S. Z.

Paris transforme ses bureaux en logements

LE RYTHME des transformations de bureaux en logements s'accélère dans la capitale. Le maire de Paris, Jean Tiberi, a annoncé, jeudi 18 février, qu'en cinq ans, plus de 500 000 mètres carrés d'habitation (6 147 logements) avaient été créés par ce biais, dont 173 000 pour la seule année 1998. Sur ce total, la Ville de Paris et ses sociétés HLM ont construit 2 367 logements qualifiés de *« sociaux »* par le maire. En réalité, la moitié sont des logements *« intermédiaires »* aux loyers plus élevés que ceux du parc HLM classique (54 francs, contre 34 francs au mètre carré), donc réservés aux classes moyennes.

Le 9 février, le maire de Paris s'était d'ailleurs fait rappeler à l'ordre par le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, qui s'inquiétait de la *« baisse alarmante »* des engagements de la Ville en matière de construction véritablement sociale. Seulement 700 logements sociaux ont été construits à Paris en 1998, a rappelé Louis Besson, contre 2 900 quatre ans plus tôt. Une convention-cadre est actuellement en négociation avec l'Etat pour élever la production parisienne à 2 100 « vrais » logements sociaux par an.

DÉPÊCHES

■ **SANS-PAPIERS : une peine de cinq mois de prison** ferme et de cinq ans d'interdiction du territoire a été requise contre neuf Maliens sans papiers qui comparaissaient, jeudi 18 février, devant la cour d'appel de Paris. Anciens occupants de l'église Saint-Jean-de-Montmartre, ils avaient fait l'objet d'une mesure de reconduite à la frontière, le 28 mars 1998. Poursuivis pour *« refus d'embarquer »*, ils avaient été relaxés par le tribunal correctionnel de Bobigny mais le parquet avait fait appel.

■ ***MONTAGNE : une jeune femme de vingt-quatre ans qui skiait* sur une piste verte a été ensevelie** sous une coulée de neige qui s'est déclenchée à Métabief (Doubs), dans le massif du Jura, jeudi 18 février. Elle est morte à l'hôpital des suites d'une hypothermie. Par ailleurs, à Flaine (Haute-Savoie), un surfeur genevois, âgé de dix-sept ans, s'est tué en faisant une chute dans le domaine hors-piste de la station. Le procureur de la République a ordonné une expertise médicale.

■ ***CORSE : le FLNC-Canal historique, bras armé du principal mouvement* nationaliste corse,** A Cuncolta Independentista, a revendiqué, jeudi 18 février, les quatre attentats commis, entre le 6 et le 12 février, contre des édifices publics à Marseille, Toulon, Aubagne et Paris. Ces actions avaient notamment visé la direction régionale des impôts à Marseille, ainsi qu'une agence de la Caisse d'Epargne, à Paris.

■ **JEUNES : le ministre délégué à la ville, Claude Bartolone,** a annoncé, mercredi 17 février au conseil des ministres, que l'opération Ville-Vie-Vacances qui a permis de proposer des activités de loisirs, pendant les congés scolaires, à plus de 900 000 jeunes des quartiers en difficulté en 1998, serait reconduite en 1999 avec des moyens accrus. L'an dernier, 300 millions de francs y avaient été consacrés, dont 85 millions de francs engagés par l'Etat. En 1999, la part de l'Etat sera de 92 millions de francs (14,02 millions d'euros).

■ **ANABOLISANTS : sept pharmaciens parisiens poursuivis pour** *« vente sans ordonnance de quantités d'anabolisants »*, viennent d'être condamnés à des interdictions d'exercer allant jusqu'à cinq ans par le conseil régional de leur ordre, a indiqué, jeudi 18 février, le président de ce conseil. Ces affaires, indépendantes les unes des autres, ont été mises au jour en 1996 et 1997 par les enquêteurs de l'inspection des pharmacies. Plus de 10 000 boîtes de ces produits avaient été écoulées en dix-huit mois.

La déposition de François Gros dédouane Laurent Fabius

L'ancien conseiller scientifique de Matignon, qui n'avait jamais été entendu par la commission d'instruction de la Cour de justice de la République, a revendiqué « toute la responsabilité » de la réunion du 9 mai 1985 au cours de laquelle il fut décidé de retarder l'enregistrement du test Abbott

L'ÉMINENT biologiste entre. On le regarde, il se sait regardé. Derrière ses lunettes, on perçoit son œil inquiet. Professeur honoraire au Collège de France, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, ancien président de l'Institut Pasteur jusqu'en 1981, François Gros, soixante-treize ans, a été, de 1984 à 1985, le conseiller scientifique du premier ministre, Laurent Fabius, après avoir été celui de Pierre Mauroy. Laurent Fabius et lui échangent un petit sourire tendu. Puis le témoin prête serment, jure de dire « *toute la vérité* » et s'arrime, hors la procédure qui veut qu'on témoigne sans notes, à la lecture d'une liasse de feuillets manuscrits.

« *Je ne peux tout de même pas ne pas constater que l'arrêt de renvoi* [de la commission d'instruction de la Cour de justice] *fait de moi un personnage central* (...), *que je suis souvent l'objet d'accusations à peine voilées, graves.* » La voix est sourde. « *On me décrit comme mû par des contingences économiques, financières, industrielles et on m'accuse d'avoir retardé le dépistage* [chez les donneurs de sang]. *Je ne peux pas laisser dire une chose pareille, parce que c'est inexact.* »

« UNE CIBLE IDÉALE »

Comme l'a fait remarquer le président Christian Le Gunehec, « *la Cour n'est pas chargée de juger* » François Gros. Cependant, nul ne l'ignore : dans le « volet non ministériel » de l'affaire, l'ancien conseiller du premier ministre a été mis en examen pour « *complicité d'empoisonnement* ». Motif ? Le 9 mai 1985, à Matignon, il présidait une réunion interministérielle portant sur « *les modalités d'établissement d'un test de détection du sida* ». A l'issue de la réunion, comme en témoigne le compte rendu – le « bleu » de Matignon – « *le cabinet du premier ministre a demandé que le dossier d'enregistrement* [du test] *Abbott soit encore retenu quelques temps au Laboratoire national de la santé* (LNS). »

Sur cette petite phrase, révélée en 1991 dans le rapport de l'inspecteur général des affaires sociales, Michel Lucas, la mise en cause des ministres a prospéré. Selon les magistrats, qui ont estimé qu'il y avait « *charges suffisantes* » pour le renvoyer devant la Cour de justice, Laurent Fabius aurait donné des instructions pour retarder la mise en place du dépistage systématique en France pour favoriser la firme française Diagnostics Pasteur au détriment de son concurrent Abbott. Mais Laurent Fabius a toujours nié. Que va dire François Gros ?

Celui-ci se met d'emblée dans la peau de l'accusé : « *La conjonction de mon rôle d'ancien directeur de Pasteur, d'une certaine autorité scientifique, et la dynamique de la démarche de Diagnostics Pasteur, tout cela a fait de moi une cible idéale. Cela me meurtrit* (...). *Je ne suis pas le scientifique qui savait tout et qui avait autorité sur tous. Je ne suis pas une certaine éminence grise qui aurait agi dans l'ombre pour tirer les ficelles. C'est insupportable.* »

C'est donc, tout d'abord, un long plaidoyer, une défense peut-être avant l'heure, celle d'un sachant ignorant : « *Je suis un homme de laboratoire, je ne suis pas médecin* » ; « *Je suis un scientifique, je ne suis pas omniscient* » ; « *Si un test relève de la biologie, tout ce qui est épidémiologique repose sur une connaissance médicale* » ; « *Si le risque transfusionnel existait, il n'y avait pas d'urgence.* » Et de régler leur compte « *aux plus éminents spécialistes d'hématologie* » – « *je n'ai pas besoin d'insister* » –, qui ont « *sous-estimé l'ampleur* » de la progression et des risques du sida.

Vient la réunion du 9 mai. « *Je la revendique et j'en prends toute la responsabilité* ». Et il lâche : « *Le premier ministre n'était pas du tout moteur de la tenue initiale de cette réunion.* » Il précisera que retarder Abbott, « *qui était une question d'enregistrement, ne relevait point d'instructions du premier ministre* ».

Désormais seul en première ligne, François Gros explique que la réunion « *avait un caractère exploratoire* ». « *C'était une impulsion de ma part sur la question du dépistage* (...). *L'arrêt de renvoi y a vu un désir prémédité de retarder Abbott, comme s'il s'agissait de ma part d'un coup monté. Je m'inscris en faux contre cela.* » L'ancien conseiller assure qu'il avait été question, lors de la réunion, de la fiabilité des tests, de leur évaluation, du besoin d'« *être prudent* » vis-à-vis du produit Abbott, et non pas seulement de concurrence. Mais le « bleu » de Matignon, pourtant détaillé, n'en a pas fait mention.

« AUCUNE CONFRONTATION »

Puis le président Le Gunehec, qui semble se bonifier au fil du temps, interrompt la plaidoirie et lui oppose, ainsi que le procureur général, des documents. Dans une lettre adressée, le 30 avril 1985, au secrétaire d'Etat à la santé Edmond Hervé, François Gros évoque déjà les problèmes de concurrence : « *Si des dispositions claires n'étaient pas arrêtées, Diagnostics Pasteur se trouverait en difficulté au niveau non seulement de l'Hexagone dans la compétition qui s'amorce mais il en résulterait par là même de sérieux handicaps à la politique d'exportation.* » Neuf jours plus tard se tient la réunion où il est décidé de « *retenir encore quelque temps le dossier Abbott* ». « *Un objectif secondaire* », finira par dire le témoin. Enfin, dans une note du 13 mai, l'ancien conseiller rend compte à Louis Schweitzer, directeur de cabinet de Laurent Fabius, de cette réunion, mais en omettant cette fois de parler de la décision prise concernant les enregistrements. « *Ça ne relevait pas du premier ministre* », dit-il.

Laurent Fabius, faussement éteint ces derniers jours, chausse ses lunettes et prend la parole. La réunion du 9 mai, dit-il, était « *légitime* ». Il hausse soudain le ton : « *Mais ni avant ni après, je n'ai été saisi de la question de l'enregistrement.* » Et de commenter, pour ses juges : « *Cela n'est pas sans importance. Page 215 de l'arrêt de renvoi; on peut lire* [à propos de la demande formulée par le cabinet du premier ministre de retenir le dossier Abbott] : « *Une telle mesure retardatrice ne peut qu'être la traduction d'instructions données par le chef du gouvernement.* » L'ancien premier ministre retire ses lunettes, se rassoit, et souffle : « *CQFD.* »

Edmond Hervé, pour ne pas être en reste, rebondit : « *Le 9 mai* [1985], *Claude Weisselberg* [son conseiller] *participe à la réunion interministérielle ; le 15 mai, à la sortie du conseil des ministres, je parle du dépistage à Georgina Dufoix ; le 22 mai, j'envisage d'annoncer sa mise en place systématique ; le 14 juin, j'écris une lettre à M*[me] *Dufoix. Je voudrais qu'on me donne acte que je ne me suis pas mis en veille.* »

François Gros reprend sa défense. Edmond Hervé, précisément, avait indiqué à l'audience que l'ancien conseiller scientifique de Matignon lui avait opposé un refus, lorsqu'il avait fait part de son souhait d'annoncer le dépistage systématique, dès le 22 mai, au congrès d'hématologie de Bordeaux. « *Je n'ai fait que transmettre une information qui venait de Louis Schweitzer* [directeur de cabinet de Laurent Fabius]. *Les modalités de financement n'étaient pas encore arrêtées.* » Puis le biologiste achève, en élargissant son propos : « *A de rares exceptions près, les communautés médicale et scientifique n'auront pas eu conscience du risque transfusionnel. Ni les académies des sciences, de médecine...* » Le président coupe : « *Nous n'avons pas à juger l'académie de médecine.* »

La défense choisit l'instant, pour révéler cette énormité : François Gros n'a jamais été entendu par la commission d'instruction. « *Ça lui aurait éviter de commettre des erreurs énormes !* », lance M[e] Jean-Michel Darrois. « *J'ai déjà fait état de mes regrets concernant la procédure* », commente le président. « *Nous n'avons obtenu aucune confrontation* », ajoute M[e] Patrick Maisonneuve, conseil d'Edmond Hervé. « *Ce dossier est un dossier dont l'instruction s'est déroulée ailleurs !* », s'exclame M[e] Michel Zaoui, songeant à la procédure menée par la juge parisienne Marie-Odile Bertella-Geffroy.

« UNE BASE SOLIDE »

Alors défile, en fin d'après-midi, comme sur du papier à musique, une partie de l'ancien cabinet de Laurent Fabius ayant travaillé sur le dossier du dépistage. Bernard Pêcheur, conseiller à la cellule sociale, assure qu'« *aucune préoccupation industrielle* » n'a dicté la conduite du gouvernement. Pour preuve, dit-il, c'est le conseiller scientifique qui a suivi le dossier. Jacques Biot, qui était chargé de l'industrie, détaille sa note qui, la première, le 29 avril, a saisi l'ancien premier ministre de la question.

Philippe Calavia, chargé des affaires sociales, tient pour de la « *diffamation* » une note manuscrite d'un rédacteur de la direction de la Sécurité sociale, qui a écrit qu'en juillet 1985 « *les affaires sociales avaient constaté que le blocage des tests Abbott avaient eu pour effet d'établir une base suffisamment solide pour Diagnostics Pasteur* ». « *J'espère que ce monsieur ne vous rencontrera pas dans les couloirs* », commente le président.

Puis l'ancien conseiller explique comment, en trois réunions interministérielles, en juillet 1985, il fut possible d'avancer la date de mise en œuvre du dépistage au 1[er] août, alors qu'elle avait été initialement prévue au 1[er] octobre. Préconisé par les services des directions générales de la santé et de la Sécurité sociale, un projet de conventionnement lourd et complexe entre Diagnostics Pasteur et les centres de transfusion sanguine avait finalement été écarté. Or « *si on avait vraiment voulu favoriser Diagnostics Pasteur*, dit Philippe Calavia, *on aurait fait du colbertisme avec un* [tel] *processus de conventionnement.* »

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

Lire aussi notre éditorial page 18

Une lettre sur les dangers des prélèvements en prison

Début août 1985, le cabinet du premier ministre avait été alerté des dangers des collectes de sang dans les prisons. Evoquée à l'audience, jeudi 18 février, par Philippe Calavia, ancien conseiller chargé des affaires sociales auprès de Laurent Fabius, une lettre du docteur Najib Duedari, directeur du centre de transfusion sanguine de Créteil (Val-de-Marne), datée du 2 août 1985, faisait état d'une étude effectuée le 11 juillet 1985 au grand quartier des prisons de Fresnes, qui rapportait que 12,5 % des donneurs qui s'étaient présentés spontanément étaient séropositifs. « *Outre les problèmes transfusionnels,* conciuait le docteur Duedari, *il y a là un véritable problème de santé publique dont il faut probablement tenir compte tant en ce qui concerne le dépistage systématique que celui, éventuel, des conditions de détention.* »

« Du travail de qualité », s'exclame l'ancien directeur de cabinet de Georgina Dufoix

DEPUIS le début du procès, il y a quelque chose de zen en Georgina Dufoix. Un léger sourire, deux doigts sur la joue. Et, quand elle parle, la voix douce de celle qui, sur un nuage, a le sentiment du devoir accompli. Charles-Henri Filippi, ancien directeur de cabinet de l'ancienne ministre des affaires sociales et de la solidarité, n'est pas venu contredire pareille sérénité. Ce banquier à l'esprit carré a détaillé, jeudi 18 février, la chronologie dans laquelle s'est insérée l'action du ministère, qui, s'il a la tutelle du secrétariat d'Etat à la santé, détient surtout les rênes du financement.



Le 9 mai 1985, une réunion interministérielle est organisée à Matignon par François Gros, conseiller scientifique de Laurent Fabius, pour réfléchir à la mise en place du dépistage chez les donneurs de sang. La mesure coûterait 200 millions de francs. Une représentante du ministère prend une mesure « conservatoire », un refus de principe pour préserver le budget de la Sécurité sociale sur lequel on envisage de prélever le coût du dispositif. Le compte-rendu de la réunion est diffusé le 22 mai. M. Filippi demande donc une note à la direction générale de la santé, qui la lui adresse le 28 mai. « *On ne nous signale aucune urgence sanitaire* », commente-t-il. Le 14 juin, Edmond Hervé écrit à Georgina Dufoix. Le 19 juin 1985, Laurent Fabius annonce la mesure.

« *Avant le 19 juin, je ne connais pas l'urgence sanitaire* », souligne M. Filippi. Le processus est néanmoins « *extrêmement bref* », insiste-t-il encore. Une note remonte des directions générales de la santé et de la Sécurité sociale le 12 juillet. Elle suggère une mise en place du dépistage au 1[er] octobre. Trois réunions interministérielles se succèdent, les 12, 17 et 22 juillet pour savoir comment financer (budget de l'Etat, sécurité sociale, centres de transfusion). La date du 1[er] août, plutôt que celle du 1[er] octobre, est retenue. Le 23 juillet, un arrêté est publié. Charles-Henri Filippi conclut : « *C'est du travail de qualité.* »

DYSFONCTIONNEMENTS

Patrick Baudry, ancien conseiller de Georgina Dufoix chargé des questions d'assurance-maladie, décline à son tour la chronologie. Sec comme un métronome, il prévient : « *L'action publique, c'est toujours du temps consommé.* » Il confirme : « *C'est l'examen des modalités financières qui fera que la date sera avancée.* » En effet, souhaité par les services administratifs, un lourd projet de conventionnement entre les centres de transfusion sanguine et Diagnostics Pasteur sera finalement écarté.

Mais les « deux temps-trois mouvements » ministériels suggèrent quelques questions : il n'y a qu'un étage entre le bureau du directeur de cabinet du secrétariat d'Etat à la santé et celui du ministère des affaires sociales, qui en a la tutelle. Et ce dernier apprend la question du dépistage, le 9 mai, à Matignon ! Il y a peut-être quelques dysfonctionnements structurels, à l'évidence doublés de frictions personnelles. « *Si la spécialisation est nécessaire*, remarque le président, *elle aboutit à des cloisonnements regrettables.* »

Quant à l'urgence sanitaire... « *Vous voulez que je vous lise la note de M*[me] *Pierre* [NDLR : sous-directrice de la direction générale de la santé] *?* », demande M. Filippi. Et de lire des généralités sur la transfusion sanguine et des précisions sur le chauffage des produits antihémophiliques, qui ne lancent à l'évidence aucun cri d'alarme. Trois semaines plus tôt, Michel Garretta, directeur du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), écrivait pourtant à la même Marie-Thérèse Pierre : « *Conscient que trois mois de retard signifie la mort de cinq à dix hémophiles et d'un certain nombre de leurs proches* (...), *il y a une urgence absolue à interrompre la propagation de cette contamination* »...

Puis le temps des incertitudes scientifiques succède au temps de l'action publique. Alors qu'on vient de disséquer six semaines d'activité ministérielle, le professeur Jean-Claude Gluckman, immunologiste, vient rappeler l'état des connaissances, précisément, en juillet 1985. Et notamment : « *Nous ne connaissions pas la signification d'une séropositivité. – Les autorités universitaires ou académiques, en France, se sont-elles manifestées sur ce thème du sida ?* » interroge la Cour, visant en particulier la période précédant l'annonce par Laurent Fabius du dépistage à l'Assemblée. Le chercheur fouille un instant dans sa mémoire : « *Il a dû y avoir deux réunions au ministère de la recherche en 1983. Et, en août 1984, une après-midi à l'Académie de médecine* »...

J.-M. Dy





Dans le chef-lieu de canton le plus pollué de Bretagne, jusqu'à la lie

Jugon-les-Lacs, dans les Côtes-d'Armor, réputé pour son plan naturel, détient le peu enviable record régional du taux de nitrates dans l'eau. La pêche se raréfie. Les touristes se plaignent de la prolifération des algues vertes en été. Les habitants balancent entre résignation et inquiétude

JUGON-LES-LACS (Côtes-d'Armor)
de notre correspondante régionale

Ciel nuageux, soleil contrarié, larges et belles demeures de granit serrées autour d'une petite place centrale : le bourg de Jugon-les-Lacs (Côtes-d'Armor) possède les charmes d'un village breton de carte postale. Sur la façade de l'office du tourisme, une banderole ramène le visiteur à l'actualité : *« Pour le maintien de la brigade de gendarmerie à Jugon-les-Lacs ».* Le silence des lieux est troublé par la rumeur de l'Arguenon, la rivière qui traverse le bourg. Son eau est claire, mais polluée. Ici plus encore qu'ailleurs. Selon les dernières mesures rendues publiques par l'association Eaux et rivières de Bretagne, les eaux qui irriguent le canton de Jugon-les-Lacs sont les plus polluées de la région. Le taux record de 173 milligrammes de nitrates par litre a été relevé sur le Guillier, un affluent de l'Arguenon, à quelques kilomètres en aval.

REPORTAGE

Ce village de carte postale a renoncé à consommer l'eau du robinet

« Ah oui, on est les premiers ? », dit une passante. *« Vous en êtes bien certaine ? »*, interroge le boucher. *« Ah bon ! »*, articule le patron du bar-tabac. Et alors ? Comme on s'habitue aux hésitations du soleil breton, les Jugonnais se sont habitués à la mauvaise qualité de leur eau et installés dans une résignation souriante mâtinée d'incertitudes. *« Les nitrates, ça fait quoi sur la santé ? »*, demande l'un. *« Il faudrait demander au pharmacien »*, conseille l'autre. Ils savent que la consommation d'eau trop nitratée est déconseillée aux femmes enceintes et aux bébés. Ils savent aussi que la qualité de l'eau en Bretagne préoccupe associations et élus, et que Dominique Voynet, décidée à *« prendre le taureau par les cornes »*, veut appliquer aux agriculteurs le principe « pollueur-payeur » (*Le Monde* du 19 février). Ils préfèrent donc, bien que l'eau qui s'écoule de leurs robinets soit passée par des usines de retraitement, ne plus la boire. Eau minérale pour tous, *« même pour faire le café »*. A qui la faute ? Les regards se tournent vers le lointain, c'est-à-dire vers les 810 exploitations agricoles de toutes tailles installées dans le bassin versant de l'Arguenon, un secteur d'élevage intensif. L'équation *« porcheries = nitrates »* est vite formulée, mais les poings ne se lèvent pas. *« Il n'y a pas que les porcs ; il y a aussi la pollution des ménages... De toute façon, qu'est-ce que vous voulez qu'on y fasse ? »*

LAC DÉFIGURÉ

A l'office du tourisme, des murmures d'inquiétude accueillent la nouvelle de la performance jugonnaise : *« C'est le genre d'information qui ne fait pas plaisir. »* Si les quatre restaurants, les trois bars, la boucherie, l'épicerie, la boulangerie de Jugon se portent bien, ce n'est pas uniquement grâce aux 1 300 consommateurs qui peuplent la commune. Jugon-les-Lacs doit sa bonne santé aux touristes. Et les touristes viennent pour le lac. Un grand lac serti dans un site de collines vertes et boisées aux pentes doucement découpées.

« L'attrait touristique de Jugon, c'est l'eau », résume Valérie Hamon, la directrice du camping. L'été, elle est la première à subir les récriminations des vacanciers dépités quand les « marées vertes » – une prolifération d'algues due à la présence conjuguée de nitrates dans l'eau et des rayons du soleil – défigurent le lac. La baignade est, de toute façon, interdite pour des raisons administratives (elle n'est pas surveillée). Mais les visiteurs, *« qui sont de plus en plus attentifs à la qualité de l'environnement »*, note Mme Hamon, répugnent à voir le lac prendre des allures de champ de salades. *« En plus, ça sent mauvais ! »*

Quant aux clients de l'école de voile, ils ont directement l'occasion de tâter la viscosité des algues. *« Ils posent des questions, mais nous ne savons pas quoi leur répondre*, admet Frédéric Lièvre, directeur adjoint de l'école. *Tant qu'on ne voit pas nos stagiaires sortir de l'eau avec des pustules, on se dit que ça ne doit pas être trop grave ! »* Le jeune homme en est réduit à lutter contre les effets de la pollution. L'été dernier, des filets ont été installés, dans l'espoir de retenir les algues loin des yeux et des narines des estivants. En vain : les vents sont changeants, les algues se promènent sur le plan d'eau et finissent toujours par échouer sur la plage d'où amateurs de voile ou de pédalo prennent le départ.

« 173 milligrammes par litre ! Un record ! » Maurice Lebranchu, président de la fédération des Côtes-d'Armor pour la pêche et la protection du milieu aquatique, était déjà au courant. Il a même tenté, en compagnie de membres de l'association Eaux et rivières de Bretagne et du Collectif eau pure, de remettre, le 26 janvier, le *« nitrate d'or »* du canton le plus pollué au président (PS) du conseil général, Claudy Lebreton, qui est l'élu du canton de Jugon-les-Lacs... *« Nous voulons qu'il s'engage résolument en faveur de la protection du milieu »*, explique M. Lebranchu, tout en reconnaissant que le président *« est attentif à l'environnement ».*

Cela ne lui suffit pas. Le lac de Jugon s'envase, les supports de ponte des poissons disparaissent... *« Il y a toujours des poissons mais, l'été, ils sont placés en condition de survie et la qualité de la pêche s'en ressent. »* Sans oublier les algues vertes, encore moins appréciées des pêcheurs que des promeneurs. Conséquence : *« Le nombre de cartes de pêche vendues aux touristes a chuté d'au moins 30 % l'année dernière »*, affirme-t-il, se rappelant qu'il y a quelques années, *« Jugon était célèbre pour la qualité et la variété de son poisson ».*

CONSCIENCES ANESTHÉSIÉES

Mais on peut toujours manger le poisson pêché à Jugon, et même se baigner dans le lac. La précision est apportée par Gilles Huet, délégué général d'Eaux et rivières de Bretagne. L'eau du réseau public est également consommable : après avoir été puisée dans le lac de Pleven (à 75 milligrammes de nitrates par litre environ), en aval de Jugon, elle est traitée.

Elle ne contient donc que 25 à 30 milligrammes de nitrates par litre au robinet... M. Huet refuse de se satisfaire de ces chiffres. *« On ne peut pas continuer à multiplier les usines de dénitratation »*, affirme-t-il, regrettant au passage que le *« surtraitement de l'eau »* ait *« anesthésié les consciences ». « De toute façon, les pompages ont lieu dans une eau surnitratée uniquement en vertu d'une dérogation. Elle ne devrait contenir que 50 milligrammes par litre avant traitement. Cette dérogation est conditionnée à la mise en œuvre d'un véritable programme de restauration de la qualité de l'eau. »*

Ce programme expérimental, Bretagne eau pure 2, est mené dans plusieurs bassins versants bretons, dont celui de l'Arguenon. Il doit aider les éleveurs à résorber les nitrates contenus dans les déjections porcines avant qu'ils n'arrivent dans les rivières.

Pour cela, il faut moderniser les exploitations. *« Mais ça va lentement. Les agriculteurs aussi trouvent que ça va lentement »*, précise M. Huet.

Le maire (PS) de Jugon-les-Lacs, Humbert Boulin, possède un petit élevage (85 truies et 20 vaches laitières) à 2 kilomètres du bourg : *« Je n'ai pas assez d'hectares pour traiter mon lisier. Nous devrions épandre collectivement, ou réduire le cheptel »*, admet-il. Reduire le cheptel, quand le cours du porc vient de passer tout près des 5 francs le kilo pour un prix de revient de 9 francs : *« Je ne peux pas me le permettre. »*

Pour le moment donc, il faut traiter, selon M. Boulin. Traiter l'eau potable pour la dénitrater, traiter le lac de Jugon au sulfate de cuivre tous les ans pour tenter de faire disparaître les algues vertes. *« On s'y est pris trop tard : cela fait trente ans que nous produisons, et on prend des mesures seulement aujourd'hui. A mon avis, il faudra aussi trente ans pour faire disparaître les nitrates. »*

Gaëlle Dupont

75 cantons excédentaires, dont 71 en Bretagne

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fixé un seuil de 50 milligrammes de nitrates par litre à ne pas dépasser dans les eaux de surface. Cette valeur a été reprise dans deux directives de l'Union européenne. La totalité de la Bretagne est classée zone *« vulnérable »* vis-à-vis de cette norme. On indique au ministère que, dans certaines nappes du Nord–Pas-de-Calais, des pointes à 200 milligrammes par litre peuvent être enregistrées. Le taux de pollution aux nitrates d'une eau donnée peut varier avec le temps, les conditions météo... Par ailleurs, 75 cantons français sont classés en zone d'excédent structurel (ZES) : 71 sont situés en Bretagne, dont 33 dans les Côtes-d'Armor. Dans ces zones, les effluents azotés d'origine animale dépassent 170 kilos d'azote par hectare.

En Bretagne, 170 000 tonnes d'engrais minéraux et 237 000 tonnes d'azote (ou nitrates) d'origine animale (fumier et lisier de bovins, de volailles ou de porc) sont épandus chaque année.

DÉPÊCHE

■ **ILE-DE-FRANCE : le projet d'usine d'incinération de déchets à Vitry (Val-de-Marne) est compromis.** Alain Rist, vice-président (Vert) chargé de l'environnement au conseil régional, a demandé, jeudi 18 février, au président du syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne, Philippe Dominati (DL), de trouver une *« alternative »* à ce projet contesté (*Le Monde* du 20 janvier), et que Jean-Paul Huchon, président (PS) de la région, juge *« inacceptable ».* – *(Corresp.)*

DISPARITIONS

André Devigny

Grand résistant et compagnon de la Libération

LE GÉNÉRAL André Devigny, chef du réseau de résistance « Gilbert » durant la seconde guerre mondiale, compagnon de la Libération, est mort, vendredi 12 février à Hauteville-sur-Fier (Haute-Savoie). Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Né le 25 mai 1916 à Habère-Lullin (Haute-Savoie) et ancien instituteur, André Devigny, jeune officier de chasseurs alpins à sa sortie de l'école de Saint-Maixent, est grièvement blessé en juin 1940. Il tente en vain de rallier Londres, puis organise un réseau de résistance dans la région lyonnaise, sous le nom de code de « Valentin », et il est ensuite agent de renseignement dans un service au Maroc, contrôlé par la Grande-Bretagne. En octobre 1942, il est recruté par le colonel Georges Groussard à Genève, et fonde le réseau « Gilbert », qui organise des passages clandestins entre la France et la Suisse jusqu'à la fin des hostilités. Jeune lieutenant, André Devigny participe lui-même à des opérations de sabotage, notamment celui d'une poudrerie située à Toulouse.

En avril 1943, il est arrêté à Annemasse (Haute-Savoie), où un agent de l'Abwehr, Robert Moog, a été infiltré sous le pseudonyme de « Boby », et il est enfermé au fort de Montluc, à Lyon, où il est torturé – mais il réussit à ne pas parler – par Klaus Barbie et des agents de la Gestapo. A partir de *ce lieu de détention*, André Devigny va entamer, une série d'évasions, seul ou avec un compagnon de cellule, qui vont le rendre célèbre et dont il tirera, en 1956, un livre intitulé *Un condamné à mort s'est échappé* paru chez Gallimard et immortalisé par un film de Robert Bresson qui aura le prix de la mise en scène au Festival de Cannes en 1957. Condamné à mort le 20 août 1943, cet homme, très sportif, s'évade le 25 août, trois jours avant son exécution. Il est repris, puis transféré à la prison de Vaux-en-Velin, d'où il s'échappe en sautant dans le Rhône. Les nazis déporteront une partie de sa famille.

DANS LES SERVICES SECRETS

« Valentin » gagne alors la Suisse, puis l'Espagne où il est de nouveau incarcéré. De là aussi, il parvient à s'échapper et rejoint l'Afrique du Nord où il s'engage dans une brigade de choc avec laquelle il débarque en France et participe à la campagne qui suit jusqu'à la prise de Colmar. André Devigny est fait compagnon de la Libération le 27 décembre 1945, au titre de lieutenant-colonel à la direction générale des études et des recherches (DGER), créée en novembre 1944 pour rassembler les services spéciaux de Londres et d'Alger, et dirigée par Jacques Soustelle, puis par le colonel Passy (André Dewavrin) avant de donner naissance au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (Sdece) en octobre 1945.

Après la guerre, André Devigny poursuit une carrière d'officier, notamment en Algérie. En 1964, le général Jacquier, directeur du Sdece, lui confie la mission de réorganiser le service « Action » du Sdece, chargé des opérations clandestines, qui est ébranlé par les soubresauts de la crise algérienne et par des antagonismes entre militaires, nés pendant la lutte contre l'Organisation armée secrète (OAS) responsable des actions illégales et meurtrières durant les dernières années de la guerre en Algérie. Il siège, en même temps, comme juge à la Cour de sûreté de l'Etat.

Pendant six ans, le colonel Devigny s'efforce d'épurer un service dont certains éléments sont impliqués dans l'enlèvement, en plein Paris, en 1965, du leader marocain Mehdi Ben Barka. A l'arrivée d'Alexandre de Marenches à la tête du Sdece, qui, lui-même, procède à de nombreux limogeages, André Devigny démissionne et quitte l'armée en 1971 avec le grade de général. Il est l'auteur d'*Un condamné à mort s'est échappé* (Gallimard) et de *Je fus ce condamné* (Les Presses de la Cité).

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la médaille des évadés et de décorations étrangères (la croix de guerre belge et la Military Cross britannique), André Devigny était grand officier de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

■ **HENRY KENDALL**, Prix Nobel de physique 1990 et professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), s'est noyé, lundi 15 février, à l'âge de soixante-douze ans, alors qu'il prenait des photographies sous-marines dans le parc national de Wakulla Springs, en Floride. Né le 9 décembre 1926 à Boston, Henry Kendall obtient son doctorat en physique nucléaire et atomique en 1954 au MIT. Il enseigne ensuite à l'université de Stanford, de 1956 à 1961, puis au MIT. Menant parallèlement une carrière de chercheur, il reçoit en 1990 le prix Nobel de physique, en compagnie de Jerome Friedman, du MIT, et de Richard Taylor, de l'université de Stanford, pour la première mise en évidence des quarks, ces composants ultimes de la matière. Le prix récompense des expériences menées à la fin des années 60 sur l'accélérateur linéaire de l'université de Stanford (SLAC), au cours desquelles les physiciens projettent des électrons sur une cible constituée de protons. A cette occasion, ils constatent que les électrons rebondissent sur les protons comme des balles de caoutchouc (*Le Monde* du 19 octobre 1990). Phénomène qui semble indiquer que les protons se comportent comme des structures « molles », et qu'ils sont formés de particules encore plus petites qu'eux. D'autres expériences menées ultérieurement confirmeront l'existence des quarks. Henry Kendall était également engagé dans des activités pacifistes et écologistes. Président de l'Union of Concerned Scientists depuis 1973, il dénonça à plusieurs reprises les dangers des armes nucléaires, ainsi que les risques représentés par l'industrie nucléaire et les armes en orbite.

■ **YVES DE BAYSER**, poète, est mort, jeudi 4 février à Paris. Né en 1920, il avait publié en 1948 chez Guy Lévis Mano *Douze poèmes pour un secret*. Albert Camus et René Char avaient ensuite contribué à la sortie, en 1954, d'*Eglogues du Tyran*, accompagné d'une préface de Gabriel Bounoure, qui écrivait : *« Votre force est celle d'un critique qui a pénétré jusqu'à l'élément le plus structurant de la pensée adverse. »* Yves de Bayser stigmatisait, dans ce livre, avec une ironie supérieure, la figure du tyran. Il se lia d'amitié avec Pierre Jean Jouve et sa femme, la psychanalyste Blanche Reverchon, et traversa une longue période de silence, jusqu'à la publication, en 1970, d'un court récit, *Le Jardin*, dans la collection « Le prix de mots » dirigée par Pierre Oster chez Tchou, avec une préface d'André Pieyre de Mandiargues. En 1980, Yves de Bayser obtint le prix Mallarmé pour son recueil de poèmes, *Inscrire*, paru l'année précédente aux éditions Granit. François-Xavier Jaujard, directeur de cette maison, par la réédition des livres précédents et la publication, en 1993, du dernier recueil de poèmes, *Harcèlement*, fit en sorte que cette voix singulière ne s'éteigne pas. Yves de Bayser donna également des traductions de William Butler Yeats. Les éditions Fata Morgana devraient prochainement faire paraître un livre posthume, *Apercevoir*.

■ **HERBERT KLINE**, cinéaste américain qui réalisa des documentaires sur la guerre d'Espagne et sur les crises politiques ayant conduit à la seconde guerre mondiale, est mort, vendredi 5 février à Los Angeles, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Né à Chicago le 13 mars 1909, Herbert Kline s'était rendu en Espagne durant la guerre civile pour réaliser en 1937 avec Geza Karpathi, un photographe hongrois, *Heart of Spain*, un film sur le conflit. L'année suivante, Herbert Kline faisait équipe avec Henri Cartier-Bresson pour tourner *Return to Life*, un documentaire sur la rééducation des blessés de guerre en Espagne. En Tchécoslovaquie, Herbert Kline réalise *Crisis* en 1938 sur la crise de Munich vue de Prague et, en Pologne, *Lights Out in Europe* (1939) sur l'invasion nazie. Son film le plus célèbre reste *Le Village oublié* (1940), un documentaire sur un village mexicain dont John Steinbeck avait signé le scénario. Mis sur une liste noire au moment du maccarthysme au début des années 50, Herbert Kline ne retournera derrière la caméra qu'en 1973, avec *Walls of Fire*, sur les peintres mexicains Diego Rivera et David Alfaro Siqueiros, qui lui valut une nomination aux Oscars.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 15-mardi 16 février est publié :

● **Aerospatiale** : un décret instituant une action spécifique de l'Etat au capital de la société Aerospatiale, société nationale industrielle.

Au *Journal officiel* du mercredi 17 février sont publiés :

● **Expulsions locatives** : une circulaire relative à la prévention des expulsions locatives pour impayés (*Le Monde* du 18 février).

● **AOC** : un décret relatif à l'agrément des haricots d'appellation d'origine contrôlée « Coco de Paimpol ».

● **Cumul** : un avis de publication à la Documentation française d'un ouvrage intitulé *Le Cumul des mandats et des fonctions*, 142 p., 81,99 francs (12,50 euros).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Jean-Louis SCHULMANN,
et Sylvie TASTEMAIN
ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Fleur Bopha Sarah,

née le 28 décembre 1998 à Phnom Penh.

Louise

est arrivée sur terre le 14 février 1999.

Dominique ROBIN
et Benjamin COINTEPAS-VINCENT
sont sur la lune !...

125, rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008 Paris.

Décès

– Jean-Louis et Marie-Madeleine Beffa,
Marie-Lise Beffa,
ses enfants,
Sébastien et Diouldé Beffa,
Paul, Marc et Iris,
Claire et Ben Chartier,
Pierre Beffa,
Kamil et Pauline Beffa
et Bastien,
Karol et Elsa Beffa
et Jakob,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Renée et Christian Estrade
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marguerite BEFFA,
née FEURSINGER,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le samedi 20 février 1999, à 11 heures*, en l'église du Gesù.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Philippe Bouysse et Mme,
née Cassagne,
Anne-Marine,
leur fille,
M. et Mme Pierre Llense,
Mlle Jeanne Llense,
Mme Françoise Llense,
Pierre et Jean-Baptiste,
ses enfants,
Mme Raymonde Mistral,
font part du décès de

M. André CASSAGNE,
inspecteur général
des services économiques.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le jeudi 18 février 1999, au Boulou (Pyrénées-Orientales).

– Françoise,
Pierre,
Bernard,
ses *enfants*,
Ses petits-enfants,
Tous ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Henriette KIESGEN,
née PERSOHN,

le 16 février 1999, en sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le 21 février, à 14 heures, en l'église de l'Ile-d'Aix.

Rue Gourgaud,
17123 Ile-d'Aix.

– M. Maurice Eymard,
son époux,
M. et Mme Pierre Carlier,
M. et Mme Bruno Eymard,
ses enfants,
Guillaume, Aurélie, Claire et Florent,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont *la douleur de faire part du décès de*

Solange EYMARD,

survenu le 16 février 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 22 février 1999, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine.

On se réunira à 10 h 30, 6 *bis* boulevard Carnot.

17, allée de Trévise,
92330 Sceaux.

– Liliane et Henry Harris,
Corinne et Lucille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Odette LAZARD-WEIL,
avocat honoraire,

survenu le 5 janvier 1999, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

234, Shoebury Road,
Thorpe Bay, Essex,
Grande-Bretagne.

– M. et Mme André Bécane,
et leurs enfants,
Mme Marie-Antoinette Le Cerf Keller,
et ses enfants,
M. et Mme Bernard Le Cerf,
Le docteur et Mme Michel Lequesne,
Ses enfants et petits-enfants,

- Maître Paul Mathély,
son frère,
Mme Raymond Mathély,
et ses enfants,
Sa belle-sœur et ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles LE CERF,
née Marie-Thérèse MATHÉLY,

survenu le 18 février 1999, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 22 février à 10 heures, en la chapelle des Sœurs Augustines, 29, rue de la Santé, Paris-13e.

– Mme Thérèse Masloff,
son épouse,
Daniel Masloff,
son fils,
Et sa compagne Isabelle Moch,
Samuel et Sacha,
ses petits-fils,
Mme Rosy Kreise,
sa sœur,
Ses belles-sœurs, ses beaux-frères, ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michael MASLOFF,

survenu le 17 février 1999.

L'inhumation aura lieu le lundi 22 février, au cimetière de Bois-Colombes, avenue de l'Egalité, à Asnières-sur-Seine, à 15 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue de Mertens,
92270 Bois-Colombes.

Mme F. A. MARTIN,
née Marie-Jeanne SIRVENT,

a quitté les siens le 21 janvier 1999, après une vie de dévouement et vingt années d'infirmité et de souffrances, transcendées par une foi inébranlable.

La messe de funérailles a été célébrée le 25 janvier.

Elle repose au cimetière de Sisteron.

« Elle eut alors ce si gracieux
sourire de toute jeune fille,
Un si joli sourire presque espiègle :
Ensuite elle fut prise dans l'Opaque. »
Henri Michaux

– Les familles Mouchelet, Le Barbier, Bonis, Chomel
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre MOUCHELET,

à l'âge de quatre-vingt-un ans, le 4 février 1999.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-André-de-l'Europe, 24, rue de Saint-Pétersbourg, Paris-8e, le 2 mars, à 18 h 30.

– Catherine Le Gallen-Péneloux,
son épouse,
Eric et Olivier Péneloux,
ses fils,
Sandrine et Sandra,
leurs épouse et compagne,
André Péneloux,
son père,
Martine Fruteau et Dominique Péneloux,
Et leurs familles,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès subit de

Guy PÉNELOUX,
HEC 61
directeur de sociétés,

à l'âge de soixante ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité au temple protestant de l'Etoile, à Paris.

66, rue de Rennes,
75006 Paris.
27, rue Chanez,
75016 Paris.

– Mme Janine Rigaudière,
son épouse,
M. et Mme Meylheuc,
Géraldine, Lucile,
M. et Mme Valy,
Antoine et Adrien,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Marguerite Rigaudière,
sa mère,
Ses frères, sa sœur et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger RIGAUDIÈRE,
ancien sénateur du Cantal,
chevalier de la *Légion d'honneur*,

survenu à l'âge de soixante-six ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le *samedi 20 février*, en l'église de Saint-Chamant (Cantal), suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Evelyne Schnell,
sa sœur,
Fabienne Bader,
sa nièce,
Hélène Schnell,
sa belle-sœur,
Béatrice et Joachim Roth,
Anne-Elisabeth Gérard Schnell,
Jean-François et Paulette Schnell,
Jean-Christian et Marie-Hélène Schnell,
Philippe et Anne-Françoise Schnell,
Annie et Michel Bourlier,
Françoise et Alex Carmes,
ses neveux et nièces,
Ses quinze petits-neveux
et petites-nièces,
Et toute la famille,
ont le chagrin d'annoncer *le* décès du

professeur Raymond SCHNELL,
docteur ès sciences,
professeur honoraire
de botanique tropicale
à l'université Pierre-et-Marie-Curie,
Paris-VI,
membre correspondant
de l'Académie des sciences,

survenu à Paris, le *7 février* 1999, *dans* sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière de Préville, à Nancy.

26, rue Censier,
75005 Paris.

– Le bureau de l'Académie des sciences,
a la tristesse de faire part du décès, à Paris, le 7 février 1999, de

Raymond SCHNELL,
professeur honoraire
à l'université Pierre-et-Marie-Curie,
membre correspondant
de l'Académie des sciences,
spécialiste de botanique tropicale.

– Mme Marcel Torre,
son épouse,
Le docteur Jean-François Torre et Mme,
ses enfants,
Bruno, Clément,
Jean-Guillaume et Béatrice,
Marie Torre,
ses petits-enfants,
Mme Solange Torre,
M. Michel Jouvene-Faure,
ses cousins germains,
Mme Thérèse Filippi,
sa belle-sœur, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Cottard, Moizan,
Les familles Torre, Ariotti, Leoni, Filippi, Antonnetti, Agostini, Santini, Raffaelli, Corallini, Sinibaldi, Chiale,
parents et alliés,
Ses élèves,
Et tous ceux qui l'ont aimé,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Marcel-Philippe TORRE,
gynécologue accoucheur,
ancien chef de service
de l'hôpital de Neuilly
et du Centre hospitalier
franco-britannique,

survenu le 2 février 1999, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Selon ses désirs, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

16, avenue Quihou,
94160 Saint-Mandé.
21, boulevard de la République,
95210 Saint-Gratien.

– Les Pères de la Compagnie de Jésus,
Francine Vigneau,
sa sœur,
Les familles Chambarière, Coiquaud, *Leicknam, Weelen*,
ont la tristesse d'annoncer le décès du

Révérend Père
Roger TANDONNET (S. J.)

survenu le 17 février 1999.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Ignace, rue de Sèvres, Paris-7e, le samedi 20 février à 10 h 30.

Remerciements

– Deauville.

Le docteur Alain Pergola,
Evelyne Pergola,
Sylvie Pergola-Freret,
Leurs enfants,
Et leurs proches,
profondément touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès du

docteur Frédéric PERGOLA,

vous expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– Il y a dix-sept ans, le 20 février 1982,

Alice

s'en est allée.

« Petite étincelle produit grande flamme :
après moi peut-être avec des mots
meilleurs... »
Dante, *Paradiso, I*

Gardez précieusement, à notre côté, son souvenir.

Marie.

– Il y a treize ans, le 20 février 1986, disparaissait

Raymond COLLOMBET
ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

Ayez une pensée et une prière pour lui.

– Il y a vingt ans, le 20 février 1979,

Jean-Pierre OPPENOT

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Michèle Chaine et Nicolas Oppenot,
18, cours F.-D.-Roosevelt,
69006 Lyon.

Conférences

– A l'invitation du Bné-Brit Ben Gourion, Maurice-Ruben Hayoun traitera du thème suivant : **« Une âme unique pour chacun ? Le Gilgoul ou la transmigration des âmes dans la kabbale lourianique. »**

Jeudi 25 février à 20 h 15 en la salle des mariages de la mairie du XVIe arrondissement, 71, avenue Henri-Martin, 75116 Paris.
Inscriptions et renseignements : 01-40-82-26-33.

– **Jeudi 4 mars 1999**, conférence de l'ARAPS, maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris, salle 214 à 19 h 15.

Robert Redeker.

« L'homme selon l'idéologie humanitaire : aspects anthropologiques et philosophiques. »

Soutenances de thèse

– **M. Davy AOUIZERATE** a l'honneur d'annoncer que le jury de thèse qui s'est tenu le 11 février 1999, à l'université de Paris-VIII, lui a décerné le titre de **docteur en droit avec la mention Très honorable à l'unanimité pour sa thèse sur « La situation des étrangers malades en irrégularité de séjour ».**



HORIZONS

PORTRAIT

Rahul Bajaj, héraut du capitalisme indien

Roi du triporteur et du scooter entre Delhi, Colombo et Dacca, l'industriel indien Rahul Bajaj passe aussi pour le plus grand pollueur du sous-continent. Portrait d'un capitaliste nationaliste diplômé de la Harvard Business School

ÉLÉGANTES boiseries, vue sur un parc : le bureau est cossu mais sans excès. Pantalon gris, chemise grise marquée Bajaj Auto sur la poitrine, l'homme, pieds nus dans des sandales, arbore sans complexe l'uniforme de ses 18 000 ouvriers, employés et cadres. A soixante ans, Rahul Bajaj n'a plus rien à *démontrer. Le roi du* scooter indien, quatrième producteur mondial de deux-roues et premier de trois-roues, affiche discrètement sa réussite.

Elu président du Business Council du Forum économique mondial – *le premier Indien, le premier Asiatique et le premier homme d'affaires d'un pays en développement dans cette responsabilité*, souligne-t-il –, il a participé, pour la vingtième année consécutive, au récent sommet de Davos. Alors qu'il passe, chez lui, pour un industriel plutôt protectionniste, ce rôle dans le temple du libéralisme et de la globalisation semble lui convenir tout particulièrement.

La marque Bajaj est omniprésente dans le sous-continent indien, à l'exception du Pakistan, politique oblige. Nul ne peut ignorer ses tricycles et triporteurs qui sillonnent les rues et les campagnes, de Colombo à Delhi, de Delhi à Dacca. Le scooter est très prisé car le premier modèle reste, à 3 500 francs (534 euros), le moins cher du marché.

« Mon père et mon oncle ont étudié dans les ashrams de Gandhi et, en 1942, toute ma famille était en prison »

Entreprise familiale créée en 1926 par le grand-père de Rahul, le groupe Bajaj, dont Bajaj Auto est le phare avec 67 % d'un chiffre d'affaires global de 1,5 milliard de dollars (1,34 milliard d'euros), ne comporte pas moins de 26 sociétés, qui vont du ciment à l'acier en passant par le sucre et les produits aryuvédiques (plantes médicinales). A l'exemple des grands groupes familiaux indiens, Bajaj s'est diversifié en fonction des licences attribuées par le gouvernement et d'une nombreuse famille en mal d'affaires à diriger. Président du groupe depuis la mort de son oncle en 1994, Rahul Bajaj le dirige avec son frère et ses trois cousins, les « cinq frères », comme on les appelle.

Directeur de Bajaj Auto depuis 1968, entreprise dans laquelle opèrent aussi, à des postes de responsabilité, ses deux fils, Rahul Bajaj se veut un dirigeant moderne. *N'a-t-il pas été* l'un des premiers fils de famille à étudier à la Harvard Business School, dont il est sorti diplômé en 1964 après une première expérience de travail dans une des compagnies du groupe familial ? Moderne, mais respectueux d'une tradition familiale profondément ancrée dans le contexte indien.

Issu d'une riche famille marwari, à l'origine des commerçants du Rajasthan qui ont essaimé à travers l'Inde pour tenir le haut du pavé économique, Rahul Bajaj est né à Calcutta, mais a vécu à Bombay, où sa famille s'est établie. A l'époque, la lutte pour l'indépendance fait rage, et le grand-père Bajaj est un fidèle du Mahatma Gandhi, qui le considère comme son cinquième fils. *« A l'exception des Birla* [autre grand groupe familial indien], *aucun groupe industriel ne soutenait la lutte pour l'indépendance et ne s'opposait aux Britanniques*, dit-il non sans fierté. *Mon père et mon oncle ont étudié dans les ashrams de Gandhi et, en 1942, toute ma famille était en prison. »*

De son éducation dans les meilleures écoles chrétiennes de Bombay et Delhi et imprégné des idéaux de Gandhi, Rahul Bajaj a gardé des principes, tant dans sa façon de vivre que dans celle de diriger ses affaires. Rahul Bajaj vit toujours dans la maison familiale, construite à 150 mètres de ses bureaux et dans l'enceinte de 80 hectares où est située une partie des usines de Bajaj Auto, à Puné, près de Bombay. Parfaitement entretenu, l'ensemble est fonctionnel et comporte aussi bien des espaces de loisir pour le personnel que des immeubles d'habitation pour certains. La doctrine de la maison vis-à-vis du personnel, *« ferme mais juste »*, n'empêche pas les conflits – certains, violents, ont eu lieu dans le passé – mais, contrairement à beaucoup de grands groupes modernes, on fait toujours sa carrière chez Bajaj. *« Les changements aux hauts postes de responsabilité sont très limités »*, explique Rahul Bajaj, avant d'ajouter : *« Ici, nous croyons à la promotion interne. »*



CH. SIMONPIETRI/SYGMA

RAHUL BAJAJ admet bien volontiers qu'au niveau mondial et à l'heure de la globalisation il *« n'est rien »*. *« Honda, Yamaha, Suzuki ont vingt ans d'avance sur nous*, dit-il. *Honda consacre chaque année 6 % de son chiffre d'affaires à la recherche et au développement, soit l'équivalent de mon propre chiffre d'affaires. »* Aujourd'hui, Bajaj Auto n'exporte que 4 % de sa production – 1,2 million de deux-roues en 1998 et près de 200 000 trois-roues –, dont 30 % en Amérique latine, 30 % au Moyen-Orient et en Afrique et 40 % dans la région. L'entreprise vise 10 % à 15 % d'exportations dans les cinq ans : elle a, pour cela, contracté un certain nombre d'accords de recherche avec un laboratoire japonais ou des partenaires étrangers travaillant dans le même secteur, mais sans risques de conflits d'intérêts.

Pressée par la concurrence, Bajaj a, dans les dernières années, sorti de nouveaux modèles, mais la firme n'est pas connue pour ses capacités d'innovation. *« Bajaj a toujours privilégié les coûts sur l'innovation*, affirme un économiste. *Dans le marché protégé qu'était l'Inde jusqu'à la libéralisation limitée de 1991, il n'avait pas trop de soucis à se faire, le consommateur indien, aux moyens limités, étant coupé des technologies nouvelles. »* C'est non sans raison que Bajaj s'est acquis, avec ses moteurs à deux temps fumant et crachant, le titre peu enviable de « plus grand pollueur du sous-continent ». Il est arrivé à Rahul Bajaj d'en rire, même si, aujourd'hui, les choses changent avec les lois antipollution adoptées par la plupart des pays et même, progressivement, en Inde, qui l'ont contraint à améliorer ses moteurs. La relative montée du pouvoir d'achat a, d'autre part, réduit le marché des scooters par rapport aux motos. Sur ce dernier terrain, Bajaj, allié à Kawasaki, s'est fait doubler par Honda, associé à une autre firme indienne.

Si Rahul Bajaj se défend d'être contre les étrangers, il entend bien rester maître chez lui. Il veut bien collaborer, mais en position de force. *« Je ne veux pas, dans mon propre pays, partager le pouvoir, l'autorité de décision et la propriété avec un étranger »*, est-il cité par Gita Piramal dans un livre sur les industriels indiens. *« Je veux faire de Bajaj Auto une multinationale indienne »*, dit-il aujourd'hui, avant d'ajouter : *« Je ne suis pas contre les firmes étrangères, mais l'Inde a aussi besoin de compagnies indiennes. »*

« Je suis né dans une famille de capitalistes, je suis capitaliste : comment pourrais-je être contre la compétition ? Mais je veux le gouvernement derrière moi pour créer les conditions d'une compétition à égalité avec mes concurrents »

Ce nationalisme, qu'il revendique comme un héritage familial, n'est-il, comme nombre de ses détracteurs le pensent, qu'un habillage pour dissimuler sa volonté de protectionnisme ? Le qualificatif qui le fait bondir lui colle à la peau depuis ce jour de 1993 où, avec plusieurs grands industriels indiens, il s'est retrouvé à Bombay pour discuter des mesures que le gouvernement devrait prendre pour permettre le développement des compagnies indiennes, exposées depuis la libéralisation de 1991 à la concurrence. Connu sous le nom de « Club de Bombay », ce groupe, dont il assure rester le seul membre, *« même si tout le monde parle comme moi maintenant »*, est devenu le symbole dans les milieux économiques d'un protectionnisme frileux et passéiste. *« Je n'accepte pas cette critique*, affirme avec détermination Rahul Bajaj. *Je suis né dans une famille de capitalistes, je suis capitaliste : comment pourrais-je être contre la compétition ? Mais je veux le gouvernement derrière moi pour créer les conditions d'une compétition à égalité avec mes concurrents. »*

MÊME s'il se déclare anti-establishment et affirme préférer rester loin des politiciens, Rahul Bajaj a ses idées sur les réformes urgentes à prendre pour assurer au patronat indien un terrain propice au développement de l'économie. *« Le gouvernement doit agir prioritairement dans trois secteurs majeurs : le développement de l'infrastructure, car sans cela nous ne pouvons pas avancer ; la privatisation du secteur public et plus de flexibilité dans les lois du travail. » « Nous voulons le droit d'embaucher et de renvoyer »*, dit-il, avant de préciser : *« Bien évidemment, il faut un filet social et sans doute prévoir des indemnités plus importantes en cas de licenciement. Beaucoup de compagnies comme la mienne peuvent payer, et il n'y a pas de succès possible sans une collaboration entre le patronat et les ouvriers, car nous n'allons pas licencier pour le plaisir. Mais c'est un droit que nous voulons pour jouer à égalité avec les autres. »* Promulguées au temps du socialisme triomphant, les lois indiennes, qui ne s'appliquent qu'à la force de travail organisée, soit environ 10 % du total, sont extrêmement protectionnistes en faveur des ouvriers.

Rahul Bajaj peste aussi contre la manière dont le gouvernement indien a négocié avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC). *« L'Inde a signé des accords stupidement, sans négocier sérieusement*, dit-il. *Les Etats-Unis ont envoyé 200 experts pour négocier avec l'OMC. Pour l'Inde, seuls quatre fonctionnaires y sont allés, sans consulter personne. Maintenant, nous sommes à la merci des Etats-Unis. C'est insensé d'ouvrir nos frontières, alors que nous n'avons pas les moyens de nous battre à armes égales. »*

LES mauvais résultats de son groupe depuis deux ans – *« Les pires de l'histoire »*, reconnaît-il – n'affectent pas l'optimisme apparent de cet homme qui sait que, chez lui au moins, il restera encore pour longtemps imbattable. *« Je peux survivre en Inde, où la capacité d'expansion du marché est très grande. Il y a 160 millions de foyers et seulement 20 millions de deux-roues sur les routes.* (...) *En raison de la pauvreté, de l'insuffisance des moyens de transport publics, la classe moyenne n'aura pas d'alternative au deux-roues et, les vingt prochaines années, nous pouvons vendre tous les deux-roues en Inde »*, assure-t-il, sachant que, jusqu'à aujourd'hui, ses coûts, en raison des volumes, restent hors d'atteinte pour la concurrence. *« Le seul pays qui pourrait me concurrencer avec des coûts aussi bas pourrait être la Chine. C'est pour cela que je vais y implanter une usine. »*

Pour ce gros travailleur, qui assure n'avoir pas pris de vacances de 1965 à 1990 et considère Davos comme *« des vacances de travail qui lui permettent de rencontrer des tas de gens et de se remettre à jour en politique comme en économie »*, la retraite semble encore loin. Si la présence de ses fils dans Bajaj Auto lui donne un peu de répit, il consacre aujourd'hui beaucoup de son temps aux organisations patronales, où, selon ses détracteurs, il n'hésite pas à donner son avis sur tout et à accaparer largement la parole. Profondément indien, il aimerait bien voir l'Inde bouger au même rythme que lui. *« N'importe quel Indien qui va à l'étranger réussit. Pourquoi pas ici ? »*, s'insurge-t-il, déplorant l'environnement créé depuis cinquante ans par l'indépendance, qui n'a pas développé *« une réelle culture du travail »*. La classe politique, qu'il juge *« trop populiste »*, n'est pas non plus épargnée par cet homme qui voudrait bien voir son pays et sans doute lui-même en haut de l'échelle mondiale. *« Chacun sait que je suis pour la libéralisation, mais je me bats pour une solide industrie indienne et un gouvernement fort. Je ne veux pas être bousculé, et je ne pense pas que l'on peut ignorer 16 % de la population mondiale. »*

Dans une Inde qui bouge à pas d'éléphant, mais qui l'a bien servi et continue à le servir, Rahul Bajaj a du mal à se défaire de ses contradictions. Sans doute les résume-t-il en citant les propos d'un de ses amis *« capitalistes »* : *« Dans le village mondial d'aujourd'hui, il faut penser globalement mais agir localement. »*

Françoise Chipaux

Contre la mort programmée des études classiques

par Jacqueline de Romilly et Jean-Pierre Vernant

NOUS voulons exprimer notre émotion et notre inquiétude en tant que professeurs de grec ; mais il va de soi que les mesures qui nous inquiètent visent également et par contrecoup le latin et le français. Peut-être s'agit-il de plus encore et doit-on s'alarmer de voir une réforme qui, une fois de plus, semble s'intéresser aux horaires et aux modules plutôt qu'au contenu des enseignements eux-mêmes. Mais les disciplines qui nous sont chères sont l'objet d'attaques si graves qu'il nous a semblé nécessaire d'intervenir dès maintenant et de façon insistante à leur sujet.

Les études classiques sont, en effet, menacées d'une totale disparition, et cela au moment même où se construit cette Europe dont ces disciplines sont l'héritage commun et constituent, par suite, le lien le plus sûr dans le domaine de la culture.

Certes, le ministre Claude Allègre a déclaré qu'il ne fermerait aucune classe de grec ; mais les décisions prises en son nom aboutissent à rendre pratiquement impossible, dans presque tous les établissements, l'ouverture de ces classes.

Le latin et le grec sont devenus des options facultatives : ils représentent un supplément possible pour ceux qui le souhaitent. Mais dans quelles conditions les élèves peuvent-ils le souhaiter ? Il faut d'abord que les classes existent et tout dépend, pour ce faire, de la bonne volonté locale, de la commodité des horaires et de l'argent attribué à l'établissement.

Or les difficultés sont multipliées à plaisir : on exige aujourd'hui pour ouvrir une classe de grec un minimum de 15 élèves, quelle que soit la taille du collège. Là où un professeur zélé avait réussi à réunir 10, 12, voire 13 élèves, la classe ne sera pas ouverte... Combien de futurs hellénistes se trouvent ainsi sacrifiés ? Il y a encore quelques années, le nombre requis pour cette ouverture de classe était de 5. Belle façon de favoriser, décidément, le développement des études anciennes !

De surcroît, le nombre de ceux qui optent pour le grec dépend des conditions dans lesquelles ce choix leur est présenté. Depuis un an, les menaces de réforme ne cessent d'être annoncées sous forme de vraies nouvelles ou de fausses nouvelles, jamais démenties et ne comportant aucune mise au point. La plupart du temps – presque toujours –, on dira à l'élève que ces options ne seront point valorisées au baccalauréat, que, d'ailleurs, les carrières littéraires seront modifiées, que l'agrégation en lettres peut-être ne subsistera pas, que le latin et le grec ne serviront plus dans telles ou telles conditions. Depuis un an, ces rumeurs se multiplient dans les diverses académies et il est difficile de les attribuer simplement au hasard.

Souvent encore, on avertira l'élève et ses parents, à juste titre cette fois, qu'il n'est pas sûr que l'option commencée au collège pourra être continuée au lycée. Et si, en dépit de tous ces obstacles, certains persistent dans ce choix, l'horaire réservé à ces matières à option ne dépassera pas deux heures par semaine, fixées la plupart du temps à des horaires incommodes, destinés à décourager les plus enthousiastes. Or rien n'impose ces réductions et cet horaire dérisoire puisqu'il s'agit, de toute façon, d'un supplément d'heures, indépendant de la dotation horaire attribuée à la classe.

Et voilà que le bruit court qu'une seule option serait reconnue au baccalauréat. Nous demandons que cette mesure, dont il n'a que trop été question, soit franchement et rapidement démentie ; et que, si par malheur elle avait été envisagée, ou adoptée dans les textes officiels en préparation, elle soit immédiatement abandonnée.

Actuellement, ces mesures visent plus le grec que le latin, qui commence plus tôt et compte des effectifs supérieurs. Mais, ici encore, attention ! Dans certains établissements, on oblige l'élève à arrêter le latin s'il veut aborder le grec ! Il est grand temps que des pratiques aussi aberrantes soient abolies par des textes précis. Car il est faux de dire que la demande est insuffisante : la vérité est que l'on paralyse cette demande en multipliant les obstacles de toute sorte.

Et l'on vient nous dire encore que les réformes actuelles se soucient vivement de la qualité du français ! Il est manifeste que cette connaissance du français est très insuffisante, que les élèves sont perdus devant un texte en français quelque peu ancien et s'expriment eux-mêmes de façon gravement incorrecte et parfois peu compréhensible. Nous rappelons ici que l'étude du latin et du grec – nous disons bien de l'un et de l'autre – a toujours permis aux jeunes de prendre conscience de ce qu'est la syntaxe d'une langue, de faire attention aux formes, aux règles, de ne point se contenter de deviner et de répéter à peu près un sens mal dominé. Le sens des mots s'éclaire avec leur étymologie. Et il faut ajouter que l'étude des langues vivantes en bénéficie grandement puisque presque toutes les langues européennes ont été à des moments divers pénétrées par le latin et par le grec.

Mais ce ne sont pas là les seuls avantages de ces études. L'étude régulière d'une langue morte, de ses structures et de son fonctionnement contribue à l'organisation du discours et de la pensée ; elle permet une meilleure maîtrise de l'argumentation logique. Bien des scientifiques en sont d'accord et certains soulignent que, à une époque où la notion de complexité domine si souvent les sciences et les techniques, il est peu de meilleure ouverture sur cet aspect des choses qu'une bonne culture humaniste.

Il est faux de dire que la demande est insuffisante : la vérité est que l'on paralyse cette demande en multipliant les obstacles de toute sorte

Ce n'est pas le simple contact avec la langue qui donne cet acquis. Le véritable bénéfice de l'étude du latin et du grec est le contact avec les textes. Ces textes du grec et du latin, ces textes d'Homère, de Sophocle, d'Euripide, de Platon, de Démosthène, de Cicéron, d'Horace et d'Ovide ont nourri toutes les littératures de l'Europe. On en trouve l'écho dans les œuvres littéraires, musicales, les œuvres de peinture ou de sculpture de toutes les époques et encore maintenant dans le théâtre et les films les plus modernes. Et le contact direct avec ces œuvres où se découvrent sous une forme simple et vivante les diverses formes d'idéal qui ont animé notre culture pénètre peu à peu l'esprit des jeunes sous une forme qui leur est accessible.

Ajoutons que, dans nos pays européens, ce contact avec les textes grecs et latins n'est que le complément naturel des images, monuments, inscriptions qui sont partout présents, témoins historiques de la culture qui a créé l'Europe. Ce contact prolongé avec les textes débouche sur l'appropriation effective d'une culture créatrice d'identité individuelle et collective. Cette culture devient alors un facteur d'intégration sociale en permettant une connaissance des origines de la culture européenne et méditerranéenne, une réflexion critique sur l'histoire culturelle et les systèmes de vie collective.

Cet apport irremplaçable était clairement mis en lumière dans le communiqué conjoint des ministres français et italien de l'enseignement, publié à Sienne en juillet 1998, *« sur la culture classique comme fondement d'une renaissance de l'Europe »*. Cette culture débouche sur une formation civique et morale, un apprentissage de la citoyenneté à l'école des inventeurs de la démocratie. Apprendre le latin et le grec, c'est multiplier dès le jeune âge les occasions de réfléchir sur le sens de la vie collective, sur la démocratie, y compris sur ses limites ou sur ses imperfections, sur la justice sociale, sur la tolérance. C'est bien là la formation qui permet de mieux se connaître soi-même, de savoir le sens de ce que l'on apprend et pourquoi l'on apprend.

M. Allègre appelait de ses voeux à Sienne *« un enseignement scolaire qui mette l'accent sur le caractère critique du savoir et fasse ressortir l'autonomie intellectuelle de l'individu, qui est le propre de la culture classique »*. Comment, après de tels propos, sacrifier légèrement les deux piliers de toute formation digne de ce nom, littéraire ou scientifique ? C'est pourquoi la possibilité d'étudier le grec comme le latin doit être reconnue à tout élève, quels que soient sa vocation ou son métier futur.

Il semble que figure au nombre des projets présentés par le ministère l'intention de recréer une section littéraire ; mais rien n'indique aujourd'hui que, de ce fait, le latin et le grec retrouveraient la place qui fut la leur, qui doit leur revenir. Nous attendons de M. Allègre que, sur ce point aussi, les décisions prises par ses services répondent à ses paroles.

***Jacqueline de Romilly**, de l'Académie française, et **Jean-Pierre Vernant** sont professeurs honoraires au Collège de France.*

Claude Allègre entre deux démagogies

par Michel Fichant et Philippe Raynaud

DEPUIS déjà quelques semaines, l'image publique du ministre de l'éducation nationale a connu une assez nette dégradation malgré ses efforts pour plaire aux enseignants, au point d'inquiéter ceux-là mêmes qui, jusqu'alors, vantaient bruyamment sa volonté de réforme et sa lutte contre les groupes de pression conservateurs à l'œuvre dans l'éducation nationale. Ce changement a des causes politiques immédiates (l'approche des élections européennes), mais il a aussi des raisons plus profondes, qui touchent à la nature même de la stratégie suivie par Claude Allègre depuis le début de son ministère.

Son succès, pendant la première année du gouvernement Jospin, tenait à une formule politique simple et efficace qui consistait à combiner la démagogie de droite en parole et la démagogie de gauche en action, de manière à neutraliser toute critique du côté de l'opposition tout en donnant des gages solides de bonne volonté aux militants ou aux professionnels de la « réforme » pédagogique.

La démagogie de droite est évidente, qui a produit l'admiration de nombreux conservateurs distraits tout en exaspérant la majorité du corps enseignant. Elle a consisté d'abord à lancer quelques formules volontairement ambiguës et destinées à flatter divers ressentiments (sur le *« mammouth »*, l'*« absentéisme »* des professeurs, les heures supplémentaires *« indûment »* rémunérées), puis à tonner bruyamment contre la centralisation de l'école, pour s'épanouir ensuite dans une ridicule « gigantomachie » entre le ministre et le principal syndicat du second degré, présenté comme le véritable maître du système scolaire à travers la gestion nationale des mutations des professeurs.

Il n'en fallait pas plus pour que la droite française reconnût dans M. Allègre le courageux réformateur qui allait enfin accomplir, en luttant contre la toute-puissance des syndicats, la modernisation qu'elle n'avait pas su conduire. Or personne ne remarquait que, en l'occurrence, le ministre ne combattait le SNES que pour s'allier à des syndicats comme le SE-FEN et le SGEN-CFDT, qui sont depuis longtemps des viviers militants pour le PS et qui, surtout, ont joué depuis trente ans un rôle prépondérant dans l'évolution de l'école.

Une analyse un peu fine des premières mesures prises par le ministre aussi bien que des « réformes » en préparation montrerait aisément que, pour l'essentiel, il a assez fidèlement suivi l'inspiration traditionnelle de ces courants, dont l'influence réelle est infiniment plus importante que celle du SNES ou des syndicats classés à droite comme le SNALC. De là, du reste, une discrète mais réelle démagogie de gauche dans la politique suivie, qui se traduit notamment par l'orientation « pédagogiste » de la réforme des lycées et par des attaques répétées, que rien n'autorise à prendre pour de simples maladresses, contre les professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles.

Le risque politique est évidemment ici de laisser tout le monde insatisfait, comme cela semble être maintenant le cas : ceux qui, comme la FEN, espéraient réaliser leur rêve d'en finir avec l'enseignement secondaire traditionnel sont furieux des concessions qu'a dû faire le ministre, mais les professeurs de lycée n'en ont pas moins le sentiment que les établissements où ils enseignent vont continuer de se dégrader avec le triomphe de ce qu'Alain Finkielkraut a spirituellement appelé la *« République des moniteurs »*.

Loin d'être le grand réformateur salué par ses partisans, M. Allègre appartient à cette catégorie particulière de ministres qui, comme en leur temps René Haby ou Alain Savary (ou Lionel Jospin...), choisissent de mettre en scène leur volonté de « réformer » l'éducation nationale en faisant comme si celle-ci était restée la même depuis Jules Ferry (? !), interdisant par là même tout regard critique sur les réformes effectivement réalisées.

Depuis trente ans, en effet, le système éducatif – école primaire, collège, lycée, université – a été livré à la surenchère de réformes en tout genre, où la précipitation à en engager de nouvelles provoquait l'amnésie à l'égard de celles de la veille. C'est ainsi qu'a été écartée toute possibilité de soumettre ces réformes à une évaluation sérieuse de leurs effets. Pour montrer à quelle impasse on est ainsi conduit, le mieux est sans doute de partir d'un des problèmes favoris du ministre et de ses conseillers, le déséquilibre entre les grandes écoles et les universités.

Quelles que soient les qualités des grandes écoles, leur puissance n'est effectivement pas sans quelques inconvénients majeurs, dont les principaux sont de favoriser une excessive homogénéité des élites françaises et de privilégier un mode de formation qui reste encore trop éloigné de ceux des autres grandes nations modernes. Mais le quasi-monopole de quelques grands établissements d'enseignement supérieur dans la formation des couches supérieures n'a aujourd'hui pas d'autre raison d'être que le fait qu'elles jouissent d'un privilège obstinément refusé aux universités : contrôler leur propre recrutement, en s'appuyant sur un système sélectif ouvert aux étudiants dès la fin de leurs études secondaires.

Une formule politique simple et efficace qui consistait à combiner la démagogie de droite en parole et la démagogie de gauche en action

Si l'on écarte l'idée d'une primarisation générale de l'enseignement supérieur, il faudra bien en venir à ce qui se fait partout et combiner la nécessaire massification avec la diversité, ce qui suppose évidemment que, sans diminuer la population étudiante, on reconnaisse dans les universités des filières d'excellence aussi précoces que possible. Pour de multiples raisons qui ne sont pas toutes honorables, les ministres qui se succèdent, effrayés par l'échec des très timides tentatives d'Alain Devaquet, refusent obstinément de rouvrir ce dossier dangereux. Le seul apport propre de M. Allègre (lorsqu'il était l'omnipotent conseiller de Lionel Jospin) aura été, suivi en cela par François Bayrou, de favoriser une fuite en avant vers la réduction artificielle de l'échec scolaire en premier cycle (l'effet de trompe-l'œil passe ici par la semestrialisation de tous les enseignements et par un système extrêmement généreux de compensation des résultats négatifs obtenus aux différents examens). Ces mesures ont eu pour effet naturel d'augmenter l'attrait du secteur sélectif chez les familles les mieux informées. On voit mal comment il pourrait en être autrement à l'avenir sans que la question des filières sélectives soit posée, sauf évidemment à entreprendre une « dékoulakisation » radicale des classes préparatoires.

La combinaison de deux démagogies symétriques a donc entraîné M. Allègre vers l'échec. Plutôt que de flatter le « peuple de droite » et de parler avec condescendance de l'héritage de Jules Ferry, il eût sans doute été préférable de défendre la dignité des enseignants et de célébrer avec eux le culte républicain, mais aussi de bousculer les dogmes dont a vécu la politique de gauche depuis des décennies. En disant aux enseignants qu'il est *« un des leurs »*, le ministre croit sans doute avoir accompli la moitié du chemin : il lui reste encore à découvrir comment réformer la réforme. A moins que cela n'incombe à son successeur.

***Michel Fichant** est professeur de philosophie à l'université Paris-IV. **Philippe Raynaud** est professeur de science politique à l'université Paris-II.*

Non, ce ministre n'est pas des nôtres ! *par Jeannette Boulay*

QUELLE n'a pas été ma surprise de découvrir dans *Le Monde* du 15 décembre 1998 le point de vue dans lequel Claude Allègre revendiquait son appartenance au corps des enseignants. Déclaration surprenante de la part d'un ministre qui suscite dans le corps enseignant une opposition assez unanime et forte pour faire défiler dans la rue des collègues qui ne l'avaient jamais fait.

Cependant, nous avions déjà été amadoués par une lettre personnelle datée du 5 juin 1998 et adressée à tous les enseignants, dans laquelle il cultivait déjà cette familiarité avec le corps enseignant : *« Enseignant comme vous, père et fils d'enseignants... »*, et qui se terminait sur l'*« ambition d'amener de la part de la société tout entière une reconnaissance plus grande de* [notre] *travail, de* [notre] *métier, de* [nous] *redonner une place centrale »*.

Déclarations mal reçues et d'autant plus mal comprises que, pendant les vacances qui ont suivi, M. Allègre a pris quelques mesures arbitraires concernant le paiement des heures supplémentaires, disqualifiantes pour le travail fourni, et que, pendant la grève massive des lycéens et les manifestations de défense des classes préparatoires, quelques-unes de ses déclarations sur le corporatisme et l'immobilisme des enseignants n'ont fait que dégrader des relations déjà mauvaises. Les formulations du ministre sont brutales, plus souvent provocatrices et accusatrices que sympathiques et solidaires : *« Dégraisser le mammouth »*, immobilisme, corporatisme, élitisme conservateur, élucubrations, absentéisme – j'avoue avoir abusé de trois congés de maternité, n'ayant pas programmé la naissance de mes enfants pendant les (trop) grandes vacances. Nous ne parlons sans doute pas le même langage ; or l'un des bienfaits de notre formation universitaire, c'est justement d'avoir appris le sens et le respect du langage ; pour pouvoir le transmettre à nos élèves.

D'autre part, la plupart des messages ministériels sont rapidement contredits par des décisions ponctuelles et arbitraires. Parfois, au contraire, c'est un silence dilatoire qu'on oppose à nos questions précises et pressantes. Enfin, ils sont l'expression d'une pensée unique, qui n'accepte ni confrontation ni contestation (des *« lobbies douteux »*) et trouve sa confirmation dans les interprétations de ce qu'on a bien voulu entendre.

Pourquoi s'étonner alors de voir circuler des rumeurs sur le Capes, par exemple, quand tant de discours contradictoires ont été tenus à ce sujet, quand on voit le nombre de postes aux concours réduits de manière drastique dans toutes les disciplines, tandis que les lycéens réclament des professeurs, et qu'on rouvre les listes des admissibles pour en faire des contractuels. Belle perspective !

Pourquoi s'étonner de fausses rumeurs concernant le baccalauréat quand, d'une part, sont célébrés les bons résultats de la session de 1998, dans toutes les sections, alors qu'en même temps on veut profondément modifier, dans les horaires et les contenus, un système si performant, *« gagnant, gagnant »* ?

Pour éviter les malentendus, il aurait fallu éviter de tenir un double langage, tantôt destiné à calmer le jeu politique par l'immolation d'un bouc émissaire, tantôt à réagir à des enquêtes qui révèlent l'insatisfaction des Français face au système éducatif et aux réformes proposées.

Claude Allègre n'a réussi qu'à démobiliser les enseignants les plus généreux et les plus entreprenants

M. Allègre n'aurait pas dû rappeler son rôle dans la revalorisation de nos salaires et justifier d'autre part la réduction des tarifs d'heures supplémentaires, souvent imposées dans nos services, par des arguments mesquins et indignes. Il n'aurait pas fallu rappeler le rôle de la *« formation continue républicaine »* après avoir fait disparaître les missions académiques de formation des personnels de l'éducation nationale (Mafpen), supprimant en même temps tout ce réseau de réflexion qui fondait l'animation, la créativité et la vitalité des académies. Il ne faudrait pas, enfin, que les profondes réformes de l'éducation nationale entreprises par un ministre de gauche soient essentiellement saluées par les tenants les plus durs de la droite libérale.

Tous ces exemples le montrent : ce ministre n'est pas des nôtres. Il ne l'a jamais été. S'il l'était, il aurait appris dans le travail quotidien avec les élèves que la démagogie n'est payante qu'à court terme, mais que les lycéens ne s'y trompent pas et savent reconnaître ceux qui les manipulent et ceux qui les respectent. Et il ne présenterait pas les enseignants attachés à l'élitisme républicain selon une vision simplificatrice et vaguement inspirée de Bourdieu.

De nombreux enseignants votaient à gauche, malgré les menaces qui pesaient sur leurs disciplines, déjà attaquées en 1991 par les soins de Claude Allègre. Ils étaient assez profondément attachés au service public pour lui consacrer leur vie et leur énergie sans compter. Ils ne se sentent pas vraiment les collègues d'un ministre qui, à travers ses déclarations contradictoires et tonitruantes, n'a réussi qu'à déstabiliser l'institution à laquelle ils se consacrent et à démobiliser les plus généreux et les plus entreprenants.

***Jeannette Boulay** est professeur de lettres classiques au collège Kléber (Strasbourg).*

Une crise sans issue ? *par Philippe Meirieu*

LE mouvement de protestation qui s'empare aujourd'hui de beaucoup d'établissements scolaires, spécialement en Ile-de-France, est tout à fait particulier : coalition de forces syndicales hétéroclites, constitution de collectifs particulièrement bruyants, cristallisation du mécontentement, sans équivalent depuis longtemps, sur la personne du ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, que l'on invite à la démission.

Certains leaders syndicaux connus pour être des opposants farouches à sa politique sont chahutés dès lors qu'on les soupçonne d'avoir négocié avec le ministre et d'être parvenus à infléchir ses décisions dans le sens qu'ils souhaitaient. D'autres responsables du monde éducatif, favorables aux réformes du ministre mais estimant qu'elles ne vont pas assez loin, se trouvent contraints soit d'ajouter leur mécontentement à celui de leurs adversaires, soit de se taire.

Même si ces phénomènes sont, sans doute, amplifiés et nourris par leur traitement dans les médias, il serait, à mon sens, dangereux d'en minimiser l'ampleur et d'attendre que les vacances scolaires envoient tranquillement les protestataires aux sports d'hiver. Car, sans aucun doute, nous sommes là devant un mouvement qui témoigne d'un mal profond.

Certes, personne ne nie – même pas le ministre lui-même – les excès de langage, les maladresses de communication et le pilotage chaotique de certains dossiers. Certes, cela fait partie du jeu démocratique que l'on demande aux hommes politiques d'assumer leurs actes et de tirer les conséquences du mécontentement général. Certes, en paraissant un moment céder à ses opposants, le ministre a pris le risque de s'aliéner ses amis sans se rallier ses ennemis. Certes, il a fait naître des espoirs qu'il tarde aujourd'hui à concrétiser.

Tout cela est vrai. Mais tout cela vaudrait aussi pour d'autres ministres du même gouvernement et aurait valu *a fortiori* pour son prédécesseur François Bayrou, qui, après une erreur qui aurait pu lui être fatale sur la loi Falloux, est parvenu, par une gestion habile de l'immobilisme, à rétablir son image, y compris dans l'opinion des enseignants de gauche. Il faut donc chercher plus loin les causes d'un phénomène qui ne semble plus relever aujourd'hui de la rationalité.

Si les enseignants se mobilisent autant contre le ministre, c'est que la situation scolaire globale s'est fortement dégradée avec les déchirements du tissu social français, que leur métier est devenu de plus en plus difficile et que, faute de formation suffisante et d'outils pédagogiques adaptés pour y faire face, ils cherchent un bouc émissaire en la personne de Claude Allègre. Il est frappant de voir avec quelle affectivité et quelle agressivité on lui impute aujourd'hui tous les maux de l'école. A écouter certains enseignants manifestant dans les rues de Paris, on pourrait même avoir le sentiment que le ministre est personnellement responsable d'une dégradation brutale de leurs conditions de travail quotidiennes : incivilités de plus en plus nombreuses, classes où il est devenu impossible d'enseigner, perte de légitimité sociale du pouvoir du maître, disparition progressive du sens des savoirs enseignés, violences inacceptables des parents.

Une partie des enseignants manifestent ainsi avec la conviction que le ministre exprime à leur égard un mépris qui est la cause directe des problèmes qu'ils rencontrent. Ils ont été blessés. Ils sont amers. Ils se vivent comme complètement désarmés. Ils renvoient l'agressivité dont ils se sentent victimes sur la seule personne du ministre.

C'est pourquoi ce mouvement rend presque impossible toute tentative d'explication sereine. La réalité des dispositifs proposés et celle des discours ministériels ne sont plus vraiment accessibles ; le brouillage est tel qu'on ne sait pas ce qui pourrait convaincre et que l'on s'acharne en vain à démentir toutes les rumeurs. Comment alors faire entendre raison aujourd'hui à des enseignants qui, de toute évidence, ont basculé à l'égard de leur ministre dans la passion ?

Deux exemples pour montrer *l'ampleur du malentendu*. La Charte pour bâtir l'école du XXI[e] siècle : on accuse ce texte de mettre en œuvre la « *municipalisation* » de l'école primaire, de renforcer les inégalités et d'envoyer dans les classes des personnels non qualifiés incapables de mener à bien les missions de l'école. C'est oublier que, depuis plus de dix ans, les intervenants extérieurs sont déjà dans les écoles, de manière totalement cacophonique et inégalitaire, sans véritable contrôle sur leur efficacité pédagogique, soumis à l'arbitraire des politiques électoralistes de certaines municipalités. C'est oublier, surtout, que c'est ce à quoi veut explicitement mettre fin la charte incriminée : on y affirme, en effet, et pour la première fois avec une telle vigueur, que toute intervention extérieure doit se dérouler sous le contrôle des enseignants qui en fixent les objectifs, en observent le processus et en évaluent les effets.

Comment faire entendre raison aujourd'hui à des enseignants qui, de toute évidence, ont basculé à l'égard de leur ministre dans la passion ?

Autre exemple fameux : le « *lycée light* », expression apparue depuis quelques mois dans ces colonnes et qui, depuis, a fait florès. Passons sur le fait que cette formule, particulièrement efficace sur le plan publicitaire, utilise précisément les méthodes qu'elle prétend dénoncer. De quoi s'agit-il ? De stigmatiser la baisse des exigences dans les programmes et l'organisation scolaire, de dénoncer le remplacement de la véritable culture par un accompagnement socioculturel douteux. Or quelle est la revendication qui est apparue lors *de la consultation lycéenne et qui* a pris corps depuis dix-huit mois ? Précisément, celle d'une plus grande densité culturelle des savoirs scolaires, d'une meilleure inscription de ceux-ci dans une histoire patrimoniale, d'une garantie plus forte de tous dans l'accès aux connaissances en faisant de l'école « *son propre recours* ». Dès lors, on peut – on doit – discuter la pertinence des propositions ministérielles. Mais cette discussion n'est crédible et acceptable que si l'on s'engage simultanément, en équipe et dans tous les établissements – comme certains l'ont déjà fait –, dans la réflexion et l'action pour donner effectivement aux savoirs cette densité qui leur fait défaut.

Mais voilà, ces discours ne portent pas. Ils apparaissent même aujourd'hui dérisoires aux yeux de ceux qui dénoncent les projets ministériels. Les seules demandes positives qui émergent concernent les moyens... Mais les cortèges s'arrêtent pourtant rue de Grenelle et ne poursuivent pas leur marche jusqu'à Bercy. Chacun semble ignorer que c'est le Parlement qui décide du budget et fait le choix de construire une autoroute plutôt qu'un lycée. On oublie que c'est le Sénat qui a voté, cette année, une réduction du budget de l'éducation nationale. Ici ou là, on s'époumone contre Claude Allègre et l'on semble considérer son départ comme la solution miracle à tous les problèmes de l'école.

Faut-il donc, dans ces circonstances, céder devant la colère ? Ce ne serait pas à l'honneur *de la démocratie. Et je suis* convaincu qu'aucun de ceux qui, il y a quelques semaines encore, accusaient le ministre de plier devant l'opinion ne pourrait y voir une victoire. De plus – et surtout –, cela ne résoudrait rien des problèmes fondamentaux de l'école et retarderait même leur véritable examen.

C'est pourquoi je crois plutôt à la nécessité de chercher ensemble une véritable issue politique. Celle-ci passe, à mon sens, par deux conditions. D'abord, un grand débat national sur les finalités de l'école et l'élaboration d'un projet fort et clair pour celle-ci. Des questions aussi brûlantes que les objectifs de la scolarité obligatoire, la carte scolaire, le statut des enseignants, la place du marché privé et les contraintes à lui imposer, l'intégration des enfants issus de l'immigration, la mise en œuvre d'instances d'arbitrage entre les parents et l'éducation nationale, etc., ne peuvent relever que de la *représentation nationale* et doivent être tranchées en toute clarté. Faute de quoi, les rapports de force continueront à déstabiliser l'institution jusqu'à son probable effondrement et la mise en place d'un système à l'américaine, complètement dérégulé.

Simultanément, il faut retrouver ensemble – enseignants, responsables politiques et syndicaux, parents d'élèves, élèves – une capacité collective de dialogue, tenter de se dégager de l'affectivité dont l'expression a été légitime mais qui n'offre aujourd'hui aucune véritable issue. Regarder les textes, examiner les problèmes, débattre des solutions à mettre en place à chaque niveau de décision, depuis le maître dans sa classe jusqu'au gouvernement. J'ai dit que la chose était difficile, impossible peut-être, dans le climat actuel. Mais c'est compter sans la tradition intellectuelle de l'école française : *l'école s'institue en France* par sa capacité à mobiliser les intelligences autour d'objets qui résistent à la captation de l'affectif, au mouvement des impulsions, au conformisme des préjugés, au délire de ceux qui s'enferment en eux-mêmes et se ferment aux propos de leurs interlocuteurs.

Les enseignants savent cela. Ils sont convaincus, pour la plupart, que c'est là le cœur de leur identité professionnelle. C'est pourquoi je suis confiant : les invectives vont s'arrêter. On n'oubliera pas les anciennes blessures. Mais dans chaque établissement comme au niveau académique et national le dialogue va reprendre dans l'effort commun pour chercher des solutions aux problèmes qu'il nous faut affronter. Et je ne peux pas penser que le ministre lui-même et, au-delà, tout le gouvernement ne s'associent pas, de toutes leurs forces, à cet effort.

***Philippe Meirieu** est professeur des universités, directeur de l'Institut national de recherche pédagogique.*

Regardons les actes *par Arnaud Montebourg*

GAUCHE et professeurs ont en commun une longue histoire d'amour. Mais voici le temps du dépit amoureux. Les portes claquent, les mots blessent. Les observateurs concluent : « *Le divorce est consommé.* »

Il est vrai que quelques paroles ministérielles ont répandu l'amertume et découragé devant les classes les professeurs les plus volontaires et dévoués. Elles ont surtout empêché d'apercevoir et de mesurer la force des actes. La quantité d'amour ou de désamour ne se juge pourtant que sur les actes.

La nation regarde silencieusement cette curieuse scène de ménage. C'est pourtant devant elle, et dans sa totalité, non dans sa seule composante professorale, que les représentants de la nation que nous sommes devront rendre des comptes.

L'éducation nationale n'appartient pas aux professeurs, même si ceux-ci en font vivre l'esprit et y mettent leur vie. De même que la justice n'appartient pas aux juges ou la Sécurité sociale aux médecins, l'éducation nationale appartient à la nation tout entière. De ce point de vue, nous devons à celle-ci et à l'intérêt général des réformes en profondeur, afin de faire de l'école l'instrument républicain de combat contre la reproduction scolaire des inégalités sociales. Il y a désormais urgence, à force d'immobilisme persistant.

Quoi ? ! Il ne pourrait y avoir aucune remise en question, ni même aucun regard critique sur la manière dont l'éducation nationale *elle-même a organisé depuis des* années le métier d'enseignant ? Les professeurs le prennent pour eux. *Ils ont tort.* C'est l'éducation nationale et l'organisation de l'enseignement qui sont visées. Mais *le fait que ce métier* soit douloureusement difficile – c'est un fils de prof qui l'atteste ici – ne justifie pas qu'il devrait être l'un des rares à ne pas accepter d'utiles remises en question.

Alors, surmontons nos sentiments. Maîtrisons notre affectivité, oublions les phrases maladroites et regardons les actes. Rien que les actes. Peut-être les professeurs y découvriront-ils les gestes de considération qui leur ont un peu manqué ces derniers temps, car je crois qu'ils n'ont aucune raison de ne pas mettre en mouvement une réforme qui s'adresse aux citoyens qu'ils sont aussi.

Faut-il redire que l'organisation de cours particuliers dans l'école primaire est une révolution que les enseignants ont pour certains déjà accomplie d'eux-mêmes et bénévolement ?

Sachons apprécier la généralisation à tous les échelons du système éducatif de ce système différencié et redistributeur des moyens du savoir. Les programmes aménagés, les horaires allégés, le recentrage sur les savoirs fondamentaux, et le soutien pour les élèves des lycées, propositions issues du rapport Meirieu ont provoqué un grand mouvement d'adhésion chez les professeurs, les parents et les élèves. Ces propositions constituent un projet de gauche puisqu'elles organisent concrètement l'optimisation des chances pour des élèves désemparés dans un système scolaire qui pratique malgré lui la sélection par l'échec. Cette réforme est mise en place à la rentrée 1999. Voilà des actes.

L'éducation nationale n'appartient pas aux professeurs, même si ceux-ci en font vivre l'esprit et y mettent leur vie

Enseignants et syndicats nous répondent sur le terrain des moyens. Ils ont raison et ont heureusement été entendus. Les efforts du gouvernement doivent se poursuivre. La réembauche des maîtres auxiliaires, l'engagement de nouveaux maîtres, l'embauche de 60 000 aides-éducateurs, la titularisation progressive de 5 000 enseignants par an, 800 millions de francs de crédits supplémentaires pour l'augmentation du nombre, du plafond et du taux des bourses universitaires : voilà des moyens.

On vient alors soutenir que ces transformations se feraient au détriment des enseignants. Mais qui aurait envie de se priver de la force et de la conviction de ceux qui, tous les jours, luttent dans un corps à corps souvent éprouvant avec leurs classes, contre la désertion du savoir et de la culture ?

La société tout entière change. Elle change pour les salariés, les agriculteurs ou les commerçants, les cadres ou les commissaires-priseurs par exemple. Elle change aussi pour les élus, fort heureusement. Elle change bien sûr pour les enseignants, et c'est rassurant.

Dans les collèges et les lycées, cette année, la gestion des professeurs du second degré est rapprochée des lieux où les enseignants exercent leur métier. Voilà des actes. Et les intéressés n'ont – je crois – aucune bonne raison de se plaindre, ni de les craindre. Tout au contraire. Les professeurs savent-ils eux-mêmes que leur carrière est gérée par un ordinateur de la taille d'un chalutier qui accouche à Paris de mutations à l'aveugle ? Peut-on s'étonner alors qu'il existe des professeurs sans classe, des classes sans professeur et des titulaires académiques qui franchissent des départements entiers pour aller enseigner, et coucher le soir à l'hôtel, variables d'ajustement inhumaines de la gestion concentrée, mais heureusement et enfin réformée ? La déconcentration ouvre la voie à une gestion des ressources humaines plus proche des conditions de travail et des besoins individuels des enseignants.

Voilà pour les actes. Voilà les premiers actes sur lesquels nous sommes jugés, sur lesquels la représentation nationale demande à être jugée.

Et si l'on voulait, dans un ultime accès de mauvaise foi, nous dire que les actes ont trop tardé, et tardent encore, je répondrais, dans un ultime désir de vous convaincre, vous, mes professeurs sans lesquels je ne serais moi-même rien : aidez-nous à faire cette réforme, à la faire vivre, à l'ajuster et à l'enrichir, puisqu'elle est la nôtre. Travaillons ensemble à ce bien national et si précieux qu'est l'éducation des enfants de toute la nation.

***Arnaud Montebourg** est député (PS) de Saône-et-Loire.*

Une question d'éthique *par Gilbert Longhi*

LA curée dont le ministre de l'éducation est l'objet s'explique par les réactions viscérales de ceux qui voient planer une menace sur le statu quo, les équilibres instables et autres paradoxes peu convenables qui leur procurent cependant des avantages claniques.

Qui sont les pourfendeurs d'Allègre ? Tout le monde ! (Du coup, c'est rassurant.) Les familles, qui *lui reprochent de ne pas juguler* les profs néfastes ; les élèves, qui demandent plus que des études ; les *élus, qui veillent aux urnes ; enfin*, les enseignants, qui le prennent pour un patron trop grossier.

Dans cette ambiance de rejet, il ne fait pas bon dire que le ministre est animé par une droiture et une probité authentiquement républicaines et pose les bases d'une école qui ne fut jamais aussi clairement orientée à gauche. Les années d'alternance et les nuances infinies du pluriel de la gauche conduisent au contraire quelques membres de la majorité et certains pans de l'électorat à mener une lutte sourde contre M. Allègre. Veulent-ils que l'école cesse de tracer son chemin vers le peuple ? Les classes moyennes, en particulier, redoutent de ne pas accéder suffisamment à l'élite scolaire, selon un raisonnement simple : si on donne trop de chances aux élèves tout-venant grâce à des cursus adaptés, des aides personnalisées, un allégement des programmes, une suppression de la sélection, ceux qui sont favorisés aujourd'hui par leur *milieu verront fondre progressivement* les différences qui les avantagent.

Ce qui dérange le plus chez Claude Allègre, ce ne sont ni les réformes ni les méthodes, malgré les reproches explicites, mais les principes sous-jacents dont on prétend précisément qu'on ne sait rien parce qu'on les comprend trop bien. Claude Allègre trace les contours d'une éthique de l'école républicaine. Il prend la gauche de court, notamment sur la question épineuse de la générosité égalitaire. La société française supporte parfaitement bien les vices ségrégatifs fondateurs de son enseignement.

La République des familles craint que le ministre ne donne raison aux élèves au nom de la citoyenneté. On a vu pour le dernier mouvement des lycéens une sorte d'approbation institutionnelle Rue de Grenelle, qui a fait trembler les chaumières. Recteurs et proviseurs ont été sommés de se mettre à l'écoute des élèves, de prendre en compte leurs récriminations, d'ouvrir des lieux d'expression, de payer des fax, d'installer des sites sur le Web et, plus globalement, de *faire éclore une démocratie pour* les adolescents. Quelques familles en ont été incommodées en *comptabilisant le nombre de* cours perdus, les risques pour les examens, ou simplement le précédent contestataire ainsi créé.

La République des lycéens redoute aussi le ministre. Elle le croit capable de flatter la bureaucratie, à commencer par celle des chefs d'établissement, des recteurs et des inspecteurs. Claude Allègre protège-t-il les jeunes contre le monde kafkaïen de l'école ou joue-t-il un double jeu en soutenant ses troupes ? Y a-t-il un malentendu entre le ministre et les jeunes ?

Claude Allègre dérange, comme l'honnêteté et la rectitude dans un panier de crabes

Partiellement, oui. Les jeunes sont amenés à prendre fait et cause pour leurs professeurs. Il *était parfaitement incongru de voir* les meneurs lycéens du dernier mouvement (ou ceux des manifestations sur les heures supplémentaires des classes préparatoires) s'exprimer comme de véritables *syndicalistes enseignants*, surfant avec maestria sur les questions d'expertise, en pédagogie, en ressources humaines ou en ordonnancement des dépenses publiques. En revanche, les élèves ne disent rien sur les professeurs inaptes ou dépassés, la cruauté de certaines pédagogies, l'arbitraire de la notation. Autant de thèmes qu'ils abordent constamment, obsessionnellement – entre eux ou avec leurs parents.

La République des élus redoute aussi le ministre. Une petite phrase à la presse peut les menacer d'une ardoise terrible. Quand Claude Allègre dit qu'il faut un local digne de ce nom, équipé de moyens modernes de communication, pour que les élèves délégués assument pleinement leurs responsabilités, les élus de tous bords savent pertinemment que la démocratie lycéenne est factice depuis toujours, mais ils renâclent à cause du coût induit. Comment pourraient-ils avouer publiquement qu'ils ont traité par-dessus la jambe la démocratie à l'école, eux qui en sont les chantres patentés ?

L'avantage éthique de l'installation d'une vraie République lycéenne est occulté par ceux qui exigent d'un ministre de l'éducation un simple rendement électoral. La République des enseignants (se comportant parfois comme un Etat dans l'Etat) n'a aucune raison de prendre Claude Allègre pour un bienfaiteur, puisqu'elle s'estime seule dépositaire des valeurs primordiales.

Les professeurs contestent l'art et la manière de leur ministre parce qu'il signifie haut et fort que d'autres acteurs du système éducatif existent en dehors des enseignants et que ces derniers ne sont pas propriétaires de l'éducation nationale en lieu et place de la nation. *Pis : quelques tendances* laissent clairement apparaître que les professeurs et les inspecteurs *(même généraux) ne sont pas les* mieux placés pour arrêter les contenus de programmes et le niveau des savoirs requis selon les cursus.

Pour la première fois, un ministre de l'éducation démontre que les professeurs sont compétents pour enseigner, mais qu'ils n'ont pas à décider de la politique éducative. C'est un gain considérable pour la République, sans doute de même nature que celui voulu par Clemenceau quand il déclara que la guerre est une chose trop grave pour être confiée à des militaires.

Claude Allègre dérange comme l'honnêteté et la rectitude dans un panier de crabes. On fait semblant de ne pas comprendre ses propositions véritablement sociales plus que socialistes, réellement démocratiques plus que démagogiques. Faut-il vraiment lui reprocher d'être libre d'esprit ? Voudrait-on un ministre obéissant ? Et à qui ?

***Gilbert Longhi** est proviseur du lycée Jean-Lurçat (Paris).*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'innocence de M. Fabius

QUE reste-t-il des accusations formulées à l'encontre de Laurent Fabius par la commission d'instruction de la Cour de justice de la République ? Rien. Jeudi 18 février, le professeur François Gros, ancien conseiller scientifique à Matignon, a totalement dédouané l'ancien premier ministre. Il n'y avait nulle tactique dans ces confessions, juste le devoir de *dire la vérité*.

C'est peu dire qu'il y a de quoi être choqué d'apprendre que, depuis que M. Fabius a été mis en examen pour *« complicité d'empoisonnement »* dans ce dossier – c'était le 30 septembre 1994 ! –, la commission d'instruction de la CJR n'a jamais entendu le professeur Gros. Ainsi un homme politique de premier plan a été mis en cause par des magistrats sans qu'ils prennent la peine d'interroger celui qui, auprès de lui, était chargé de suivre le dossier sur lequel ils enquêtent ! C'est donc sans avoir écouté la version de celui qui présidait la fameuse réunion interministérielle du 9 mai 1985, au cours de laquelle le cabinet du premier ministre demanda que le dossier d'enregistrement du test américain Abbott soit *« encore retenu quelque temps »*, que ces magistrats n'ont pas hésité à écrire, dans leur arrêt de renvoi, que M. Fabius *« a imposé d'emblée une ligne de conduite gouvernementale dictée par les seuls impératifs industriels »* de la firme française Diagnostics Pasteur. Faux, a rétorqué M. Gros, endossant l'entière responsabilité de la réunion du 9 mai. De même, tant M. Gros que M. Hervé ont affirmé que l'ancien premier ministre n'avait pas cherché à retarder l'annonce par son secrétaire d'Etat à la santé du dépistage.

Comment, sans avoir entendu aucun des protagonistes mis en examen dans le volet non ministériel de l'affaire, ces magistrats ont-ils pu affirmer que l'orientation donnée par M. Fabius au dossier du dépistage *« ne correspond pas à celle que l'on était en droit d'attendre en termes de santé publique »* ? Et qu'une *« telle mesure retardatrice ne peut qu'être la traduction d'instructions données par le chef du gouvernement »* ? Ces accusations étaient graves. On sait, depuis jeudi, qu'elles sont infondées.

Une fois le procès achevé, il faudra s'interroger sur le fonctionnement même de la Cour de justice de la République, sur ses procédures et ses méthodes d'investigation. Se demander pourquoi les magistrats de sa commission d'instruction n'ont jamais organisé la moindre confrontation entre les trois ministres mis *en examen*, leurs conseillers ou leurs directeurs de cabinet. Comment ne pas partager l'incompréhension des victimes à qui l'on a répété, des années durant, que les responsables de ce drame allaient être châtiés et qui découvrent que la justice ne s'est pas donné les moyens de comprendre sereinement ce qui s'est passé ?

« J'ai déjà fait état de mes regrets concernant la procédure », a déclaré, jeudi, le président Le Gunehec, bien plus à l'aise qu'au début du procès. *« CQFD »*, a laissé tomber Laurent Fabius. Après quatre ans et demi de mise en examen...

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le champion de la qualité

UN PERSONNAGE hier obscur vient de conquérir la célébrité en URSS. Il s'appelle Alexandre Tchoutkikh. La *Pravda* du 5 février ne tarit pas d'éloges sur son compte : c'est un grand patriote soviétique, un *« novateur de la production »*. Cet ouvrier de l'industrie textile, qui travaille au *combinat* de Krasnokholmsk à Moscou, est l'auteur d'une *« nouvelle initiative stakhanoviste »*.

Le fameux mineur du bassin du Donetz Alexis Stakhanov avait lancé un mouvement en faveur de l'augmentation de la production dans l'industrie et l'agriculture. C'était un champion de la quantité. Alexandre Tchoutkikh, lui, est le champion de la qualité, et son domaine est essentiellement celui de l'industrie légère. Il s'agit de créer partout des *« brigades de qualité »* semblables à celle d'Alexandre Tchoutkikh, dont les performances sont données en exemple par le Parti communiste à tous les travailleurs soviétiques.

Les journaux avouent qu'ils reçoivent dans leur courrier des lettres innombrables de protestation. On se plaint de la qualité douteuse des bicyclettes de l'usine Tchkalov de Novosibirsk, des montres de l'usine Masiennikov de Kouibychev. Les consommateurs de la région de Yaroslav ne veulent plus acheter les vêtements pour enfants ni les articles de quincaillerie livrés par l'industrie locale. Tout au long de l'année 1948, la *Pravda* n'a-t-elle pas recueilli les mêmes doléances pour les chaussures, les articles de bonneterie, les pelles ou les pioches, les appareils électriques, les postes de TSF ?

André Pierre
(20-21 février 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Santa Monica, le feuilleton et son héroïne

QUI PERD et qui gagne à suivre le cours de sa vie ? Pour Monica Lewinsky, le mouvement même des faits, tels qu'ils nous sont parvenus, possède en fait la qualité d'une nouvelle, entre deux images, l'une au début, l'autre à la fin. La première image est celle d'une fête montrée sur les écrans de télévision du monde entier le 21 janvier 1998. Des employés sont rassemblés sur une pelouse de la Maison Blanche. Le président Clinton s'approche d'eux, et en particulier d'une jeune femme brune, portant un béret noir à la « Che » Guevara avec un clip en guise d'étoile. Bill Clinton l'embrasse. Elle lui sourit en lui disant quelques mots. Le président ne s'écarte pas d'elle tandis qu'il serre des mains alentour. Elle non plus ne s'éloigne pas, continuant de sourire et de mâcher son chewing-gum. C'est ainsi que nous avons découvert Monica Lewinsky. Et ces images, les seules disponibles, n'ont cessé ensuite d'être rediffusées en boucle.

La scène finale est aussi apparue sur les écrans de télévision, le samedi 6 février 1999. La même jeune femme, seule devant un mur, la main droite levée, jure qu'elle dira la vérité à la délégation venue du Sénat pour l'interroger. Elle est jeune, mais elle a une gravité neuve. Elle semble lisse, intacte, sereine, pareille à cette sorcière dont Michelet note qu'*« elle a l'aile infinie du désir et du rêve »*.

Car s'il existe un « scandale Lewinsky », c'est de celui-là qu'il s'agit : l'incapacité de la justice américaine, du Sénat et de la presse du monde entier à voir Monica pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une jeune femme qui, après avoir menti pour défendre le président, a ensuite dit la vérité et s'y est tenue. Le rapport Starr, prolixe et minutieux jusqu'au graveleux, ne peut expliquer le vent de fraîcheur et d'insouciance qui entre avec cette jeune stagiaire dans les heures grises de l'homme le plus puissant du monde. Il ne sait pas dire la solitude du président dans son bureau ovale sans rideaux. Le rapport dénonce mais n'explique pas non plus les cadeaux, les appels téléphoniques... Lorsque, le 26 janvier 1998, le président, acculé par la presse, choisit de recourir au mensonge, il dit, agitant son index en signe de dénégation : *« Non, je n'ai pas eu de relations sexuelles avec cette femme, Monica Lewinsky. »* Bill Clinton dit *« cette femme »* et non pas *« cette fille »*. C'est pourtant sur cette fille à l'épaisse chevelure brune que les fantasmes de Kenneth Starr et de la planète se cristallisent. L'enfer est américain, et nul n'hésite à bousculer le diable pour précipiter Monica dans les flammes.

« ENFANT DU DIVORCE »

Quelle est la filière, en cette fin de XXe siècle, pour devenir une créature du péché ? La question mérite d'être posée puisque la presse et les républicains du Capitole ont répondu en détachant des détails d'une courte biographie. Adolescente à Beverly Hills, Monica Lewinsky a vu chanter Madonna et Michael Jackson. Dès l'âge de dix ans, elle s'amuse à se maquiller. Ses parents la laissent faire. Ils ne lui interdisent pas de regarder « Dynasty » à la télévision. Ils sont trop riches. Ils n'auraient pas dû divorcer. Monica a trop mangé. Elle cherche d'autres pères, d'autres mères. Lors de la procédure de destitution du président, un sénateur décrit gravement la conduite de Monica comme celle d'une *« enfant du divorce »*. Et la vision alternative n'est guère meilleure : Monica est une écervelée, une jeune fille entichée de shopping, une boulotte qui adore le chocolat.

Durant treize mois pourtant, nous n'avons vu que des images fugaces de cette ex-enfant capable de faire chanceler un président : Monica entrant dans une voiture ; Monica sortant de l'immeuble du Watergate où vit sa mère ; Monica chez son père en Californie ; Monica posant dans *Vanity Fair* ; Monica, coiffée d'une casquette de base-ball noire, à l'hôtel Renaissance Mayflower, à Washington.

Monica donc, à l'écran, la main levée pour prêter serment, vêtue de noir, chevelure à la Jackie Kennedy. On ne l'a jamais entendue parler durant treize mois de tourmente médiatico-politique. Aura-t-elle le timbre de Betty Boop (pou-pou-pi-douh) ? *« Vous allez devoir répondre des faits déjà enregistrés,* lui dit Ed Bryant, manager de la majorité républicaine. *Sinon, il ne nous reste plus qu'à rentrer chez nous. – Ça me va ! »*, lui répond-elle. Sa voix est ferme, claire. Et elle a autant de jugeote que son inquisiteur, lui concédant, même lorsqu'il réfute un de ses arguments, un très souverain : *« Nous admettons votre objection. »* Quand Ed Bryant, inquisiteur du péché, déclare : *« Je veux vous parler de la première rencontre lubrique... »*, c'est Monica qui l'interrompt et le ramène à la décence : *« Pouvez-vous trouver un autre terme.. ? Je veux dire.. Il s'agit de ma relation. »* Elle avoue des *« sentiments mélangés »* pour Bill Clinton. *« Vous pensez que c'est un bon président et je suis certain que vous pensez que c'est un homme intelligent »*, avance Ed Bryant. Monica lui montre la voie de la synthèse : *« Je pense que c'est un président intelligent. »*

On comprend qu'Andrew Morton, l'auteur de *Diana, her true story*, se soit intéressé à l'histoire de Monica Lewinsky. Monica de Santa Monica, sorcière brune de Californie, est l'image inversée de Diana, princesse de Galles, ange blond, aristocrate du Royaume-Uni. Diana, épouse malheureuse et canonisée par le peuple anglais. Monica, victime de ses sentiments, devenue l'icône inattendue des féministes américaines.

« ON EST DÉSOLÉS »

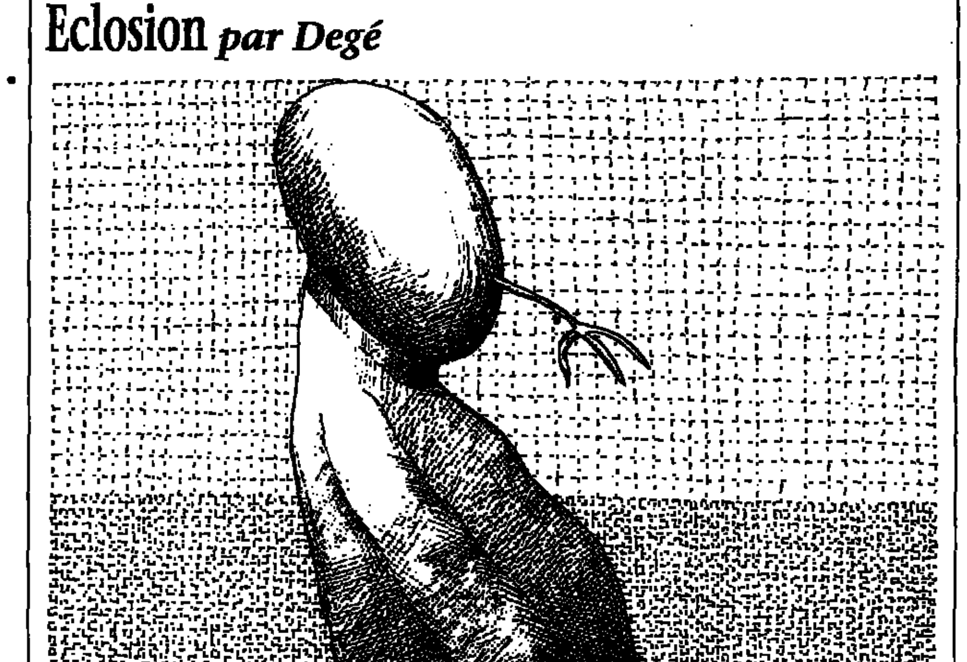
Dans un livre qui vient de paraître en Grande-Bretagne, *On the move, feminism for a new generation »* (éditions Virago), la journaliste Katherin Viner explique que *« Monica Lewinsky est naturellement devenue un modèle, simplement parce qu'elle a été dénigrée par tout le monde, même par la presse libérale. On lui a collé l'étiquette d'"initiatrice sexuelle" comme si cela était du domaine de la malfaisance »*. Monica, désormais applaudie dans les restaurants. Monica fêtée à l'hôtel Renaissance Mayflower par un gros cœur en bonbon : *« Sois à moi »* – c'était la Saint-Valentin ; par une pancarte : *« On est désolés »* ; par des cris de femmes : *« Vas-y ! Ne te laisse pas abattre ! »*

Monica, riche de naissance – quelle horreur ! –, vient de signer un contrat de 4 millions de francs pour une interview avec la chaîne anglaise Chanel Four. Deux éditeurs, anglais et américain, ont déboursé près de 8,5 millions de francs pour le livre d'Andrew Morton. Ces gains permettront à Monica de payer une partie de ce qu'elle doit à ses avocats : 13 millions de francs.

« Fondamentalement, c'est une personne plutôt inintéressante : tout ce qu'elle a fait, c'est d'avoir eu des relations sexuelles orales avec le président », notait Robert Maddox, professeur d'histoire des Etats-Unis à la Penn State University. Pourtant, être elle-même au point de précipiter un président dans la tourmente condamne une femme au regard aveugle des spécialistes de tous les pouvoirs. Scott Fitzgerald, qui savait la fragilité des êtres, aurait su gratter l'histoire de cette femme pour retrouver, intacte, comme il le notait dans ses carnets, *« une fille qui pensait que toute cette affaire avait été affreusement surestimée »*.

Jocy Drémeaux

Eclosion *par Degé*



Quand se fane l'Eurose

Suite de la première page

La Banque d'Angleterre annonce une période de stagnation ; deux ministres ont dû démissionner après des affaires scabreuses ; et le nationalisme se développe à vue d'œil en Ecosse, amenant *l'Economist* à s'interroger sur l'avenir des bases stratégiques qui y sont implantées.

Si l'on en vient à l'Italie, la coalition gouvernementale a beau être dirigée par un ex-communiste, elle a accueilli en son sein un centriste, en la personne de l'ex-président Cossiga, et la guerre ouverte que l'ancien premier ministre, Romano Prodi, a déclarée à son successeur avec l'appui d'une centaine de maires de grandes villes laisse planer beaucoup d'incertitudes sur les résultats des élections européennes du printemps.

Les socialistes français, quant à eux, voyaient rouge – c'est le cas de le dire – quand, au temps de François Mitterrand, on leur parlait de social-démocratie. Ils s'y sont depuis ralliés dans leur grande majorité. Mais ils se sont bien gardés de le crier sur les toits et il ne leur viendrait pas à l'esprit de se reconnaître, et moins encore de se vouloir, centristes. Même si les sondages d'opinion, qui plébiscitent avec constance la cohabitation et continuent de bien noter – encore que leur cote baisse un peu pour le moment – ses deux principaux acteurs, paraissent conforter l'affirmation déjà ancienne de Valéry Giscard d'Estaing selon laquelle *« la France aspire à être gouvernée au centre »*. Même si l'on a parfois quelque peine à apposer une étiquette « de gauche » sur un gouvernement qui a, par exemple, bien plus privatisé que ses prédécesseurs de droite. Un gouvernement apparemment plus apprécié par la Bourse que par les chômeurs, dont le nombre ne se réduit que lentement, ou par les salariés, les retraités, les paysans qui craignent avec plus ou moins de raisons pour leur avenir : il n'y a pas qu'en France qu'il faille un gouvernement de gauche pour faire avaler des réformes imposées par la nécessité et qui, si elles étaient proposées par la droite, se heurteraient à un mur de protestations d'une opinion fondamentalement conservatrice.

CONTRADICTIONS

Reste que Lionel Jospin doit montrer beaucoup de doigté et d'autorité pour faire avaler ses projets à des associés qui ont de plus en plus de mal à s'entendre entre eux, et qu'il a dû à plusieurs reprises donner un net coup de barre à gauche. Moyennant quoi le moral des ménages, qui se sont remis – événement ! – à faire des enfants et à consommer, est au plus haut. Et la décomposition de la droite, qui ne profite guère pour le moment de celle, plus virulente encore, de l'extrême droite, limite les espoirs de l'opposition pour les européennes, rendant périlleuse pour Jacques Chirac toute idée d'élections, législatives ou présidentielle, anticipées.

Est-ce assez pour que notre premier ministre arrive à faire de la France, comme il l'a dit le 8 février au Cirque d'hiver, le *« ferment de l'Europe »* ? On serait curieux de savoir comment il compte s'y prendre alors qu'elle se trouve aux prises avec tant de contradictions : pour le ministre néerlandais des finances, par exemple, il faudrait *« un petit miracle »* pour que les ministres intéressés parviennent à s'entendre en mars, comme prévu, sur l'ambitieux Agenda 2000, supposé réformer tout à la fois les finances de l'UE, l'aide aux régions défavorisées et la fameuse PAC, la politique agricole commune, à propos de laquelle la France se retrouve, une fois de plus, passablement isolée, avec des paysans de plus en plus en colère. Où est l'étroite relation franco-allemande qu'avaient tissée de Gaulle et Adenauer, et que leurs successeurs, jusqu'à Kohl et Mitterrand, avaient si bien réussi à maintenir ? Elle souffre au premier chef de l'absence, à la tête du gouvernement fédéral, d'un homme qui sache ce qu'il veut et l'impose, et aussi bien sûr de la remise en cause par Berlin de l'accord bilatéral sur les déchets nucléaires.

Ajoutons des concentrations industrielles ou financières réalisées le plus souvent sans beaucoup prendre en compte la dimension européenne, l'impasse tant sur l'élargissement de l'UE que sur son approfondissement, la mauvaise cote de la Commission – et de son président – auprès du Parlement de Strasbourg, l'opposition patente entre la Banque centrale européenne et le ministre allemand de l'économie et des finances, le rebondissement du contentieux hispano-britannique sur Gibraltar, la baisse inattendue de l'euro face au dollar... On n'en finirait pas d'énumérer, en cet An 1 de la monnaie unique, les obstacles que rencontre la construction d'une Europe capable de peser de tout son poids dans le village planétaire.

Le Canard enchaîné nous avait joliment souhaité le 1er janvier une bonne et *« eurose »* année, sans préciser si ce néologisme visait le lancement de l'euro, ou la couleur de la quasi-totalité des gouvernements des pays membres de l'UE. Il nous permettra de retenir la seconde interprétation pour constater que l'eurose se fane, et qu'il est plus que temps pour ses leaders de s'employer à raviver ses couleurs.

Ils ne le feront pas au moyen de palabres, de marchandages sur la PAC, de circulaires ou de débats auxquels le bon peuple n'entend rien. S'ils veulent obtenir le soutien de l'opinion, il leur faut s'entendre sur des mesures qui frappent un peu les imaginations, telles qu'un programme de grands travaux européens, dont on parle ici ou là, ou la suggestion d'un connaisseur comme René Foch (dans *France-Forum* du quatrième trimestre 1998) tendant à rendre la Commission, *aujourd'hui si critiquée*, responsable devant le Conseil européen, véritable exécutif de l'Union, comme un gouvernement national l'est devant son Parlement. La boîte aux idées est ouverte, mais il faut agir vite si l'on ne veut pas que la déception soit à la mesure des espoirs qui ont été mis dans l'euro.

André Fontaine

PRÉCISION

SOGREAH

A la suite de l'article que nous avons consacré aux polémiques sur les risques d'inondations sur la côte méditerranéenne (*Le Monde* du 26 janvier), la société d'ingénierie Sogreah, chargée d'une étude hydraulique dans la vallée du Var, tient à préciser qu'elle a été reprise, depuis le 13 janvier, par son équipe de direction et qu'elle n'a donc plus aucun lien avec son ancien actionnaire Alcatel, et n'en a jamais eu, contrairement avec ce que nous avons écrit, avec Vivendi.

LUXE Le maroquinier italien Gucci a déterré, jeudi 18 février, la hache de guerre pour faire barrage à toute prise de contrôle par le géant français du luxe LVMH. ● DANS UN GESTE SPECTACULAIRE, Gucci a annoncé, de son siège légal d'Amsterdam, un plan visant à offrir à ses salariés 37 millions d'actions nouvelles, dont plus de 20 millions ont été immédiatement acquises par un fonds créé spécialement grâce à un prêt sans intérêt du groupe Gucci. ● CES TITRES permettent aux dirigeants de Gucci de disposer d'un poids équivalant à celui de LVMH, qui a pris 34,4 % du capital du groupe italien. ● POUR GUCCI, la seule riposte possible pour LVMH serait de lancer une OPA (offre publique d'achat) sur la totalité de son capital, ce qui serait extrêmement coûteux. ● PRIS PAR SURPRISE, le groupe dirigé par Bernard Arnault dénonce une *« manœuvre frauduleuse »* qu'il entend attaquer devant les tribunaux.

La campagne d'Italie de LVMH bute sur Gucci

Le président du groupe italien, Domenico De Sole, profite des largesses du droit néerlandais pour contrer la prise de contrôle « rampante » menée par le géant français du luxe, qui déclare vouloir saisir toutes les autorités compétentes

APRÈS CINQ SEMAINES *de dérobades et de dialogue de sourds*, Domenico De Sole, le PDG de Gucci, a tombé le masque jeudi 18 février. Non, il n'a pas l'intention de laisser le français LVMH, qui est le principal concurrent de Gucci avec Louis Vuitton, poursuivre le grignotage du capital entrepris depuis des mois. Le groupe de Bernard Arnault est, certes, désormais, avec 34,4 % des parts, le premier actionnaire de Gucci, mais il n'est pas question pour autant d'accepter la présence au sein du conseil de surveillance du groupe italien ne serait-ce que d'un seul *administrateur représentant* LVMH, comme le demandait ce dernier. *« La présence au conseil de "l'œil et l'oreille" d'un de nos principaux concurrents entraînerait un conflit d'intérêts grave et inacceptable »*, a tranché M. De Sole. Une véritable déclaration de guerre que le patron de Gucci a lancée après avoir pris soin de poser un piège redoutable pour son assaillant.



M. De Sole pense avoir trouvé l'arme absolue pour couper court à ce qu'il appelle la prise de contrôle *« rampante »* du groupe italien par le français LVMH... ou l'obliger à lancer une offre publique d'achat (OPA) en bonne et due forme sur la totalité du capital. Avec son conseil, la banque américaine Morgan Stanley – *une vieille* connaissance de LVMH : c'est elle qui conseillait Guinness lors de l'affrontement qui eut lieu avec le groupe français autour de la fusion avec GrandMet –, Gucci a imaginé un montage financier particulièrement astucieux, exploitant à la fois les libéralités du droit néerlandais des sociétés et les règles comptables internationales. Le *groupe d'origine florentine est en* effet aujourd'hui une société de droit néerlandais, cotée à Amsterdam et à New York.

Pour faire pièce aux 34,4 % du capital de Gucci ramassés en Bourse ou rachetés auprès de Prada par LVMH depuis le début de l'année, Gucci a suscité la création d'une « fondation » destinée à gérer les intérêts d'un « plan d'actionnariat des salariés » (Employee Stock Ownership Plan, ESOP). Cette fondation s'est vu doter d'options d'achats pour un total de 37 millions de nouvelles actions ordinaires de Gucci, dont 20 154 985 ont été immédiatement émises – soit, à l'unité près, le nombre précis d'actions détenues par LVMH... Gucci assure également le financement de ces actions en ouvrant une ligne de prêt pour la fondation. Astuce : ces actions, qui ne seront pas distribuées aux salariés, avant cinq ans, n'entrent pas en ligne de compte dans le calcul du bénéfice par action. Les dividendes auxquelles elles donnent droit serviront exclusivement au remboursement du prêt consenti par Gucci. En revanche, elles disposent *immédiatement* des droits de vote de toute action ordinaire.

Une curiosité juridique qui permet à Gucci de faire d'une pierre deux coups : d'une part, il neutralise les voix de LVMH – signalant au passage qu'il détient suffisamment de droits de création d'actions, déjà votés par une assemblée générale, pour répondre coup pour coup à une éventuelle poursuite de la montée en puissance de LVMH ; d'autre part, il n'entame en rien la rentabilité des parts détenues par les autres grands actionnaires de Gucci. Ceux-ci, essentiellement des fonds de pension américains, comme Templeton, se sont *jusqu'ici* tenus à l'écart des luttes de pouvoir pour se contenter de surveiller leurs intérêts financiers. De la sorte, le PDG du groupe italien espère isoler son assaillant français.

« MANŒUVRE FRAUDULEUSE »

Ce dernier ne l'entend évidemment pas de cette oreille. Apparemment pris par surprise, alors qu'il pensait être sur le point de conclure un accord de coopération avec le management de Gucci, Bernard Arnault ne décolère pas. *« Nous sommes stupéfaits qu'ils puissent penser utiliser un procédé aussi grossier. A l'approche de l'an 2000, il est insensé qu'une société qui se sent soi-disant menacée puisse ainsi spolier ses actionnaires »*, a-t-il déclaré au *Monde*, jeudi 18 février. *« Aux Etats-Unis, la protection des actionnaires n'est pas un vain mot »*, lance-t-il, en rappelant que Gucci est coté à Wall Street. LVMH va saisir toutes les autorités, boursières et judiciaires, néerlandaises, américaines et même européennes, pour dénoncer ce qu'on qualifie dans son entourage de *« manœuvre frauduleuse »*.

« La fondation créée par Gucci n'a que l'apparence de l'indépendance, estime un proche conseiller de M. Arnault. *Elle bénéficie d'une augmentation de capital fantôme, avec un financement fantôme. Son unique but est de créer des droits de vote pour neutraliser les nôtres, pas d'émettre des actions pour renforcer les fonds propres de l'entreprise. C'est clairement un détournement du droit. »*

M. Arnault est d'autant plus vexé qu'il avait, une fois n'est pas coutume, bridé son orgueil ces dernières semaines, pour chanter les louanges de Domenico De Sole et surtout de Tom Ford, le styliste de Gucci, qu'il ne veut à aucun prix voir quitter l'entreprise dont il est à l'origine du succès. C'est d'ailleurs pour cela, en grande partie, que LVMH ne souhaite pas lancer une OPA sur Gucci : MM. De Sole et Ford ont probablement dans leurs contrats de travail des clauses prévoyant de confortables indemnités en cas de changement de contrôle actionnarial. Sans parler des stock-options dont ils ont été dotés, qui se transformeraient automatiquement en actions. Le PDG de Gucci disposerait ainsi d'un pactole latent de quelque 100 millions de dollars. En cherchant à imposer à LVMH une alternative de « tout ou rien », c'est-à-dire une OPA ou un partenariat dormant, M. De Sole joue gagnant sur les deux tableaux.

Pascal Galinier

Le droit néerlandais, rêve de dirigeants sur la défensive

DANS LES ANNÉES 80, des groupes français avaient succombé aux charmes de la fiscalité néerlandaise. Alcatel en tête, des sociétés avaient transféré leur siège social aux Pays-Bas pour bénéficier d'impôts moins lourds et gérer les stocks-options des dirigeants en *toute discrétion*. Avec la défense mise en place par la famille Gucci contre LVMH, ils découvrent aujourd'hui les avantages du droit néerlandais.

Tout en s'affichant libéraux, les Pays-Bas disposent d'un arsenal juridique qui rend presque impossible une offre publique d'achat (OPA) hostile. Le capital d'une grande partie des grands groupes néerlandais est verrouillé. Ainsi, le groupe bancaire et financier ABN Amro est détenu par une holding qui se contrôle elle-même à hauteur de 57,8 %. La famille Heineken a conservé le pouvoir dans le groupe de brasserie, par le biais d'une holding détenant 50 % du capital. Au sommet de ces cascades de contrôle, on trouve toujours une fondation.

Nommées « trustees » (fiducies en français), ces fondations, qui *bénéficient de privilèges fiscaux*, permettent d'établir des pactes d'actionnaires non limités dans le temps pour conserver la propriété. Plus protecteur que la commandite, ce système donne un contrôle juridique et capitalistique très fort, qui aboutit, dans certains cas, à une organisation en autocontrôle des groupes.

INCITATION

Pour les dirigeants en place, c'est l'organisation rêvée. Ils ne vivent plus dans la crainte d'une attaque hostile, une fondation étant très difficile à défaire sans l'accord de tous les participants. Ils ont une grande latitude dans leur gestion, la fondation exerçant un contrôle moins étroit qu'un conseil de surveillance.

A la différence de la Belgique, notamment, cette organisation a permis aux Pays-Bas de protéger ses grands groupes des appétits extérieurs. Elle devient désormais une incitation importante pour de nombreuses sociétés européennes, qui, cherchant à se protéger, sont tentées de transférer leur siège aux Pays-Bas. L'absence d'un droit *économique européen pour accompagner* la mise en place du marché unique les autorise à profiter de *toutes les failles*.

Martine Orange

Bernard Arnault, Domenico De Sole : le choc des ego

PORTRAITS

Habitué des OPA, le PDG de LVMH se heurte cette fois à aussi rusé que lui

PARTI en fanfare à la conquête de l'Italie, Bernard Arnault va-t-il déjà être contraint de battre en retraite ? Mi-janvier, il assistait en invité de marque au défilé des collections de Giorgio Armani, à Milan. Le couturier ne tarissait pas d'éloges sur le patron français. Quelques semaines plus tard, le groupe Armani révélait qu'il avait entamé des discussions avec LVMH en vue d'un éventuel rapprochement. En Italie, la presse lui prêtait déjà des vues sur Gianfranco Ferré et sur Versace. M. Arnault s'est-il laissé griser par ce côté apparemment irrésistible ?

La fin de non recevoir qu'il vient de recevoir de Gucci est une douche *froide pour le numéro* un mondial du luxe. Le contrôle du maroquinier florentin, devenu une *marque de mode mondiale, devait* être la première étape d'une internationalisation jusqu'ici réalisée *quasi-exclusivement avec des* marques franco-françaises, Dior, Givenchy, Guerlain... (*Le Monde* du 12 février). Aussi, le PDG de LVMH s'était-il efforcé de mettre un maximum d'eau dans son vin et de policer ses manières de hussard, celles qui lui permirent de conquérir successivement Boussac, Dior, Louis Vuitton, Moët-Hennessy, dans les années 80.

Des manières qui l'avaient déjà empêché d'imposer sa loi, en 1997, au sein du nouveau conglomérat des *alcools et de l'alimentaire, Diageo*, issu de la fusion de Guinness et de GrandMet. LVMH était certes devenu, en un été de rachats boursiers, le premier actionnaire, mais il ne put imposer sa vision stratégique et dût battre en retraite après avoir empoché une confortable « soulte » de 2,5 milliards de francs (380 millions €).

Son entrée dans Gucci a commencé de la même façon que chez Diageo, mais rapidement, M. Arnault a multiplié les déclarations favorables à l'équipe en place. Il avait accepté le principe d'un plafonnement temporaire de sa participation aux *34,4 % conquis, et se* contentait d'un seul représentant au conseil de surveillance de Gucci. *Il s'engageait aussi à traiter* Domenico De Sole, PDG de Gucci, sur un pied d'égalité, *« de management à management »*, *précisait-il dans* deux courriers adressés à M. De Sole les 3 et 17 février. Alors même qu'il rappelait encore, voici peu, que Gucci était quatre fois plus petit et deux fois moins rentable que Vuitton...

AVOCAT DE FORMATION

Le PDG français a manifestement sous-estimé l'adversaire. Il est peut-être tombé cette fois sur plus fort et plus retors que lui. D'origine calabraise, avocat de formation, *Domenico De Sole ne* manque jamais de rappeler qu'il est citoyen américain. Façon de souligner qu'il est rompu à la façon anglo-saxonne de faire des affaires. Cet homme affable de 54 ans cache, derrière sa barbe soigneusement coupée, un redoutable manager à la poigne de fer. Après avoir œuvré aux côtés de Maurizio Gucci, l'héritier assassiné en mars 1995, M. De Sole fut chargé par Invest-Corp de redresser l'entreprise, en 1993, puis de l'introduire en Bourse à New York et Amsterdam, en 1994. C'est lui qui recrutera le créateur texan Tom Ford. Célébré par les *milieux d'affaires, M. De Sole a fini* par s'identifier à « son » entreprise. Fin 1997, il tentera même de faire *plafonner à 20 % les droits de vote* des actionnaires individuels, ce que lui refusera l'assemblée générale.

Le « plan d'actionnariat salarié » annoncé jeudi 18 février ne dupe personne. Même s'il se félicite du soutien des syndicats, *M. De Sole* utilise les salariés pour verrouiller son pouvoir. La fondation créée pour l'occasion par Gucci au bénéfice des employés, n'est qu'une arme temporaire pour empêcher le français d'imposer ses vues sans prendre la contrôle majoritaire, faute de législation à la française qui oblige tout acquéreur de 33,3 % d'actions d'une société cotée à lan*cer une OPA sur la totalité du capital*.

Les stock options nouvellement créés pour les salariés sont incessibles et ne seront jamais transformés en actions individuelles pour les salariés. Au terme de l'opération, Gucci annulera ces actions, qu'il a lui-même financées, et se contentera de payer une belle prime forfaitaire aux salariés, dont le montant total se situera entre 6,5 et 13 millions de dollars (de 5,8 à 11,6 millions €). Au titre du service rendu, en quelque sorte.

En d'autres circonstances, M. Arnault aurait pu apprécier la « beauté » *du montage. Mais il est* contraint de se montrer à nouveau son son plus mauvais profil, celui *du raider procédurier, alors qu'il* souhaite par-dessus tout prouver qu'il est devenu un authentique industriel du luxe.

Pascal Galinier

La famille Taittinger résiste au financier Asher Edelman

DEPUIS trois ans, une guerre de tranchée oppose le financier américain Asher Edelman et la famille Taittinger pour le contrôle de la Société du Louvre. Ce groupe rassemble des actifs allèchants comme les hôtels de prestige (Crillon, Lutétia, Martinez...), des hôtels économiques (Campanile, Première classe) et un pôle d'industrie du luxe (Baccarat, parfums Annick Goutal). Pris séparément, ces actifs *pourraient être bien valorisés* (3 milliards de francs pour les hôtels de prestige, près de 2 milliards pour les autres hôtels et près de 800 millions pour le luxe). Sans compter les actifs périphériques (chauffage Deville, parc immobilier). Mais, regroupé au sein d'un *groupe familial aux structures* complexes, le tout n'est valorisé en Bourse qu'à 5,6 milliards de francs (853 millions d'euros). Asher Edelman veut prendre le contrôle de la Société du Louvre pour séparer les différentes activités. Un dépeçage *inacceptable* pour la famille Taittinger.

Jusqu'à présent, l'attaque boursière de M. Edelman n'a pas réussi à entamer le contrôle familial. Depuis trois ans, il a ramassé 13 % du capital et dispose de 4,5 % des droits de vote. La famille Taittinger détient 36 % du capital mais verrouille son contrôle grâce à 53 % des droits de vote, contrôle renfor*cé par la famille Peugeot, qui dé*tient 4 % du capital. Asher Edelman semble dans l'impasse, même s'il affirme qu'avec un prix de revient moyen de 35 euros par titre (contre un cours actuel de 69 euros), il peut patienter. Par trois fois, il a tenté de lancer une OPA. Par trois fois, la fa*mille Taittinger lui a dit non*. Le ralliement de Patrick Sellier, qui n'a qu'un lien par alliance avec la famille Taittinger, lui apporte 1 % du capital et 2 % des droits de vote.

Bloqué sur le marché, Asher Edelman a tenté la voie juridique. Une première action auprès du tribunal de commerce de Paris demandant une expertise du groupe a été rejetée en janvier 1999. Une deuxième action est en cours pour contester la cession de 4 % du capital à la famille Peugeot à un prix, selon Me Berlioz, avocat de M. Edelman, inférieur au cours de Bourse. Une troisième devait être lancée, vendredi 19 février 1999, *pour gestion fautive privilégiant* l'intérêt familial sur l'intérêt de la société. Elle demande aussi l'annulation des droits de vote pour l'autocontrôle de la Société du Louvre et pour l'annulation de tous les droits de vote double. Les deux adversaires se neutralisent. Asher Edelman affirme pouvoir rassembler les fonds nécessaires à une OPA mais il ne l'a pas encore démontré.

Enguérand Renault

La COB modifie son règlement interne pour se conformer à un arrêt de la Cour de cassation

MOINS de deux semaines après l'arrêt de la Cour de cassation qui condamnait sa procédure de sanction, la Commission des opérations de Bourse (COB) a décidé de modifier son règlement interne. L'autorité boursière a annoncé, jeudi 18 février, qu'un nouvel alinéa a été ajouté qui précise que *« ni le président ni aucun membre de la commission ne peut délibérer dans une affaire dans laquelle il a exercé les fonctions de rapporteur »*.

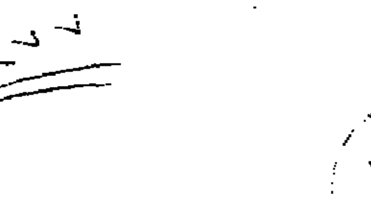
Avec cette modification, la COB se conforme à l'arrêt donné par la Cour de cassation le 5 février. Celle-ci avait jugé que la procédure utilisée par la COB contre Jean-Marc Oury, ex-président de la Compagnie immobilière Phénix, n'était pas en accord avec l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme. Les droits de la défense, selon la Cour, n'étaient pas suffisamment respectés, car les fonctions d'instruction n'étaient pas clairement séparées des fonctions de jugement, le rapporteur participant aux délibérations et ayant un droit de vote (*Le Monde* daté 7-8 février).

TACHE D'HUILE Le changement de procédure adopté par la COB risque de faire tache d'huile. De nombreuses autorités de surveillance et de régulation ont des règlements assez similaires à celui de l'autorité boursière et permettent au *rapporteur de participer* aux délibérations.

Avec la modification de sa procédure, la COB, qui avait suspendu, ces derniers mois, l'examen des différents dossiers importants dans l'attente du jugement de la Cour de la cassation, retrouve sa liberté d'action. Mais les retouches au fonctionnement de l'autorité boursière pourraient se poursuivre. Pour respecter son obligation *d'information du marché* sans nuire à la présomption d'innocence, la commission réfléchit à des améliorations. Elle évoque la possibilité, sur les dossiers les plus lourds, de ne plus les instruire elle-même mais de saisir directement la justice pénale, ce qui lui permettrait d'avertir le marché sans réserve. C'est la procédure que met en œuvre, aux *Etats-Unis, la Security exchange* commission (SEC). L'autorité boursière américaine n'impose pas elle-même les sanctions.

M. O.







La Californie intente un procès au Crédit lyonnais sur l'achat de l'assureur Executive Life

L'Etat américain réclame plusieurs milliards de dollars

L'Etat de Californie a intenté, jeudi 18 février à Los Angeles, un procès contre la banque et l'assureur Maaf les accusant de fraude et réclamant le remboursement de « *milliards de dollars* » de profits illégaux. La banque publique, en passe d'être privatisée indique qu'elle n'assume pas les risques encourus par Altus Finance sorti de son bilan en 1995 et aujourd'hui à la charge de l'Etat.

LE PASSÉ du *Crédit lyonnais* n'a pas fini de le poursuivre. Deux nouvelles procédures *juridiques* viennent d'être lancées, revenant sur des *opérations* réalisées par l'établissement du boulevard des Italiens, *plus précisément* par sa filiale Altus Finance, avant la séparation de la « bonne banque » et de la « mauvaise banque », transférée *en 1995* au Consortium de réalisation (CDR).

La première a été ouverte par la Commission européenne sur les recapitalisations de 177 millions de francs de Tascq SA, une petite société *spécialisée* dans le domaine de la maintenance informatique, qui fait partie des actifs transférés au CDR et a été vendue en novembre 1998.

La deuxième procédure est plus lourde. L'Etat de Californie a intenté jeudi 18 février à Los Angeles un procès contre la banque et l'assureur Maaf les accusant de *fraude* et réclamant le remboursement de « *milliards de dollars* » de profits illégaux. L'affaire remonte à 1991, lorsqu'Altus Finance associé au groupe Maaf, a repris la compagnie d'assurances américaine Executive Life en faillite depuis le 11 avril après le retournement du marché des « *junk bonds* », des obligations risquées mais à très fort rendement financier. L'Etat de Californie était alors chargé de vendre la société. En 1991, le Commissaire aux Assurances de l'époque, John Garamendi, avait sollicité des offres pour la reprise de l'assureur.

Après une longue procédure juridique – l'offre française a été en concurrence avec cinq autres propositions puis s'est heurtée à une procédure juridique intentée par les assurés d'Executive Life –, Altus et Maaf avaient réussi à mettre la main sur la compagnie d'assurance. L'opération a *été* définitivement confirmée le 13 août 1993.

Ce pari, que beaucoup jugeaient risqué à l'époque, s'est révélé une *excellente affaire. En 1993*, lorsqu'Altus Finance a cédé une partie *du portefeuille de* « junk bonds » à François Pinault pour 6,5 milliards de francs, le groupe Crédit lyonnais a dégagé une plus-value de l'ordre de 2 milliards de francs. M. Pinault, qui a créé fin 1993 sa holding Artémis à cette occasion, a continué à en tirer de très bons bénéfices. Son groupe n'est toutefois pas concerné par la procédure qui vient d'être engagée.

Dans un communiqué, l'Etat de Californie indique avoir déposé plainte devant le tribunal supérieur du comté de Los Angeles contre Altus Finance S A, filiale du Crédit Lyonnais, CDR Entreprises, le Crédit lyonnais, la Mutuelle Assurance Artisanale de France Vie SA et Omnium Genève SA Trois personnes sont également citées, Jean-Claude Seys, Jean-François Henin et Jean Irigoin.

Ils sont accusés d'avoir violé les lois californiennes sur les assurances *pour tenter de se procurer* le portefeuille de « junk bonds » d'Executive Life. *Le* responsable du secteur des Assurances au sein du gouvernement californien, Chuck Quackenbush, affirme que les accusés ont masqué l'implication de la banque publique dans cette affaire, ce qui pourrait constituer une violation d'une loi fédérale – le Glass Steagall Act de 1933 – interdisant aux banques de posséder des sociétés d'assurances. Selon le communiqué, Altus aurait conclu un accord secret avec certains investisseurs français pour pouvoir posséder la nouvelle compagnie. « *Altus et les investisseurs ont déposé des documents erronés et trompeurs auprès du Commissaire Garamendi* ».

Vendredi 19 février dans la matinée, Maaf Assurances indiquait « *tomber des nues* ». Le Crédit lyonnais rappelait qu'Altus Finance ne *fait plus partie de son périmètre* ayant été transféré au CDR en 1995. *La banque publique « n'assume donc pas les risques encourus par cette société »*, indique un porte-parole qui précise que cette procédure n'aura pas d'incidence sur la banque et sa privatisation.

Sophie Fay (avec AFP)

Six syndicats vont signer un accord sur les 35 heures chez PSA

PSA PEUGEOT-CITROËN sera finalement le premier grand groupe industriel privé à adopter les 35 heures. Au terme d'un mois de rebondissements, les organisations CFDT, CFTC, CGC, FO, CAT et CSL ont annoncé, jeudi 18 février, qu'elles signeront le texte élaboré le 5 février par la direction (*Le Monde* du 6 février). La CGT avait annoncé dès le départ qu'elle ne parapherait pas le document, qui concerne 92 000 salariés. Mais pour en arriver là le chemin vers les 35 heures a été pour le moins sinueux. Alors que tout le monde s'attendait à une signature rapide, une première mouture du texte a été rejetée par l'ensemble des syndicats fin janvier. Le volet flexibilité du projet avait provoqué les plus grandes réticences de la part des salariés, notamment à propos de la banalisation du travail du samedi. La direction a dû amender son texte en proposant des compensations au passage à l'annualisation du temps de travail sous forme de prime et de repos supplémentaires. Autre changement, les cadres disposeront de onze jours de repos en plus qui, contrairement au premier texte, ne seront pas obligatoirement dévolus à la formation.



35 HEURES

RAJEUNISSEMENT

L'accord « *apporte aux salariés une réduction du temps de travail avec le maintien intégral des salaires* », s'est félicitée la CFDT, qui, avec les autres organisations syndicales, met aussi en avant le « *volet emploi* » du texte. Celui-ci prévoit 5 600 embauches la première année, dont 3 000 du fait de la réduction du temps de travail. « *Pour la première fois* », souligne la CFDT, un dispositif de départs anticipés sur cinq ans, concernant 12 500 salariés agés de 57 ans, sera compensé par le recrutement de 4 200 jeunes, permettant ainsi au constructeur automobile de rajeunir sa pyramide des âges. Ce point devra cependant faire l'objet d'un accord à l'échelon de la branche automobile.

FO estime que c'est un bon compromis qui, finalement, se rapproche de l'accord de branche signé dans la métallurgie. Pour autant, le délégué central de FO, Alain Seften, remarque que « *les salariés n'avaient rien demandé au départ. Cet accord permet de subir la réduction du temps de travail, au mieux sans trop de casse pour eux* ».

Les conditions d'application de l'accord, qui doit être entériné le *26 février par le comité central d'entreprise*, doivent être maintenant *définies avec les syndicats dans les* 29 établissements du groupe concernés. *La CGT*, syndicat majoritaire chez PSA, qui reste très hostile au texte, prévient que, si la direction peut « *obtenir des signatures, elle aura un retour de bâton dans la concrétisation de l'accord sur le terrain, puisqu'une grande majorité des salariés est opposée à ce texte* », a déclaré Bruno Lemerle, délégué CGT du site de Sochaux.

Stéphane Lauer

La libéralisation du marché de l'électricité limitée par les députés

***LES DÉPUTÉS** ont achevé*, à l'aube du vendredi 19 février, jour de l'ouverture *à la concurrence du* marché européen de l'électricité, l'examen en première lecture du projet de loi transposant la directive européenne sur la libéralisation. Les députés communistes, dont l'hostilité avait fait planer la menace d'un rejet du texte, ont obtenu satisfaction sur plusieurs points. Critiquant ces concessions, François Goulard (DL, Morbihan) a reproché au gouvernement de « *nier les nécessités* » de l'ouverture du marché « *pour des raisons politiques* ». L'ancien ministre de l'industrie Franck Borotra (RPR, Yvelines) a suggéré de rebaptiser « *projet de loi relatif à l'entrebâillement à la concurrence* » le texte gouvernemental, qui doit faire l'objet d'un vote solennel le 2 mars. *Les principales modifications* sont les suivantes :

– ***Service public de l'électricité*** : à l'initiative du groupe communiste, les députés ont introduit dans le projet de loi la notion de « droit à l'électricité pour tous ». Le maintien de la fourniture d'énergie aux personnes en situation de précarité, prévu dans la loi du 1er décembre 1988 relative au revenu minimum d'insertion, sera garanti en cas de non-paiement des factures. Les députés ont également instauré une tarification spéciale « produit de première nécessité » pour les plus démunis.

– ***Production*** : à la demande conjointe de M. Borotra et du groupe communiste, *les députés* ont obtenu qu'avant le 31 décembre 2002 une loi d'orientation sur l'énergie expose les lignes directrices de la programmation pluriannuelle des investissements de production. Elle sera présentée au *Parlement*, tous les cinq ans, par le ministre chargé de l'énergie.

– ***Transport et distribution*** : à la demande des élus communistes, soucieux d'éviter la spéculation, le gouvernement a accepté de supprimer la possibilité *qui était* offerte aux grossistes d'acheter de *l'électricité pour en faire uniquement* du négoce. Les députés ont aussi *décidé de limiter les activités* de négoce des producteurs. Affirmant redouter une déstabilisation du marché, le gouvernement a également accepté de fixer une durée minimum de trois ans pour les contrats de fourniture de courant passés entre les clients et leurs fournisseurs.

– **Superphénix** : contre l'avis du *gouvernement, l'Assemblée a décidé* d'exonérer les nouveaux opérateurs du *marché de l'électricité* du coût de la fermeture de Superphénix. *Regrettant* cette décision, M. Pierret a indiqué que « *les 12,5 milliards de dépenses* » prévus à ce titre « *devront être pris en compte dans les tarifs de l'opérateur public, c'est-à-dire EDF* ». Rappelant leur hostilité à la fermeture de Superphénix, la droite ainsi que les *communistes ont vivement critiqué* cette perspective, en affirmant *que les consommateurs n'avaient* pas à supporter les conséquences de cette décision du gouvernement.

Dominique Gallois et Jean-Baptiste de Montvalon

NOMINATIONS

Un ambassadeur « high tech »

DIDIER LOMBARD, cinquante-six ans, a été nommé ambassadeur *itinérant*, délégué aux investissements internationaux en France, sur *proposition du ministre des affaires étrangères. Cet ingénieur*, polytechnicien et ingénieur des télécommunications, y remplace Jean-Daniel Tordjman. Grand connaisseur de l'industrie, M. Lombard a travaillé au Centre national d'études des télécommunications, où il est entré en 1967. Directeur au ministère de la recherche et de la technologie de 1989 à 1991, il a ensuite rejoint le ministère de l'industrie, où il a occupé, jusqu'en octobre 1998, le poste de directeur des stratégies industrielles. *Il était depuis cette date conseiller* du secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret. A la tête d'une équipe d'une dizaine de personnes, *M. Lombard usera de son contact* chaleureux et de son carnet d'adresses pour plaider la cause de la France auprès des grands investisseurs. Sans doute faut-il voir dans sa nomination le souci du gouvernement d'attirer les capitaux dans les hautes technologies, où les talents français sont aspirés vers les Etats-Unis. Dans ce domaine, estime M. Lombard, « *Il est souhaitable d'inverser le courant* ». Il espère aussi faire valoir les avantages compétitifs de la France au sein de l'Europe, tout en développant les contacts avec les investisseurs asiatiques.



■ **PARIS PREMIÈRE : Alain Hellequin** (quarante-sept ans, maîtrise de gestion *Paris-Dauphine*), prend la présidence de la chaîne Paris Première. PDG de Lyonnaise Câble et directeur du multimédia et des réseaux câblés du groupe Suez – Lyonnaise des eaux, M. Hellequin succède à Cyrille du Peloux.

■ **PECHINEY : Philippe Varin** (quarante-six ans, *X-Mines*), *jusqu'alors* directeur du département Rhenalu, prend la direction du secteur aluminium et entre au comité exécutif. *M. Varin a fait sa carrière* à Pechiney, où il a notamment dirigé le projet de Dunkerque, puis la société Aluminium Dunkerque. Bernard Legrand, auquel il succède, devient conseiller du président.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à *Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-67*, ou e-mail : entreprises@lemonde.fr

La SNCF cède Frantour à Accor et engage un partenariat commercial

L'opération lui rapporterait 850 millions de francs

LA SNCF et le groupe Accor, spécialisé dans l'hôtellerie, le tourisme et les services aux entreprises devaient annoncer, vendredi 19 février, la signature d'un accord de partenariat commercial exclusif « train + hôtel ». Cet accord entre l'entreprise nationale et le groupe de loisirs intervient pratiquement un an après la reprise de la restauration à bord des trains par la Compagnie des Wagons-Lits, filiale d'Accor, l'implantation d'Europcar dans les gares et l'acquisition du pôle tourisme de Frantour (*Le Monde* du 28 décembre), la restauration dans les gares ayant été reprise par Autogrill, filiale de Benetton.

La *cession de la restauration* de Frantour a rapporté 320 millions de *francs (48,7 millions d'euros)* à SNCF Participations et la vente du pôle *tourisme est estimée* par *les* spécialistes à une somme comprise entre *800* et *850* millions de francs (122 à 129 millions d'euros). L'opération réalisée par le groupe de Jean-Marc Espalioux démontre clairement la volonté d'Accor de se renforcer dans le secteur des loisirs.

Selon les directions des deux entreprises, « *ce partenariat fait partie intégrante du projet industriel qu'Accor et la SNCF construisent avec Frantour* ». La cession des activités hôtellerie, tour-opérateur, et agence de voyages de Frantour vont permettre à la SNCF de se recentrer sur son métier de base, d'améliorer *le service à la clientèle, même en* partenariat. Enfin, note Jean-Pierre Leclerc, président de SNCF Participations, elle permettra d'offrir à Frantour « *de nouvelles perspectives de développement* ». Pour Accor, la reprise de Frantour va, au contraire, lui permettre de renforcer son hôtellerie d'affaires en France et son pôle tourisme et loisirs en regroupant les hôtels, le tour opérating et les agences de voyages.

L'offre « train + hôtel » n'aura rien de comparable à la formule initiale développée jusqu'alors par la SNCF : elle devrait bénéficier d'un élargissement des catégories d'hôtels et des destinations, d'un mode de réservation plus simple et d'une qualité homogène garantie par la marque. Ainsi, le nombre des hôtels et des destinations en France va être pratiquement multilpié par quatre (700 hôtels et 184 destinations). En Europe, le nonmbre de *destinations va doubler pour passer* à 105, pour environ 280 hôtels. Les autres avantages *concerneront* à la fois la distribution (guichets de gare, boutiques SNCF, agences de voyages et réservations Accor). Le prix de la chambre comprendrait une réduction de 20 %.

Enfin, la SNCF et Accor vont nouer également des relations dans le cadre de leur programme respectif de fidélisation. Des billets de train seront proposés dans le cadre des primes offertes par le programme « *compliment* » d'Accor et des prestations hôtelières pourront être offertes dans le cadre du programme « *grand voyageur* » de la SNCF qui verra le jour au mois de juin.

Au-delà de cet accord commercial, la SNCF et Accor étudient actuellement d'autres axes de rapprochement « *qui laissent augurer la perspective d'une véritable alliance stratégique* » et dont les objectifs pourraient être de créer en commun des services à valeur ajoutée pour les clients des deux *groupes ainsi que* d'améliorer l'efficacité de la chaîne de production du transport *grâce au savoir-faire du* groupe hôtelier. Certaines pistes ont déjà été clairement identifiées. Les clients SNCF pourraient se voir proposer de nouveaux services, comme des navettes avec les hôtels, un service bagage, facilitation en cas d'arrivées tardives, voire des bornes téléphoniques dans les gares.

CURSUS COMPARABLES

En outre, alors que la SNCF engage actuellement une réflexion sur la modernisation du service autotrain et celle des trains de nuit dans une perspective familiale et de service, *Accor pourrait aider* l'entreprise ferroviaire dans le domaine du *service au client*.

La formation des personnels n'est pas exclue de la réflexion. En effet, certains cursus professionnels sont comparables dans les deux groupes et un projet de formation en commun est à l'étude. Enfin, *le* groupe hôtelier pourrait bénéficier de l'implantation des filiales SNCF à l'étranger, qui pourraient proposer des prestations Accor à leur clientèle.

Avec la cession de Frantour, SNCF Participations, nouvelle dénomination de la Compagnie de transport et de tourisme CTT Sceta, qui coiffe les participations de la SNCF, ne chapeaute plus que des entreprises complètement liées au transport, à l'exception de Seafrance (dont l'avenir reste lié à l'évolution *du commerce horstaxe*). Les autres filiales, comme le logement *social*, *Telecom développement* (association entre la SNCF et *Cegetel*) ou encore la SHEM, producteur d'électricité de la SNCF, devraient rester en dehors de la holding.

François Bostnavaron

France Télévision étudie une chaîne pour les jeunes adultes

Alors que le projet de TF 1 avec Murdoch est en suspens; le service public travaille à un concept pour les 15-34 ans. Son objectif est de lutter contre le vieillissement de son audience et de conquérir des parts de marché publicitaire

APRÈS TF 1, c'est au tour de France Télévision de réfléchir à la création d'une chaîne destinée aux 15-34 ans. Cette initiative ne devrait pas contribuer à améliorer les rapports entre les actionnaires de Télévision par satellite (TPS). En attente d'une clarification de son partenariat avec M. Murdoch, la Une a dû geler son projet. En revanche, France Télévision vient de donner un coup d'accélérateur au sien avec la création de France Télévision Multimédias. Cette future filiale, dont la direction devrait être confiée à Gérard Eymery, actuel directeur délégué pour le développement et le multimédias auprès de Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France Télévision, aura notamment pour tâche de développer les projets de chaînes thématiques.

Trois projets sont en compétition à France Télévision. Un premier tente difficilement de prendre corps en interne, tandis que les deux autres émanent de sociétés extérieures. Devarrieux-Villaret, agence de publicité de France Télévision, défend son dossier, déposé il y a quelques jours, et accompagné d'un pilote cofinancé à hauteur d'au moins 600 000 francs par l'entreprise publique. Le concept de la chaîne, baptisée Espace Rien, est *« à l'étude, mais souffre de quelques imperfections »*, précisent ses détracteurs (*lire ci-dessous*). Un autre projet est porté par d'anciens professionnels d'Internet et de la publicité. Elaboré au travers d'un synopsis et d'une disquette, il dépasse le concept de chaîne traditionnelle pour associer l'Internet et la télévision interactive.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Selon certains, l'option interne ne serait que *« le début d'une pensée »*. Née de manière quasi officieuse, il y a dix-huit mois, sans mission ni budget, elle aurait réuni de façon irrégulière des cadres des chaînes publiques.

Après sa filialisation à 50/50 entre France 2 et France 3, France Télévision Multimédias devrait privilégier une solution associant les équipes des chaînes publiques, sans s'interdire de piocher dans les propositions extérieures. A quelques mois de l'échéance de son mandat de PDG, il est peu probable que Xavier Gouyou Beauchamps prenne le risque politique d'opter pour une agence de publicité au détriment d'une solution émanant de France Télévision.

Pour le service public, la création d'un programme à destination des 15-34 ans est considérée comme une orientation stratégique. France Télévision doit faire face à un certain vieillissement de son audience. On estime donc que le lancement d'une chaîne pour les jeunes adultes correspondrait *« à une démarche d'élargissement de l'audience »*, en ajoutant que cette volonté s'inscrit *« dans les missions de service public »*. Le plan stratégique de France Télévision, présenté à l'été 1998, a prévu deux approches pour développer des chaînes thématiques. *« Pour le câble et le satellite, France Télévision travaille à des programmes façonnés pour des publics segmentés par centres d'intérêt »*, explique M. Eymery. C'est la voie empruntée par les chaînes thématiques traditionnelles. *« Pour le numérique hertzien*, ajoute-t-il, *la stratégie choisie est de concevoir des minichaînes généralistes pour chaque tranche d'âge de téléspectateurs »*.

NUMÉRIQUE HERTZIEN

Désormais, l'objectif est d'être au rendez-vous du numérique hertzien. Le multiplex imaginé par France Télévision pour l'expérimentation de Rennes dont le démarrage est prévu en avril-mai devrait proposer une diffusion simultanée en numérique de France 2 et France 3. Mais aussi, précise Gérard Eymery, de *« France 2-2 – une déclinaison des programmes des deux chaînes publiques sans info ni cinéma – et une offre multimédia réalisée à partir des sites Internet de France 2 et France 3 »*.

Pour être attractif lors de sa commercialisation, dans deux ans et demi au plus tôt, ce bouquet numérique hertzien devra obligatoirement comprendre une chaîne pour les 15-34 ans, ainsi qu'un programme pour les adolescents. Pour l'occasion, France Télévision devrait aussi composer un canal de sports en reformatant les compétitions sportives dont elle possède les droits. Cela permettrait de diffuser sur le réseau national un résumé ou une partie d'une épreuve sportive régionale, puis d'en offrir l'intégralité en numérique à la seule région concernée.

Outre l'échéance du numérique hertzien, le service public cherche à conquérir une partie des près de 4 milliards de francs bruts (environ 609 millions d'euros) d'investissements publicitaires placés à la télévision pour toucher directement les jeunes adultes. Mais la manne est bien plus large. Les 15-34 ans – *« cible volatile difficile à toucher »* estiment les professionnels –, sont englobés par les annonceurs dans la tranche des moins de 50 ans qui concentre près de 90 % des 26 milliards de francs (4 milliards d'euros) d'investissements publicitaires à la télévision. Du côté des publicitaires et des annonceurs, un tel projet fait l'unanimité. *« Au vu des réactions que cela provoque, ce doit être pertinent »*, estime Emmanuel Charonnat, directeur de Carat TV.

On se souvient que l'annonce par TF 1 d'un projet de chaîne, baptisé TFX, destinée aux jeunes adultes, en compagnie de Rupert Murdoch, avait provoqué l'ire de M 6, très présente auprès de cette tranche d'âge. Cette fois, elle n'éprouve pas de crainte à l'annonce du projet de France Télévision. *« Dès lors que ce n'est pas dans le cadre de TPS, chacun peut faire ce qu'il veut »*, dit Nicolas de Tavernost, directeur général de M 6. Après avoir enregistré 400 millions de francs de résultat net en 1998 (61 millions d'euros), M 6 s'est hissée en janvier *« au rang de deuxième chaîne auprès des moins de 50 ans, devant France Télévision »*, se réjouit le directeur général. Un dépassement qui ne peut qu'encourager le service public à créer sa chaîne pour les jeunes adultes.

Guy Dutheil

Espace Rien, la télé alternative des publicitaires

« ON OCCUPE un espace, on l'aménage et on crée le plus de choses possibles en quarante-huit heures. » A nouveaux réseaux, nouvelle culture. Ainsi se présente la chaîne Espace Rien, dans un « pilote » de vingt minutes tourné en décembre 1998. Dans un bâtiment joufflu en briques rouges, rue du Chemin-Vert à Paris, des studios ont été aménagés à la hâte pour filmer des internautes venus rendre compte de leur mission sur la Toile, un groupe de hip-hop en train de répéter, un sculpteur et son œuvre vivante, et un piéton intronisé, le temps d'une soirée, présentateur du journal d'« informations subjectives » de 20 heures.

Le traitement de l'information est original. *« Nous voulons montrer comment l'information s'organise sur tous les médias et comment elle peut être reçue, interprétée, restituée, critiquée »*, explique le pilote : un quidam conçoit son propre journal à partir des depêches d'agence. Il est diffusé en même temps que ceux de TF 1 et France 2. Il y aurait aussi un journal reprenant les titres des JT français et étrangers. Et puis les invités, qui commenteraient l'information en additionnant les points de vue subjectifs.

Espace Rien veut devenir une chaîne de télévision alternative numérique et généraliste destinée aux jeunes. Elle est née dans les bureaux de l'agence de publicité DevarrieuxVillaret ; une première en France. Ces publicitaires, qui fustigent la mauvaise qualité des programmes télévisés actuellement destinés aux jeunes – *« il ne suffit pas d'agiter une caméra dans tous les sens pour faire jeune »* –, cherchent à concevoir des espaces thématiques qui se prêtent mieux aux publicités « décalées » (6,6 millards de francs en France en 1998) qu'ils réalisent pour leurs clients.

HAPPENING PERMANENT

Leur constat est sans équivoque : TF 1, France 2 et France 3 ont perdu 7 % de parts de marché en cinq ans sur les 15-34 ans, les émissions musicales ne fidélisent plus les jeunes, et les programmes consacrés aux cultures alternatives se font rares. Pour *« donner l'antenne à tous ceux qui veulent faire de la télévision sans en avoir la possibilité »*, le happening serait permanent : *« Les talents qui ont investi l'espace de la chaîne pourront prendre à tout moment l'antenne en direct »*, affirme la voix off du pilote. La chaîne devrait disposer d'une technologie pointue mise au service de son concept libertaire. Une soixantaine de caméras télécommandables au cadre prérégié, par exemple, filmeront pendant quatre ou cinq heures les événements créés en tous lieux de la chaîne.

Espace Rien, dont le coût total de fonctionnement avoisinerait 45 millions de francs, est le projet le plus avancé des trois actuellement étudiés par la présidence de France Télévision. Xavier Gouyou Beauchamps est censé faire part de son intérêt sous une semaine.

Florence Amalou

La cour d'appel rejette la requête de Canal Plus

AVANT DE RENDRE son arrêt, le 6 mai prochain, Guy Canivet, le premier président de la cour d'appel de Paris, a rejeté, jeudi 18 février, la demande de sursis à exécution formulée par Canal Plus. La chaîne cryptée devra donc payer l'amende de 10 millions de francs (1,5 million d'euros) à laquelle elle avait été condamnée, le 24 novembre 1998, par le Conseil de la concurrence pour abus de position dominante sur le marché de la télévision à péage et sur celui des droits de diffusion télévisuels portant sur des films français récents. Saisi par TPS et Multivision, le Conseil avait notamment enjoint à Canal Plus de modifier ses contrats de pré-achat de films avec les producteurs.

Dans son ordonnance, Guy Canivet affirme que, pour Canal Plus, *« il est loisible de prendre les dispositions contractuelles propres à éviter.* [avant] *qu'il soit statué sur son recours, les conséquences résultant, pour l'économie du cinéma français, de son propre refus de conclure toute nouvelle convention de pré-achat »*.

TOLLÉ CHEZ LES PROFESSIONNELS

Cette décision a immédiatement déclenché un tollé des professionnels du cinéma. Le bureau de liaisons des organisations du cinéma (BLOC), l'Union des producteurs de films (UPF), la Société des réalisateurs de films et quatre autres syndicats profesionnels ont alerté Lionel Jospin par courrier, le jeudi 18 février. *« Le Conseil de la concurrence a cru qu'il arbitrait un conflit banal entre deux entreprises audiovisuelles. En réalité, sans le savoir, il remet en cause un système fragile et complexe, indispensable à la vitalité du cinéma français et européen, et qui permet de résister à la position dominante du cinéma américain »*, affirment-ils.

« Le cinéma français a le sentiment d'être abandonné », ajoutent-ils en prenant la défense de Canal Plus, dont *« la position dite dominante n'est que le résultat des obligations (...) imposées au nom du soutien au cinéma français »*. *« La mise en production de nombreux films indépendants est arrêtée »*, déplorent les signataires en appelant le premier ministre à *« prendre la mesure du danger »*.

Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a immédiatement rappelé son souhait *« qu'une négociation s'engage enfin entre tous les acteurs concernés »*, afin de permettre notamment *« un niveau suffisant et durable »* de préfinancements de la production cinématographique de la part des opérateurs.

LES PROPOSITIONS DE TPS

De son côté, TPS a avancé dans ses négociations avec le monde du cinéma. Le groupe a fait parvenir au Bureau de liaisons des industries cinématographiques (BLIC) et à l'Association des réalisateurs producteurs une *« base de discussion d'un protocole d'accord de trois ans avec les organisations professionnelles du cinéma »*. Comme l'a révélé *Le Figaro*, TPS propose des minima garantis (par abonné à TPS Cinéma) pour protéger l'investissement dans le cinéma français des effets liés *« aux baisses de prix éventuelles ou aux transferts d'abonnements entre différents services numériques »*. TPS Cinéma envisage, comme Canal Plus, une prime au succès des films en salles et souhaite diffuser tous les films français en paiement à la séance. Multivision s'engage de son côté à accorder aux longs métrages français une rémunération proportionnelle de 50 % à la recette nette du film. Enfin, la direction de TPS propose de nouvelles solutions dans la « chronologie des médias » (la diffusion des films selon les différents supports), en lançant l'idée d'une seconde fenêtre (de diffusion cryptée) à vingt-quatre mois. Enfin TPS souhaite mettre fin à toute exclusivité. Une manière d'attaquer Canal Plus, et de séduire le Conseil de la concurrence.

Nicole Vulser

L'Expansion reprend « L'Européen »

LE GROUPE EXPANSION a annoncé, jeudi 18 février dans un communiqué, qu'il reprend, en partenariat avec le groupe italien Rizzoli Corriere della Sera, le titre *L'Européen*. Celui-ci devrait reparaître fin mai, dans une périodicité trimestrielle. Le tribunal de commerce de Paris a homologué la proposition de reprise par le groupe Expansion du titre *L'Européen*, qui avait été placé en redressement judiciaire en août dernier. Le repreneur maintient neuf des vingt emplois. Christine Ockrent, qui était directrice de l'ancienne formule, ne fait pas partie de la nouvelle équipe.

Lancé le 25 mars 1998 sous la forme d'un hebdomadaire, *L'Européen* était détenu à 65 % par News Publications Ltd des frères britanniques Barclay et à 35 % par Le Monde SA. Dans sa nouvelle forme, le magazine conservera avec *Le Monde* des liens commerciaux et éditoriaux.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le personnel de l'Agence France-Presse** (AFP) a adopté, jeudi 18 février, une motion appelant le conseil d'administration à trouver rapidement une solution pour la présidence de l'AFP. Par ailleurs, selon les syndicats qui ont été reçus par un conseiller du premier ministre, celui-ci a indiqué que la situation pourrait se débloquer d'ici à la fin de la semaine prochaine.

■ **Le groupe britannique Emap rachète** un groupe de magazines américains spécialisés dans l'automobile, Automotive Group, pour 21,9 millions de livres (31,5 M€). Présent en Grande-Bretagne et en France, Emap s'est lancé sur le marché américain avec la reprise du groupe Petersen, qui édite 130 titres.

■ **MÉDIAS : Giraudy est à vendre.** Le groupe Europe 1 Communication a confirmé, jeudi 18 février, qu'il va *« étudier la cession de l'afficheur Giraudy, dont il détient environ 97 % »*.

■ **Bertelsmann envisage de quitter la chaîne payante allemande** Premiere dans les deux ans. *« Nous perdons beaucoup d'argent*, explique Thomas Middelhof, le patron du groupe allemand dans un entretien au *Figaro* du 19 février. *Nous prendrons une décision car nous nous sommes brûlé les ailes avec Premiere. »* Il indique par ailleurs que *« l'Asie est la clé stratégique de Bertelsmann »*, avec BOL et le commerce électronique.

■ **TÉLÉVISION : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a été saisi par M 6**, qui proteste contre l'utilisation par Télé Monte-Carlo d'*« émetteurs pirates »* lui permettant d'étendre sa zone de diffusion. Cette situation serait le résultat de la demande par certains maires que leurs administrés puissent capter cette chaîne ; par ailleurs, TMC appliquerait de manière anticipée les modifications du traité d'Etat – négocié mais pas ratifié – qui prévoit l'augmentation du nombre de ses émetteurs.

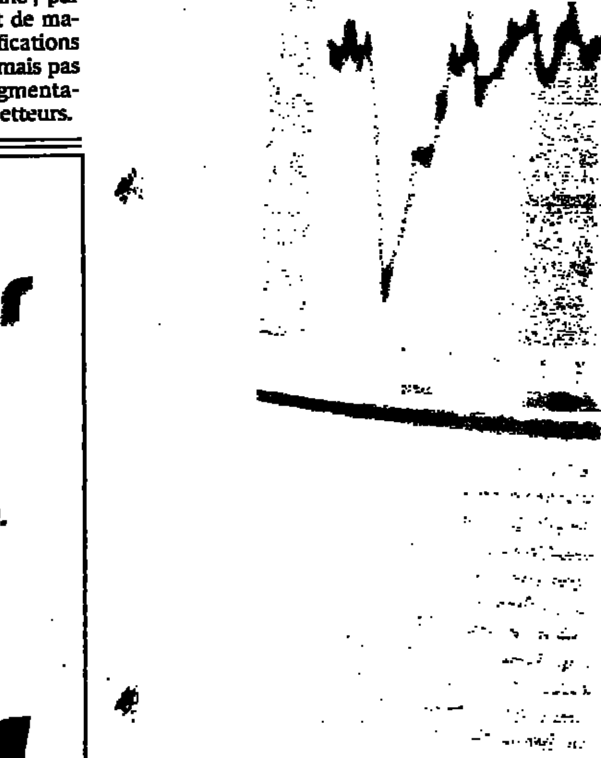


TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RENAULT : le constructeur automobile** a annoncé jeudi 18 février un projet de cession de 51 % de sa filiale Renault Automation, spécialiste des robots industriels, à l'italien Comau (groupe Fiat) d'ici à l'été 1999. L'accord prévoit que Comau pourrait porter sa participation à 100 % entre 2002 et 2004.

● **BMW : le constructeur automobile allemand** veut parvenir à des *« résultats présentables »* avant le printemps pour sa filiale britannique Rover, a déclaré le nouveau président du directoire, Joachim Milberg, dans une interview parue jeudi dans le journal interne *BMW Zeitung*.

● **DAIMLERCHRYSLER : le constructeur automobile** a été condamné jeudi par un jury populaire à Philadelphie (Pennsylvanie) à payer près de 60 millions de dollars à la suite d'une plainte contre des coussins de sécurité (Airbag) défectueux. Ce problème concernerait certains modèles Chrysler des années 1988-1991. DaimlerChrysler devrait faire appel.

● **IBM : le numéro un mondial de l'informatique** a annoncé jeudi qu'il allait commercialiser dès le mois prochain des ordinateurs équipés du système d'exploitation Linux, concurrent de Windows, le logiciel édité par Microsoft.

● **NEC : le géant japonais de l'électronique** a annoncé vendredi 19 février la démission de son directeur général Hisashi Kaneko en raison de pertes attendues par le groupe. NEC va supprimer 15 000 emplois sur trois ans, dont 6 000 hors Japon, et 10 000 salariés devront changer d'activité.

SERVICES

● **CEGETEL : l'opérateur de télécommunications** a annoncé jeudi la suppression de l'abonnement mensuel de dix francs au "7", au moment où France Télécom augmente le sien de dix francs. Parallèlement, Cegetel baisse de 12 % ses tarifs pour les communications nationales, et de 10 % pour les télécommunications internationales, répercutant ainsi les réductions annoncées par France Télécom.

● **TWA : la compagnie aérienne américaine** a estimé jeudi qu'elle allait supprimer un millier d'emplois, soit 5 % de ses effectifs en raison de la perte annoncée de 143,9 millions de dollars (128,4 millions d'euros) pour son exercice 1998.

● **TÉLÉPHONIE MOBILE : selon chiffres publiés jeudi** par l'Autorité de Régulation des Télécommunications (ART), il y a eu 446 000 abonnés supplémentaires au téléphone mobile, en France, en janvier 1999. Le taux d'équipement de la population française atteint désormais 20 %.

FINANCE

● **BANQUES JAPONAISES : les quinze plus grandes banques japonaises** vont supprimer 20 000 emplois dans les quatre ans, affirme la presse nippone de vendredi.

● **AOBA LIFE INSURANCE : la société japonaise qui assure la gestion des actifs sains** de Nissan Life, l'assureur en faillite, n'a toujours pas trouvé d'acheteur lui offrant un prix satisfaisant, a indiqué vendredi la société des assureurs-vie japonais. Artemis, holding de François Pinault, est candidat.

RÉSULTATS

■ **HAVAS ADVERTISING : numéro huit mondial du secteur publicitaire et premier en Europe**, le groupe français a réalisé en 1998 un chiffre d'affaires estimé de 38,3 milliards de francs (5,8 milliards d'euros) et une marge brute de 5,7 milliards de francs (869 millions d'euros), en hausse de 11 % à taux de change et périmètre constants. Le résultat net part du groupe s'élève à 400 millions de francs (61 millions d'euros), en hausse de 50 %.

■ **PUBLICIS : le groupe dirigé par Maurice Levy** a annoncé un chiffre d'affaires de 35,9 milliards de francs (5,5 milliards d'euros) en 1998, en hausse de 36 %. L'augmentation de l'activité est de 13 % à périmètre et taux de change constants. Le résultat net devrait, lui, connaître une hausse *« largement supérieure à 20 % »*.

■ **MANNESMANN : le groupe industriel allemand** a indiqué vendredi qu'il a multiplié par deux son bénéfice net en 1998, à 630 millions d'euros (4,13 milliards de francs) contre 312 millions d'euros en 1997. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 19 milliards d'euros, contre 20 milliards l'année précédente.

EUROPE

FRANCFORT DAX 30 : 4876,30 — LONDRES FT 100 : 6074,90 — PARIS CAC 40 : 4013,70

Europe 10h15 ▶	Indices sélection	cours 19/02	Var. % 18/02	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3386,15	0,16	1,31
EUROPE	STOXX 50	3371,34	0,18	1,54
EUROPE	EURO STOXX 324	297,89	0,17	−0,23
EUROPE	STOXX 653	284,82	0,14	2,01
PARIS	CAC 40	4013,70	−0,64	1,80
PARIS	MIDCAC	0,00	—	—
PARIS	SBF 120	2700,58	−0,57	1,67
PARIS	SBF 250	0,00	—	—
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	—	—
AMSTERDAM	AEX	512,12	−0,01	−4,87
BRUXELLES	BEL 20	3382,60	0,01	−3,75
FRANCFORT	DAX 30	4876,30	0,69	−2,48
LONDRES	FTSE 100	6074,90	−0,06	3,27
MADRID	STOCK EXCHANGE	9786,40	0,28	−0,51
MILAN	MIBTEL 30	33937,00	0,58	−3,46
ZURICH	SPI	6962,40	0,01	−2,49

AMÉRIQUES

NEW YORK Dow Jones : 9298,63 — NEW YORK Nasdaq : 2260,55 — EURO / DOLLAR : 1,11

Amérique 10h15 ▶	Indices sélection	cours 18/02	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9298,63	1,12	1,28
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1237,28	1,08	0,65
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2260,55	0,52	3,09
TORONTO	TSE INDEX	6384,07	0,62	−1,88
SÃO PAULO	BOVESPA	8851,00	−1,28	30,62
MEXICO	BOLSA	238,94	0,76	2,78
BUENOS AIRES	MERVAL	384,39	0,59	−10,62
SANTIAGO	IPSA GENERAL	112,64	1,65	46,29
CARACAS	CAPITAL GENERAL	3853,27	−2,10	−19,53

ASIE - PACIFIQUE

TOKYO Nikkei : 14098,04 — HONGKONG Hang Seng : 9254,12 — EURO / YEN : 134,05

Zone Asie 10h15 ▶	Indices sélection	cours 19/02	Var. % 18/02	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	14098,04	−0,34	1,85
HONGKONG	HANG SENG	9254,12	−1,58	−7,91
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	—	−1,32
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	68,56	−2,62	−8,28
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2924,30	1,45	3,94
BANGKOK	SET	24,31	0,04	−5,33
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3377,84	0,79	10,55
WELLINGTON	NZSE-40	2234,94	2,64	8,21

ÉCONOMIE

Adoption d'un projet de budget anti-récession au Japon

LES DÉPUTÉS *japonais ont adopté*, vendredi 19 février, un projet de budget record de 81 860 milliards de yens (609 milliards d'euros) pour l'année fiscale 1999-2000 débutant le 1er avril, avec l'ambition de mettre fin à la plus longue récession de l'après-guerre.

Les 297 députés de la coalition gouvernementale de droite, formée du Parti libéral démocrate (PLD) et du Parti libéral (PL), ont voté pour ce projet de budget volontairement expansionniste.

L'ambition déclarée de ce projet de budget, finalisé en décembre par le gouvernement, est de relancer la machine économique et d'atteindre une croissance positive (+ 0,5 %) en 1999-2000, notamment par le recours aux grands travaux et la réduction de la fiscalité des ménages et des entreprises.

Cette croissance des finances sera permise par un fort recours à l'endettement. L'impasse budgétaire – la proportion du budget non financée par les recettes – devrait en effet atteindre plus de 35 %, et être financée par l'émission de 31 050 milliards de yens d'emprunts, selon le ministère des finances.

■ **ÉTATS-UNIS : l'indice des prix à la production a augmenté de** 0,5 % en janvier, après une hausse de 0,4 % en décembre, a annoncé, jeudi, le département du Travail.

■ **ALLEMAGNE : le ministre des finances, Oskar Lafontaine,** a salué, jeudi, le compromis salarial arraché par le syndicat allemand de la métallurgie IG Metall pour l'Etat régional du Bade-Wurtemberg (sud-ouest). *(Lire p. 3.)*

■ **Le secrétaire général de FO,** *Marc Blondel, a estimé, jeudi, que* l'accord sur les salaires conclu en Allemagne entre le patronat et le syndicat IG Metall, constituait un *« précédent »* pour la France.

■ **FRANCE : l'excédent agroalimentaire de la France a diminué** de 10,8 % en 1998, à 58 milliards de francs (8,84 milliards d'euros), après une année 1997 record (64,7 milliards de francs), a annoncé, jeudi, le Service central des enquêtes et études statistiques (Scees) du ministère de l'agriculture.

■ **Le secrétaire d'Etat chargé du budget,** Christian Sautter, a déclaré, jeudi, que le gouvernement tablait toujours sur une croissance du PIB français de 2,7 % pour 1999, ajoutant que cette prévision centrale était accompagnée d'une *« hypothèse prudente »* de + 2,4 %.

■ **La moyenne des prévisions des instituts de conjoncture** et des banques pour la croissance de l'économie française reste de 2,2 % pour 1999 et de 2,7 % pour l'an 2000, selon les chiffres publiés, jeudi, par la revue britannique mensuelle *Consensus Forecasts* pour le mois de février. Pour 1999, les prévisions vont toujours de 1,6 % (JP Morgan Paris) à 2,7 % (OFCE).

■ **EUROLAND : la zone euro a enregistré un excédent commercial de 6,5 milliards d'euros** avec le reste du monde en novembre 1998, en baisse de 1,8 milliard par rapport à la même période de 1997, et en baisse de 0,7 milliard par rapport au mois d'octobre 1998, selon des estimations publiées, jeudi, par Eurostat.

■ **ROYAUME-UNI : les ventes de détail au Royaume-Uni** se sont nettement reprises en janvier après un mauvais mois de décembre, selon les chiffres publiés jeudi, ce qui semble confirmer le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie britannique. Les ventes de détail on augmenté de 1,1 %, selon l'Office des statistiques nationales (ONS).

■ **ARGENTINE : le ministre argentin de l'économie,** Roque Fernandez, a estimé, jeudi lors d'une conférence de presse à Londres, que l'économie argentine n'avait été que modérément touchée par la crise financière brésilienne déclenchée au mois de janvier, Le ministre argentin a, par ailleurs, rejeté pour le moment toute révision en baisse des prévisions de croissance pour 1999, actuellement de 2,5 %.

■ **RUSSIE : les objectifs fixés par le Fonds monétaire international** *(FMI) pour l'excédent budgétaire* primaire (avant le service de la dette) *sont « absolument impossibles »* à atteindre, a déclaré, jeudi, le président de la commission parlementaire chargée du budget, cité par Interfax. Le budget russe, adopté par la Douma, mais jugé irréaliste par les experts, prévoyait initialement un déficit budgétaire d'environ 2,5 % du PIB, avec un excédent primaire de 1,64 % du PIB.

■ **POLOGNE : les investissements étrangers en Pologne** ont quasiment doublé en 1998 pour atteindre un total de 10,1 milliards de dollars (environ 9 milliards d'euros) contre 5,7 milliards de dollars en 1997, ce pays s'imposant comme première destination des investisseurs en Europe centrale et orientale.

VALEUR DU JOUR

Divorce entre Swiss Life et UBS

Action Swiss Life — en francs suisses à Zurich — 1 013 (le 18 février)

LE GROUPE BANCAIRE *suisse* UBS, né de la fusion entre l'Union de banques suisses (UBS) et la Société de banque suisse (SBS), effective depuis juin 1998, a vendu sa participation de 25 % dans l'assureur helvétique Swiss Life-Rentenanstalt. Le titre Swiss Life a clôturé la séance de jeudi 18 février à 1 013 francs suisses (633 euros). A ce cours-là, la participation de 25 % du capital est valorisée à 2,97 milliards de francs suisses (1,85 milliard d'euros). L'union entre les deux acteurs suisses a été de courte durée puisque c'est lors de la démutualisation de Swiss Life, en juin 1997, que l'UBS avait pris 25 % de son capital. A cette date, les assurés de la coopérative ont pu devenir actionnaires de la société anonyme Swiss Life.

Les repreneurs sont *« un certain nombre d'investisseurs institutionnels suisses et étrangers »*, précise le communiqué. Marcel Ospel, président du directoire d'UBS, rappelait dans *Les Echos* du 17 février : *« la bancassurance n'entre pas dans nos métiers de base. »* Le deuxième groupe bancaire mondial a souffert de la crise sur les marchés et de son exposition sur le fonds spéculatif LTCM.

Les deux groupes ont annoncé vendredi 19 février dans un communiqué commun leur intention *« de dénoncer l'accord de coopération qui les liait depuis 1995 »*. Cette décision s'explique *« par la mise en concurrence croissante des stratégies menées par les deux groupes dans les activités européennes de gestion de patrimoine et de placement »*. Les deux groupes ont mis fin à leurs opérations communes de bancassurance. Swiss Life va racheter la participation de 50 % d'UBS dans le joint-venture UBS Swiss Life ainsi que les 49 % que détenait UBS dans leur filiale immobilière commune, Livit. Manfred Zobl, président de Swiss Life, se retirera du conseil d'administration d'UBS SA lors de son assemblée générale, en avril.

C'est un coup dur pour Swiss Life, qui devient une cible beaucoup plus facile, n'ayant plus le géant bancaire suisse à son capital. Candidat malheureux au rachat du GAN, Swiss Life est le numéro un en Suisse, avec 30 % du marché de l'assurance.

Pascale Santi

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris a ouvert en baisse de 0,28 %, vendredi 19 février, à 4 028,23 points. La veille, la Bourse de Paris avait connu une séance de Yo-Yo. En hausse de 0,76 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 s'était très vite retrouvé dans le rouge avant de se reprendre en début d'après-midi. A la clôture, il affichait un gain de 1,35 %.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort s'inscrivait en hausse de 0,38 %, vendredi matin, à 4 889,39 points, après avoir monté de 0,73 % la veille.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse pour la troisième séance consécutive vendredi, les investisseurs étant toujours préoccuppés par les cessions de participations croisées avant la fin de l'exercice fiscal 1998-99 le 31 mars. L'indice Nikkei a cédé 0,34 %, à 14 098,04 points.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York a terminé la séance du jeudi 18 février sur une hausse de 1,12 % à 9 298,63 points. Wall Street a bénéficié d'une chasse aux bonnes affaires et d'achats de couverture après le recul de la veille. Le marché devrait continuer à gagner du terrain à court terme, mais une correction de 10 à 12 % devrait avoir lieu par la suite, a estimé Stephen Shobin, analyste technique de Lehman Brothers.

TAUX

LE CONSEIL des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a choisi de laisser inchangé, jeudi 18 février, à 3 %, son principal taux directeur. Les membres de l'institut d'émission sont restés sourds aux appels en faveur d'un assouplissement monétaire lancés par le ministre allemand des finances, Oskar Lafontaine, qui a assisté au conseil de jeudi, en compagnie du commissaire européen chargé des affaires monétaires et financières, Yves-Thibault de Silguy.

Ce statu quo n'a pas surpris les analystes, compte tenu de la faiblesse relative actuelle de l'euro face au dollar et de l'accord salarial trouvé la veille dans la métallurgie allemande qui fait craindre un dérapage généralisé des salaires outre-Rhin.

MONNAIES

LA MONNAIE japonaise était en net recul, vendredi matin 19 février, enfonçant le seuil des 120 yens pour un dollar (120,10 yens pour un dollar) pour la première fois depuis le mois de décembre. Le chef des services économiques du gouvernement, Taichi Sakaiya, a jugé *« appropriée »* la hausse du dollar à 120 yens. Les opérateurs sont persuadés que les Etats-Unis sont désormais prêts à tolérer un affaiblissement du yen en échange de l'engagement de Tokyo à freiner la hausse des taux d'intérêt à long terme dans l'Archipel.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre ▶	18/02
COURONNE DANOISE	7,4348
COUR. NORVÉGIENNE	8,7385
COUR. SUÉDOISE	8,8275
COURONNE TCHÈQUE	37,893
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7687
DOLLAR CANADIEN	1,6780
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0842
DRACHME GRECQUE	321,85
FLORINT HONGROIS	252,08
ZLOTY POLONAIS	4,2840

Cours de change croisés

19/02 10h15 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	—	0,83333	1,11725	0,17031	1,63370	0,69759
YEN	120	—	134,05500	20,44500	196,08000	83,76500
EURO	0,89505	0,74596	—	0,15245	1,46240	0,62460
FRANC	5,87170	4,89180	6,55957	—	9,59215	4,09735
LIVRE	0,61211	0,50995	0,68385	0,10425	—	0,42715
FRANC SUISSE	1,43350	1,19395	1,60145	0,24405	2,34110	—

Taux d'intérêt (%)

Taux 18/02 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,02	2,94	4,01	4,87
ALLEMAGNE	3,13	3,12	3,92	4,85
GDE-BRETAG.	5,44	5,18	4,51	4,36
ITALIE	—	3,02	4,11	5,08
JAPON	0,11	0,14	1,90	—
ÉTATS-UNIS	4,72	4,53	5,01	5,34
SUISSE	0,88	1,14	2,48	3,86
PAYS-BAS	3,01	3,04	4,01	4,90

Matif

Cours 10h15 ▶	Volume 19/02	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	3228	111,05	110,90
Euribor 3 mois			
MARS 99	807	96,97	96,97

Matières premières

En dollars ▶	Cours 18/02	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1403	0,65
ALUMINIUM 3 MOIS	1199	0,67
PLOMB 3 MOIS	530,5	0,28
ETAIN 3 MOIS	5280	0,48
ZINC 3 MOIS	1063,5	0,71
NICKEL 3 MOIS	4733	1,35
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,52	1,10
PLATINE A TERME	79018,45	1,36
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	258	—
MAÏS (CHICAGO)	215	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	129,6	−0,08
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1307	0,77
CAFÉ (LONDRES)	1710	—
SUCRE BLANC (PARIS)	233	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 18/02	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	10,61	—
WTI (NEW YORK)	11,84	−1,66
LIGHT SWEET CRUDE	11,97	2,05

Or

En €uros ▶	Cours 18/02	Var % 17/02
OR FIN KILO BARRE	8170	+0,12
OR FIN LINGOT	8240	+0,98
ONCE D'OR (LO) $	285,75	—
PIÈCE FRANCE 20 F	48,60	−0,20
PIÈCE SUISSE 20 F	48,30	+0,42
PIÈCE UNION LAT. 20 F	48,20	+0,21
PIÈCE 10 DOLLARS US	255	−1,92
PIÈCE 20 DOLLARS US	425	−1,18
PIÈCE 50 PESOS MEX	305,75	+0,16

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Mannessmann** a gagné 3,70 %, jeudi 18 février, dans l'attente de la publication de ses résultats annuels. Ces derniers ont été révélés, le vendredi 19 février. Ils ont été multipliés par deux, à 630 *millions d'euros*.

● L'action **BMW** a reculé de 3,63 %, jeudi 18 février. Après deux *semaines de spéculation*, les *investisseurs* ont pris leur bénéfice.

● L'action du constructeur de poids lourds **Man** a pris la relève en s'adjugeant un gain de 6,01 %, jeudi 18 février.

● Le titre de l'assureur néerlandais **Aegon** a grimpé de 5,56 % à la suite de l'annonce de son OPA sur l'assureur Transamerica.

● Le titre **Glaxo Wellcome** n'a reculé que de 0,59 % à Londres jeudi 18 février, malgré l'annonce d'un résultat net 1998 en baisse de 1 %.

● L'action du laboratoire pharmaceutique suédois **Astra** a gagné 3,1 %, jeudi, jour de l'approbation *par les actionnaires de Zeneca de* la fusion entre les deux laboratoires.

● *Le titre de la banque italienne* **Banca di Roma** a grimpé de 8,53 %, jeudi 18 février, à la suite de rumeurs sur un possible rapprochement avec la Banca Commerciale Italiana.

● Le titre **Deutsche Telekom** s'est adjugé un gain de 4,14 %, jeudi 18 février. Les investisseurs estiment que l'opérateur pourrait racheter la compagnie irlandaise Cablelink.

STOXX 653 — sur un an — sur 5 jours

284,82

315 · 294 · 275 · 253 · 232 · 212 — 3 MARS · 24 AOÛT · 19 FÉV. — 285,57 · 286,72 · 283,34 · 284,44 · 284,82 — L M M J V

EURO STOXX 50 — sur un an — sur 5 jours

3386,15

3685 · 3432 · 3178 · 2925 · 2672 · 2419 — 19 FÉV. · 21 AOÛT · 19 FÉV. — 3349,26 · 3300,44 — L M M J V

19/02 10 h 26 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	35,28	-0,94
BASF AG	BE *	30,15	-0,66
BMW	DE *	697,5	-0,92
CONTINENTAL AG	DE *	25	-0,79
DAIMLERCHRYSLER	DE *	86,2	+0,70
FIAT	IT *	2,78	+0,72
FIAT PRIV.	IT *	1,42	+0,71
LABINAL /RM	FR *	166,2	+0,06
LUCAS VARITY	GB	4,10	-0,35
MAGNETI MARELLI	IT *	1,38	+0,73
MICHELIN -B- /RM	FR *	40,48	+0,52
PEUGEOT /RM	FR *	128,1	+0,08
PIRELLI	IT *	2,59	-0,38
RENAULT	FR *	43,5	....
SOMMER ALLIBER/	FR *	23,2	-1,28
VALEO /RM	FR *	78,6	-1,54
VOLKSWAGEN	DE *	64,2	+1,50
VOLVO -A-	SE	23,62	....
VOLVO -B-	SE	24,08	+0,23
▶ DJ E STOXX AUTO P		267,21	+0,28

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	18,66	-3,75
ABN AMRO HOLDIN	NL *	17,8	+0,56
ALLIED IRISH BA	GB	14,96	-1,34
ALPHA CREDIT BA	GR	104,05	....
ARGENTARIA RS	ES *	21,84	+0,97
B PINTO MAYOR R	PT *	18,29	....
BANCO ESSI R	PT *	10,31	....
BANK AUSTRIA AG	AT *	49,04	+1,32
BANK OF IRELAND	GB	19,33	+0,84
BANK OF PIRAEUS	GR	42,72	....
BANKINTER	ES *	34,5	....
BARCLAYS PLC	GB	24,61	+0,36
BAYR.HYPO-U.VER	DE *	54	-1,46
BCA FIDEURAM	IT *	5,23	-0,38
BCA INTESA	IT *	4,85	-0,21
BCA ROMA	IT *	1,41	+0,71
BCO BILBAO VIZC	ES *	13,43	+0,22
BCO CENTRAL HIS	ES *	10,42	+0,29
BCO POPULAR ESP	ES *	61,15	+0,49
BCO SANTANDER	ES *	17,42	+0,11
BCP REG	PT *	26,9	....
BNP /RM	FR *	70,2	+0,14
CCF /RM	FR *	80	+0,95
CHRISTIANIA BK	NO	3,46	+1
COMIT	IT *	5,94	+0,68
COMM.BANK OF GR	GR	112,47	....
COMMERZBANK	DE *	24,75	-0,20
DEN DANSKE BK	DK	113,39	+0,52
DEN NORSKE BANK	NO	3,30	+0,70
DEUTSCHE BANK A	DE *	48,35	+0,42
DEXIA CC	BE *	145,7	-0,21
DEXIA FCE RM	FR *	130	+0,38
DRESDNER BK AG	DE *	31,8	-1,55
ERGO BANK	GR	75,19	....
FIRST AUSTRIAN	AT *	49,42	-91,41
FOERENINGSSB A	SE	21,90	+0,77
FOKUS BK	NO	8,70	+0,66
HALIFAX	GB	11,57	+0,83
HSBC HOLDS	GB	22,84	-2,49
IMI	IT *	....	....
IONIAN BK REG.S	GR	52,29	....
JYSKE BANK REG	DK	77,34	....
KAPITAL HOLDING	DK	44,39	+1,54
KBC BANCASSURAN	BE *	70,6	+0,86
LLOYDS TSB	GB	13,42	+0,22
MERITA	FI *	5,45	....
NAT BANK GREECE	GR	62,14	....
NATEXIS	FR *	52,1	-0,95
NATL WESTM BK	GB	18,67	-0,77
NORDBANKEN HOLD	SE	5,71	....
OBERBANK	AT *	62,8	....
ROLO BANCA 1473	IT *	22,45	+0,45
ROYAL BK SCOTL	GB	17,81	+0,16
S-E-BANKEN -A-	SE	9,75	+1,16
SPAREBANKEN NOR	NL *	156	-0,64
STE GENERAL-A-/	FR *	133	-0,23
SV HANDBK -A-	SE	34,39	+0,33
UBS REG	CH	282,19	+0,45
UNICREDITO ITAL	IT *	4,81	-0,62
UNIDANMARK -A-	DK	67,25	+1,63
XIOSBANK	GR	46,61	....
▶ DJ E STOXX BANK P		280,93	-0,15

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACERINOX REG	ES *	....	....
ALUMINIUM GREEC	GR	61,83	....
ARJO WIGGINS AP	GB	1,69	+0,87
ASSIDOMAEN AB	SE	15,79	+1,08
AVESTA	SE	3,27	+4,29
BEKAERT	BE *	390	-1,27
BILTON	GB	4,48	+1,65
BOEHLER-UDDEHOL	AT *	40,7	+0,25
BRITISH STEEL	GB	1,76	+3,42
BUHRMANN NV	NL *	16,15	+1,25
BUNZL PLC	GB	3,39	+0,87
CART.BURGO	IT *	5,19	+0,58
DEGUSSA-HUELS	DE *	32,4	-2,99
ELKEM ASA, OSLO	NO	12,24	-0,47
ELVAL	GR	11,42	....
INPARSA	PT *	19,55	....
JOHNSON MATTHEY	GB	8,74	+2,89
MAYR-MELNHOF KA	AT *	43,83	+1,95
METSAE-SERLA A	FI *	6,3	-0,32
MODO B FR	SE	23,36	+1,46
NORSKE SKOGIND-	NO	25,96	-1,73
OUTOKUMPU OY -A	FI *	7,45	+0,27
PECHINEY-A-	FR *	30,65	+0,49
PORTUCEL INDUST	PT *	5,35	....
RAUTARUUKKI K	FI *	5,5	+0,92
RIO TINTO	GB	11,35	+1,30
SIDENOR	GR	23,27	....
SILVER & BARYTE	GR	33,25	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,78	+0,83
SONAE INDUSTRIA	PT *	12,05	....
SOPORCEL	PT *	11,67	....
SSAB SW ST A FR	SE	9,80	-1,74
STORA ENSO -A-	FI *	7,8	+4
STORA ENSO -R-	FI *	7,9	+1,28
SVENSKA CELLULO	SE	18,93	....
THYSSEN	DE *	170,3	+1,49
TRELLEBORG B	SE	8,51	....
UNION MINIERE	BE *	29,75	-0,84
UPM-KYMMENE COR	FI *	24	+0,63
USINOR	FR *	11,48	-1,71
VIOHALCO	GR	32,16	....
VOEST-ALPINE ST	AT *	25,6	-0,31
▶ DJ E STOXX BASI P		143,06	-0,39

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGA -A-	SE	12,21	+0,93
AGA -B-	SE	12,21	....
AIR LIQUIDE /RM	FR *	132	+0,68
AKZO NOBEL	NL *	....	....
BASF AG	DE *	30,15	-0,66
BAYER AG	DE *	30,37	-0,43
BOC GROUP PLC	GB	11,93	-0,97
CIBA SPEC CHEM	CH	70,39	+0,22
CLARIANT N	CH	458,02	+0,55
DYNO INDUSTRIER	NO	13,73	+0,84
EMS-CHEM HOLD A	CH	4839,82	+1,05
HENKEL KGAA VZ	DE *	73,5	+3,38
HOECHST AG	DE *	40,2	-0,74
ICI	GB	7,93	+0,37
KEMIRA	FI *	5,65	+1,62
LAPORTE	GB	8,21	+0,18
LENZING AG	AT *	55,95	+0,09
PERSTORP -B-	SE	8,86	....
SNIA BPD	IT *	1,33	...
SOLVAY	BE *	63,9	....
TESSENDERLO CHE	BE *	43,1	-1,37
UCB	BE *	....	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		279,36	-0,44

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER RGI -A-	NO	10,07	+1,73
CGIP /RM	FR *	49,3	+0,61
CIR	IT *	1	-1,96
D'IETEREN SA	BE *	450	-0,22
GAZ ET EAUX /RM	FR *	40,25	-2,07
GBL	BE *	172	....
GENL ELECTR CO	GB	7,57	-0,76
GEVAERT	BE *	72,9	+1,32
HAGEMEYER NV	NL *	31,75	+0,16
INCHCAPE PLC	GB	2,17	-0,67
INVESTOR -A-	SE	37,19	+0,61
INVESTOR -B-	SE	37,97	+0,44
KVAERNER -A-	NO	17,62	+1,99
KVAERNER -B-	NO	14,02	+0,41
LVMH / RM	FR *	196	-2,34
MYTILINEOS HOLD	GR	16,18	....
NORSK HYDRO	NO	31,81	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	108,25	+0,58
ORKLA -A-	NO	12,36	+0,47
ORKLA -B-	NO	10,59	+1,65
SONAE INVESTIME	PT *	36,65	....
VEBA AG	DE *	51,4	+1,48
▶ DJ E STOXX CONG P		229,25	-0,58

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BRITISH TELECOM	GB	15,57	-0,19
CABLE & WIRELES	GB	12,52	+0,70
DEUTSCHE TELEKO	DE *	39,3	+4,24
EUROPOLITAN HLD	SE	95,77	....
FRANCE TELECOM	FR *	78,7	-1,38
HELLENIC TELE (	GR	24,48	....
KONINKLIJKE KPN	NL *	41,65	-0,24
PORTUGAL TELECO	PT *	44,64	....
SWISSCOM N	CH	332,87	-0,56
TELE DANMARK	DK	106,93	....
TELECEL	PT *	169,3	....
TELECOM ITALIA	IT *	9,04	+1,80
TELECOM ITALIA	IT *	5,85	+1,74
TELEFONICA	ES *	39,74	+0,30
TIM	IT *	5,48	+2,82
VODAFONE GROUP	GB	16,37	+0,36
▶ DJ E STOXX TCOM P		660,97	+1,07

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AALBORG PORTLAN	DK	16,81	+0,50
ACCIONA	ES *	52,7	+1,25
ACESA REG	ES *	12,81	-0,31
AKTOR SA	GR	13,27	....
ASKO OY	FI *	13,8	+0,07
AUMAR	ES *	22,28	-0,49
AUTOSTRADE	IT *	7,09	+0,57
BCA INTESA	IT *	4,85	-0,21
BICC PLC	GB	1,12	-3,75
BILFINGER & BER	DE *	19,3	+2,66
BLUE CIRCLE IND	GB	4,53	....
BOUYGUES /RM	FR *	234	+0,26
BPB	GB	3,13	-5,70
CARADON	GB	2,04	+2,19
CBR	BE *	84,5	-0,12
CHARTER	GB	4,82	-0,60
CIMPOR SGPS R	PT *	25,2	....
COLAS /RM	FR *	172,1	-1,66
CRH PLC	GB	16,21	....
CRISTALERIA ESP	ES *	49,94	+0,20
DRAGADOS CONSTR	ES *	33,4	+0,60
FOM CON CONTRAT	ES *	68,35	-0,17
GROUPE GTM	FR *	86,5	+0,58
HEIDELBERGER ZE	DE *	61	....
HELL.TECHNODO.R	GR	10,55	....
HERACLES GENL R	GR	22,70	....
HOCHTIEF ESSEN	DE *	33,2	+0,30
HOLDERBANK FINA	CH	228,38	....
HOLDERBANK FINA	CH	945,44	-0,53
IMETAL /RM	FR *	103,7	+1,67
ITALCEMENTI	IT *	9,7	....
ITALCEMENTI RNC	IT *	4,28	-0,70
LAFARGE /RM	FR *	81,6	+0,49
MICHANIKI REG.	GR	8,39	...
PARTEK	FI *	7,8	+5,41
PHILIPP HOLZMAN	DE *	134	+0,68
PILKINGTON PLC	GB	0,92	....
POTAGUA -B-	DK	18,16	-1,73
RMC GROUP PLC	GB	9,82	-2,03
RUGBY GRP	GB	1,37	-1,05
SAINT GOBAIN /R	FR *	126,7	+0,16
SEMAPA	PT *	14,99	....
SKANSKA -B-	SE	28,56	+2,62
SUPERFOS	DK	13,72	....
TARMAC	GB	1,54	+0,95
TAYLOR WOODROW	GB	2,45	+0,60
TECHNIP /RM	FR *	85	-1,11
TITAN CEMENT RE	GR	71,46	....
UNICEM	IT *	9,21	....
URALITA SA	ES *	9,18	+0,22
VALENCIANA CEM	ES *	11,7	+1,74
WIENERB BAUSTOF	AT *	174,5	+0,29
WILLIAMS	GB	5,25	+0,26
▶ DJ E STOXX CNST P		184,42	+0,16

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR *	221,7	-1,64
ADIDAS-SALOMON	DE *	87,1	....
AMER GROUP A	FI *	11,9	-0,83
AUSTRIAN AIRLIN	AT *	29,25	-1,52
BANG & OLUFSEN	DK	59,18	-0,23
BARRATT DEV PLC	GB	3,78	-1,52
BEAZER GROUP	GB	2,48	-2,31
BENETTON GROUP	IT *	1,5	....
BERKELEY GROUP	GB	8,22	-1,57
BRITISH AIRWAYS	GB	6,42	+2,08
BRYANT GROUP PL	GB	1,63	-0,88
CHARGEURS RM	FR *	40,1	-3,37
CLUB MED. /RM	FR *	84,15	-1
COATS VIYELLA	GB	0,52	+2,86
COMPASS GRP	GB	10,48	-0,96
COURTAULDS TEXT	GB	2,14	+1,38
DT.LUFTHANSA N	DE *	19	+0,53
ELECTROLUX -B-	SE	17,25	+1,32
EMI GROUP	GB	6,19	-0,47
EURO DISNEY /RM	FR *	1,12	-1,75
FINNAIR	FI *	4,85	+1,04
G WIMPEY PLC	GB	1,89	....
GRANADA GROUP P	GB	17,71	+0,08
HERMES INTL	FR *	69,5	+1,46
HPI	IT *	0,57	-1,72
HUNTER DOUGLAS	NL *	27,56	-1,78
KLM	NL *	24,25	...
LADBROKE GRP	GB	3,77	-0,38
MOULINEX /RM	FR *	9,61	-1,33
NCL HLDG	NO	2,31	+4,12
PATHE /RM	FR *	230	....
PENTLAND GRP	GB	1,44	-1,98
PERSIMMON PLC	GB	3,04	+0,97
RANK GROUP	GB	3,35	+2,22
SAIRGROUP N	CH	188,65	+0,17
SAS DANMARK A/S	DK	9,08	-1,46
SEB /RM	FR *	58,5	+0,26
THE SWATCH GRP	CH	491,80	-0,38
THE SWATCH GRP	CH	116,91	-0,27
WILLIAM BAIRD	GB	1,31	-2,17
WILSON BOWDEN	GB	8,32	-1,55
WOLFORD AG	AT *	43,1	-2,05
WWWW UK UNITS	GB	0,63	+4,88
▶ DJ E STOXX CYC GO P		153,1	-0,45

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ASTRA -A-	SE	18,37	....
ASTRA -B-	SE	18,31	....
ELAN CORP	GB	66,95	-2,13
GLAXO WELLCOME	GB	29,38	+0,25
NOVARTIS N	CH	1561,13	+0,60
NOVO NORDISK B	DK	109,62	+2,26
ORION A	FI *	19,91	-0,45
ORION B	FI *	19,8	+0,51
RHONE POUL/RM	FR *	41,82	+0,29
ROCHE HOLDING	CH	15830,31	-0,16
ROCHE HOLDING G	CH	11365,91	+0,08
SANOFI /RM	FR *	151,8	+0,33
SCHERING AG	DE *	116,8	+0,47
SMITHKLINE BEEC	GB	12,41	+1,19
ZENECA GROUP	GB	37,81	+1,72
▶ DJ E STOXX PHAR P		391,64	+0,27

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	6,18	+3,85
BG	GB	5,18	+0,85
BP AMOCO	GB	12,06	+0,12
BURMAH CASTROL	GB	11,45	-0,13
CESPA	ES *	32,6	+0,31
ELECTRAFINA	BE *	106	-1,85
ELF AQUITAINE /	FR *	91,6	-1,19
ENI	IT *	5,19	-0,19
ENTERPRISE OIL	GB	3,58	+1,23
F.OLSEN ENERGY	NO	5,95	+6,12
LASMO	GB	1,63	....
OCEAN RIG	NO	0,20	+1,71
OMV AG	AT *	75,42	-0,58
PETROFINA SA BR	BE *	412	-0,84
PETROLEUM GEO-S	NO	11,10	+7,78
PRIMAGAZ /RM	FR *	73,2	-1,08
PROSAFE	NO	4,92	+3,61
REPSOL	ES *	46,45	+0,33
ROYAL DUTCH CO	NL *	36,5	-1,22
SAGA PETROLEUM	NO	7,21	-1,56
SAIPEM	IT *	3,16	-1,86
SHELL TRANSP &	GB	4,53	-1,89
SMEDVIG -A-	NO	7,44	+4,84
TOTAL /RM	FR *	92,85	-1,01
▶ DJ E STOXX ENGY P		217,3	-0,75

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
3I	GB	8,47	+0,34
ALMANIJ	BE *	72	-0,35
ALPHA FINANCE	GR	43,50	....
AMVESCAP	GB	6,67	+1,02
BAIL INVEST /RM	FR *	124	-1,27
BPI-SGPS N	PT *	31,79	....
BRITISH LAND CO	GB	7,47	+0,59
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,63	-0,51
COBEPA	BE *	69,75	+4,10
CORP FIN ALBA -	ES *	132,7	+1,30
CPR /RM	FR *	35,49	-0,03
CS GROUP N	CH	143,75	-0,54
EURAFRANCE /RM	FR *	449,9	-0,02
FONCIERE LYONNA	FR *	125,3	-1,18
FORTIS AG	BE *	....	....
GECINA /RM	FR *	102,2	+0,10
HAMMERSON	GB	6,76	-0,50
IMMEUBLES FRANC	FR *	17,2	+1,78
KAPITAL HOLDING	DK	44,39	+1,54
LAND SECURITIES	GB	11,70	...
LIBERTY INT.HDG	GB	6,32	+0,46
MEDIOBANCA	IT *	10,3	+0,98
MEDIOLANUM	IT *	5,7	+1,60
MEPC PLC	GB	6,68	+2,68
METROVACESA	ES *	23,41	-1,22
NATIO-INTER -C-	NL *	....	....
PARIBAS	FR *	81,85	-1,98
PROVIDENT FIN	GB	12,73	-0,57
RODAMCO NV	NL *	21,2	+0,71
SCHRODERS PLC	GB	18,44	+0,56
SEFIMEG N /RM	FR *	63,3	-4,45
SIMCO N /RM	FR *	76,6	-2,12
SLOUGH ESTATES	GB	4,73	+0,31
SOPHIA /RM	FR *	36,5	-1,32
UNIBAIL /RM	FR *	113	....
UNIM	IT *	0,48	....
VALLEHERMOSO	ES *	11,14	+1,27
WOOLWICH PLC	GB	5,71	-0,25
▶ DJ E STOXX FINS P		241,08	-0,44

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	6,80	+0,65
ASSOCIATE BRIT	GB	7,28	-0,20
BASS	GB	11,58	-0,38
BBAG OE BRAU-BE	AT *	41,55	-3,60
BONGRAIN /RM	FR *	340	....
BRAU-UNION	AT *	48,9	+0,32
CADBURY SCHWEPP	GB	15,09	+0,48
CARLSBERG -B-	DK	41,02	-1,61
CARLSBERG AS -A	DK	40,35	-1,64
CHR. HANSEN HLD	DK	104,91	-0,13
CULTOR -1-	FI *	8,6	+2,38
DANISCO	DK	43,65	+0,31
DANONE /RM	FR *	227	+0,18
DELTA DAIRY	GR	17,40	....
DIAGEO	GB	9,59	-0,60
ELAIS OLEAGINOU	GR	21,75	....
ERID.BEGH.SAY /	FR *	123,7	+0,16
GREENCORE GROUP	GB	3,49	....
HEINEKEN	NL *	48,05	-0,52
HELLENIC BOTTLI	GR	32,28	....
HELLENIC SUGAR	GR	8,89	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI *	32,4	-1,82
KERRY GRP-A-	GB	11,35	-10,14
MONTEDISON	IT *	0,9	....
NESTLE N	CH	1634,96	+0,50
PARMALAT	IT *	1,32	+0,76
PERNOD RICARD /	FR *	53,5	....
RAISIO GRP K	FI *	6,2	-1,59
RAISIO GRP V	FI *	5,65	+3,29
RIEBER & SON -B	NO	5,61	....
TATE & LYLE	GB	6,49	-0,67
UNICER REG	PT *	20,77	....
UNIGATE PLC	GB	5,76	-0,25
UNILEVER	NL *	67,7	....
UNILEVER	GB	8,63	-1,17
▶ DJ E STOXX F & BV P		231,59	+0,08

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABB AB -A-	SE	10,42	....
ABB AB -B-	SE	10,31	-0,54
ABB BADEN	CH	1113,13	+0,17
ADECCO CHESEREX	CH	429,23	+0,29
ALSTOM	FR *	23,06	-1,79
ALUSUISSE LON G	CH	1013,64	+0,56
ASSOC BR PORTS	GB	3,80	-0,76
ATLAS COPCO -A-	SE	22,68	+0,75
ATLAS COPCO -B-	SE	22,40	+0,25
ATTICA ENTR SA	GR	8,06	....
BAA	GB	10,64	-0,14
BBA GROUP PLC	GB	6,89	+0,75
BERGESEN	NO	12,02	-2,78
BONHEUR	NO	18,69	....
CMB	BE *	32,8	+1,80
COOKSON GROUP P	GB	2,05	-1,40
DAMPSKIBS -A-	DK	6245,60	....
DAMPSKIBS -B-	DK	5716,36	+2,66
DAMSKIBS SVEND	DK	7935,65	-1,67
DELTA PLC	GB	1,60	....
DET SONDENFJ NO	NO	6,47	+4,63
ELECTROCOMPONEN	GB	5,65	-0,50
EQUANT NV	DE *	65	-1,52
FINNLINES	FI *	26,25	-0,94
FKI	GB	2,23	+1,32
FLS IND.B	DK	18,83	....
FLUGHAFEN WIEN	AT *	39,37	-0,58
GKN	GB	12,56	-0,92
GLYNWED INTL PL	GB	2,59	+0,56
HALKOR	GR	9,94	....
HANSON PLC	GB	6,68	-0,22
HAYS	GB	8,61	+0,52
HEIDELBERGER DR	DE *	50,75	+1,70
HELLAS CAN SA P	GR	21,59	....
IFIL	IT *	3	+1,01
IMI PLC	GB	3,35	+1,32
ISS INTL SERV-B	DK	58,49	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	96,84	-0,69
KON.NEDLLOYD	NL *	10,8	....
KONE B	FI *	108	+0,93
LAHMEYER	DE *	48,45	....
LEGRAND /RM	FR *	188,1	-0,05
LEIF HOEGH	NO	10,76	+2,17
LINDE AG	DE *	476	-0,42
MAN AG	DE *	247	+1,44
MANNESMANN AG	DE *	119,1	+1,36
METALLGESELLSCH	DE *	17,2	+2,38
METRA A	FI *	15,3	+1,32
MORGAN CRUCIBLE	GB	2,98	+0,49
NFC	GB	2,14	....
NKT HOLDING	DK	72,63	+1,45
OCEAN GROUP	GB	11,46	-0,38
PENINS.ORIENT.S	GB	9,94	+0,59
PREMIER FARNELL	GB	2,77	+2,70
PREUSSAG AG	DE *	435	+1,87
RAILTRACK	GB	21,42	+0,68
RANDSTAD HOLDIN	NL *	47,5	+0,74
RATIN -A-	DK	178,89	+1,14
RATIN -B-	DK	183,60	+0,37
RAUMA OY	FI *	9,84	+1,44
RENTOKIL INITIA	GB	6,49	-1,11
REXAM	GB	2,85	+1,55
REXEL /RM	FR *	72,5	+0,28
RHI AG	AT *	24,1	+0,50
RIETER HLDG N	CH	522,46	....
SANDVIK -A-	SE	17,14	-0,33
SANDVIK -B-	SE	17,14	-0,33
SAURER ARBON N	CH	411,71	+1,54
SCANIA AB -A-	SE	23,19	....
SCANIA AB -B-	SE	23,58	+0,48
SCHINDLER HOLD	CH	1451,63	+1,98
SCHINDLER HOLD	CH	1489,18	+0,63
SCHNEIDER /RM	FR *	51,75	-1,05
SEAT-PAGINE GIA	IT *	1,14	+2,70
SECURICOR	GB	6,60	-0,67
SECURITAS -B-	SE	13,22	+0,85
SGS GENEVA BR	CH	707,05	+3,67
SHANKS & MCEWAN	GB	3,29	+1,35
SIDEL /RM	FR *	68,6	-0,58
BTR SIEBE	GB	3,55	+0,83
SITA /RM	FR *	188	....
SKF -A-	SE	11,43	-4,23
SKF -B-	SE	12,38	+1,38
SOPHUS BEREND -	DK	30,67	+0,44
SOPHUS BERENDS	DK	28,92	-0,92
STORK NV	NL *	18,7	....
SULZER FRAT.SA1	CH	544,36	+2,47
SVEDALA	SE	14,67	+1,55
SVENDBORG -A-	DK	7397,64	....
T.I.GROUP PLC	GB	5,43	+1,35
TOMRA SYSTEMS	NO	29,87	....
ULSTEIN HOLDING	NO	19,45	....
UNITOR	NO	7,67	....
VA TECHNOLOGIE	AT *	66,25	+0,39
VALMET	FI *	9,3	+1,09
▶ DJ E STOXX IND GO P		308,18	+0,37

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGF /RM	FR *	51,65	....
ALLEANZA ASS	IT *	9,53	+1,82
ALLIANZ AG	DE *	278,5	+0,91
ALLIED ZURICH	GB	13,23	+0,44
ASPIS PRONIA GE	GR	14,85	....
AXA /RM	FR *	117,7	-1,09
CGU	GB	14,35	....
CORP.MAPFRE REG	ES *	20,08	+1,21
ERGO VERSICHERU	DE *	124	....
ETHNIKI GEN INS	GR	40,16	....
FONDIARIA ASS	IT *	4,48	+0,90
FORSIKRING CODA	DK	95,50	-0,70
FORTIS AMEV NV	NL *	73,95	-1
GENERALI ASS	IT *	33,75	+1,66
GENERALI HLD VI	AT *	199,8	+0,45
INA	IT *	1,98	-2
IRISH LIFE	GB	9,10	+0,81
LEGAL & GENERAL	GB	12,56	+0,12
MUENCH RUECKVER	DE *	181,65	+2,63
NORWICH UNION	GB	6,58	+0,89
POHJOLA GRP.B	FI *	45,8	+0,66
PRUDENTIAL CORP	GB	13,30	-0,11
RAS	IT *	9,4	+0,21
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,84	-1,87
SAMPO -A-	FI *	31,5	+2,94
SCHWEIZ RUECK N	CH	2059,19	+0,64
SEGUROS MUNDIAL	PT *	29,58	....
SKANDIA FOERSAE	SE	14,67	+1,56
STOREBRAND	NO	6,64	....
SWISS LIFE BR	CH	604,43	-4,64
TOPDANMARK AS	DK	174,85	....
TRYG-BALTICA	DK	23,13	+1,18
ZURICH ALLIED N	CH	607,56	+0,52
▶ DJ E STOXX INSU P		326,74	-0,17

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	7,19	....
CANAL PLUS /RM	FR *	272,9	-1,48
CARLTON COMMUNI	GB	8,57	-1,51
ELSEVIER	NL *	14,1	....
HAVAS ADVERTISI	FR *	176	-2,76
INDEPENDENT NEW	IR *	3,4	....
LAGARDERE SCA N	FR *	35,98	....
MEDIASET	IT *	8,28	-0,12
PEARSON	GB	19,88	-0,22
REED INTERNATIO	GB	8,97	-0,52
REUTERS GROUP	GB	12,68	+0,69
SCHIBSTED	NO	11,16	....
TF1	FR *	160	+1,27
UNITED NEWS & M	GB	9,15	+0,48
WOLTERS KLUWER	NL *	159,8	-0,12
WPP GROUP	GB	6,87	+1,51
▶ DJ E STOXX MEDIA P		309	-0,16

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AHOLD	NL *	33,45	+0,75
ASDA GROUP PLC	GB	2,23	....
ATHENS MEDICAL	GR	21,90	....
AUSTRIA TABAK A	AT *	70,84	+1,20
BEIERSDORF AG	DE *	67,5	-0,74
BIC /RM	FR *	52,6	-0,75
BRIT AMER TOBAC	GB	8,38	-0,52
CASINO GP /RM	FR *	89,5	-1,54
CFR UNITS -A-	CH	1415,34	+0,76
CPT MODERNES /R	FR *	500	-1,57
DELHAIZE	BE *	90,95	-0,05
ESSILOR INTL /R	FR *	335	-0,30
ETS COLRUYT	BE *	704	+0,57
FYFFES	GB	2,31	+2,58
GIB	BE *	37,5	+0,54
GOODYS	GR	26,06	....
IMPERIAL TOBACC	GB	10,71	+0,82
KESKO OY	FI *	12,79	+0,71
L'OREAL /RM	FR *	672	-0,52
MODELO CONTINEN	PT *	19,67	....
PAPASTRATOS CIG	GR	14,88	....
PROMODES /RM	FR *	572	+0,70
RECKITT & COLMA	GB	12,53	-1,15
SAFEWAY	GB	4,06	-1,06
SAINSBURY J. PL	GB	5,41	-1,85
SEITA /RM	FR *	54,7	-1,88
SMITH & NEPHEW	GB	2,58	-0,56
STAGECOACH HLDG	GB	3,52	+1,68
TABACALERA REG	ES *	20,15	+0,50
TAMRO	FI *	3,85	+1,32
TESCO PLC	GB	2,52	-0,57
TNT POST GROEP	NL *	29,3	+1,56
▶ DJ E STOXX N CY G P		455,91	-0,29

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	2,68	+1,66
BOOTS CO PLC	GB	13,72	-0,83
CARREFOUR /RM	FR *	631	+1,94
CASTO.DUBOIS /R	FR *	188,1	-0,48
CENTROS COMER P	ES *	21,84	+0,55
CONTINENTE	ES *	26,1	-0,36
DIXONS GROUP PL	GB	15,24	+0,87
GEHE AG	DE *	51	-1,54
GREAT UNIV STOR	GB	10,30	-0,56
GUILBERT /RM	FR *	114	-0,87
HENNES & MAURIT	SE	66,65	....
JERONIMO MARTIN	PT *	37,1	....
KARSTADT AG	DE *	350	+1,92
KINGFISHER	GB	10,64	....
MARKS & SPENCER	GB	5,40	+1,09
METRO	DE *	65	+2,04
NEXT PLC	GB	9,45	-0,46
PINAULT PRINT./	FR *	151,8	+0,07
RINASCENTE	IT *	7,9	+1,15
STOCKMANN A	FI *	20	-4,76
VALORA HLDG N	CH	198,86	+0,47
W.H SMITH GRP	GB	8	+0,73
WOLSELEY PLC	GB	5,82	....
▶ DJ E STOXX RETL P		345,18	+1,05

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALCATEL /RM	FR *	96,95	-1,68
ALTEC SA REG.	GR	31,07	....
ASK PROXIMA	NO	6,12	+0,94
BAAN COMPANY	NL *	8,4	+1,20
BARCO	BE *	166,8	-0,29
BOWTHORPE	GB	5,63	-0,77
BRITISH AEROSPA	GB	6,04	-0,95
BRITISH BIOTECH	GB	0,29	+5,26
CAP GEMINI /RM	FR *	158,5	+1,21
COLOPLAST B	DK	95,80	-0,70
DASSAULT SYST./	FR *	37	....
ERICSSON A.	SE	24,84	+1,85
FINMECCANICA	IT *	1,06	-0,93
FRESENIUS MED C	DE *	68,5	-2,59
GAMBRO -A-	SE	7,67	-1,44
GAMBRO -B-	SE	7,62	-0,73
GETRONICS	NL *	37	+1,23
GN GREAT NORDIC	DK	30,26	+0,49
INSTRUMENTARIUM	FI *	33,5	+4,69
INTRACOM N	GR	62,13	....
KON. PHILIPS EL	NL *	62,4	+2,30
MERKANTILDATA	NO	10,13	....
MISYS	GB	8,86	-0,65
NERA ASA	NO	1,87	-1,21
NETCOM ASA	NO	27,48	-2,04
NOKIA -A-	FI *	117,7	+2,17
NOKIA -K-	FI *	117,5	+3,07
NYCOMED AMERSHA	GB	5,67	-1,54
OCE	NL *	24,25	+1,04
OLIVETTI	IT *	3,16	+5,69
RACAL ELECT CON	GB	5,78	+0,25
RADIOMETER -B-	DK	43,04	....
ROLLS ROYCE	GB	3,68	+1,20
SAGEM	FR *	526	-0,57
SAP AG	DE *	285	+2,15
SAP VZ	DE *	317	+0,63
SEMA GROUP	GB	10,11	-2,52
SIEMENS AG	DE *	60,8	-1,62
SIRTI	IT *	5,24	+1,55
SMITHS IND PLC	GB	13,96	+0,10
STMICROELEC SIC	FR *	79	+0,64
TANDBERG DATA A	NO	3,56	....
THOMSON CSF /RM	FR *	29,5	-2,32
WILLIAM DEMANT	DK	55,15	....
ZODIAC /RM	FR *	181	-0,98
▶ DJ E STOXX TECH P		359,21	-0,87

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ANGLIAN WATER	GB	11,31	+0,97
BRITISH ENERGY	GB	9,27	-0,16
CENTRICA	GB	1,76	-0,82
EDISON	IT *	8,33	+1,09
ELECTRABEL	BE *	380	....
ELECTRIC PORTUG	PT *	19,1	....
ENDESA	ES *	23	-0,13
EVN	AT *	117,2	-0,51
GAS NATURAL SDG	ES *	89,65	+1,19
HAFSLUND -A-	NO	5,28	....
HAFSLUND -B-	NO	3,43	....
IBERDROLA	ES *	14,64	+0,35
ITALGAS	IT *	4,83	-2,03
NATIONAL GRID G	GB	6,56	+0,22
NATIONAL POWER	GB	7,38	+0,40
OESTERR ELEKTR	AT *	142,22	-1,58
POWERGEN	GB	11,77	+1,12
RWE	DE *	37,8	+0,53
SCOT POWER	GB	8,72	-0,17
SEVERN TRENT	GB	13,30	+0,33
SUEZ LYON EAUX/	FR *	180,8	-0,22
SYDKRAFT -A-	SE	24,19	....
SYDKRAFT -C-	SE	18,26	-1,21
THAMES WATER	GB	15,76	-2,34
TRACTEBEL	BE *	164,5	+0,92
UNION EL.-FENOS	ES *	14,88	+0,74
UNITED UTILITIE	GB	11,93	+0,37
VIAG	DE *	495	+0,21
VIVENDI/RM	FR *	234,5	-0,21
▶ DJ E STOXX PO SUP P		322,75	+0,04

EURO NOUVEAU MARCHÉ

19/02 10 h 26 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	28	....
ANTONOV	0,88	....
C/TAC	14,5	+1,05
CARDIO CONTROL	8,9	+2,30
CSS	15,6	....
HITT NV	8,15	....
INNOCONCEPTS NV	19	....
NEDGRAPHICS HOLD	16,5	-1,49
POLYDOC	1,9	-2,56
PROLION HOLDING	74,5	-1,97
RING ROSA	9,3	....
RING ROSA WT	1,6	....
UCC HOLDING NV	14,4	-0,69

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	1,59	....
FARDEM BELGIUM ABC	16,25	....
INTERNOC HLD	4,7	...
INTL BRACHYTHER B	14,55	....
LINK SOFTWARE B	8	...
PAYTON PLANAR	2,75	....
SYNERGIA	7,5	....

FRANCFORT

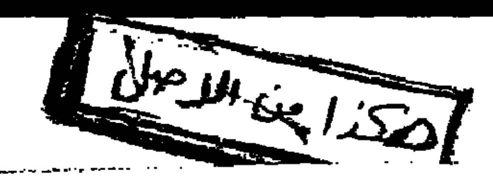
	Cours en euros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	129	-3,73
AIXTRON	214	+0,47
AUGUSTA BETEILIGUN	59,5	....
BB BIOTECH ZT-D	31	+0,16
BB MEDTECH ZT-D	17,7	+0,57
BERTRANDT AG	78	+1,96
BETA SYSTEMS SOFTW	26,9	+2,28
CE COMPUTER EQUIPM	150	+0,21
CE CONSUMER ELECTR	230	....
CENIT SYSTEMHAUS	255	....
DRILLISCH	180	+2,86
EDEL MUSIC E 98	399	+3,76
ELSA	97,11	+8,87
EM.TV & MERCHANDI	883	-1,37
EUROMICRON	32	-1,54
GRAPHISOFT NV	23,85	-0,08
HOEFT & WESSEL	158	....
HUNZINGER INFORMAT	129	-5,15
INFOMATEC	299	-0,33
INTERSHOP COMMUNIC	128	+3,86
KINOWELT MEDIEN	207	+0,98
LHS GROUP	42,49	+2,11
LINTEC COMPUTER	163,5	-2,68
LOESCH UMWELTSCHUT	11,2	....
MENSCH UND MASCHIN	82,5	+2,78
MOBILCOM	385	+0,79
MUEHL PRODUCT & SE	18	....
MUEHLBAUER HOLDING	89	+1,02
PFEIFFER VACU TECH	41	....
PLENUM	173	....
PSI	90	+5,88
QIAGEN NV	69	+1,32
REFUGIUM HOLDING A	30,8	....
SACHSENRING AUTO	17,2	...
SALTUS TECHNOLOGY	40	+2,56
SCM MICROSYSTEMS	81,1	+0,12
SER SYSTEME	403	+1,51
SERO ENTSORGUNG	12,1	...

★ **CODES PAYS ZONE EURO**

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.



VALEURS FRANÇAISES

● Le titre **Géophysique** a débuté la séance du vendredi 19 février sur une légère hausse de 0,05 %, malgré l'annonce de la baisse de 11 % de son chiffre d'affaires pour 1998, à 623 millions d'euros.

● Le certificat d'investissement du **Crédit lyonnais** a abandonné 0,82 %, vendredi matin 19 février. Le commissaire aux assurances de Californie menace le Crédit Lyonnais d'un procès sur les conditions d'acquisition d'un portefeuille de junk bonds appartenant à Executive Life.

● Le titre **Carrefour** a débuté la séance du vendredi 19 février sur un gain de 1,45 %. La veille, le titre avait grimpé de 11,73 % après l'annonce de perspectives bénéficiaires encourageantes. Le nominal du titre sera bientôt divisé par six pour augmenter la liquidité.

● Le titre **LVMH** a baissé de 1,19 %, vendredi 19 février, à l'ouverture. Les investisseurs attendent une réaction du groupe de luxe français après l'offensive juridique de Gucci.

● L'action **Renault** est restée stable, vendredi matin 19 février, après l'annonce de la cession de 51 % de sa filiale Renault Automation (robots industriels) au groupe Fiat.

● L'action des **Fromageries Bel** a gagné 1,91 % dans les premières transactions du vendredi 19 février, à la suite de l'annonce par la société de l'éventuelle rachat de 10 % de son capital.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 19 FÉVRIER — Cours relevés à 10 h 15

Liquidation : 19 février

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
B.N.P. (T.P)	146	[illegible]	957,70	...	1000
CR.LYONNAIS(TP)	140,40	[illegible]	920,31	– 0,07	1000
RENAULT (T.P.)	434,90	[illegible]	2879,65	+ 0,94	1000
SAINT GOBAIN(T.P	176,84	[illegible]	1166,95	+ 0,59	1000
THOMSON S.A (T.P	143,80	[illegible]	944,58	+ 0,13	1000
ACCOR	225,40	[illegible]	1449,66	– 1,95	100
AGF	51,65	[illegible]	338,80	...	30
AIR LIQUIDE	151,10	[illegible]	863,24	+ 0,36	70
ALCATEL	98,50	[illegible]	634,97	– 1,72	10
ALSTOM	23,50	[illegible]	151,29	– 1,78	40
ALTRAN TECHNO. #	236,90	[illegible]	1550,03	– 0,25	10
ATOS CA	189,80	[illegible]	1239,78	– 0,42	10
AXA	119	[illegible]	776	– 0,56	60
BAIL INVESTIS	125,60	[illegible]	813,39	– 1,27	100
BAZAR HOT. VILLE	91,85	[illegible]	596,92	– 0,92	50
BERTRAND FAURE	56,95	[illegible]	373,24	– 0,08	5
BIC	53	[illegible]	344,38	– 0,94	25

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
AMERICAN EXPRESS	90,50	...	...	...	...
A.T.T. #	78,60	76,76	503,45	+ 0,19	1
BARRICK GOLD #	16,20	16,25	106,59	+ 0,30	...
CROWN CORK ORD.#	25	...	...	...	5
DE BEERS #	14,48	14,61	95,84	+ 0,89	...
DU PONT NEMOURS	46,70	45,67	299,58	– 2,20	...
EASTMAN KODAK #	56,45	56,55	370,94	+ 0,17	2
FORD MOTOR #	54,35	54,20	355,53	– 0,27	1
GENERAL ELECT. #	88,70	89,70	588,39	+ 1,12	...
GENERAL MOTORS #	75,20	...	...	...	1
HITACHI #	5,85	5,36	35,16	+ 0,16	50
I.B.M #	153,10	155	1016,73	+ 1,24	...
ITO YOKADO #	52	51,20	335,85	– 1,53	50
MATSUSHITA #	14,61	14,71	96,49	+ 0,68	50
MC DONALD'S #	72,50	73,55	482,46	+ 1,44	...
MERCK AND CO #	137,10	136,10	892,76	– 0,72	...
MITSUBISHI CORP.	4,60	4,52	29,65	– 1,73	50
MOBIL CORPORAT.#	76,50	76,20	499,84	– 0,39	1
MORGAN J.P. #	98	99,10	650,05	+ 1,12	2
NIPP. MEATPACKER	11,70	12,13	79,57	+ 3,67	50
PHILIP MORRIS #	34,89	34,83	228,47	– 0,17	...
PROCTER GAMBLE	80,70	81,80	536,57	+ 1,36	...
SEGA ENTERPRISES	16,97	16,91	110,92	– 0,35	50
SCHLUMBERGER #	43,15	44,20	289,93	+ 2,43	...

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon *détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ;* d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 18 FÉVRIER

Une sélection. Cours relevés à 17 h 35

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADLPARTNER #	[illegible]	150,15	+ 0,04

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 19 FÉVRIER

Une sélection. Cours relevés à 10 h 15

SICAV ET FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 18 février

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SCIENCES Le Français Jean-Pierre Haigneré devrait décoller, samedi 20 février à 5 h 18 (heure française) du cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan) pour un séjour de six mois en orbite. ● LE VAISSEAU Soyouz, qui emmènera également deux autres cosmonautes, le Russe Viktor Afanassiev et le Slovaque Ivan Bella, devrait s'amarrer à la station russe Mir quarante-huit heures plus tard. ● UNE SORTIE dans l'espace sera effectuée par l'astronaute français, qui aura un programme très chargé comprenant une douzaine d'expériences scientifiques. ● OCCUPANT la fonction d'ingénieur de bord, Jean-Pierre Haigneré devra aussi participer à l'entretien de la station vieillissante. ● CETTE MISSION pourrait être la dernière pour Mir, vouée à se désintégrer fin août dans l'atmosphère si les Russes ne parviennent pas à obtenir d'investisseurs privés les fonds nécessaires à son entretien.

Jean-Pierre Haigneré s'envole vers Mir pour une mission de six mois

L'astronaute français va séjourner pour la seconde fois en orbite. Il effectuera au moins une sortie dans l'espace et assumera le rôle d'ingénieur de bord dans le train spatial aujourd'hui vieux de treize ans. Cette mission pourrait être la dernière de la station russe

CE SERA peut-être un baroud d'honneur. L'ultime mission accueillie par la vieille station Mir, treize ans exactement après la mise en orbite de son premier élément. Ensuite, si l'agence spatiale russe ne trouve pas, comme elle l'espère, la cinquantaine de millions de dollars (environ 50 millions d'euros) que lui coûte annuellement l'entretien du complexe orbital, celui-ci devra être définitivement abandonné.

Mais pour l'heure, l'astronaute français Jean-Pierre Haigneré s'apprête à décoller du cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan), samedi 20 février à 5 h 18 (heure de Paris), à bord d'un lanceur Soyouz. Accompagné du commandant de bord russe Viktor Afanassiev et de l'expérimentateur slovaque Ivan Bella, il doit rejoindre la station Mir lundi 22 février à 6 h 51 (heure de Paris). Les trois hommes retrouveront les deux cosmonautes russes qui y séjournent depuis le mois d'août 1998, Sergueï Avdeiev et Guenadi Padalka, ce dernier devant redescendre sur Terre huit jours plus tard, en compagnie d'Ivan Bella.

Prévue à l'origine pour durer quatre-vingt-dix-neuf jours, cette mission franco-russe – la septième en comptant celle effectuée en 1982 à bord de la station Saliout-7 –, baptisée Perseus, sera sans doute prolongée d'autant. *« Il est hautement probable que Jean-Pierre Haigneré restera six mois et redescendra sur Terre en août »*, indique Gérard Brachet, directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES). *« Cette prolongation rendra les expériences encore plus intéressantes, puisqu'elle permettra de les mener sur une plus longue durée et d'obtenir ainsi plus de résultats »*, se félicite Arlèfie Amar, de la délégation d'études et d'exploration de l'univers du CNES.

Outre sa fonction capitale d'ingénieur de bord, un programme scientifique chargé attend en effet Jean-Pierre Haigneré. Il doit conduire ou participer à plus d'une douzaine d'expériences, nouvelles ou, pour certaines, rééditant, mais sur une plus longue durée, des travaux déjà réalisés au cours des missions Cassiopée (1996) et Pégase (1998).

La première, Physiolab, vise à poursuivre l'étude du fonctionnement, dans l'espace, du système cardiovasculaire et, en particulier, des mécanismes de régulation de la tension artérielle. Dans le domaine des sciences de la vie toujours, Cognilab s'intéressera à certaines fonctions cognitives de l'homme, comme la perception, tandis que Genesis prendra des amphybiens – des pleurodèles – comme cobayes d'observation sur la biologie du développement et du système nerveux.



Jean-Pierre Haigneré dans le vaisseau de simulation Soyouz (Cité des étoiles à Moscou).

ALEXANDER NEMENOV-STF/AFP

Dans le cadre d'un programme de recherche franco-allemand, il est encore prévu d'analyser les mouvements de la colonne vertébrale des cosmonautes en vol. L'Agence spatiale européenne (ESA), pour sa part, a mis au point deux expériences, consistant à mesurer les altérations osseuses consécutives à un séjour dans l'espace, ainsi qu'à tester des exercices physiques destinés à lutter contre la diminution des fonctions des muscles squelettiques en apesanteur. Cette gymnastique de « haut vol » pourrait être conseillée aux futurs équipages de la station spatiale internationale.

ÉPREUVE PHYSIQUE

Le programme expérimental comporte également un volet de sciences physiques (avec des expériences de solidification de matériaux) et des essais à caractère technologique (tests de comportement de structures métalliques).

Mais le point fort de la mission touche aux sciences de l'univers. En avril, Jean-Pierre Haigneré devrait effectuer une sortie extravéhiculaire d'environ six heures. Il devra récupérer des boîtiers placés il y a plusieurs mois à l'extérieur de la station pour collecter des poussières cométaires (répandues notamment lors du passage des Léonides, en novembre 1998). L'analyse de la composition chimique de ces particules et de leurs éléments organiques, qui ont peut-être ensemencée notre planète à l'aube des temps, pourrait aider à percer le secret des origines de la vie.

Le Français devra ensuite exposer des échantillons biologiques (acides aminés, bactéries, protéines) à l'environnement spatial, pour étudier leur réactivité au rayonnement ultraviolet. Il s'agit, là encore, de mieux comprendre les processus de formation des premiers systèmes vivants. L'astronaute profitera enfin de cette escapade dans l'espace pour y tester le comportement de composants électroniques destinés aux satellites.

Jean-Pierre Haigneré s'est préparé à cette aventure, qui sera aussi une épreuve physique : *« Avec un scaphandre qui subit une pression aussi forte qu'un pneu gonflé, avec des charnières rigides, je devrai aller à l'autre bout de la station... En cas de problème, avant de pouvoir revenir, on doit dépenser énormément d'énergie »*. Mais il s'avoue très « *motivé* » par une expérience quasi métaphysique : *« Déjà, à travers le hublot, on se sent tout petit, alors, à l'extérieur de la station, on doit vraiment se sentir rien du tout... On se rend compte que notre espace vital est fini, que partout ailleurs, c'est terriblement hostile. »*

Paradoxalement, la mission Perseus – dont le coût, cumulé avec celui de la précédente, Pégase, s'élève à 120 millions de francs (environ 18 millions d'euros) – sera sans doute plus longue de quelques semaines si les Russes ne réussissent pas à réunir les fonds nécessaires au maintien en vie de Mir. Dans ce cas, elle serait prolongée d'un mois, jusqu'à fin août. Le temps de préparer l'abandon de la station, vouée à se désintégrer dans les couches basses de l'atmosphère.

Pierre Le Hir

Astronaute, pilote et diplomate

ANCIEN PILOTE de chasse, pilote d'escadrille sur Mirage et amateur d'avions anciens ; chef pilote d'essai ; 4 200 heures de vol sur 102 types d'avions différents. Les états de service du colonel de l'armée de l'air Jean-Pierre Haigneré sont impressionnants. L'astronaute français, qui fêtera le 19 mai ses cinquante et un ans dans l'espace, n'a rien d'un cassecou. Au contraire, ses responsabilités l'obligent au calme, à la réflexion, et à cultiver les relations humaines.

Ces qualités l'ont amené à jouer le rôle de diplomate : en septembre 1995, il est nommé chargé de mission pour les affaires spatiales auprès de l'ambassade de France à Moscou. Séduits à leur tour, les Russes le chargent d'assurer l'interface entre l'équipage de leur station spatiale et le centre de contrôle de Kaliningrad, près de Moscou, pour la mission Mir 95.

Car si la condition physique, le sang-froid et les compétences techniques jouent, évidemment, un rôle clé dans le métier d'astronaute, les qualités humaines y sont encore plus importantes. Une mission sur la station spatiale Mir, c'est trois personnes qui cohabitent dans un volume de 200 mètres cubes. *« Les mêmes conditions que sur un petit voilier, mais sublimées par le fait que l'environnement est toujours hostile*, explique-t-il. *Si vous ne gérez pas bien vos réserves, vous pouvez vous mettre dans un état dont vous aurez du mal à sortir. »*

Jean-Pierre Haigneré sait gérer. Ses collègues russes le savent, qui ont eu tout le temps de le jauger lors du séjour de trois semaines qu'il a déjà effectué sur Mir du 3 au 23 juillet 1993 et, surtout, durant ses huit ans d'entraînement à la Cité des étoiles ? près de Moscou. Cette fois, ils lui ont confié le rôle très important d'ingénieur de bord. Outre la supervision des expériences françaises, il sera, à ce titre, chargé d'intervenir sur les ordinateurs de bord, le contrôle d'attitude et les manœuvres en orbite des quelque 130 tonnes du « train spatial » vieillissant organisé autour de Mir et de ses modules.

UN SAXO POUR TUER LE TEMPS

Les ennuis techniques rencontrés par les occupants russes et américains de Mir durant l'été 1997 montrent que cela n'est pas une sinécure. D'ailleurs, précise-t-il, durant le séjour, *« il y aura des blocs à changer dans le système de base de la station »*. Mais l'astronaute français est confiant. Ses camarades russes sont *« des gens très ouverts, faciles à vivre, qui s'énervent très rarement. Ils sont habitués à vivre à l'étroit dans des conditions difficiles. Voler six mois avec eux est sûrement plus facile qu'avec d'autres. »*

« Plus facile », peut-être, mais quand même très long. Pour tuer le temps, entre deux expériences, une réparation et une manœuvre, il espère pouvoir jouer du saxophone (il adore le jazz) et prendre des photos. Une fois par semaine, il pourra avoir une conversation privée avec sa famille. Ses contacts avec sa compagne, Claudie André-Deshayes, seront en revanche plus fréquents, même si pour une partie ils doivent rester très professionnels. Astronaute comme lui, elle fait partie de l'équipage de remplacement et, à ce titre, suivra la mission depuis le centre de contrôle de Kaliningrad.

J.-P. D.

Les risques des sorties

Selon Jean-Pierre Haigneré, les risques des sorties dans l'espace sont *« comparables ou inférieurs »* à ceux encourus lors des *« phases dynamiques »* d'un vol spatial, c'est-à-dire le lancement, l'amarrage du vaisseau à la station, ou l'atterrissage. Ils sont liés au vide intégral dont le cosmonaute n'est protégé que par le scaphandre russe Orlan, dont l'épaisseur avoisine le centimètre, pour une masse totale de cent kilos. L'étanchéité de ce dernier est obtenue au prix d'une rigidité significative, qui rend les mouvements du cosmonaute très pénibles. Cela peut induire rapidement une fatigue dangereuse, *« un risque que l'on ne peut réduire que par l'entraînement en piscine et la musculation »*, précise Jean-Pierre Haigneré. Enfin l'absence de pesanteur ne permet pas de se déplacer sans s'assurer en permanence par deux cordons de sécurité sans lesquels le cosmonaute risquerait de s'éloigner de la station, sans espoir de retour.

Dix-sept ans de présence dans l'espace

MISSION	DURÉE	CONTEXTE	ASTRONAUTE	VAISSEAU
PVH	24/06-02/07 1982	franco-soviétique	Jean-Loup Chrétien	station Saliout-7
51-G	17/06-24/06 1985	franco-américain	Patrick Baudry	navette Discovery
ARAGATZ	26/11-21/12 1988	franco-soviétique	Jean-Loup Chrétien	station Mir
ANTARÈS	27/07-10/08 1992	franco-russe	Michel Tognini	station Mir
ALTAÏR	01/07-22/07 1993	franco-russe	Jean-Pierre Haigneré	station Mir
STS-66	03/11-14/11 1994	euro-américain	Jean-François Clervoy	navette Atlantis
LMS-STS 78	20/06-07/07 1996	franco-américain	Jean-Jacques Favier	navette Columbia
CASSIOPÉE	17/08-02/09 1996	franco-russe	Claudie André-Deshays	station Mir
STS-84	15/05-25/05 1997	euro-américain	Jean-François Clervoy	navette Atlantis
STS-86	25/09-05/10 1997	franco-américain	Jean-Loup Chrétien	navette Atlantis
PÉGASE	29/01-19/02 1998	franco-russe	Léopold Eyharts	station Mir

Source : CNES

Le parfum de la puce, le soir, devant le téléviseur...

« AS-TU MIS la puce dans la télé ? » D'ici quelques années, cette question pourrait devenir aussi banale que : *« Mais où est passée la télécommande ? »* Le parfum aura rejoint le son *« surround »* et l'écran plat géant pour rendre encore plus réaliste le cinéma à la maison. Glissée dans son logement, la « puce à odeur » dispensera ses effluves au fil des scènes. De quoi rendre au vieux Nice, ses *« parfums de fruits et d'aromates mêlés aux odeurs de chair crue, de pâtes aigres, de morue et de latrines »*, décrits par Apollinaire...

Si l'addition de l'excitation du sens olfactif à la panoplie des effets cinématographiques relève encore de la science-fiction, elle pourrait bientôt devenir réalité. Déjà, une équipe du Massachusetts Institute of Technology (MIT) a réalisé un « microchip » de la taille d'une pièce de 10 cents capable de dispenser n'importe quel produit, sous forme solide, liquide ou pâteuse. *« Sur une telle taille, il est possible d'intégrer plusieurs milliers de réservoirs »*, indique Robert Langer, qui a dirigé les travaux.

Spécialiste des polymères et des implants pour l'administration de médicaments, il raconte avoir eu l'idée d'une telle puce en regardant un documentaire sur la fabrication de masse des microprocesseurs. Le chercheur imagine alors une puce capable de diffuser des odeurs synchronisées avec les images d'un téléviseur.

En 1993, il lance un programme de recherche sur ce thème dans le cadre des universités d'été. Cinq ans plus tard, l'équipe touche au but avec deux brevets et un premier prototype dont la fabrication ne revient qu'à 20 dollars (114,49 francs, 17,45 euros) et dont le coût tombera à quelques francs quand il sera produit en série.

25 MILLIARDIÈMES DE LITRE

Dans le microchip, sont creusés de minuscules réservoirs contenant chacun environ 25 milliardièmes de litre (nanolitres) du produit que l'on veut répandre. La fine membrane d'or, épaisse de seulement 3 dixièmes de millimètres, qui occlut chaque réceptacle, sert d'anode.

Une autre électrode, déposée sur la surface du microchip, joue le rôle de cathode. L'application d'une tension d'environ 1 volt suffit pour dissoudre la membrane en dix secondes.

Les applications de cette première puce-réservoir sont multiples. Elles concernent bien entendu la distribution contrôlée de médicaments à l'intérieur d'implants ou de tablettes pour les traitements par voie orale. Mais le professeur Langer n'a pas oublié son objectif initial. Il imagine aussi des bijoux munis de capteurs analysant la salinité de la peau et émettant une senteur adaptée à l'humeur du moment. Ambre, jasmin, myrrhe, opopanax ou mirbane participeront alors, comme l'écrivait Victor Hugo, à *« éveiller la pensée »*.

Michel Alberganti

Les rugbymen de l'hémisphère Sud investissent le Tournoi des cinq nations

La compétition met aux prises les quatre équipes britanniques

Le Tournoi des cinq nations se poursuit, samedi 20 février, à Londres, avec les matches Angleterre-Ecosse, à Twickenham, et pays de Galles-Irlande, à Wembley. Ces équipes, dont deux sont entraînées par des Néo-Zélandais, aligneront six joueurs originaires de l'hémisphère Sud. Une tendance qui s'explique par la proximité de la Coupe du monde et la volonté de rivaliser physiquement avec les favoris de la compétition.

« STRANSKY or not Stransky ? » Tel Hamlet face à son crâne, Clive Woodward hésite. Depuis le mois de *décembre*, l'entraîneur du XV d'Angleterre, perplexe, se retrouve face à un dilemme que ses prédécesseurs n'auraient même pas osé imaginer : doit-il oui ou non répondre positivement aux appels du pied lancés par le Sud-Africain Joel Stransky ?

Au désespoir de retrouver sa place chez les Springboks, l'ancien ouvreur sud-africain, auteur du drop victorieux qui avait offert aux siens le titre de champions du monde, en 1995, a opportunément proposé ses services au XV de la Rose pour la prochaine édition de la Coupe du monde de rugby, en octobre : *« C'est toujours mieux que de ne pas jouer au niveau international*, avait-il brutalement déclaré en décembre. *La Coupe du monde m'a offert le plus beau moment de ma carrière, et ce serait vraiment magnifique si l'on m'offrait la chance d'en disputer une autre. »*

Joel Stransky a le règlement de l'International Board avec lui. L'article 7 1 stipule qu'*« un joueur est susceptible de devenir international pour l'équipe nationale du pays où il est né, où un de ses parents ou grand-parents est né, où il a séjourné consécutivement pendant trente-six mois avant sa titularisation »*, et l'article 7 4 précise, notamment, qu'*« un joueur ayant déjà porté les couleurs de son pays d'origine peut devenir international pour un autre pays, si trente-six mois se sont écoulés entre sa dernière sélection pour son ancien pays et la date de sa prochaine sélection pour son nouveau pays »*.

Or Joel Stransky, trente-deux ans, n'a pas porté le maillot vert des Sprinboks depuis qu'il a été recruté, en septembre 1996, par les Tigres de Leicester, actuels leaders du championnat anglais. Dès le mois de septembre 1999, soit quelques semaines avant le coup d'envoi de la Coupe du monde, l'ouvreur champion du monde sera donc en situation de servir pour l'Angleterre. Si Clive Woodward le veut.

l'entraîneur anglais avait d'abord superbement ignoré l'offre de l'ancien Springbok. Avec Mike Catt, il compte déjà un Sud-Africain dans son effectif. Mais ce dernier, tantôt utilisé à l'arrière ou à l'ouverure, n'avait jamais porté les couleurs de son pays avant d'endosser le maillot à la Rose. Comme le prince du Danemark, Clive Woodward, hésitant mais pas borné, s'en est remis à son père, qui lui a conseillé, avec d'autres, de *« saisir cette occasion à deux mains si elle se présente »*. Fort de cette bénédiction paternelle, le coach anglais a finalement tranché en faveur de Joel Stransky : *« Je n'aurai aucun problème à le sélectionner à partir du moment où il se trouve être la meilleure option et où il est bien intégré à l'équipe. »*

« ATTRISTÉ ET PERTURBÉ »

Dans le royaume d'Angleterre, on s'est ému : *« Where have all the roses gone ? » (« Où sont passées toutes les roses ? »)*, soupire *The Independent*. Laurence dallaglio le capitaine anglais a également exprimé quelques réserves à l'idée de jouer aux côtés de Joel Stransky. Nick Mallett, l'entraîneur sud-africain qui a écarté Joel Stransky, est, lui, *« attristé et perturbé »* par la décision de son compatriote : *« Cela me fait mal lorsque j'entends des joueurs déclarer qu'ils seraient très honorés de jouer pour un pays dans lequel ils habitent depuis deux ou trois ans. »*

Cette « affaire Stransky » ne fait que confirmer le penchant versatile du sélectionneur anglais, un travers largement dénoncé par ses détracteurs. En deux saisons et seize matches, Clive Woodward n'a aligné que deux fois la même formation, et il a utilisé 56 joueurs. Quelques observateurs britanniques s'impatientent : à quelques mois de la quatrième Coupe du monde, si le pack anglais a prouvé sa robustesse, les lignes arrière demeurent le maillon faible de l'équipe, en dépit de l'immense talent de Jeremy Guscott. Aussi, M. Woodward père a raison : tout bien considéré, la question du renfort du maître à jouer Joel Stransky mérite d'être étudiée...

Clive Woodward a encore quelques mois pour se décider. Le Tournoi des cinq nations 1999, dont la deuxième journée a lieu samedi 20 février, devrait lui fournir une abondante matière à réflexion. Le XV d'Ecosse devrait se présenter sur la pelouse de Twickenham avec trois expatriés néo-zélandais : John et Martin Leslie, ainsi que Shaun Longstaff sur le banc des remplaçants. L'autre match, entre Gallois et Irlandais, mettra aux prises deux entraîneurs néo-zélandais – Graham Henry pour le pays de Galles et Warren Gatland pour l'Irlande –, ainsi que deux joueurs d'origine étrangère : l'arrière néo-zélandais Shane Howarth chez les Gallois et le flanker sud-africain Dion O'Cuinneagain chez les Irlandais. Si la nouvelle recrue irlandaise, dont le père est natif de Dublin, avait toujours rêvé d'honorer son surnom d'*« Irlandais d'Afrique du Sud »* et de porter le maillot de l'équipe du Trèfle, le néo-Gallois Shane Howarth n'éprouve, lui, aucune gêne à proclamer son amour du maillot noir des All Blacks, qu'il a porté à quatre reprises en 1994 : *« En Nouvelle-Zélande, on dit All Black un jour. All Black toujours. »*

Barré au poste d'arrière par le talentueux Christian Cullen, il pensait en avoir fini de sa carrière internationale lorsque, en 1997, Clive Woodward lui a proposé de prendre en compte ses origines anglaises pour venir jouer les utilités sur le banc des remplaçants lors d'un match opposant le XV de la Rose aux All Blacks. Shane Howarth, vexé d'être considéré comme un *« quatrième choix »*, avait décliné l'invitation : *« J'aurais peut-être réagi différemment si l'équipe d'en face n'avait pas été la Nouvelle-Zélande »*, confiait-il.

Depuis, Shane Howarth et les sélectionneurs gallois se sont rappelé que l'homme avait également un grand-père né dans la principauté de Galles. Après ses débuts convaincants chez les Diables rouges à l'automne, face à l'Afrique du Sud, il a appris à chanter *Land of my Fathers* en gallois. Et il se sent, dit-il, *« complètement rouge »*, *« un Gallois avec trois plumes »*.

Eric Collier


TEMPSPORT

Le Sud-Africain Joel Stransky.

Jean-Claude Skrela n'est pas hostile au recrutement d'expatriés

Entraîneur du XV de France, Jean-Claude Skrela ne voit aucun problème au recrutement de joueurs expatriés. *« Je ne vois pas pourquoi je serais hostile à quelque chose qui est autorisé par le règlement de l'International Board »*, explique-t-il. En France, une telle situation n'est, pour le moment, pas envisageable, aucun joueur de l'hémisphère Sud n'ayant eu l'idée de mettre en avant d'éventuelles racines françaises pour proposer de jouer avec les Bleus. Mais des joueurs étrangers, de plus en plus nombreux dans les clubs qui disputent le championnat de France, pourraient être tentés de faire jouer l'article 7 du règlement du Board, qui leur permet de porter le maillot d'un pays dans lequel ils ont séjourné trente-six mois consécutivement. *« Si un joueur vraiment exceptionnel se présentait, je ne sais pas ce que je ferais »*, admet Jean-Claude Skrela.

La Coupe d'Europe sur de bons rails

Le projet franco-anglais de Coupe d'Europe 1999-2000 a été présenté jeudi 18 février, à Londres, aux nations celtes – pays de Galles, Irlande, Ecosse – par Serge Blanco, président de la Ligue professionnelle, et Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby (FFR). Signe que le dossier est sur de bons rails, les participants se sont séparés après avoir arrêté un calendrier qui devrait leur permettre de finaliser un accord dans les semaines à venir. Dès le 1er mars 1999, les représentants français, gallois, irlandais et écossais se retrouveront à Paris. Le lendemain, 2 mars, les Français feront part de l'avancée des propositions aux Anglais. Et, le 4 mars, les cinq nations se réuniront pour une ultime séance qui devrait déboucher sur l'annonce de l'organisation d'une compétition européenne entre clubs à partir de novembre 1999.

Rugbymen de tous pays

De nombreux joueurs ont déjà changé de nationalité au cours de leur carrière. Voici quelques-uns des plus célèbres, pays par pays.

- **L'Afrique du Sud** a un capitaine, Gary Teichmann, né au Zimbabwe.
- **L'Angleterre**, en attendant Joel Stransky, a déjà un Sud-Africain dans ses rangs, Mike Catt.
- **L'Australie** vient d'accueillir dans ses rangs l'ancien international argentin Patricio Noriega. Auparavant, elle avait déjà enrôlé le Sud-Africain Tiaan Strauss.
- **La Croatie** a adopté l'ancien All Black Frano Botica.
- **L'Ecosse** a fait appel à trois Néo-Zélandais : les frères John et Martin Leslie et Shaun Longstaff.
- **La France** a fait venir Abdelatif Benazzi du Maroc.
- **L'Irlande** vient de faire appel aux services du Sud-Africain Dion O'Cuinneagain
- **L'Italie** a enrôlé l'Argentin Diego Dominguez pour jouer à l'ouverture.
- **La Nouvelle-Zélande** pioche traditionnellement dans les réserves samoanes (Michael Jones, Frank Bunce et Joel Vidiri).
- **Le pays de Galles** a un arrière venu de Nouvelle-Zélande, Shane Howarth.

Le nouveau contre-pied de Philippe Saint-André

EN RUGBY, l'ailier moderne n'est pas seulement cet individu taillé comme une armoire à glace capable de transpercer des rideaux défensifs réputés infranchissables. Cet attaquant rapide peut aussi faire preuve d'une grande mobilité pour jaillir là où ses adversaires ne l'attendent pas, à l'opposée de ses lignes. A trente et un ans, ancien capitaine du XV de France, Philippe Saint-André est un ailier avéré. Mardi 16 février, cet Auvergnat, exilé dans l'ouest de l'Angleterre depuis l'automne 1997, a été nommé à la tête de l'équipe de Gloucester, devenant le premier français joueur-entraîneur d'une équipe de rugby britannique.

« C'est vrai, c'est une surprise », a-t-il avoué lors de l'annonce de sa nomination. Mais, comme il l'a toujours montré sur le terrain, Philippe Saint-André ne rechigne pas à s'engager. Ce joueur, 69 fois international, longtemps titulaire à son poste avec son club de Montferrand, n'aime rien tant que se frotter à l'adversité. Batailler, lutter pied à pied, se mesurer en un contre un, ne pas céder, sont autant de marques de son tempérament. Agilité d'exécution et vitesse de choix constituent également deux traits d'un caractère particulièrement affirmé. De quoi plaire à Tom Walkinshaw, le président-propriétaire du club de Gloucester, par ailleurs patron de l'écurie de formule 1 Arrows. *« Il a fallu choisir très vite, mais c'est une proposition que je ne pouvais pas refuser »*, commentait Philippe Saint-André. Une proposition en forme de défi, que le Français a quelques semaines pour relever. Sur le plan sportif, son équipe, qui était jusqu'alors dirigée par Richard Hill, l'ancien demi de mêlée international anglais, affiche des résultats décevants, avec une dixième place au classement malgré un des plus gros budgets du championnat.

« JE JOUERAI DE MOINS EN MOINS »

La situation de joueur-entraîneur de Philippe Saint-André est probablement provisoire : *« Je vais m'investir pendant trois mois, et ensuite on verra pour l'année prochaine. » « Je jouerai de moins en moins »*, a-t-il tout de même confié. Philippe Saint-André, qui a disputé son dernier match avec l'équipe de France le 22 novembre 1997 lors de la déroute des Bleus contre l'Afrique du Sud pour les adieux au Parc des Princes, prépare sa retraite de joueur.

Au crépuscule de sa carrière, celui qui détient avec Jean-Pierre Rives le record de capitanats avec le XV de France (34) a découvert à Gloucester la réalité du rugby anglais : *« Ici, quand tu finis un match, tu as mal partout. Mais jamais tu ne prends un mauvais coup. Au niveau des clubs, le rugby anglais est différent de celui que nous connaissons en France lors des rencontres internationales. Ça joue beaucoup plus et c'est toujours a un très haut niveau. »* Philippe Saint-André a une ambition : hisser son club parmi les meilleurs : *« Si je n'y parviens pas, ce sera ma faute, et j'arrêterai. »*

Yves Bordenave

■ **Les grandes manœuvres ont commencé dans le rugby parisien :** les dirigeants des sections rugby du Paris Université Club (Elite 1) et du Racing Club de France (Nationale 1) se sont rencontré en compagnie de Jacques Fouroux, président démissionnaire d'Auch, afin de préparer l'union des deux club de la capitale. L'ancien capitaine et entraîneur du XV de France avait été sollicité par d'anciennes gloires du Racing, Franck Mesnel, Eric Blanc et Jean-Baptiste Lafont, pour relancer le club de l'Ouest parisien et contrer l'hégémonie du Stade français-CASG. Le futur club de rugby conserverait les équipes de jeunes de chacune des deux entités. Son nom n'est pas encore déterminé, mais son appellation devrait comprendre le terme « Paris ». Les promoteurs de ce projet envisagent de disputer leurs matches sur le stade de Charléty, jusque-là réservé aux rugbymen du PUC, mais convoité par les footballeurs du Paris FC.

Le championnat de France de hockey sur glace s'enlise dans la crise financière

L'HABITUDE est fâcheuse. Et sans doute assez ponctuelle pour craindre un vrai risque d'accoutumance. Depuis une dizaine d'années, il ne se passe pas une saison où le championnat de France de hockey sur glace n'ait à déplorer la disparition « accidentelle » d'un de ses clubs. Dépôt de bilan, faillite, cessation de paiement... les causes sont diverses. Mais l'annonce du drame est presque toujours accompagnée, sur les gradins des patinoires, de longs soupirs fatalistes. *« Encore un »*, entend-on murmurer.

Exemple : les Dogues de Bordeaux. Ils ont rendu les armes en octobre 1998, après huit journées de championnat, emportant dans la tombe un passif de plus de 2 millions de francs (304 500 €). En début de saison, la direction du club comptait sur une subvention de la mairie. Mais l'argent n'est jamais arrivé. *« Oublions le hockey professionnel, il n'est pas viable à Bordeaux »*, a conclu Jean-Paul Jauffret, l'adjoint au maire chargé des finances. Conséquence : un forfait immédiat et définitif. Le nom des Dogues de Bordeaux a été rayé de la liste des dix équipes engagées dans le championnat Elite.

Autre affaire, pas encore classée : les Jets de Viry-Châtillon (Essonne). Le seul club de la région parisienne a débuté l'actuelle saison avec, en poche, un budget de fonctionnement de 1,9 million de francs (289 200 €), le plus étriqué d'un championnat dont il occupe actuellement la dernière place. Leur survie tient du miracle. En octobre 1998, la direction du club avait demandé à la Ligue l'autorisation de reporter plusieurs de ses rencontres jouées à l'extérieur : l'argent lui manquait pour payer les déplacements. Accordé. A la même époque, le président des Jets, Pascal Papaux, racontait que les vingt joueurs de son équipe ne touchaient pas le moindre salaire, *« seulement des indemnités sportives, soit environ 2 300 francs par mois* [350 €] *»*.

« UN TERRIBLE CERCLE VICIEUX »

Ailleurs, la glace n'est pas plus solide. A Amiens, deuxième du classement derrière Reims, la générosité du public a été mise à contribution pour financer le recrutement de nouveaux joueurs. Une association de supporteurs, Les Amis des Gothiques, a dû casser sa tirelire pour payer de sa poche les salaires de Roger Dubé et Serge Djelloul, deux des meilleures crosses du championnat. A Reims, une commission de sécurité a exigé en mars 1998 la fermeture immédiate de la patinoire, après avoir décelé une anomalie dans le système de refroidissement à l'ammoniaque. L'équipe des Flammes bleues mène grand train en tête du championnat, mais il lui a fallu se replier vers Epinal pour jouer les rencontres prévues à domicile.

A qui revient la faute de ce gâchis ? *« A un terrible cercle vicieux*, répond Olivier Lesieur, le nouveau président de la Ligue de hockey sur glace. *Notre sport n'est pas assez médiatisé, ce qui l'empêche de trouver des partenaires économiques solides et durables. Mais on ne pourra pas intéresser les médias en proposant un championnat où les clubs déposent les armes les uns après les autres. »* Faute d'une solution miracle, les dirigeants de la discipline font confiance à leur bon sens. Au risque de se perdre parfois en route.

En début de saison, par exemple, la formule du championnat autorisait les équipes à organiser leur programme de rencontres sans tenir compte d'un quelconque calendrier. Elles pouvaient regrouper plusieurs déplacements en un seul, visiter en quelques jours deux ou trois villes voisines et réduire ainsi les frais de voyage. Seul ennui, mais de taille : le public n'a pas mis longtemps à tourner le dos à une compétition où personne, pas même la Ligue, ne semblait capable d'éditer un classement. *« Ce n'était pas vraiment une bonne idée »*, reconnaît aujourd'hui Olivier Lesieur.

Mais la discipline veut encore croire en sa bonne étoile. *« On mettra sans doute deux ou trois saisons à sortir du tunnel »*, admet Olivier Lesieur. En attendant, ses dirigeants agitent une poignée de nouvelles priorités : le contrôle strict des dépenses des clubs, l'obligation pour toutes les équipes de respecter une même fourchette budgétaire, et une meilleure couverture télévisée du championnat Elite. Pas très original, mais plutôt sage et raisonnable. Deux qualificatifs dont le hockey sur glace français n'a pas toujours saisi le sens.

Alain Mercier

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : la commission de discipline de la Ligue (LNF) a infligé deux** mois de suspension à Ali Benarbia, jeudi 18 février. Le meneur de jeu des Girondins de Bordeaux, qui mènent le championnat de France, a reconnu qu'il avait volontairement marché sur le pied d'un arbitre assistant qui lui demandait de quitter le terrain, lors du match Rennes-Bordeaux, le 6 février. Le joueur ne pourra pas disputer cinq des dix derniers matches de championnat. L'entraîneur bordelais, Elie Baup, également exclu ce soir-là, a été puni d'un match de suspension de banc et de vestiaire d'arbitres avec sursis.

■ **BASKET-BALL : l'Elan béarnais de Pau-Orthez et l'ASVEL-Lyon-Villeurbanne se sont inclinés** dans leur salle au cours de la dernière journée de la phase qualificative de l'Euroligue. Battus par Manresa (66-69), les Palois terminent à la quatrième place de leur poule et rencontreront les Slovènes de Ljubjana en 8e de finale, les 2, 4 et 11 mars. Paradoxalement, cette défaite de Pau face à un club espagnol permet au basket français de récupérer un troisième ticket de participation à la prochaine édition de l'Euroligue. L'ASVEL, défait par l'Alba Berlin (82-88), conserve sa deuxième place et se prépare à affronter les Croates du Cibona Zagreb en 8e de finale.

■ **OLYMPIQUE : le Canadien Richard Pound, vice-président du Comité international olympique (CIO),** chargé de l'enquête sur le scandale autour de la candidature de Salt Lake City aux JO d'hiver 2002, est inquiété pour avoir reçu une histoire de sa famille de la part de l'Eglise de Jésus-Christ-des-Saints-des-Derniers-Jours. Selon le quotidien *Salt Lake Tribune*, ce « geste », estimé à plusieurs milliers de dollars, a été effectué *« en gage de bonne volonté »*, en 1997, deux ans après la désignation de Salt Lake City. – *(AFP)*

Eloges de la matière

Christophe Delcourt et Paola Navone, désignés créateurs de l'année au Salon Maison et objet, exposent luminaires et mobilier au Printemps

CHRISTOPHE DELCOURT n'a d'autre théorie ni d'autre démarche que la matière. C'est elle la pièce maîtresse de son travail. Elle qui dicte les formes. Toute autre quête paraît superflue aux yeux de ce designer, amoureux des artisans qui comprennent sa démarche, savent soigner les finitions d'un meuble et mettre au service de la modernité un savoir-faire ancestral. Les meubles de Delcourt sont à l'image de ce dialogue entre création contemporaine et artisanat : un style dépouillé, d'une simplicité franche qui ignore les fioritures – nuisibles à la mise en valeur de la matière – mais conserve l'empreinte des métiers. *« Je n'aime pas ce qui est caché,* explique-t-il. *Le secret de fabrication que l'on dissimule ne m'intéresse pas. »*

Ces choix ne sont probablement pas étrangers au parcours de ce jeune créateur de trente-trois ans que rien, a priori, ne destinait à ce métier. Un brevet de technicien agricole en poche – *« une formation très complète où l'on apprend tout, de la gestion à la soudure »* –, Christophe Delcourt devient élève avant d'être diplômé du cours Florent. Le passage du théâtre à la décoration se fait naturellement. *« Ces deux mondes ne sont pas si éloignés... La mise en scène, l'agencement d'un décor, les éclairages sont un bel enseignement »*, répond-t-il à ceux qui s'étonnent de ce changement de cap.

Une inspiration originale, du talent et un coup de pouce du hasard entraînent donc Delcourt vers les chemins de la création. Une petite collection de bougeoirs et d'appliques en grillage de poulet, créée pour son usage personnel, attire l'attention de ses amis, qui l'encouragent à proposer ses travaux à des espaces d'exposition. Ce qu'il fait. La galerie parisienne En attendant les Barbares est preneuse. Résultat : trois cents commandes enregistrées en un mois.

Delcourt travaille alors la toile d'inox sur structure en acier. La France n'est pas prête à accueillir ces matériaux jugés *« trop froids »*. *« Pourtant l'acier, c'est la pureté même, la matière qui se rapproche au plus près du trait de crayon,* corrige le créateur. *De plus, grâce aux techniques de polissage et de chauffage, on obtient ce bleu anthracite très lisse, très doux et pas froid du tout. »* Boudé par l'Hexagone, l'acier plaît aux Américains. Delcourt s'y fait une place.

La suite n'est qu'une succession rapide de présence remarquée dans des Salons professionnels et des expositions, de tableau d'honneur et de distinctions. *« Mais c'est en venant au matériau bois,* remarque-t-il, *que j'ai commencé à beaucoup plus vendre en France. »* En septembre 1998, il ouvre sa propre galerie, où ses créations côtoient celles de jeunes aux univers proches du sien. Il est désigné créateur de l'année en janvier au Salon Maison et objet de Paris.

Delcourt avoue encore une passion pour les luminaires. Les siens s'adaptent aux différents usages qu'on veut en faire. Leur châssis réglable en hauteur permet d'éclairer une table de convives comme un lecteur bien calé dans son fauteuil. *« Chez moi, j'ai des lampes partout,* précise-t-il. *je n'ai jamais compris qu'on ait passé des siècles à éclairer ce qu'il y avait de moins intéressant dans une pièce, à savoir, le plafond. »* Au Printemps, le lampadaire *Ruk* (silhouette d'équerre), la bibliothèque *Bet* (d'une légèreté visuelle inouïe), le fauteuil *Nuo*, la table basse *lak* témoignent d'un style direct qui conduit, sans détours, le regard vers la beauté d'un bois, la finesse d'un cuir, la pureté de l'acier... soudain mis à nus.

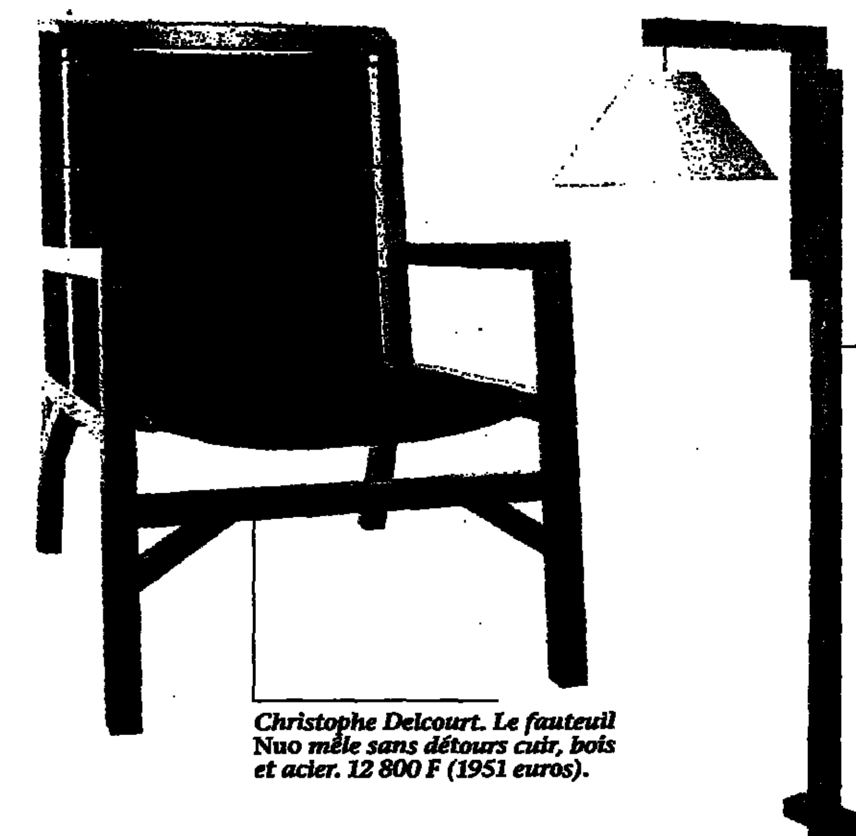
Guide

● Exposition au Printemps, jusqu'au samedi 27 février : dans l'espace mobilier contemporain, niveau 5 du Printemps de la maison, 64, boulevard Haussmann, 75 009 Paris.
● Galerie Christophe Delcourt : 76 *bis*, rue Vieille-du-Temple, 75 003 Paris, tél. : 01-42-78-44-97.
● Toute la vaisselle créée par Paola Navone pour Driade est en vente chez Artelano : 54, rue de Bourgogne, 75 007 Paris. Tél. : 01-44-18-00-00.
● Gervasoni est distribué, en France, par First Time : 27, rue Mazarine, 75 006 Paris, tél. : 01-43-25-55-00.
● Orrizonti à Paris : 28, rue d'Assas, 75 006 Paris, tél. : 01-42-84-24-23.

UN LIT EN WENGÉ

Paola Navone est italienne. Elle partage le titre de créateur de l'année avec Christophe Delcourt. Parlé franc mâtiné de drôlerie, cette femme peut se vanter d'un parcours exemplaire : diplômée en architecture de l'école polytechnique de Turin, elle dessine, en 1981-1982, une collection de fauteuils pour Knoll puis des couverts pour Alessi, obtient en 1983 le prix du design au premier Festival du design d'Osaka, participe en 1987 à un projet gouvernemental aux Philippines pour promouvoir l'industrie de la céramique et l'artisanat local.

En 1988, elle est remarquée par Giulio Cappellini pour sa collection *Déjà vu* – une réactualisation de meubles traditionnels –, qui lui donne une notoriété internationale. En 1997, elle commence une collaboration fructueuse avec Gervasoni en dessinant *Otto*, *Helva*, *Tricot* et *Alluminia*, et crée pour Orrizonti *Andaman*, un lit en wengé.



Christophe Delcourt. Le fauteuil Nuo *mêle sans détours cuir, bois et acier. 12 800 F (1951 euros).*

Christophe Delcourt. Le lampadaire Ruk *à la silhouette d'équerre. 6 000 F (915 euros).*

Paola Navone. Chaise, pieds en alu, assise et dossier en parchemin tressé. 2 246 F (342,4 euros).

Ce parcours, elle a tendance à l'évacuer d'un geste de la main. Elle est ailleurs, et déjà demain. Elle partage sa vie entre Milan et Hongkong. Elle a une énergie à abattre des montagnes. Et une verve qui aime remettre certaines pendules à l'heure : *« Bien sûr, nous avons beaucoup de chance en Italie : d'innombrables designers – bons et moins bons, d'ailleurs –, des éditeurs et des distributeurs dynamiques. Quand vous allez chez un Italien, vous vous extasiez devant son canapé design, très beau, très chic, qui trône au milieu de la pièce. Et en même temps, autour c'est très moche, il n'y a rien et vous n'avez qu'une envie, c'est de vous en aller. En France, vous êtes peut-être moins sensibles au design mais au moins vous savez créer une ambiance chaleureuse, agréable. On vient prendre un verre chez vous et on reste des heures. Peut-être faudrait-il faire se rencontrer nos deux cultures. »*

Paola Navone se dit *« vraiment hors du temps »*. Elle a en effet cette faculté de s'appuyer sur l'ancien et les savoir-faire artisanaux pour créer des meubles et des objets d'une modernité intemporelle. C'est précisément ce qui trouble – et qui séduit sans retenue – dans le travail de cette designer : des meubles aux formes sobres, très contemporaines, qui donnent pourtant l'impression qu'ils existent depuis toujours. Paola Navone réconcilie le passé et le présent, ose l'alliance de textures et de matériaux a priori inconciliables, joue la carte du métissage des cultures, dans le but inavoué de créer un univers de tous les possibles, effectivement *« hors du temps »*.

Elle a eu l'idée de faire tresser l'algue naturelle pour donner à des structures de fauteuils et de canapés des allures de gros tricots, de tresser encore le parchemin pour une collection (*Otto*) d'une élégance parfaite. Elle a su, à chaque collection, se faire le précurseur des courants à venir. Elle continue de chercher, de découvrir de nouveaux matériaux et de nouvelles façons de les exploiter. Quelques-unes de ces innombrables créations sont exposées au Printemps. Notamment, un fauteuil bridge (pieds en aluminium, assise et dossier en parchemin tressé), une table en alu (plateau en placage de bambou), une lampe abat-jour qui montre l'art de Paola Navone à trouver les dimensions à la fois surprenantes et évidentes.

Véronique Cauhapé

Après les briques, Lego propose les vêtements

DEPUIS quarante ans, la marque Lego offre aux enfants la possibilité de construire des murs multicolores ou de créer de petits personnages. Désormais, elle les habille. Cette nouvelle activité du géant de la brique colorée ne date pas tout à fait d'hier. La première collection de vêtements Lego Kids Wear est née en 1994, au Danemark, pays d'origine de l'enseigne. Des boutiques ont ouvert ensuite à Oslo, Copenhague mais aussi à Londres et, depuis novembre 1998, à Paris.

Lego applique à ses vêtements les mêmes concepts – pratique, créatif et ludique – qu'à ses jeux. La firme utilise aussi les mêmes couleurs – bleu, jaune, rouge, vert – qui, assemblées les unes aux autres, rappellent l'esprit des fameuses constructions de briques. Au-delà de ces caractéristiques, qui assurent à la marque son identité, Lego s'applique à tenir un cahier des charges assurant fonctionnalité, qualité et sécurité à ses vêtements.

Il n'existe donc pas sur ses nouveaux vêtements de cordelette avec lesquels les enfants peuvent s'étrangler. Vous n'aurez plus affaire à des fermetures récalcitrantes ; elles ont été remplacées par des Zip, des pressions ou des boutons adaptés aux petits doigts. Vous découvrirez aussi une étiquette sur chaque article (pour inscrire nom et numéro de téléphone), des bandes rétro-réfléchissantes sur les vestes et manteaux (pour la nuit), des tissus hypoallergéniques, des matières qui résistent aux lavages répétitifs, des coutures renforcées et des laines polaires qui ne peluchent pas.

Les vêtements sont également ajustables dans la longueur et la largeur, histoire de suivre, quelque temps, la croissance des utilisateurs.

> Lego applique à ses vêtements les mêmes concepts – pratique, créatif et ludique – qu'à ses jeux

Côté accessoires, les sacs à dos bénéficient de poches extérieures pour les goûters ou les baskets sales. Des ajustements de taille pour le confort des enfants et des... parents.

Pour cet été, Lego Kids Wear a adopté beaucoup de couleurs acidulées qui viennent compléter les quatres coloris de base de la marque. Un palmarès de turquoise, vert prairie, orange, fuchsia ainsi que des imprimés tout en rayures et carreaux signent une collection vive et gaie.

Quelques belles idées viennent parfaire l'ensemble : notamment une gamme toute nouvelle de bodies réversibles (uni/imprimé) en coton, des blousons coupe-vent en toile enduite, des maillots de bain et une grande série de dos-nus pour les petites filles déclinés dans toutes les couleurs de la saison.

Située au centre de la galerie des Champs-Elysées, la boutique Lego Kids Wear s'ouvre sur trois entrées différentes et distinctes : l'une ouvrant sur l'univers Duplo pour les enfants jusqu'à deux ans, l'autre sur celui des filles de deux à dix ans et la troisième sur celui des garçons.

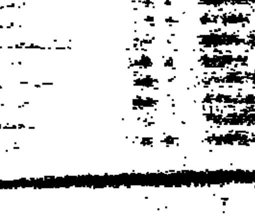
L'espace intérieur a été conçu en fonction des besoins de chacun. Des allées suffisamment larges facilitent la circulation des poussettes. Une aire de jeu a été dégagée afin de donner la possibilité aux enfants d'empiler, à loisir et à l'aide d'un animateur, les célèbres briques de construction. Enfin, les cabines d'essayage ont été parées de miroirs déformants.

Dans cet univers ludique, les vêtements côtoient les jouets. Un seul danger dans cette ambiance sympathique : que les enfants, venus avec leurs parents pour essayer une veste, un pantalon ou une robe, ressortent du magasin avec tous ces accessoires, mais aussi avec des boîtes de Lego et de jeux de construction...

V. Ca.

★ Boutique Lego Kids Wear, galerie des Champs-Elysées, niveau –1, 84, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 01-45-63-01-00.







Douceur, grisaille et pluies

SAMEDI, le front ondulant s'enfonce sur le pays, poussant l'air chaud et humide, maintenu par un flux d'ouest, sur les trois quarts du pays, qui se retrouveront dans un secteur chaud chargé en grisaille et passages pluvieux. A l'arrière du front, les éclaircies reviennent par le nord-ouest. Le vent protège le pourtour méditerranéen des intempéries.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. – Les pluies, encore fréquentes le matin, s'atténuent au fil des heures, tandis que des éclaircies se développent par le nord dans l'après-midi, touchant la Normandie et la Bretagne avant les pays de la Loire. Il fera de 10 à 13 degrés l'après-midi.

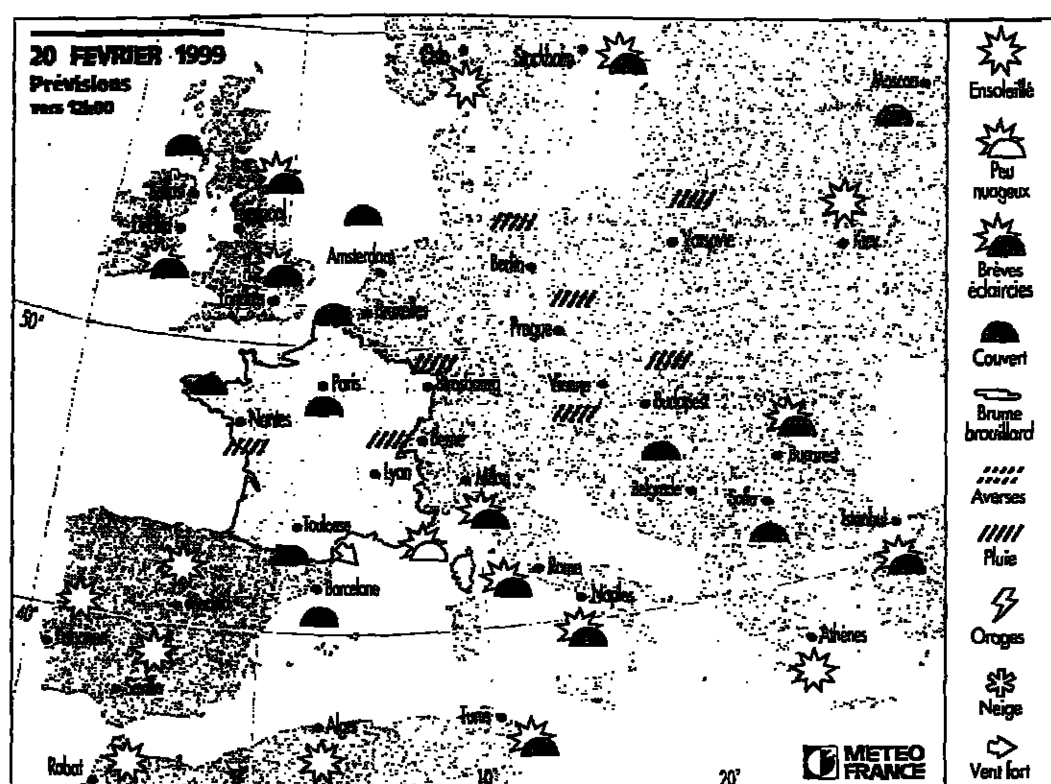
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Après une matinée grise, pluvieuse, ventée et douce, le temps s'améliore par le nord. Le soleil refera de belles apparitions en fin de matinée sur le Nord, dans l'après-midi en Ile-de-France, et seulement en fin de journée dans le Centre. Il fera de 9 à 13 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La journée sera grise, pluvieuse, ventée. Quelques trouées pourront néanmoins se développer en fin de journée en Champagne et en Lorraine. On ne dépassera pas de 7 à 11 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel restera gris avec de petites pluies. Ces pluies, ainsi que le vent d'ouest qui les accompagne, se renforceront dans la journée, d'abord sur Poitou-Charentes, puis en Aquitaine et sur les reliefs.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les petites pluies du matin se renforceront l'après-midi. Il neigera au-dessus de 1 400 mètres dans le nord des Alpes, ce qui rajoutera encore 30 à 60 centimètres de neige fraîche.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le vent soufflera jusqu'à 80 km/h. Il protégera le pourtour méditerranéen des intempéries, mais les passages nuageux seront nombreux. On atteindra de 13 à 16 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 20 FEVRIER 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

						PAPEETE	24/30	P	KIEV	-7/-4	S	VENISE	3/8	N	LE CAIRE	8/14	S
						POINTE-A-PIT.	21/27	C	LISBONNE	10/16	S	VIENNE	2/6	P	MARRAKECH	7/21	S
						ST-DENIS-RE.	24/28	N	LIVERPOOL	5/9	N	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	16/29	S
						EUROPE			LONDRES	6/10	N	BRASILIA	19/27	P	PRETORIA	20/29	S
						AMSTERDAM	5/8	C	LUXEMBOURG	2/8	P	BUENOS AIR.	22/33	N	RABAT	8/18	S
FRANCE métropole			NANCY	5/11	C	ATHENES	5/14	S	MADRID	5/18	S	CARACAS	21/27	S	TUNIS	10/17	N
AJACCIO	4/13	S	NANTES	9/13	P	BARCELONE	10/17	C	MILAN	1/9	N	CHICAGO	-6/-1	N	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	7/12	C	NICE	6/14	S	BELFAST	2/7	C	MOSCOU	-7/-4	C	LIMA	22/25	P	BANGKOK	23/30	S
BORDEAUX	9/13	C	PARIS	8/12	C	BELGRADE	-1/5	C	MUNICH	-3/5	P	LOS ANGELES	11/19	S	BOMBAY	22/33	S
BOURGES	8/11	P	PAU	5/11	C	BERLIN	2/5	P	NAPLES	5/15	N	MEXICO	11/23	S	DJAKARTA	25/28	P
BREST	7/10	C	PERPIGNAN	9/15	N	BERNE	2/7	P	OSLO	-5/-1	S	MONTREAL	-6/-3	N	DUBAI	21/28	S
CAEN	7/9	C	RENNES	8/13	P	BRUXELLES	5/11	C	PALMA DE M.	8/17	S	NEW YORK	0/4	S	HANOI	16/18	C
CHERBOURG	7/10	C	ST-ETIENNE	5/10	C	BUCAREST	-7/4	N	PRAGUE	-2/4	P	SAN FRANCIS.	10/12	P	HONGKONG	10/17	S
CLERMONT-F.	8/12	C	STRASBOURG	5/9	P	BUDAPEST	-1/3	P	ROME	8/16	N	SANTIAGO/CHI	14/29	S	JERUSALEM	8/15	N
DIJON	6/12	P	TOULOUSE	6/11	C	COPENHAGUE	-2/2	C	SEVILLE	10/23	S	TORONTO	-7/-1	N	NEW DEHLI	11/23	C
GRENOBLE	0/8	C	TOURS	9/12	P	DUBLIN	3/8	N	SOFIA	-7/4	C	WASHINGTON	-2/7	S	PEKIN	-7/3	S
LILLE	5/9	N	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	3/8	P	ST-PETERSB.	-11/-6	C	**AFRIQUE**			SEOUL	-6/0	N
LIMOGES	6/9	C	CAYENNE	24/27	P	GENEVE	4/9	P	STOCKHOLM	-2/3	N	ALGER	8/17	S	SINGAPOUR	24/31	C
LYON	4/10	C	FORT-DE-FR.	22/27	N	HELSINKI	-11/-5	C	TENERIFE	10/14	S	DAKAR	18/22	S	SYDNEY	19/23	C
MARSEILLE	8/15	N	NOUMEA	25/28	P	ISTANBUL	1/6	N	VARSOVIE	-2/2	P	KINSHASA	21/30	N	TOKYO	3/11	S

Situation le 19 février à 0 heure TU

Prévisions pour le 21 février à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La Prévention routière prévoit des difficultés de circulation du vendredi 19 au dimanche 21 février en raison des départs en vacances de la zone C (académies de Paris, Versailles, Créteil et Bordeaux), des retours de la zone B (Aix, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans, Poitiers, Reims, Rouen et Strasbourg) et du chassé-croisé de la zone A. Vendredi sera en conséquence classé « orange » en Ile-de-France pour les départs et « vert » ailleurs. Samedi 20 sera « orange » en Ile-de-France mais « rouge » en province pour les départs. Il sera « vert » en Ile-de-France mais « rouge » en province pour les retours. Dimanche 21 sera « vert » partout dans les deux sens.

■ **SINGAPOUR.** La compagnie aérienne Qantas propose un vol Paris-Singapour à 3 371 F (513 €) A/R avec un départ antérieur au 31 mars. Réservations au 0803-846-846.

SPORTS D'HIVER

Les plaisirs de la marche en montagne

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Constatant que des promeneurs avaient tendance à circuler sur les pistes de fond, la station de Méribel (Savoie) a aménagé vingt kilomètres de sentiers, balisés et tracés régulièrement grâce à un engin de damage spécial et dont l'entretien a été confié à l'Office national des forêts (ONF). Disposés le long du parcours, des bancs offrent la possibilité de souffler ou de méditer. Un forfait « piéton » permet également aux non-skieurs d'emprunter les seize télécabines du domaine skiable de Méribel et Courchevel pour aller admirer le panorama ou rejoindre amis, famille et enfants dans les restaurants d'altitude.

De plus en plus de vacanciers souhaitent profiter des plaisirs de la montagne simplement en se promenant. Cette vérité, longtemps oubliée par les stations françaises, à l'inverse de leurs concurrentes suisses ou autrichiennes, commence à être prise en compte. Des itinéraires balisés ont été ouverts dans plusieurs stations savoyardes, et onze d'entre eux sont présentés dans un guide de l'agence touristique départementale consacré à la randonnée hivernale, à pied, à raquettes ou à skis.

« L'existence de réseaux bien entretenus de promenade de qualité constitue un "plus" pour une station de montagne », relève Bruno Fouquet, chargé de mission au Service d'études et d'aménagement touristique de la montagne (SEATM); dans un rapport de l'Agence française de l'ingénierie touristique (AFIT) pour le compte du ministère du tourisme.

L'enquête recommande de mieux prendre en compte les attentes des piétons hivernaux : rejoindre un restaurant d'altitude pour déjeuner avec d'autres membres de la famille skieurs, accéder à des points, franchir des dénivelés en utilisant les transports en commun et les remontées mécaniques sans formalités compliquées, bref, profiter des charmes de la montagne en hiver sans skis aux pieds...

Philippe Révil

★ **Forfait « piéton » 75 F, 11,43 € par jour (235 F, 35,82 € les six jours) à Méribel.**

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement du jeudi 18 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne et sur Internet : http://www.skifrance.fr.

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes ; le second, en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE
Alpe-d'Huez : 149-300 ; Alpe-du-Grand-Serre : 120-190 ; Auris-en-Oisans : 150-180 ; Autrans : 100-200 ; Chamrousse : 180-200 ; Le Collet-d'Allevard : 150-250 ; Les Deux-Alpes : 120-350 ; Lans-en-Vercors : 130-150 ; Méaudre : 100-190 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 100-220 ; Les Sept-Laux : 110-180 ; Villard-de-Lans : 130-220.

HAUTE-SAVOIE
Avoriaz : 150-275 ; Les Carroz-d'Arâches : 130-400 ; Chamonix : 120-320 ; Châtel : 120-280 ; La Clusaz : 140-260 ; Combloux : 100-200 ; Les Contamines-Montjoie : 130-340 ; Flaine : 200-500 ; Les Gets : 170-280 ; Le Grand-Bornand : 180-200 ; Les Houches : 110-290 ; Megève : 190-290 ; Morillon : 77-400 ; Morzine-Avoriaz : 150-275 ; Praz-de-Lys-Sommand : 300-370 ; Praz-sur-Arly : 170-325 ; Saint-Gervais : 60-260 ; Samoëns : 100-400 ; Thollon-les-Mémises : 175-235.

SAVOIE
Les Aillons : 80-190 ; Les Arcs : 176-295 ; Arêches-Beaufort : 160-340 ; Aussois : 105-125 ; Bonneval-sur-Arc : 125-160 ; Bessans : 90-130 ; Le Corbier : 50-150 ; Courchevel : 135-225 ; La Tania : 120-228 ; Crest-Voland-Cohennoz : 200-240 ; Flumet : 160-290 ; Les Karellis : n. c. ; Les Menuires : 94-250 ; Saint-Martin-Belleville : 70-250 ; Méribel : 90-250 ; La Norma : 80-130 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 180-290 ; La Plagne : 150-305 ; La Rosière 1 850 : 190-295 ; Saint-François-Longchamp : 200-300 ; Saint-Sorlin-d'Arves : 120-200 ; Les Saisies : 165-270 ; Tignes : 145-280 ; La Toussuire : 150-180 ; Val-Cenis : 60-160 ; Val-Fréjus : 70-150 ; Val-d'Isère : 120-300 ; Valloire : 90-200 ; Valmeinier : 90-210 ; Valmorel : 180-240 ; Val-Thorens : 180-270.

ALPES DU SUD
Auron : 60-120 ; Beuil-les-Launes : 85-90 ; Isola 2 000 : 80-130 ; Montgenèvre : 60-100 ; Orcières-Merlette : 100-160 ; Les Orres : 70-80 ; Pra-Loup : 60-90 ; Puy-Saint-Vincent : 50-120 ; Risoul 1850 : 70-100 ; Le Sauze-Super-Sauze : 50-130 ; Serre-Chevalier : 45-70 ; Superdévoluy : 110-120 ; Valberg : 85-90 ; Val d'Allos/Le Seignus : 60-70 ; Val d'Allos/La Foux : 85-120 ; Vars : 70-100.

PYRÉNÉES
Ax-les-Thermes : 100-255 ; Font-Romeu : 110-140 ; Gourette : 50-150 ; Luchon-Superbagnères : 120-250 ; Luz-Ardiden : 120-190 ; La Mongie : 135-165 ; Piau-Engaly : 100-120 ; Saint-Lary-Soulan : 75-105.

AUVERGNE
Besse/Superbesse : 100-170 ; Le Mont-Dore : 100-210 ; Superlioran : 100-180.

JURA
Métabief : 75-130 ; Mijoux-Lélex-la-Faucille : 170-230 ; Les Rousses : 120-285.

VOSGES
Le Bonhomme : 70-100 ; La Bresse-Hohneck : 120-120 ; Gérardmer : 80-140 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 40-150 ; Ventron : 60-100.

La Transjurassienne

SEULE course de ski de fond longue distance française bénéficiant d'une reconnaissance internationale (elle figure au calendrier de la Worldloppet, challenge mondial des épreuves de longue distance), la Transjurassienne devrait réunir, dimanche 21 février, pour sa 20e édition, 3 000 participants qui s'affronteront entre Lamoura (Jura) et Mouthe (Doubs) avec une incursion en Suisse. Elle sera précédée des Mini-Trans, samedi 20, et suivie de la Transjeune, mercredi 24 février. Parmi les nouveautés : le transpondeur, une puce électronique qui, fixée sur la chaussure de chaque skieur, permettra de pointer les coureurs tout au long des 76 km du parcours. A cette occasion sera lancé un nouveau produit touristique, la Méga-Trans, alliance des deux plus grandes courses de fond du massif jurassien franco-suisse, la Transjurassienne et la Mégamicro, disputée le 28 février sur un parcours de 70 km dans les montagnes neuchâteloises avec une incursion en France.

★ **Renseignements au 03-84-33-45-13, sur Minitel 3614 Doubs TRANS et sur Internet (www.transjurassienne.com).**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99044

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II										■		
III											■	
IV				■				■				
V			■									
VI						■				■		
VII						■			■			
VIII		■						■				
IX					■							
X				■								

HORIZONTALEMENT

I. Un avis à prendre au sérieux. – II. Travail de finition. Possessif. – III. Passent rapidement de l'ouverture à la fermeture. – IV. Eclate dans un sens, fait des éclats dans l'autre. Sa sortie ouvre sur les cabinets. Feuilles fermentées et séchées. – V. Demi-grog. Qui sont contraires à la raison. – VI. Finir tragiquement. Passent leurs jours et leurs nuits dans les arbres. Un dieu pour Ramsès. – VII. Bonne au petit matin. Associe. Menue monnaie asiatique. – VIII. Mit toutes ses forces. Canne légère. – IX. Applicables à tous. Mise en avant, pas toujours à son avantage. – X. Chevalier ou chevalière ? Grosses boîtes à sardines.

VERTICALEMENT

1. Joue dangereusement avec le feu. – 2. Qui n'aurait donc pas le choix. Eaux pyrénéennes. – 3. Garde secret. Plein aux as. – 4. Choix féminin encore contesté. Terrains aménagés. – 5. Comme de tristes veillées. – 6. Parfum de fleur. Tabac sans queue ni tête. – 7. Viennent perturber le cours. – 8. Mesure du temps. Cours mexicain. Jeté en piste. – 9. Fis le diable. Fond de cours. – 10. Lettres d'Athènes. Attention particulière. – 11. Club phocéen. Déjà utilisé. – 12. Commencements pour tout le monde.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99043

HORIZONTALEMENT

I. Photocopieur. – II. Lige. Anémone. – III. Erreur. Rm. Is. – IV. Ose. Sapristi. – V. Nu. Outragées. – VI. Atèles. Uri. – VII. Sisal. Alésia. – VIII. MST. Dit. Mon. – IX. Emotion. Welt (die). – X. Sécant. Muses.

VERTICALEMENT

1. Pléonasmes. – 2. Hirsutisme. – 3. Ogre. Estoc. – 4. Tee. Ola. Ta. – 5. Usuel. In. – 6. Carats. Dot. – 7. On. PR. Ain. – 8. Perrault. – 9. Immigre. Wu. – 10. EO. Séismes. – 11. Unité. Iole. – 12. Résistants.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PHILATÉLIE

Recensement de la population

LE PREMIER recensement moderne a eu lieu en France en 1801 ; la population se chiffrait à l'époque à 33 millions d'habitants. Le dernier date de 1990. Pour célébrer le prochain, *qui commencera le 8 mars*, La Poste met en vente générale, lundi 22 février, un timbre à 3 F.

Le recensement de 1982 laisse un bon souvenir aux philatélistes. En effet, le timbre à 1,60 F qui l'accompagna fut victime d'incidents d'impression détectés après sa diffusion : les *variétés « chiffre 7 vert manquant sur* la Corse » et « couleur verte absente » sont respectivement cotées 225 F et 2 250 F...

Le timbre, au format vertical 26 × 36 mm, imprimé en héliogravure en feuilles de quarante exemplaires, représente des fleurs et des personnages munis d'imprimés qui symbolisent les vies nouvelles à recenser et



les agents recenseurs. L'agence Dragon rouge, qui l'a dessiné, avait concouru en vain, en 1998, pour le timbre rond du Mondial de football, concours remporté par Louis Briat.

P. J.

★ **Vente anticipée les 20 et 21 février, à Paris, au bureau de poste temporaire premier jour ouvert au Musée de l'homme, 17, place du Trocadéro, 75016 Paris.**

« La piste du tigre »

Les éditions Timbropresse publient une BD, *La Piste du tigre*, hors-série du magazine *Koalec* destiné aux jeunes âgés de huit à dix ans, qui raconte la lutte d'un journaliste contre une organisation criminelle chinoise impliquée dans la disparition des tigres et l'impression de faux timbres. Cet album est aussi le prétexte de raconter l'histoire de la « poste des bandits », du courrier de *L'Ile-de-France* ou des timbres de Sarawak. Les initiés reconnaîtront au fil des pages des personnages inspirés par l'actuel directeur du Service national des timbres-poste et par son responsable du marketing, croqués par les auteurs, Gauthier Toulemonde et Sylvain Frécon... (59 F, Timbropresse, 21, boulevard Montmartre, 75080 Paris cedex 02).

EN FILIGRANE

■ **Timbrer suisse en Italie.** Le service « Cartolina », proposé par Swiss Post International, permet aux touristes fréquentant les principales stations balnéaires italiennes d'envoyer des cartes postales – affranchies de vignettes éditées par la Poste helvétique – dans le monde entier à l'exception de l'Italie. Il suffit d'acheter les carnets de timbres « Cartolina » autocollants, *dont il existe cinq modèles (8 FS le carnet de huit)*, puis de déposer les cartes postales munies de ces timbres dans des boîtes aux lettres spéciales portant l'inscription « Swiss Post International ». Les cartes sont expédiées par courrier spécial vers différents centres collecteurs avant d'être acheminées jusqu'à leurs destinataires.

CULTURE

LE MONDE / SAMEDI 20 FÉVRIER 1999

MÉMOIRE Weimar est un condensé de la culture et de l'histoire allemandes. Ville de Goethe, de Schiller ou encore de Nietzsche, nom de la première République... ● TÉMOIN des deux dictatures (nazie et communiste), la ville a aussi été le lieu des crimes commis en son sein ou non loin de là dans le camp de concentration de Buchenwald. ● LES MANIFESTATIONS de « Weimar, capitale culturelle de l'Europe », qui se déroulent tout au long de cette année, s'interrogent sur cette mémoire et se placent justement dans une perspective temporelle. Sous forme de spectacles et d'expositions, elles sont une invite « à *ne pas toujours penser la nouveauté, mais à penser le vieux de manière nouvelle* ». ● ROMAN HERZOG, le président de la République fédérale, devait inaugurer vendredi 19 février les festivités.

Capitale de la culture pour 1999, Weimar renoue avec l'Histoire

La ville, qui succède à Stockholm, inaugurait vendredi 19 février une année de manifestations. De retour sur la scène européenne, elle donne rendez-vous à un passé dont elle veut surmonter les zones d'ombre par des spectacles et des expositions

WEIMAR
de notre envoyé spécial

1999, année de tous les anniversaires. C'est sans doute pour cette raison que Weimar fut préférée à Avignon et à Bologne comme « capitale européenne de la culture ». 1999, année du 250e anniversaire de la naissance de Goethe, du 240e de la naissance de Schiller, du 80e de la création du Bauhaus et de la Constitution de la première démocratie allemande. Et si l'on s'éloigne un peu de Weimar, 1999 permet de célébrer le cinquantenaire de la République fédérale d'Allemagne, et le 10e anniversaire de la chute du mur de Berlin.

Weimar, c'est un condensé de la culture allemande. Pour s'en convaincre, il suffit de se promener dans l'ancien cimetière, après avoir rendu hommage à Goethe et Schiller, qui reposent côte à côte dans la crypte des ducs de Saxe-Weimar. Comme ils sont côte à côte sur la place du théâtre national qui vit tant de leurs « premières ». Qui abrita aussi l'Assemblée nationale en 1919, quand les députés fuyaient Berlin en proie aux convulsions révolutionnaires. Proclamée par le social-démocrate Friedrich Ebert, la *République* porte le nom de Weimar parce qu'elle préféra la petite ville où flottait « l'esprit » de Goethe et de Schiller à Potsdam, symbole du pouvoir à l'état pur.

Weimar-Buchenwald, coexistence des lettres et du crime. La tentation est forte d'opposer ces deux faces de l'Allemagne

Pauvre esprit des classiques ! Que de péchés – et de crimes – furent commis en son nom. Par les nazis, pour justifier leur culte de la race et de la germanité ; par les communistes, qui se prétendaient les meilleurs défenseurs des vertus nationales contre la sous-culture capitaliste. Quand, en 1937, le Théâtre national jouait *Le Pays du sourire*, de Franz Lehar, l'auteur du livret croupissait à Buchenwald.

Après la Libération, le camp spécial numéro deux servit jusqu'en 1950 aux Soviétiques pour enfermer les sous-fifres du nazisme. Du temps de la RDA, il était interdit d'en parler et les associations de déportés refusent toujours de le reconnaître.

Weimar-Buchenwald, les deux faces de l'histoire allemande, la face glorieuse et la face honteuse, la coexistence de l'esprit et du pouvoir, de l'intelligence et de la terreur, des belles-lettres et du crime, de la modernité et de la barbarie. La tentation est grande d'opposer les deux, de prendre Weimar pour la métaphore des humanistes et de la démocratie, et de laisser à Buchenwald la part maudite. De faire comme si les huit kilomètres entre la petite ville et les sinistres baraquements séparaient deux mondes. Ce serait trop simple. La terreur était aussi présente dans cette ville qui, la première, succomba à la peste brune.

En 1924, à Weimar, l'extrême droite entrait pour la première fois dans un Parlement régional ; en 1930, un membre du parti de Hitler devenait ministre de l'intérieur et de l'éducation populaire et testait en Thuringe la « politique culturelle » national-socialiste appliquée à toute l'Allemagne après 1933 ; en 1932, lors des dernières élections libres, les nazis et les nationaux allemands emportaient la majorité absolue à Weimar. Le ministère de l'intérieur de Thuringe, à deux pas du château des grands-ducs, mécènes des arts, et de la maison de Charlotte von Stein, l'amie de Goethe, fut le siège de la Gestapo. Après 1945, le NKVD soviétique s'y installa à son tour.

Comment restituer cette mémoire allemande, trop allemande, dans les manifestations de « Weimar capitale européenne de la culture » ? Le président de la Fondation Weimarer Klassik, Bernd Kauffmann, à qui a été confiée la direction de l'organisation, s'est placé dans cette perspective temporelle.

« Que restera-t-il après 1999 ? », non seulement dans les monuments de la ville qui profite largement de la manne publique prodiguée à cette occasion pour requinquer ses façades, mais dans l'esprit des habitants de Weimar ? Telle est la question qui doit soustendre l'ensemble des manifestations, regroupées autour de trois thèmes : le lien de la tradition et de la modernité ; la détermination de l'identité par le regard sur le passé et le regard sur l'avenir ; l'invite à *« ne pas toujours penser la nouveauté mais à penser le vieux de manière nouvelle »*.

Sous cès rubriques se placent aussi bien les diverses interprétations du *Faust* de Goethe que l'exposition « Montée et chute de la modernité ». Elle montrera l'apparition de l'art moderne confronté aux œuvres, rarement exposées, choisies par Hitler pour la chancellerie du Reich, ainsi que l'art de la RDA. De même, le propos général sera soutenu par les expositions préparées avec le Mémorial de Buchenwald *(voir ci-contre)* ou « Les chemins vers Weimar », présentation très pédagogique de la République, attaquée par la droite nationaliste qui lui reprochait d'avoir poignardé l'empire et par l'extrême gauche, qui l'accusait d'avoir trahi la révolution prolétarienne.

Avec « Les promenades dans le temps à travers Weimar », Marie-Louise von Plessen prépare une *« archéologie urbaine »* qui permettra de lire l'Histoire à travers la ville. Sans oublier la copie du pavillon de Goethe, encore enveloppée comme un monument de Christo, qui sera dévoilée le mois prochain en face de l'original. Où est la simulation, le mensonge, la copie ? Que reste-t-il de l'esprit dans un monument trop visité ? Le redoublement du pavillon où Goethe passa ses premières années weimariennes pose la question de l'identique et de la différence dans cette ville que Heine appela *« le siège des muses veuves »*.

Et les 60 000 habitants, dont un sur six est chômeur, ce qui dans l'ex-RDA est une situation banale, que pensent-ils de cette année de la culture ? Après une sourde hostilité, ils ont adopté une attitude attentiste. Soulagés de voir les chantiers se fermer, ils espèrent des retombées des 5 millions de visiteurs attendus.

Ils s'étaient déjà habitués au déferlement de troupes à l'occasion de la *Kunstfest* organisée chaque année depuis 1991 par Bernd Kauffmann. Ils n'en gardent pas moins une réserve, toujours manifestée au cours des siècles, face à tout ce qui pourrait déranger un conservatisme bien-pensant, voire franchement réactionnaire. Weimar fut le creuset des expériences les plus novatrices mais souvent elles en furent chassées radicalement, quand elles ne se perdirent pas dans l'arbitraire et l'obscurantisme, à commencer par la Réforme de Luther.

Lieu de la modernité et de son rejet, Weimar fut au tournant du siècle en proie à l'art nouveau, grâce au mécénat du grand-duc qui avait confié la gestion des musées à un dandy germano-anglais, le comte Harry Kessler. L'architecte belge Henry van de Velde créa une Ecole des arts décoratifs qui allait ouvrir la voie au Bauhaus.

Weimar était alors un point de rencontre entre les artistes de toute l'Europe. Cela n'empêcha pas le grand-duc, en 1906, d'interdire pour *« pornographie »* une exposition d'oeuvres de Rodin. Après la première guerre mondiale, Walter Gropius arriva de Berlin pour fonder, avec Wassily Kandinsky et Paul Klee, le Bauhaus, qui suscita immédiatement des interpellations hostiles dans le Parlement local. En 1922, Weimar accueillit le congrès des dadaïstes et des constructivistes, mais trois ans plus tard, sous la pression des conservateurs, le Bauhaus devait quitter Weimar pour se replier sur Dessau, sa période la plus productive et novatrice avant d'être, en 1933, démantelé par les nazis.

Que dire aussi du sort réservé à l'œuvre de Nietzsche par Weimar, où le philosophe vint passer les dernières années de sa vie avant de mourir en 1900 dans la villa Silberblick ? Ralliée par son mari à l'antisémitisme le plus vulgaire, grande admiratrice de Mussolini et de Hitler, Elisabeth Förster-Nietzsche se présenta comme l'interprète de l'héritage de son frère mais elle le falsifia jusqu'à en faire le penseur du surhomme national-socialiste. Marquées par cette infamie, les œuvres de Nietzsche furent interdites par les communistes, les archives dispersées et leur gardien, un septuagénaire, envoyé dans le camp de Buchenwald. A Weimar, il faut se battre encore aujourd'hui pour libérer Nietzsche, la ville et la mémoire, des traces monstrueuses des deux dictatures allemandes.

D. V.

Devant le théâtre, le monument dédié à Goethe et Schiller, symboles de Weimar.

JACQUELINE SALMON IN « CAPITALES OUBLIÉES – WEIMAR »

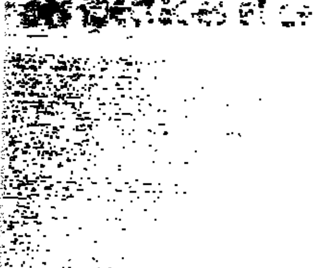
60 millions de marks pour mille événements

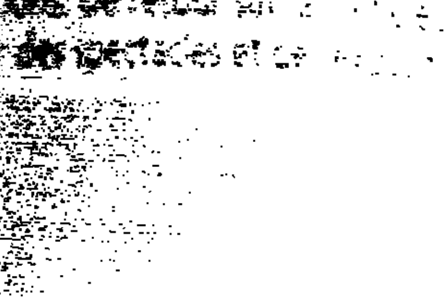
Weimar a été désignée capitale culturelle pour 1999 par les ministres européens de la culture en novembre 1993. Elle sera la dernière à porter ce titre qui, à partir de l'année prochaine, sera partagé entre plusieurs cités, dont Avignon, Bologne, Cracovie, Saint-Jacques de Compostelle, etc.

Pour l'organisation d'un millier de manifestations, les autorités ont créé une SARL, Weimar 1999 Kulturstadt Europas, dotée d'un budget d'environ 60 millions de marks (30 millions d'euros), apportés pour moitié par le Land de Thuringe et l'Etat fédéral, auxquels s'ajoutent une petite participation de la ville et quelque 10 millions de marks (5 millions d'euros) venant de donateurs privés. C'est trois fois moins que le budget dont disposait Stockholm en 1998. Par ailleurs, 1,2 milliard de marks (600 millions d'euros) ont été investis dans la reconstruction et la restauration de Weimar, financés à parts égales par les pouvoirs publics et le secteur privé.

Une année de manifestations

● **Expositions** : « Voyage dans le temps à Weimar », une promenade en vingt-trois stations pour découvrir « l'esprit de Weimar », de la maison de Goethe à Buchenwald. Du 28 mars au 8 octobre.
« Ascension et chute des Modernes », l'art moderne à Weimar, des maîtres de l'impressionnisme à ceux du Bauhaus. Du 9 mai au 1er août.
● **Musique** : *Die Weise von Liebe und Tod des Cornet Christoph Rilke*, de Viktor Ullmann, par Dietrich Fischer-Dieskau (récitant), la Staatskapelle de Weimar, Alexander Albrecht (direction). Les 27 et 28 février.
1918 ou l'homme qui titubait dans la guerre, d'Isabelle Aboulker, sur un livret de Erich-Maria Remarque, Louis-Ferdinand Céline, Guillaume Apollinaire, Orchestre de Picardie, Edmon Colomer (direction). Le 11 mars.
F@ust : version 3 0, par la Fura del Baus. Les 9, 11, 14 et 17 avril.
La Dernière Nuit des Proms de Londres, avec des œuvres de Franz Liszt, Jacques Offenbach, John Adams, Richard Strauss et Edward Elgar, par l'Orchestre des jeunes du Philharmonique de Londres. Le 26 juin.
● **Théâtre** : *Mefistofele*, opéra d'Arribo Boito, d'après Goethe, adapté pour les marionnettes par Eugenio Monti Colla, et interprété par la compagnie milanaise Carlo Colla et fils. Du 12 au 16 et du 19 au 23 mai.
Artefact, festival international de théâtre de rue (avec des troupes chiliennes, allemandes et françaises). Du 28 mai au 26 juin.
Le Voyage de Goethe en Italie, d'après Goethe, adapté par Hanns Zischler, mis en scène par Maurizio Scaparro et interprété par Klaus Maria Brandauer. Du 24 au 27 juin.
Le Campement. Le metteur en scène François Tanguy, avec sa Baraque, où chaque soir alternent des spectacles de théâtre, de danse et de cabaret. Pendant tout le mois de juillet.
Les Femmes de Goethe, d'après *Retour à Weimar*, de Goethe, adapté et mis en scène par Edith Clever, et interprété par Jutta Lampe et Corinna Kirchhoff. Du 26 au 28 août et du 2 au 5 septembre.
Faust, d'après Goethe, une version roumano-japonaise, mise en scène par Ion Caramitru. Du 26 au 28 août.
Pouchkine à l'étranger, d'après Andrej Bitow. Mise en scène Reso Gabriadze. 19, 21 au 24, 28 au 31 octobre.
★ Renseignements, informations touristiques : tél. :(49)-36-43-24-00-00. Réservations festival, tél. : (49)-36-43-24-00-24. Fax : 24-00-25. Internet : www.weimar1999.de
E-Mail : ticketservice@weimar1999.de







Dans l'univers intime des alchimistes du son

Le label allemand ! K7 publie les « coups de cœur » remixés des meilleurs DJ du moment

PASSER des disques, c'est encore ce que les DJ font de mieux. Nouvelles stars de la musique populaire, nombre d'entre eux ont cru pouvoir tenter l'aventure de la composition. Trop souvent, ils ont constaté que leurs créations sur ordinateur et clavier digital véhiculaient moins d'émotion et de personnalité que les nuits passées à manipuler les disques des autres. Pour les mêmes raisons, les compilations retranscrivant les *set* – ou programmations – de ces DJ constituent, en général, le meilleur investissement pour ceux qui sont impatients de pénétrer l'univers des musiques électroniques.

Le label berlinois ! K7 s'est fait une spécialité de ces albums rassemblant les choix des maîtres des platines. Des séries comme *X-Mix* ou *The Freestyle Files* ont ainsi été de parfaits guides du débit pléthorique de la production techno. Comment s'y retrouver autrement qu'avec ce genre de sélection quand on n'est pas soi-même un consommateur obsessionnel des centaines de maxi-singles à tirage limité publiés chaque semaine ? Depuis 1995, la maison de disques allemande a encore affiné ce principe de compilation en lançant le projet *DJ Kicks*. On demande à un DJ vedette de composer, le temps d'un album, un *mix* de ses titres « coups de coeur » *(kicks)*, en prenant soin d'y glisser au moins un morceau inédit, fabriqué par ses propres soins. Si les premiers volumes de la série – CJ Bolland, Carl Craig, Claude Young... – sonnaient comme un hommage à la techno originelle de Detroit, avec ce que cela peut comporter de minimalisme monocorde, les *DJ Kicks* ont vite affirmé leur éclectisme.

MATIÈRE TRANSFIGURÉE

Dub (Rockers Hi-Fi, Smith & Mighty), drum'n'bass (Kemistry & Storm), trip hop (DJ Cam, Terra Nova), house (Ballistic Brothers) ont été représentés. Surtout les DJ n'ont pas cherché à reproduire leur *set* de club, mais à s'investir dans une proposition plus intime. Ces compilations démontrent qu'à partir de disques enregistrés par d'autres, on peut raconter sa propre histoire et transmettre des messages esthétiques. Le disc-jockey n'est pas qu'un guide à la culture encyclopédique, il transfigure – en artiste – la matière première fournie par d'autres, par la grâce d'enchaînements, de manipulations sonores et rythmiques qui impriment sa personnalité.

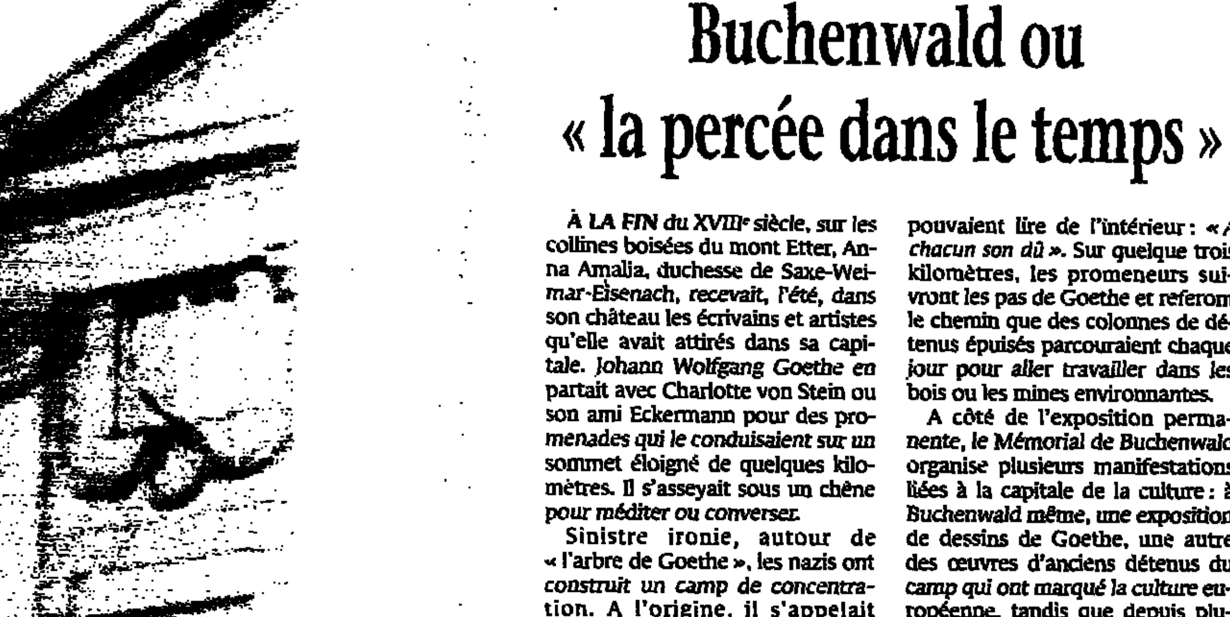
Parmi la douzaine de références de cet excellent catalogue, certains ont imposé plus que d'autres la singularité de leur patte. Les Britanniques de Rockers Hi-Fi, par exemple, ont joué le jeu d'un sound-system futuriste, mariant la profondeur du dub – face la plus expérimentale des musiques jamaïcaines – à l'abstraction électronique, animant ces croisements des vocaux sensuels de leur toaster, Robert McKenzie. Leurs proches cousins, Smith & Mighty, ont également souligné la modernité de la *bass culture*, profitant de l'occasion pour rappeler l'importance historique de leur influence sur le son des années 90. C'est en écoutant les programmations de Rob Smith et Ray Mighty que leurs concitoyens de Bristol – Massive Attack, Tricky, Portishead... – ont trouvé leur vocation. Pour bien marquer la persistance de la créativité locale, le duo d'alchimistes n'a choisi, pour son *DJ Kicks*, que des artistes de Bristol.

Preuve de l'ouverture d'esprit du label – le directeur artistique de ! K7 confiait récemment : « *Mon rêve aurait été de concevoir un* DJ Kicks *mixé par George Martin* [le producteur des Beatles] *et compilé par Miles Davis* » –, la compilation confiée à Nicolette, chanteuse soul, qui n'avait jusqu'à présent jamais officié derrière des platines. Résultat : un voyage éclectique – d'Alec Empire a Plaid, d'Aphex Twin à The Mike Flowers Pops... – et plein d'audaces. Avec une aisance qu'on ne connaissait pas dans le rock, les femmes se font une place dans l'univers électronique. Parmi les hôtes remarquées de *DJ Kicks*, Andrea Parker, familière de la tendance *abstract hip hop* du label Mo'Wax, et le duo pugnace de Kemistry & Storm, militantes historiques (au sein de Metalheadz) de la scène drum'n'bass anglaise, qui, à la variété poétique, ont préféré le déluge des breakbeats et de l'arythmie *jungle*.

Aucun autre volume de cette collection ne peut pourtant revendiquer le degré de finesse et d'originalité atteint par le *DJ Kicks* des Autrichiens Kruder et Dorfmeister. Figure d'un underground viennois né sous le signe d'une mélancolie ample et voluptueuse, ce duo s'est révélé comme remixeurs hors pair, capable d'insuffler dans des titres de Depeche Mode, Bomb The Bass, David Holmes ou Roni Size, des respirations aériennes, des humeurs tendres et mystérieuses qui doivent autant au hip hop languide qu'aux bizarreries du dub. Sur cette compilation comme sur le récent *K & D Sessions*, également paru chez ! K7, les morceaux choisis flottent tels des bulles de savon qui dansent et rebondissent sans jamais éclater.

Stéphane Davet

★ **Les compilations *DJ Kicks* du label ! K7 sont distribuées en France par P. I. A. S.**



La place Goethe, depuis le café du même nom.

JACQUELINE SALMON, IN « CAPITALES OUBLIÉES - WEIMAR »

Buchenwald ou « la percée dans le temps »

À LA FIN du XVIII[e] siècle, sur les collines boisées du mont Etter, Anna Amalia, duchesse de Saxe-Weimar-Eisenach, recevait, l'été, dans son château les écrivains et artistes qu'elle avait attirés dans sa capitale. Johann Wolfgang Goethe en partait avec Charlotte von Stein ou son ami Eckermann pour des promenades qui le conduisaient sur un sommet éloigné de quelques kilomètres. Il s'asseyait sous un chêne pour méditer ou converser.

Sinistre ironie, autour de « l'arbre de Goethe », les nazis ont construit un camp de concentration. A l'origine, il s'appelait « camp de concentration de l'Ettersberg », mais le groupe culturel national-socialiste de Weimar pensa qu'il était inadmissible de donner à un camp un nom lié au grand écrivain classique que les nazis voulaient récupérer. Il s'appela Buchenwald. 50 000 prisonniers sur les 250 000 qui y passèrent de 1937 à 1945 trouvèrent la mort sur les pentes du mont Etter. De 1945 à 1950, le camp fut utilisé par les Soviétiques pour enfermer les adversaires du nouveau régime. Sur les 28 000 détenus, 7 000 moururent à cause des épidémies et de la malnutrition. De « l'arbre de Goethe », il ne reste qu'une souche. Les prisonniers, qui y étaient attachés pour son témoignage, le coupèrent après que les bombardements alliés l'eurent brûlé en août 1944.

SUR LES PAS DES DÉTENUS

Pour relier deux lieux de l'histoire allemande, l'architecte berlinois Walther Grunwald a eu l'idée de retracer dans la forêt la percée qui menait du château au sommet de la colline, à l'occasion du choix de Weimar comme capitale européenne de la culture. « *Percée dans le temps* », entre la cour des muses et le camp de concentration, dont il ne reste que quelques baraquements, et le portail d'entrée avec la terrible inscription que les détenus pouvaient lire de l'intérieur : « *A chacun son dû* ». Sur quelque trois kilomètres, les promeneurs suivront les pas de Goethe et referont le chemin que des colonnes de détenus épuisés parcouraient chaque jour pour aller travailler dans les bois ou les mines environnantes.

A côté de l'exposition permanente, le Mémorial de Buchenwald organise plusieurs manifestations liées à la capitale de la culture : à Buchenwald même, une exposition de dessins de Goethe, une autre des œuvres d'anciens détenus du camp qui ont marqué la culture européenne, tandis que depuis plusieurs mois déjà un groupe de jeunes venus de tous les pays d'Europe travaillent à Buchenwald sur l'histoire du camp pour pouvoir guider les visiteurs, qui seront plus nombreux cette année.

DANS LA MAISON DE SCHILLER

La mémoire de Buchenwald ne sera cependant pas cantonnée aux alentours de l'ancien camp de concentration, à l'écart de la ville qui célèbre la culture européenne, comme l'auraient souhaité quelques responsables municipaux. Au Musée Schiller, dans la maison de l'écrivain, auquel le national-socialisme vouait un véritable culte, le Mémorial de Buchenwald a monté une exposition sous le titre « Du visage au masque », qui montrera comment à Vienne, en 1939, les nazis essayèrent de prouver leurs théories raciales sur quatre cent quarante juifs et apatrides dont la plupart furent ensuite déportés sur les pentes de l'Ettersberg.

Dans l'entrée du musée seront exposées les copies des meubles de la maison de Schiller. Ces copies parfaites ont été confectionnées à Buchenwald. Pour sauver les originaux des bombes alliées, les nazis ont employé des déportés voués à la mort.

D. V.

TROIS QUESTIONS À...

BERND KAUFFMANN

1 Pour la première fois, une petite ville de l'ancien bloc de l'Est est la capitale européenne de la culture. Quels sont, selon vous qui êtes l'intendant général de cette manifestation, les avantages et les inconvénients de cette situation ?

Je ne suis pas un apôtre de l'équilibre. Mais dans une grande ville, les manifestations ont tendance à se perdre dans une offre abondante, même en dehors de l'année de la culture. Une petite ville a une chance d'être pleinement une ville de la culture. En même temps, les citoyens sont directement confrontés aux diverses formes d'art. En dehors des problèmes triviaux d'organisation, vous devez vous demander ce qu'il est possible de faire dans une ville de province et ce qui n'est pas possible, en fonction du degré d'acceptation de la population. Ce n'est pas une discussion Est-Ouest. Dans une ville comme Weimar, nous posons la question : faut-il conserver ou dépasser ? Comment faire entrer de l'air frais dans un mausolée ?

2 Quelle est la place de l'Histoire et de la mémoire ?

C'est le thème de Buchenwald qui doit être présent dans la ville. Je pense que l'Allemagne court le risque d'une privatisation de la mémoire – voir le débat lancé par Martin Walser –, alors que la mémoire doit demeurer politique.

3 Weimar a toujours été le laboratoire de la nouveauté et une ville très conservatrice. Daniel Buren a fait les frais de cette ambivalence...

La municipalité avait mis une place à la disposition de Buren, une place qui fait le lien entre l'ancien forum nazi et la vieille ville. Le maire était enthousiasmé par le projet. Puis un mouvement anti-Buren s'est développé et la municipalité a retiré son autorisation. Mais cette discussion a eu un effet bénéfique. Les citoyens ont eu l'impression qu'ils étaient écoutés et ils ont adopté une attitude plus positive vis-à-vis des manifestations après avoir protesté contre plusieurs aménagements. Buren aura été le bouc émissaire d'autres déceptions.

Propos recueillis par Daniel Vernet

SÉLECTION DISQUES

LA FOLIA 1490-1701
Œuvres de Cabezón, Ortiz, del Enzina, Martin y Coll., Corelli et Marais
Jordi Savall (violes), Rolf Lislevand (vihuela, théorbe, guitare), Michael Behringer (clavecin, organo di legno, claviorganum), Arianna Savall (harpe), Bruno Cocset (basse de violon), Pedro Estevan (percussion), Adela Gonzalez-Campa (castagnettes et grelots).

Après une somptueuse anthologie qui faisait retour sur la *Musique élisabéthaine pour consort*, revisitant aussi bien l'inspiration rythmique de la danse, la source vocale, que l'écriture née de l'instrumentarium (CD Alia Vox AV 9804), Savall et ses complices célèbrent la *folia*, cette danse d'origine populaire, turbulente et excessive, née sans doute en terre lusitanienne. S'ils ont déjà gravé ailleurs nombre de pièces du XVI[e] siècle – premier âge classique du genre –, ils proposent une captivante mise en regard de sa postérité européenne, assagie lorsque la démesure se ritualise. La science pyrotechnique du maître catalan, magnifiquement secondé, se double d'une expressivité pleinement assumée, indispensable pour restituer la double facture et rendre justice à cette sobre gravité qui réinvente à la fin du XVII[e] le jeu de variations cher à Marais et ses contemporains (à eux seuls, les *Couplets de folies* du gambiste du Roi-Soleil commandent l'écoute).

Philippe-Jean Catinchi

★ **CD Alia Vox AV 9805.**

ALFRED SCHNITTKE
Psalms of Repentance
Chœur de la radio suédoise, Tõnu Kaljuste (direction).

Ecrits pour célébrer le millième anniversaire (1988) de la christianisation de la Russie, ces psaumes de repentance sur des textes de la fin du Moyen Age possèdent une puissance incantatoire rare dans l'œuvre d'Alfred Schnittke (1934-1998). Le compositeur, qui a brassé toutes les époques dans un télescopage de styles pas toujours heureux, touche ici à la grâce de l'expression intemporelle. En témoigne notamment un tissage des voix mixtes beaucoup moins simpliste que celui réalisé récemment par Arvo Pärt dans une semblable perspective de la repentance *(Kanon Pokajanen)*, déjà investie avec goût par le chef estonien Tõnu Kaljuste.

Pierre Gervasoni

★ **1 CD ECM New Series 1583 453 513-2**

GEORGE RUSSELL
New York, N. Y.

Enregistré en 1959 pour Decca, ce chef-d'œuvre du compositeur et chef d'orchestre américain George Russell est maintenant disponible chez Impulse. Russell passe en mouvements fluides par le jazz afro-cubain, dont il a été l'un des fondateurs avec les *Cubana be/Cubana bop*, écrits pour Dizzy Gillespie, autant que par des formes empruntées aux compositeurs européens (Ravel, Stravinsky, Berg), avec un goût pour des atmosphères où s'épanouit son sens de la dramaturgie. Le New York de Russell est celui des rues de Manhattan, du melting-pot d'une énergie vitale dont la ville a toujours le secret. Sous la direction de Russell, Art Farmer, John Coltrane, Bill Evans, Bob Brookmeyer, Jimmy Cleveland, Max Roach, Benny Golson... une assemblée de rêve, dominée par la voix de Jon Hendricks, tchatcher en avance sur le rap, conteur de cette évocation formidable des sons et des vibrations de ce qui est alors la capitale indiscutée du jazz.

Sylvain Siclier

★ **1 CD Impulse IMPD 278. Distribué par Universal Music.**

RICHARD DESJARDINS
Boom Boom

Québécois, Richard Desjardins a exploré les nerfs du continent américain, dont il a fait le tour (génération *auto-stop*), du détroit de Bering à Buenos Aires. Manœuvre, instit chez les Inuits, compositeur, poète, le chanteur à la voix d'homme a été découvert au début des années 90, notamment grâce à une formidable chanson, *Tu m'aimes tu*. Il avait alors laissé l'acoustique de côté pour s'égarer sur des chemins balisés de rock binaire. Il a aujourd'hui repris ses armes favorites : la parole, la guitare (folk), le piano (blues). Héritier francophone de Leonard Cohen *(Boom Boom)*, mais aussi, dans l'écriture hors norme, de Robert Charlebois *(Charcoal)* avec clin d'œil à Villon *(Lomer)*, Richard Desjardins est un homme direct qui sait compliquer les choses, puis rayer d'un trait les fioritures par une simple déclaration d'amour : « *Quand tu souris le monde entier respire.* »

Véronique Mortaigne

★ **1 CD Foukinic FOUBB2. Distribué par Wagram Music.**

NUSRAT FATEH ALI KHAN
Swan Song

En mai 1997, trois mois avant sa mort, le chanteur pakistanais Nusrat Fateh Ali Khan donnait un concert en son pays, Pakistan 4U, première grosse production télévisée pakistanaise retransmise dans toute l'Asie. Le génie du chant soufi *qawwal* n'en donnera plus d'autres. Ce double album a des défauts (une prise de son distante, malgré un travail de studio effectué en Angleterre aux studios Abbey Road), mais il a une vertu essentielle : il montre les clés de la réussite mondiale de Nusrat. Ce grand chanteur traditionnel savait aussi suivre les goûts du temps, faire de la variété, mettre quand il le fallait des basses et des synthés autour de son groupe de chanteurs, de batteurs de mains et joueurs d'harmonium. Ce qui faisait hurler les puristes (ceux-là achèteront les cinq volumes des concerts français de Nusrat, réédités sous forme de coffret chez Ocora/Harmonia Mundi), mais ravissait les fans de Massive Attack, avec qui Nusrat avait fabriqué l'épatant *Mustt Mustt*, ici repris dans un final très « balloche », où six mille spectateurs font entrer la dévotion soufie au royaume de la pop.

V. Mo.

★ **2 CD EMI 4977 50-2.**

ROCK'N'ROLL 1947
Roots of Rock'n'Roll

« *L'Amérique existait bien avant sa découverte par Christophe Colomb* », et le rock avant Elvis Presley et Bill Haley, expliquent Gérard Herzhaft et François Jouffa, les auteurs de cette collection pionnière, dont on aura déjà savouré les deux premiers volumes (1927-1938 et 1938-1946). En 1947, Presley a douze ans et vit à Tupelo, dans le delta du Mississippi et Jerry Lee Lewis, même âge, joue du piano en Louisiane. Truman est au pouvoir, c'est le début de la guerre froide. Les majors du disque vendent de la pop, et des labels indépendants, tels Exclusive, premier label fondé par des Noirs, Capitol, ou Speciality, s'attaquent à la country, au tex-mex, au blues, à la musique klezmer, etc., négligés par les grandes compagnies. En 36 titres et deux CD, ce coffret propose un voyage tout en gaieté d'après-guerre dans cette musique multiforme, encore très jazz, très boogie-woogie, très cajun, très country, mais déjà elle-même avec ses rythmes binaires à danser en virevoletant. On y trouvera donc Lightnin'Hopkins, Hank Williams, Peggy Lee, Sister Rosetta Tharpe, Chet Atkins, Al Dexter ou Julia Lee.

V. Mo.

★ **Un coffret de 2 CD Frémaux et Associés FA353. Distribué par Night and Day.**

EVERY ROAD I TAKE
The Best of Contemporary Acoustic Blues

Acoustique donc, ce recueil de treize titres de blues contemporain. Point d'électricité dans la guitare (ou si peu), point de batterie binaire, du dépouillement, de l'*old style* produit par des champions du vrai. En voici quelques-uns qui croient dur comme fer au renouveau du blues d'avant le rock'n'roll : Keb'Mo', Guy Davis, Tab Benoit, Corey Harris (qui met à la vitesse du monde moderne le *Take Me Back* de Blind Lemon Jefferson), Dr John embarqué au piano dans un *Mac's Boogie* sans peur et sans reproche, John Hammond (guitare et harmonica), Sue Foley, Woody Mann, l'inclassable R. L. Burnside (dont il faudra écouter le dernier album, *Come on in*, chez Fat Possum records/Epitaph).

V. Mo.

★ **1 CD Sanachie 9012.**



Amour et faux-semblants

Loin des yeux. L'idylle virtuelle d'un taulard portugais et d'un routier américain

Film portugais de Joao Mario Grilo. Avec Canto e Castro, Francisco Nascimento, Henrique Viana, Zita Duarte. (1 h 27.)

C'est un film, le nouveau de Joao Mario Grilo (*Le Procès du roi*, 1989 ; *La Fin du monde*, 1993), qui adopte la petite forme pour mieux évoquer la grande, et ce faisant suggérer qu'on est d'un même mouvement dans l'histoire du Portugal, dans celle du cinéma, et partant dans celle du meilleur cinéma portugais, qui excelle à enchâsser l'une et l'autre dans ses miniatures épiques. Ça se passe donc en prison, et cela relève du stratagème. Eugenio, un vieil homme bien rondelet et bien paisible, y purge on ne sait quoi et y fomente ce qu'on ne tardera pas en revanche à apprendre. Une évasion ? Un complot ? Une révolte ? Rien de tout cela, et tout cela à la fois. Eugenio, par le biais d'une petite annonce matrimoniale, a pris dans ses rets un compatriote solitaire exilé aux Etats-Unis, auquel il fait accroire par voie épistolaire qu'il est sa dulcinée.

Cela s'appelle de la fiction. Dans celle-ci, le vieil et adipeux Eugenio se nomme Maria de Luz – un miel, une rose – et pompe régulièrement quelques dollars substantiels à cet imbécile camionneur portugais du Massachusetts qui se prénomme Daniel et dont on ne sait pas à quoi il ressemble, sinon au roi des gogos. L'exercice n'est pas si simple. Il faut tenir la distance, entretenir l'attente, ménager des effets, sans quoi l'autre idiot risquerait de se douter qu'il n'y a ici que du vent, et du poil au menton de Maria de Luz. Mais l'imagination d'Eugenio, dans les quatre coudées de sa cellule, a des ailes. Tel jour, Maria vient de se faire violer par son patron, tel autre elle attend un enfant. Daniel allonge la monnaie, il veut, comme nous, connaître, ce sot, la suite de l'histoire.

PROMESSES DILATOIRES

Il n'a évidemment pas compris que cette histoire est à proprement parler impalpable, et que personne n'en voit finalement la couleur. Daniel ne voit ni ne palpe, par la force des choses, Maria. Eugenio, qui alimente son feu épistolaire en regardant d'improbables sitcoms à la télé, ne voit pas non plus Daniel, ni ne palpe davantage les billets qu'il lui envoie, puisque c'est sa sœur Idilina qui les met de côté pour lui. Mais au parloir, quand elle vient le voir, ils n'ont pas le droit au contact, de même que personne ne peut mettre la main sur Claudia Schiffer quand elle passe à la télé, ni sur Rute, la petite amie de Vasco, le compagnon de cellule d'Eugenio, quand elle travaille pour un téléphone rose. Un monde impalpable. Qui ne semble fonctionner que sur la mise à distance, les promesses dilatoires, le mystère du « coffre au trésor » de Radio 2000.

Drôle d'histoire, qui revisite donc mine de rien l'histoire du Portugal (la découverte de l'Amérique) et celle du cinéma (le film de prison) depuis le trou, en un minimum de mouvement et d'action, avec l'assurance crâne de ceux qui savent qu'on peut vivre sans la grandeur du passé mais pas sans l'illusion du présent.

Jacques Mandelbaum

Randonnée sur les sentes tragiques du souvenir

LE CHEMIN DES PASSES DANGEREUSES, de Michel Marc Bouchard (Editions théâtrales, 55 p., 80 F, 12,2 €). Mise en scène : Vincent Goethals. Avec Serge Bagdassarian, Fidel Parra, Stéphane Titelein, Cyril Viallon, Albert Tovi.
THÉÂTRE INTERNATIONAL DE LANGUE FRANÇAISE, pavillon du Charolais, parc de La Villette, Paris, 19e. Tél. : 01-40-03-93-95. Mo Porte-de-Pantin. 50 F à 110 F (7,62 à 16,77 €). Durée : 1 h 40. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 16 heures. Jusqu'au 21 février (ensuite à Dunkerque, Lille, Saint-Denis, Combs-la-Ville, Bruxelles).

Au Québec, près du lac Saint-Jean. Des arbres et encore des arbres. Entre les arbres, le chemin, comme une ligne de vie. Les passes dangereuses forment ce détroit où la route se rebelle contre le camion trop rapide en l'envoyant valdinguer dans les bois. Où le fleuve engloutit le pêcheur qui insulte à son tumulte. Où le croisement entre la terre et l'eau, entre l'homme et la nature, entre le passé et le présent provoque un maelström, ingurgitant et dégurgitant les souvenirs. Où trois frères qui croyaient marcher droit devant eux, chacun pour soi, depuis quinze ans, se retrouvent face à eux-mêmes et à la mort du père, au bord du « *grand trou noir* ».

Lorsque les trois gaillards se décrivent, c'est sans aménité excessive : il y a le « *John Wayne local* », Victor, l'aîné, planteur-bûcheron de son état, « *six de quotient intellectuel monté sur des bottes de construction* » ; Ambroise, le cadet, galeriste homosexuel (remarquable Serge Bagdassarian), « *un encourageux d'artistes, un snob qui vomit son malheur sur les autres* » ; et Carl, le plus bavard, « *déchet de banlieue, bruyant, polluant, avec des ambitions qui dépassent pas celles de son gérant de caisse* ». Réunis à l'occasion du mariage du benjamin, ils ont cédé au désir d'escapade en commun, et l'heure de la cérémonie les trouve en déconfiture dans les passes.

UN AVANT-GOÛT DE LA MORT LENTE

Piégés entre vie et mort, ils se jettent leurs trois vérités au visage à la vitesse d'un palet de hockey, dans la langue directe, crue, du Québécois Michel Marc Bouchard. Coups de crosse et gestes de tendresse, avec des élans soudains à déraciner les arbres. Mais quand il y a trop à faire passer, comme ici, la passe devient nasse. S'y accumulent ce qu'il faut d'émotions vécues et d'occasions perdues, jusqu'au moment où plus rien ne passe, comme mots en travers d'une gorge. Et voici les trois hommes soudés en une mémoire unique qui les plonge dans ce qui ressemble à un crime qu'ils auraient couvert et recouvert.

Sur scène, les frères pèsent leurs quatre ou cinq quintaux à eux trois. Des corps gonflés à la mayonnaise d'usine et entretenus au soda. Même chair pâle et insolence rousse sur le crâne. D'une voix de tête, ils dévident leur vie comme une comptine tragique, une litanie inexorable, qui fait passer directement les liens du sang dans le liant du son. Ils disent le besoin de fraternité et son impossibilité devant l'insupportable étrangeté d'un père poète, « *diseux d'invisible, ciboire de pelleteux de nuages qui hallucinait au lieu de bouger du cul* ».

Entre eux, vient parfois gambader une sorte de faune, venu d'une province lointaine. Un mauvais souvenir d'enfance sans doute, le cauchemar fatigué des conventions qui les liaient. Un avant-goût de la mort lente. L'animal fait un peu peur. Après une bonne dérouillée, il ira se calmer dans un coin. C'est sagesse.

Jean-Louis Perrier

INSTANTANÉ

ÉMOIS À TOUS LES ÉTAGES

Derrière chacun des vingt et un spectateurs assis en cercle, un danseur se tient debout. Voilà pour le dispositif de *Ring*, expérimentation du chorégraphe berlinois Félix Ruckert au Centre national de la danse. Quand la guitare et la contrebasse s'élancent, longue plainte prenante, le *performer* colle sa bouche à l'oreille du spectateur. Pour lui dire quoi ? Rien que des douceurs qui chatouillent partout. « *Vous avez les yeux malicieux, un visage d'écureuil, un original pantalon, blablabla...* »

La suite est à l'avenant. Chaque danseur, plus ou moins inventif, vous saisit la main, vous la pose sur son crâne. Contact collant, haleine imparfaite. L'émotion monte. Vos yeux se ferment quand, soudain, on vous couvre les joues de petits bisous. Humidité des lèvres arrondies qui vous ventousent la peau, quel trouble ! Certains spectateurs en sont rouges de confusion, d'autres gloussent, se rétractent, le poil hérissé. Cet art relationnel, très en vogue chez les plasticiens, est-il encore de l'art ? Relaxation, thérapie de groupe, et la danse dans tout ça ?

De ce voyage, on émerge planant, prêt pour une partie autrement pénétrante intitulée *Alors, heureuse ?*, organisée par Cécile Proust à la Ménagerie de verre. Sexe à tous les étages, en vidéo multimédia. On déambule d'un comédien à l'autre, apprenant au passage que Mélanie adore le cunnilingus, que Léa n'a jamais autant joui que lorsqu'elle était enceinte... Le sexo-dossier des magazines féminins y passe. Mais entre la vérité des témoignages (Cécile Proust a interviewé de nombreuses femmes) et la mise en bouche par les comédiens, il y a désincarnation de la confidence qui se perd dans une surenchère de mots crus. « *Alors, heureuse ?* » Ben, heu, bof !

Rosita Boisseau

★ Festival Les Inaccoutumés, Ménagerie de verre, 12-14, rue Léchevin, Paris 11e. Tél. : 01-43-38-33-44. Prochain spectacle : *Shirtologie*, de Jérôme Bel, 19 et 20 février, 20 h 30.

SORTIR

PARIS

Les Nouveaux Nez
Après leur spectacle *Le Jour des petites lunes*, les quatre clowns des Nouveaux Nez ferraillent à présent avec de grands textes de théâtre. Madame Françoise – « *Salut les filles* » – conduit ses trois hommes, le pompier Félix Tampon, le musicien Georges Pétard et le doux Jésus. A quatre voix, jouant d'une quantité impressionnante d'instruments, ils débloquent à plein tube. Les textes classiques ne sont pas leur fort ; mais le petit monde bizarre de ces allumés talentueux vaut le voyage. Ecriture et mise en scène André Riot-Sarcey, sur des textes de Ruzzante, Shakespeare, Molière, Racine, Corneille, Rimbaud, Tardieu.
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mo Mabillon. Vendredi et samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-07-37-43. 110 F et 130 F (16,77 et 19,81 €). Jusqu'au 7 mars.

Noël Akchoté, Erik Minkkinen et Andrew Sharpley
Le guitariste Noël Akchoté, « héros » d'un film du critique musical et de cinéma Thierry Jousse, s'intéresse aux sons sous toutes leurs formes. Avec lui, deux autres brouilleurs de pistes : le joueur d'ordinateurs Erik Minkkinen, l'un des membres du groupe culte Sister Iodine, et le Britannique Andrew Sharpley, bidouilleur d'électronique et membre du groupe Stock, Hausen & Walkman.
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Mo Robespierre. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F (6,1 à 12,2 €).

Nuits Jazz et Boogie
La onzième édition des Nuits Jazz et Boogie se déplace de l'hôtel Lutétia au Carrousel du Louvre, dans un espace plus spacieux où les danseurs pourront virevolter durant les concerts de certains des représentants les plus spectaculaires de ce style de piano entraînant. Au programme : Jean-Pierre Bertrand, Jean-Paul Amouroux, Carl Sonny Leyland, Günther Straub, Bob Seeley, l'orchestre Jumpin'Jive, nostalgique des années 50 où Louis Prima rencontrait Bill Haley... avec des démonstrations de claquettes et de nombreux duels de piano.
Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les 19 et 20, à 21 heures. Tél. : 08-03-80-88-03. 300 F (45,73 €).

Jean-Michel Proust & The Groove Machine
Producteur de radio, physique de cinéma, homonyme d'un chercheur célèbre, Jean-Michel Proust est un saxophoniste de qualité qui mène ses vies parallèles en toute sérénité. C'est un profil connu en Amérique du Nord, moins fréquent sous nos cieux. On résume : une personnalité, un talent et un club accueillant à Saint-Germain-des-Prés. Cela fait beaucoup pour un vendredi et un samedi soirs.
All Jazz Club, 7-11, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Les 19 et 20, à 22 h 30. Tél. : 01-42-61-87-02. 120 F (18,29 €).

Morena Fattoreni
Plus vocaliste que « chanteur de jazz » au sens strict, belle et inventive, Morena Fattoreni passe dans un petit « lieu » (club ? boîte ? théâtre ?) du Marais qui répond au nom des Sept Lézards. A en juger par la qualité de ses accompagnateurs, on ne peut hésiter une seconde : Steve Potts (saxophone), Gilles Naturel (basse) et Alain Jean-Marie (piano).
Sept Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris 4e. Mo Saint-Paul. Les 19 et 20, à 22 heures ; le 21, à 20 h 30. Tél. : 01-48-87-08-97. 70 F (10,67 €).

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

La Biographie d'un jeune accordéoniste
de Satybaldy Narymbetov (Kazakhstan, 1 h 30).
Les Collègues
de Philippe Dajoux (France, 1 h 33).
Feuille sur un oreiller
de Garin Nugroho (Indonésie, 1 h 23).
Jack Frost
de Troy Miller (Etats-Unis, 1 h 40).
Loin des yeux
de Joao Mario Grilo (Portugal, 1 h 27).
Madeline
de Daisy von Scherler Mayer (Etats-Unis, 1 h 29).
Pleasantville
de Gary Ross (Etats-Unis, 1 h 54).
Seul contre tous (**)
de Gaspar Noé (France, 1 h 33).
Very Bad Things (*)
de Peter Berg (Etats-Unis, 1 h 40).
Vigo, histoire d'une passion
de Julien Temple (France-Grande-Bretagne, 1 h 42).
Virus (*)
de John Bruno (Etats-Unis, 1 h 40).
Yom Yom
d'Amos Gitaï (France-Israël, 1 h 39).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Film interdits aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le Legs
de Marivaux, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Denis Podalydès, Clotilde de Bayser...
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Le 19, à 18 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. De 45 F à 80 F. Jusqu'au 24 mars.

Les Pierres sauvages
de Fernand Pouillon, avec François Marthouret.
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-40-20-84-00. 37 F et 50 F.

Quand mes sourires prendront l'eau
de Jean Bois, mise en scène de l'auteur, avec Dominique Constantin, Elizabeth Maby, Jean Bois.
Essaïon de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-42-78-46-42. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 17 avril.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Bizet : *Symphonie*. Lekeu : *Adagio*. Chausson : *Poème de l'amour et la mer*. Felicity Lott (soprano), Armin Jordan (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 19, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Orchestre national de France
Franck : *Le Chasseur maudit*. Saint-Saëns : *Concerto pour piano et orchestre no 4*. Prokofiev : *Symphonie no 3*. Jean-Philippe Collard (piano), Pinchas Steinberg (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 19, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

Solistes de la Cappella della Pieta dei Turchini
Musique baroque napolitaine. Œuvres de Strozzi, Scarlatti, Salvatore, Marchitelli et Durante. Roberta Invernizzi (soprano), Enrico Baiano (clavecin, direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 20, à 16 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. 80 F.

Oscar & Co
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 110 F. Dans le cadre des Méditerranéennes.

Buff'Grol, Christian Pacher, Philippe Veniel
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le 20, à 17 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

RÉSERVATIONS

Gianmaria Testa
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Du 16 au 20 mars. Tél. : 01-45-23-51-41. 132 F.

Rachid Taha
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Le 18 mars, à 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 181 F.

DERNIERS JOURS

20 février :
Idylle à Oklahoma, une offre d'emploi
de Claude Duparfait, d'après Kafka.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F.
La Maison du peuple
de Louis Guilloux, mise en scène de François Bourgeat.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Tél. : 01-44-95-98-10. 50 F.
21 février :
Autochromes du mont Athos 1913 et 1918
Musée départemental Albert-Kahn, 14, rue du Port, 92 Boulogne. Tél. : 01-46-04-52-80. 22 F.
22 février :
De Foujita à Kuroda, des Japonais à Montparnasse
Musée du Montparnasse, 21, avenue du Maine, Paris 15e. Tél. : 01-42-22-91-96. 20 F.
24 février :
COBRA, les œuvres collectives 1948-1995
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Tél. : 01-53-01-96-96. 20 F.
Mère Courage et ses enfants
de Bertolt Brecht, mise en scène de Jorge Lavelli.
Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F.

Une journaliste dans la bataille du sang contaminé

Anne-Marie Casteret fut à la pointe de la dénonciation du scandale. Dans « L'Express », elle se livre à une confession, à la fois plaidoyer et réquisitoire. Cible : les intellectuels défendant les ministres

A LA BARRE de la Cour de justice de la République, chacun vient dire sa vérité. Les victimes d'abord, heureusement, même si le législateur leur a refusé le droit d'être partie prenante au procès du sang contaminé. Les ministres, ensuite, et puis les conseillers des ministres, des médecins, des chercheurs, toutes les sommités médicales et scientifiques qui ont eu à traiter du sida.

Mais il est des acteurs de ce scandale, ou plus exactement de la révélation de ce scandale, que les juges n'interrogent pas : les journalistes qui ont suivi les méandres de l'affaire du sang contaminé. S'ils rendent compte du procès, ils ne témoignent pas à la barre des embûches rencontrées au cours de leurs enquêtes. Anne-Marie Casteret est de ces témoins devenus acteurs de l'affaire. Dans le *Quotidien du médecin*, *Le Matin de Paris*, *L'Express*, *L'Evénement du jeudi*, *L'Express* à nouveau, elle fut à la pointe de la mise à nu du scandale. Aujourd'hui, elle est en quelque sorte passée de l'autre côté du miroir : d'observatrice et d'enquêtrice, elle se sent habitée par une cause qu'elle a faite sienne.

Le résultat est, dans *L'Express* du 18 février, un article en forme de confession, de plaidoyer et de réquisitoire : une *« Lettre ouverte aux esprits faux »*, dans laquelle elle laisse éclater sa colère. Elle y raconte ses découvertes de journaliste débutante, ses premières révélations qui lui valent des remontrances de médecins, sous prétexte que ses informations vont provoquer la *« panique »*. D'une formule, elle résume le comportement auquel se heurtent ceux dont le rôle est de mettre fin à l'opacité : *« Taisez-vous, les journalistes, laissez les professionnels travailler ! »*

Ils ne se tairont pas. Elle raconte toujours : *« Les rubricards médicaux* [qui] *se battent pied à pied avec les journalistes généralistes qui se laissent prendre au champ des sirènes »* ; *« Nous sommes submergés d'informations contradictoires »* ; *« Il ne faut pas désespérer les séropositifs. Ne pas alarmer les donneurs de sang et les transfusés... Tantôt j'y crois, tantôt je n'y crois pas. »* Elle décrit sa nuit du 14 juin 1985, le jour où *Le Monde*, *Le Matin* et *Libération* ont décidé de publier le nombre de donneurs contaminés : *« Je me souviens de la sonnerie du téléphone dès les premières heures du matin. Je me souviens des appels angoissés des malades, des engueulades du milieu médical, du chantage au séropositif qu'on suicide, au transfusé qu'on affole. »* Elle n'a pas oublié les doutes qui l'assaillent alors : *« Nous soufflions le chaud et le froid. Nous avancions d'un pas pour reculer de deux. »* Ni la difficculté à se faire comprendre : *« Nous sommes arrivés à un tel niveau de connaissance du dossier que, pour les autres, nous parlons volapük. »*



Dès lors, Anne-Marie Casteret laisse éclater sa hargne contre les intellectuels qui sont, depuis, venus se mêler au débat, avec une approche différente : *« Se lèvent alors des sociologues, des juristes, des psychanalystes qui s'improvisent biologistes, statisticiens, historiens. Ils ont tous quelque chose à dire, mais rien à apprendre. Ils débitent un chapelet d'erreurs avec une manifeste absence de rigueur. »* Et aux mêmes, elle lance : *« Vous trouvez que nous excerçons mal notre métier, puisque nous sommes rebelles à la version institutionnelle de l'affaire. Nous maintenons. Les faits. Les dates. Les fautes. Vous préférez le discours à la Knock des acteurs et des témoins de cette affaire. C'est votre droit. Mais vous avez inversé les rôles. En réalité, nous sommes les chercheurs et vous êtes les porte-micros. »*

Laissant dès lors transparaître son engagement du côté des victimes, elle reproche aux intellectuels leur insensiblité : *« Allons, messieurs, nous avons bien compris que la souffrance ne doit pas peser plus lourd qu'une plume dans la recherche des culpabilités. (...) Grâce à votre "travail", la morale vient de déserter le débat public sur l'affaire du sang. »*

Thierry Bréhier

DANS LA PRESSE

BFM
Marc Kravetz

■ Du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes... Ce principe est inscrit dans la charte fondatrice de l'Organisation des Nations unies. (...) L'autodétermination a été le mot-clé des deux décennies de décolonisation. Mais tout s'est passé comme si ce droit, que l'on reconnaît volontiers comme inaliénable, n'était pas imprescriptible. Comme si, autrement dit, une fois *x* Etats-nations constitués sur cette base, le principe avait cessé d'être valide. On pense évidemment aux Kurdes ou aux Albanais du Kosovo. (...) Comme si au fond, il y eut un temps où face au droit de quelques-uns à disposer de tous les autres, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes avait pu triompher, mais qu'après cette victoire l'histoire s'était arrêtée une fois pour toutes sur le droit des nouveaux Etats à disposer de leurs minorités. (...) Du fait, certes et d'abord, des Etats concernés, mais tout autant des Grands de ce monde obsédés par le maintien des pointillés sur la carte. (...) Assurément, indépendance et sécession ne sont pas les seules réponses. Mais le déni des droits et des cultures est la pire des réponses et le cas kurde en est le pire des exemples.

LA MARSEILLAISE
Olivier Duhamel

■ Que dire aux militants kurdes [ceux du PKK] ? D'abord qu'aucune fin ne justifie tous les moyens. (...) Mieux, que la fin c'est aussi les moyens. (...) [Mais] la cause kurde est légitime.
Selon les critères communément admis pour fonder un Etat-nation, il devrait exister un Etat kurde, puisque près de 30 millions de personnes, parlant la même langue, ont la volonté de vivre ensemble, dans une même entité, pour que soit respectée leur très ancienne identité. Seuls les hasards de l'histoire et les injustices des rapports de forces ont empêché que l'Etat kurde, envisagé lors de l'effondrement de l'Empire ottoman (...), prenne forme. (...) L'ultra-jacobinisme et le militarisme turcs ne sont défendables ni en leur principe ni dans leurs effets.
Ils piétinent les droits de l'homme. Ils bafouent les droits culturels que le peuple kurde revendique à juste titre. Ils empêchent une vraie autonomie régionale, à terme facteur de paix et de réconciliation.

SUR LA TOILE

PENTIUM III

■ Plusieurs associations américaines de défense des droits civiques ont repris leur campagne contre le nouveau microprocesseur Pentium III de la société Intel, qui est doté d'une fonction permettant d'identifier et de suivre à la trace les utilisateurs dès qu'ils se connectent à Internet. A la suite d'un premier mot d'ordre de boycottage en janvier, Intel a promis de distribuer un logiciel permettant de désactiver cette fonction, mais les opposants au Pentium III estiment cette mesure très insuffisante. Ils souhaitent à présent que le gouvernement fédéral intervienne dans cette affaire. – *(AP.)*
www.bigbrotherinside.com

ALTERN

■ Pour protester contre la décision judiciaire frappant la société Altern (*Le Monde* du 17 février), qui héberge gratuitement plus de trente mille sites internet, les 1 800 membres du réseau informel « Le Web Indépendant » ont décidé de fermer leurs sites pendant un mois (jusqu'à l'ouverture de la Fête de l'Internet), et appellent tous les webmestres français à les imiter. Ils ont baptisé leur action *« Défaite de l'Internet »*.

www.slate.com

« Slate », le webmagazine politique et culturel de Microsoft, est à nouveau accessible gratuitement

« D'ACCORD, c'est vrai, nous faisons machine arrière. » Dans son éditorial du 13 février, Michael Kinsley, directeur de la rédaction de *Slate*, n'essaie pas de sauver la face. Ce jour-là, le magazine en ligne politico-culturel appartenant à Microsoft est redevenu gratuit, comme à ses débuts. En février 1998, fort de ses 140 000 lecteurs, *Slate* avait décidé de devenir payant. L'abonnement était modique – 19,95 dollars par an (17,55 euros) –, mais l'expérience était suivie avec attention : Bill Gates allait-il réussir à gagner de l'argent en faisant payer les internautes alors que le Web regorge de publications gratuites ? Or, un an plus tard, *Slate* ne comptait plus que 30 000 abonnés. Pendant ce temps, son grand concurrent, *Salon Magazine*, qui est resté gratuit, avait su attirer plus de 150 000 lecteurs réguliers... Une révision déchirante s'imposait : *« Il apparaît aujourd'hui qu'il sera plus facile que prévu de vendre de la publicité, et plus difficile que prévu de vendre des abonnements. »*



Pour le reste, la rédaction de *Slate* – quinze journalistes permanents épaulés par une petite troupe de *free-lance* – reste fidèle à la formule mise au point en trois ans d'existence : une écriture résolument classique, très loin de la mode cyber ; une approche de l'actualité un peu distanciée, fondée sur l'analyse et le commentaire ; une proximité assumée avec l'élite politico-médiatique de Washington et l'*establishment* artistique de la côte Est, compensée par une revue de presse des grands journaux européens...

Pour ses premiers numéros gratuits, *Slate* maintient le rythme d'une demi-douzaine de nouveaux articles par jour. Au-delà des séquelles de l'acquittement du président Clinton, qui occupent encore le devant de la scène, on trouve des articles sur la crise monétaire brésilienne, sur le restaurant parisien Arpège ou sur la guerre secrète menée par les Etats-Unis contre l'Irak, ainsi qu'un pamphlet mordant sur le scandale du sang contaminé en France, présenté comme une conséquence logique du protectionnisme et de *« l'exception culturelle »* (en français dans le texte).

Slate doit aussi affronter le difficile exercice consistant à couvrir le procès intenté contre Microsoft par le gouvernement américain : il y parvient, au prix de digressions et de mises au point assez compliquées, et en adoptant un ton léger proche de la chronique mondaine. Un responsable de la gestion récemment embauché préfère parler *« d'approche impressionniste »*...

Yves Eudes

EN VUE

■ Mécontents de **Bouddha**, les villageois du centre de la Chine, victimes des inondations de l'été, implorent **Mao Tsé-toung** pour les protéger des catastrophes naturelles.

■ Le Vatican vient de *« faire une démarche écrite »* au sujet d'**Augusto Pinochet**, indique le ministère britannique des affaires étrangères, sans préciser si elle est en faveur du général.

■ D'après une enquête de l'Institut royal des sourds et malentendants de nombreux sourds britanniques, incapables de lire sur les lèvres de leurs médecins qui ne les regardent pas en face, renoncent à se faire soigner.

■ *« J'ai été gratifié de termes encore plus insultants »*, confiait, récemment, **Hassan Challak**, ministre libanais de la Réforme administrative, à l'association de défense des droits des handicapés mentaux qui reprochait à **Soleiman Frangié**, ancien ministre de la santé, d'avoir traité son collègue de *« débile mental »*.

■ En condamnant, jeudi 11 février, à un an de prison avec sursis un surveillant qui avait conduit sans ménagement un détenu au mitard, d'où on l'avait sorti le visage en sang, lacéré de plaies, nécessitant 38 points de suture, le tribunal correctionnel d'Angers a mis *« en état de choc »* le personnel de la maison d'arrêt.

■ Après avoir, par méprise, bondi sur **Washeslav K.**, selon une méthode *« enseignée à l'école de police »*, l'avoir bourré de coups de pied, puis relâché avec le coude gauche fracturé et de nombreux hématomes, deux policiers ont été relaxés, mardi 16 février, par le tribunal correctionnel de Versailles.

■ Récemment à Vavoua, en Côte-d'Ivoire, les gendarmes courent après **Noufé Bitoté**, forcené qui vient de tuer à la machette un enfant. Des badauds s'attroupent. Le meurtrier affolé se cache dans un buisson. Ses poursuivants l'enfument. En vain. Ils le débusquent au pistolet-mitrailleur : cinq morts dans la foule.

■ Le 4 novembre 1997, un chasseur de lièvre, jugé, mercredi 17 février à Sierre dans le canton du Valais, tire au débusqué sur un rapace, le blesse, lui écrase le cou avec son pied, pour abréger ses souffrances, le traîne inanimé dans des broussailles, où des promeneurs le découvrent agonisant et l'achèvent d'un coup de bâton.
C'était Republik V, gypaète barbu nichant dans le canton, oiseau rare, connu de tous les Valaisans, aujourd'hui empaillé.

■ Pendant les trois jours de deuil *consacrés à la mémoire du roi* Hussein, la télévision libyenne est passée de la couleur au noir et blanc.

Christian Colombani

L'hydre de Weimar *par Alain Rollat*

WEIMAR, « l'Athènes de Germanie », dont Arte fouillait le portrait et racontait l'histoire, jeudi soir, a été proclamée « ville culturelle européenne » pour 1999. C'était le meilleur des choix éducatifs concevables en cette fin de millénaire. Aucune cité n'incarne mieux l'ambivalence de la nature humaine. Aucun lieu n'est plus familier au génie bicéphale de l'ombre et de la lumière.

Côté lumière, Goethe, Schiller, Schopenhauer, Nietzsche. La fine fleur de l'humanisme dans ses œuvres universelles. La littérature dans sa quintessence. La philosophie dans ses fulgurances. La civilisation de l'intelligence dans ses harmonies. Le classicisme en majesté. La tolérance en apanage. L'art moderne en berceau. L'école d'architecture du Bauhaus en cathédrale de l'art total. Et la démocratie en prime. C'est ici que l'Allemagne connut, en 1919, sa première République.

Côté ombre, Hitler. Hitler et, dès 1924, ses premières croix gammées. Hitler et son premier congrès du national-socialisme. Hitler et ses premières Jeunesses hitlériennes. Hitler et ses premières victoires électorales. Hitler et les assauts contre l'école du Bauhaus, expulsée. Hitler et la sœur de Nietzsche, honorée pour avoir falsifié l'œuvre de son frère au profit du « surhomme ». Hitler et le fantôme de Goethe ravalé au rang de *« glorificateur de l'uniforme »*. Hitler et le spectre de Schiller promu *« prophète de la révolution nationale »*. Avec, en prime, à deux pas du centre-ville, en guise d'avant-garde architecturale, la tour de Buchenwald. Car c'est là que « l'esprit de Weimar », dénaturé par les nazis, accoucha aussi de la plus monstrueuse des barbaries.

Le génie de Weimar est une hydre à deux têtes. Ici l'Homme, là la Bête. Mais ce dragon, quoi qu'en disent les mythes nationalistes, n'est pas une spécificité allemande. Les questions qu'il pose sont aussi universelles que celles que le Sphinx de Thèbes posa jadis à Oedipe. A quoi sert la philosophie si elle ne change pas le cœur de l'homme ? A quoi bon l'intelligence si la culture qui enfante Goethe invente aussi les fours crématoires ? Que reste-t-il de la condition humaine après Buchenwald ? Le destin de Weimar est de témoigner qu'il n'y a qu'une réponse à toutes ces énigmes et qu'on la trouve, justement, dans le *Faust* de Goethe. Dans la guerre que Méphistophélès livre à Dieu pour réduire l'homme à son animalité, l'invisible ligne de démarcation n'est jamais tracée une fois pour toutes. Mais une chose est sûre : elle ne passe jamais chez le voisin sans passer d'abord chez soi.

Cette chronique s'interrompt jusqu'au 8 mars.

VENDREDI 19 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

23.20 La Saint-Valentin. Je t'aime, moi non plus. Invités : Catherine Anthony ; Jean-Claude Bologne ; Anne Goulay ; André Comte-Sponville ; Jean-Didier Vincent. Forum Planète

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Karen Lancaume, Philippe Pujol, Idlewild, Patrick Poivre d'Arvor. Canal +
19.00 Tracks. Arte
19.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Michel Rocard. LCI
19.30 Envoyé spécial, les années 90. Paroles de Nobel. Une voix pour les réfugiés. Histoire
20.05 C'est la vie. Esprit de compétition. TSR
20.55 Thalassa. Le Grand Master des Bahamas. France 3
22.00 Faut pas rêver. Escapade en Ile-de-France. Mauritanie : Les maîtres de l'eau. France : Sous les pavés, la musique. Vietnam : Le pont Doumer. France 3
22.00 La Nuit des Guignols. Canal +
22.50 Bouillon de culture. Le ciel, la météo et les jardins. Invités : Michel Baridon ; Jean Chalon ; Gilles Clement ; Michel Roussillat ; Martin de la Soudière ; Jean Becker. France 2
23.05 Carré noir. Conservatoire. RTBF 1
23.10 Sans aucun doute. Spécial sécurité : police et gendarmerie [2/2]. TF 1

DOCUMENTAIRES

20.15 Palettes, Jean-Honoré Fragonard. L'amour dans les plis : «Le Verrou» - 1775-1777. Arte
20.35 Images inconnues : La Guerre du Vietnam. [3/3]. Le secret des hommes. Planète
21.25 La Vie secrète de Jackie Kennedy Onassis. Odyssée
22.20 Portraits de gangsters. [3/10]. John Dillinger. Planète
23.10 Les Grandes Expositions. Pissarro. Planète
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. La Fin du «France». France 3
23.35 Le Musée d'Orsay. Vers le XXe siècle. Odyssée
0.30 Cinq colonnes à la une. Planète
0.50 La Case de l'Oncle Doc. Visages d'exil : un siècle d'immigration dans le Nord. France 3

SPORTS EN DIRECT

20.00 Athlétisme. Meeting indoor des Flandres. Eurosport
21.30 Boxe. Réunion de Calais. AB Sport

DANSE

20.45 Songe d'une nuit d'été. Chorégraphie de Heinz Spoerli. Musique de Philip Glass et Felix Mendelssohn-Bartholdy. Par la compagnie de ballet du Deutsche Oper am Rhein. Mezzo

MUSIQUE

21.50 Pavarotti Plus. Avec le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Leone Magiera. A l'occasion du 25e anniversaire de la Croix-Rouge britannique. Paris Première
22.25 Sarah Vaughan. Festival de Montreux, 1976. Muzzik
22.45 Chopin, Saint-Saëns et Grieg par Rubinstein et Previn. Enregistré en 1975. Mezzo
0.05 Le Live du vendredi. The Corrs. M 6

TÉLÉFILMS

20.45 L'Enfant désiré. Johannes Fabrick. Arte
21.00 La Nuit des Guignols. La Fiction. Bruno Lejean. Canal +
22.25 Darkman 2. Bradford May. 13ème Rue
0.55 The Fall of Robert Schumann. Klaus Lindemann. Muzzik

SÉRIES

20.50 L'Instit. A quoi ça sert d'apprendre ? TSR
20.55 Maigret. Maigret a peur. France 2
22.20 X-Files, l'intégrale. Masculin-féminin. Le message. M 6
0.15 Friends. The One with the Yeti (v.o.). Canal Jimmy
0.40 Star Trek, DS9. Dramatis Personage (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Star Trek, la nouvelle génération. Héritier légitime (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde TÉLÉVISION

ARTE

22.20 Calcutta ■ ■

L'Inde dans la violente pérennité de ses paradoxes sociaux. Images sans apprêt, à peine commentées et scandées de rares interviews. Filmé par Louis Malle au début de 1968, selon un dispositif cinématographique minimal, ce riche journal de voyage plus philosophique que politique et d'où se dégage une « *sorte d'horreur métaphysique* » sera pour le cinéaste une occasion d'affirmer sa singularité.

FRANCE 3

23.30 Les Dossiers de l'Histoire

Baptisé en 1962 par le général de Gaulle, le *France* est alors symbole de « grandeur ». Il va pourtant connaître un destin inattendu. Dès 1969, les somptueuses traversées Le Havre-New York sont concurrencées par l'avion. Le coup de grâce est porté par le premier choc pétrolier, en 1974. Les conflits sociaux qui suivent marquent le début d'une profonde crise sociale. Un document de qualité.

FRANCE 2

0.30 L'Idiot ■ ■ ■

La plus belle, la plus saisissante et la plus fidèle adaptation du roman de Dostoïevski est celle d'Akira Kurosawa. Tourné en 1951, ce film, malgré les succès mondiaux du grand cinéaste, n'arriva à Paris qu'en 1973... dans la seule salle de l'Olympic. Bien que le producteur japonais ait fait réduire la durée initiale de 4 heures à 2 h 45, cet *Idiot*, même en partie mutilé, est un chef-d'œuvre.

FILMS

20.30 Le Mécano de la « General » ■ ■ ■ Buster Keaton et Clyde Bruckman (Etats-Unis, 1926, N., muet, v.o., 80 min) O. Ciné Classics
21.00 Trainspotting ■ ■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1995) O. Ciné Cinéma 1
21.00 Last Action Hero ■ ■ John McTiernan (Etats-Unis, 1992, 130 min) O. Cinéstar 2
21.00 Excalibur ■ ■ John Boorman (Irlande, 1981, v.o., 140 min) O. Ciné Cinéma 3
21.20 Kika ■ ■ Pedro Almodovar (France - Espagne, 1993, 110 min) O. Cinéstar 1
21.25 L'Amour en fuite ■ ■ François Truffaut (France, 1978, 95 min) O. Cinétoile
21.50 Trente secondes sur Tokyo ■ ■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 135 min) O. Ciné Classics
22.20 Calcutta ■ ■ Louis Malle (Fr., 1968, 95 min) O. Arte



FRANCE 2

0.30 L'Idiot ■ ■ ■ Akira Kurosawa. Avec Toshiro Mifune, Setsuko Hara (Japon, 1951, N., v.o., 155 min) O. France 2
0.35 La Reine des bandits ■ ■ Shekhar Kapur (Grande-Bretagne, 1994, 120 min) O. Ciné Cinéma 2
0.55 1941 ■ ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1979, v.o., 120 min) O. Cinétoile
0.55 Ludwig ou le crépuscule des dieux ■ ■ ■ Luchino Visconti [1/2] (Fr. - It. - All., 1972, v.o., 110 min) O. Ciné Cinéma 3
1.35 Le Trésor de la Sierra Madre ■ ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 125 min) O. Ciné Classics
2.55 Domicile conjugal ■ ■ François Truffaut (France, 1970, 95 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.40 *Beverly Hills.* O.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Enfants de la télé.
23.10 Sans aucun doute. [2/2].

FRANCE 2

17.40 Hartley, cœurs à vif. O.
18.35 Je sais rien mais je dirai tout ■ Film. Pierre Richard. O.
19.55 1 000 enfants vers l'an 2000.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Maigret. Maigret a peur. O.
22.50 Bouillon de culture. Le ciel, la météo et les jardins.
0.00 Journal, Météo.
0.25 Ciné-club. Cycle Japon.
0.30 L'Idiot ■ ■ ■ Film. Akira Kurosawa (v.o.). O.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. O.
20.35 Tout le sport.
20.55 Thalassa. Le Grand Master des Bahamas.
22.00 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. La Fin du *France*.
0.25 Libre Court. A deux pas des étoiles.
0.50 La Case de l'oncle Doc.
1.45 Nocturnales.

CANAL +

17.35 H. O.
18.00 Blague à part. O.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
20.59 La Nuit des Guignols. 21.00 La Fiction. Téléfilm. Bruno Lejean. O. 22.00 Les 10 premières années.
2.15 La Nymphomane impériale. Film classé X. Luca Damiano O.

ARTE

19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Palettes. Jean-Honoré Fragonard.
20.45 L'Enfant désiré. Téléfilm. Johannes Fabrick. O.
22.15 Contre l'oubli. Abraham Serfaty, Maroc.
22.20 Grand format. Calcutta ■ ■ Film. Louis Malle. O.
23.55 Die grosse Liebe ■ Film. Otto Preminger (v.o.). O.
1.20 En suivant Eddy.

M 6

18.25 Lois et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Engrenage infernal. Téléfilm. Dave Payne. O.
22.20 X-Files, l'intégrale. Masculin-féminin. O. Le message. O.
0.05 Le Live du vendredi. The Corrs.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Françoise Mallet-Joris.
21.00 Black and Blue. Warne Marsh, ce méconnu illustre, 1927-1987.
22.10 Fiction. L'homme né de ses œuvres : Sam Shepard. 3e set - Guerre au ciel.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Histoires de Lieder.
19.40 Prélude.
20.05 Concert franco-allemand. La voix et l'orchestre. Œuvres de Bizet, Lekeu, Chausson.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Orti, Durieux.
23.07 Jazz-club.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Mozart. 20.40 Gustave Flaubert et la musique. Œuvres de Berlioz, par l'Orchestre du Covent Garden, dir. Colin Davis : Œuvres de Gluck, Chopin, Meyerbeer, Berlioz, Mozart, Gounod, Glinka, Moussorgski, Schmitt.
23.00 Dona Francisquita. Opéra de Vives. Par le Coro polifonico de la Univerdidad de la Laguna, le Rondalla de Tenerife et l'Orchestre symphonique de Tenerife, dir. A. Ros Marba.

SAMEDI 20 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : Les kurdes. Invités : Gérard Chaliand et Jean-Christophe Rufin. LCI
21.25 La Ruée vers le 7e art. Forum Planète
23.20 Grèce antique, la mémoire en héritage. Invités : Jacqueline de Romilly, Paul Demont, Monique Trédé, Jean-Pierre Vernant, François Villard. Forum Planète

MAGAZINES

13.45 Les Documents de Savoir plus. Attention, élèves en souffrance. France 2
14.15 Bouillon de culture. Le ciel, la météo et les jardins. TV 5
16.30 Le Magazine de l'Histoire. Avec Michel Pastoureau. Histoire
17.05 Reflets, images d'ailleurs. Les vrais-faux jumeaux. Plaidoyer pour l'enseignement de base au Batha. Maureen Louhenapessy et Kadiatou Diallo : Prévention sida. TV 5
17.30 Envoyé spécial, les années 90. Paroles de Nobel. Une voix pour les réfugiés. Histoire
18.15 Des racines et des ailes. Tibet : La route de la liberté. Sectes : Nos enfants les intéressent. *Algérie : La vie malgré tout.* TV 5
19.00 T.V. +. Canal +
19.00 Histoire parallèle. 20 février 1949. Israël 1949 : une nouvelle démocratie ? Invité : Shlomo Sand. Arte
21.05 Thalassa. La Porte de l'Irak. TV 5
21.35 Metropolis. Berlin, Cannes, Venise : un concours entre stars ! Le dixième anniversaire de la mort de Thomas Bernhard. Arte
22.15 Envoyé spécial. Spécial Afrique. Mama Daktari. Sierra Leone, à feu et à sang. Le marché sauvage des animaux. TV 5

DOCUMENTAIRES

18.00 Biosphère. Odyssée
18.05 Celui qui raconte. Portrait de Michel Boujenah. Paris Première
18.40 Envoyé spécial au paradis. [6/6]. Mission à Hawaii. Planète
19.00 Bretagne, le chant d'un peuple. Muzzik
19.00 Napoléon. Odyssée
19.40 Les Grandes Batailles du passé. Québec 1759. Planète
20.00 La Vie secrète de Jackie Kennedy Onassis. Odyssée
20.05 Protection rapprochée. [1/8]. France 3
20.30 Quand on aime la vie, on va au cinéma ! Forum Planète
20.35 Planète animal. L'arche, 2000 après [6/16] : les félins. TMC
20.35 Il était une fois le maillot de bain. Planète
20.40 L'Aventure humaine. Les Sahraouis. Un peuple oublié en exil. Arte
20.50 Chypre, otage de l'histoire. Odyssée
21.40 Planète Terre. Les croisades : La croix et la bannière [1/4]. TMC
21.45 Boat people, les oubliés de l'espoir. Odyssée
21.50 Jazz Collection. Max Roach. Planète
21.55 D.J., la voix du rock'n'roll. [2/2]. Canal Jimmy
22.30 Athènes et la Grèce antique. Forum Planète
22.35 Les Blanchisseuses de Magdalen. France 3
22.45 Images inconnues : La Guerre du Vietnam. [3/3]. Le secret des hommes. Planète
23.00 Les Descendants. [2/13]. Les Bernadotte. Histoire
23.30 Music Planet. Michel Petrucciani. Non stop. Arte
23.45 Le Japonisme. Odyssée
0.00 Les Ateliers du rêve. [2/6]. Cent fleurs pour la Chine. Histoire

SPORTS EN DIRECT

14.00 Basket-ball. Pro A : Dijon - Nancy. Canal +
14.00 Combiné nordique. Championnats du monde. Eurosport
15.30 Rugby. Tournoi des Cinq Nations. Angleterre - Ecosse. France 2
16.45 Football. Coupe de France. 16e de finale. Lens - Marseille. Au stade Félix Bollaërt. TF 1
17.00 Natation. Coupe du monde. Eurosport
20.25 Basket-ball. Pro A : Pau-Orthez - Chalon. Eurosport
22.30 Golf. PGA americaine. AB Sport

MUSIQUE

18.00 The Nat «King» Cole Show. Las Vegas 1957. Muzzik
21.25 Thésée. Opéra de Lully (version réduite). Par l'ensemble Les Arts florissants, dir. William Christie. Mezzo
22.20 Echo et Narcisse. Opéra de Gluck. Mise en scène. Herbert Wernicke. Par l'Orchestre du Concerto de Cologne, dir. René Jacobs. Mezzo
23.35 Simply Red. Paris Première
0.00 An Evening with Nat «King» Cole. Concert enregistré en 1996. Muzzik
0.45 Certains Leeb jazz à Nice 98. TF 1

THÉÂTRE

0.40 Le Comédien. Sacha Guitry. Mise en scène. Annick Blancheteau. France 3

TÉLÉFILMS

18.40 Papa veut pas que je t'épouse. Patrick Volson. Ciné Cinémas
18.50 Pitié pour les rats. Jacques Ertaud. Festival
20.55 De père en fils. Jérôme Foulon. France 3
22.30 Julie de Carneilhan. Christopher Frank. Festival

SÉRIES

18.40 Homicide. La loi et le désordre. Série Club
19.45 La Vie à cinq. Un enfant encombrant. Téva
20.10 3e planète après le Soleil. Dick in Law (v.o.). Série Club
20.15 Monty Python Live at the Hollywood Bowl. (v.o.). Arte
20.15 Ellen. The Toast. RTL 9
20.30 Working. Episode pilote (v.o.). Série Club
20.35 H. Une histoire de famille. Canal +
20.40 Cadfael. Le Lépreux de Saint-Gilles. Ciné Cinémas
20.40 New York Undercover. Guerre des gangs. Erreur judiciaire. 13ème Rue
20.50 Le Caméléon. [2/2]. Patrimoine génétique. M 6
21.00 Blague à part. Parents. Canal +
21.00 Cop Rock. The Cocaine Mutiny (v.o.). Canal Jimmy
21.20 Spin City. Embrasse-moi idiot. Canal +
21.45 South Park. Boulettes du chef au chocolat salé. Canal +
21.45 The Sentinel. Comme un miroir. M 6
21.45 Derrick. Tendresse fugitive. RTL 9
22.13 High Incident. Beaux Quartiers (v.o.). 13ème Rue
22.20 The Practice. La loi du talion (v.o.). Question de morale (v.o.). Série Club
22.35 Spectromania. Massage. Arte
22.40 Buffy contre les vampires. Réminiscence. M 6
22.40 Le Chinois. Lumière noire. TMC
23.50 Le Voyageur. Les amants. Série Club
23.55 Star Trek, Deep Space Nine. Dramatis Personage. Canal Jimmy

Le Monde TÉLÉVISION

PLANÈTE

11.45 Divorce, quand le rabbin s'en mêle...

Le rabbin Gordon traque les maris en fuite... jusqu'en Ukraine et en Ouzbékistan. Car le rabbin se fait volontiers saute-frontières pour tirer du désespoir les épouses délaissées. Le documentaire de Witold Starecki le montre à l'envi : les partis ultra-orthodoxes ont grignoté lentement l'espace public israélien pour en faire un espace de plus en plus confessionnel.

LA CINQUIÈME

12.00 Econoclaste

Avec Anne Magnien aux commandes, on pouvait prévoir que ce nouveau rendez-vous économique hebdomadaire serait tout sauf austère. « Econoclaste », magazine de vulgarisation de l'actualité économique, aborde, tambour battant et sur un ton impertinent, des sujets a priori arides. On aimerait avoir davantage d'explications, et surtout un affichage des données qui aiderait à mémoriser.

CINÉ CLASSICS

12.40 Le Mécano de la « General » ■ ■ ■

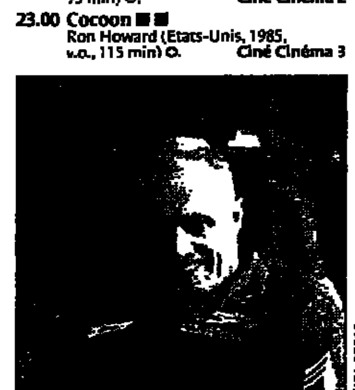
Classique des classiques burlesques de Buster Keaton, ce film reste constamment ancré dans la réalité de la guerre de Sécession. Impassible mais actif, Keaton se débat avec un canon, affronte obstinément tous les obstacles, confondant dans le même amour sa locomotive et sa fiancée, prisonnière dans le fourgon. Merveilleux film, merveilleux interprète.

FILMS




COLL. CHRISTOPHE L.

12.40 Le Mécano de la « General » ■ ■ ■ Buster Keaton et Clyde Bruckman (Etats-Unis, 1926, muet, N., 80 min). Ciné Classics
14.40 La Main du diable ■ ■ Maurice Tourneur (France, 1942, N., 80 min) O. Cinétoile
15.25 Le Trésor de la Sierra Madre ■ ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1948, N., 125 min) O. Ciné Classics
20.45 Le Colonel Chabert ■ ■ Yves Angelo (France, 1994, 110 min) O. RTBF 1
23.00 Mad Dogs ■ Larry Bishop (Etats-Unis, 1997, 84 min) O. Canal +
23.00 La Reine des bandits ■ ■ Shekhar Kapur (Grande-Bretagne, 1994, 120 min) O. Ciné Cinéma 1
23.00 Trainspotting ■ ■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1995, 95 min) O. Ciné Cinéma 2
23.00 Cocoon ■ ■ Ron Howard (Etats-Unis, 1985, v.o., 115 min) O. Ciné Cinéma 3



SITA PRESS

23.15 Jardins de pierre ■ ■ Francis Ford Coppola. Avec James Caan, James Earl Jones (Etats-Unis, 1987, v.o., 110 min) O. Cinéstar 1
0.30 The Great Gatsby ■ ■ Elliott Nugent (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 85 min) O. Arte
0.35 Ludwig ou le crépuscule des dieux ■ ■ ■ Luchino Visconti [1/2] (Fr. - It. - All., 1972, 110 min) O. Ciné Cinéma 2
0.55 Grand Canyon ■ Lawrence Kasdan (Etats-Unis, 1992, v.o., 135 min) O. Ciné Cinéma 3
1.05 Kika ■ ■ Pedro Almodovar (France - Espagne, 1993, 115 min) O. Cinéstar 1
2.10 Ceux de Cordura ■ ■ Robert Rossen (Etats-Unis, 1959, v.o., 125 min) O. Cinétoile
3.10 Trainspotting ■ ■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1995, v.o., 95 min) O. Ciné Cinéma 3
4.15 Midnight Express ■ Alan Parker (Etats-Unis, 1978, 120 min) O. Cinétoile
4.35 Last Action Hero ■ ■ John McTiernan (Etats-Unis, 1992, v.o., 120 min) O. Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.00 MacGyver. O.
14.55 Alerte à Malibu. O.
15.45 Flipper. O.
16.45 Football. Coupe de France. Lens - Marseille.
18.55 Sous le soleil. O.
19.50 Bloc modes.
20.00 Journal, Météo.
20.48 Trafic infos.
20.50 Plein les yeux.
23.10 Hollywood Night. Le Visage du danger. Téléfilm. David Mitchell. O.
0.45 Certains Leeb jazz à Nice.
1.50 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

14.45 Samedi sport. 14.50 Tiercé. 15.30 Rugby. Tournoi des cinq nations.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Le monde est petit.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Les Victoires de la musique.
0.10 Journal, Météo.
0.30 Troisième mi-temps.
1.20 Bouillon de culture. Le ciel, la météo et les jardins.
2.30 *La vie à l'endroit.* Cancre et pourtant surdoué.

FRANCE 3

14.40 Les Pieds sur l'herbe.
15.10 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.10 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Protection rapprochée.
20.35 Tout le sport.
20.55 De père en fils. Téléfilm. Jérôme Foulon. O.
22.35 Les Blanchisseuses de Magdalen.
23.35 Météo, L'Euro mode d'emploi.
23.45 Soir 3.
0.00 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Café littéraire. Juan Manuel De Prada. Jean Paulhan.
0.30 et 2.00 Saturnales. Journal des spectacles. 0.40 Cycle Comédies. Le Comédien. Pièce de Sacha Guitry.

CANAL +

14.00 Basket-ball. Dijon - Nancy.
15.40 Basket NBA.
17.10 Maguinnis, flic ou voyou. O.
▶ En clair jusqu'à 20.35
17.55 Décode pas Bunny.
18.25 Toonsylvania. O.
19.00 T.V. +.
19.59 Jean-Luc et Faipassa. O.
20.00 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Samedi comédie. 20.36 H. Une histoire de famille. O. 21.00 Blague à part. Parents. O. 21.20 Spin City. Embrasse-moi idiot. O. 21.45 South Park. Boulettes du chef au chocolat salé. O.
22.10 Supplément détachable.
23.00 Mad Dogs ■ Film. Larry Bishop. O.
0.25 XXL ■ Film. Ariel Zeitoun. O.
2.00 La Révolte des morts-vivants ■ Film. Amando de Ossorio (v.o.). O.

LA CINQUIÈME/ARTE

15.30 Pi égale 3,14...
16.00 Sur les chemins du monde.
18.25 Va savoir.
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 20 février 1949 - Israël 1949 : une nouvelle démocratie ?
19.45 Météo, Arte info.
20.00 Le Dessous des cartes.
20.15 Monty Python Live at the Hollywood Bowl. [1/3]. O.
20.40 L'Aventure humaine. Les Sahraouis. Un peuple oublié en exil.
21.35 Metropolis.
22.35 Spectromania. [3/6]. Massage. O.
23.30 Music Planet. Michel Petrucciani.
0.30 The Great Gatsby ■ ■ Film. Elliott Nugent (v.o.). O.
1.55 Les Mercredis de l'Histoire. La Cagoule : enquête sur une conspiration d'extrême droite.

M 6

15.10 La Belle et la Bête. O.
16.10 Raven. O.
17.10 Mission casse-cou. O.
18.10 Bugs. O.
19.05 Turbo.
19.45 Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Ciné 6.
20.50 La Trilogie du samedi. 20.50 Le Caméléon. Patrimoine génétique. O. 21.45 The Sentinel. Comme un miroir. O. 22.40 Buffy contre les vampires. Réminiscence. O.
23.35 Le Corps du délit. Téléfilm. E.W. Swackhamer. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Profession spectateur.
20.00 Fiction. *Chacun à son idée*, de Luigi Pirandello.
22.35 Opus. Gerry Mulligan. Le roi du saxo.
0.05 Le Gai Savoir. Yves Bornati.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Moïse et Aaron. Opéra de Schoenberg. Par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opéra de New York, dir. James Levine.
23.07 Présentez la facture.

RADIO CLASSIQUE

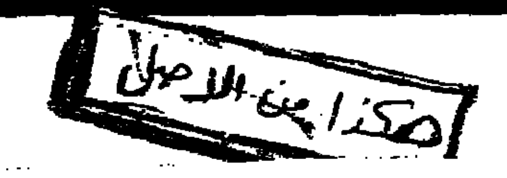
19.00 Intermezzo. Œuvres de Glinka, Kabalevski, Prokofiev.
20.00 Les Soirées. L'Ecosse romantique. Œuvres de Weber, Mendelssohn, Moscheles, Schubert, Bruch, Liszt, Berlioz, Tchaïkovski.
22.00 Da Capo. Artur Schnabel, piano. Œuvres de Beethoven, Brahms, Weber, Haydn, Schubert, Schnabel.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
- O Tous publics
- O Accord parental souhaitable
- O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
- O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
- ■ On peut voir
- ■ ■ A ne pas manquer
- ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants



Le Monde
SAMEDI 20 FÉVRIER 1999

M. Allègre déplore que le Sénat ait « dénaturé » son projet sur l'innovation et la recherche

Des fonctionnaires pourraient s'associer à la création d'une entreprise pour valoriser leurs travaux

CLAUDE ALLÈGRE n'a pas de chance : alors qu'il affronte la fronde des enseignants, il a, jeudi 18 février, manqué l'occasion de redorer son blason au Sénat, lors de l'examen, en première lecture, de son projet de loi pourtant consensuel sur le rapprochement de la recherche publique et de l'industrie.

Au cours de la discussion, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie a déploré que la majorité sénatoriale ait *« dénaturé », « détourné », « pollué »* son texte par l'introduction de dispositions relatives aux stock-options *(lire page 6)*. Le PS et le PC ayant voté contre le projet ainsi amendé et adopté par la droite, M. Allègre a reproché à celle-ci de *« retarder »* le vote de sa loi sur l'innovation, ce dont les chercheurs seront *« les victimes »*.

Claude Allègre avait décidé de soumettre ce texte sur l'innovation et la recherche, en première lecture, aux sénateurs plutôt qu'aux députés, parce que ces derniers avaient marqué pour le sujet un vif intérêt : craignant que le projet, annoncé depuis mai 1998, ne s'enlise, les sénateurs avaient, le 22 octobre 1998, voté une proposition de loi sur *« la participation de fonctionnaires à la création d'entreprises innovantes »*. Ce texte, qui avait surpris nombre de scientifiques, constituait une invitation à agir rapidement.

Le projet de loi adopté par le conseil des ministres (*Le Monde* du 14 janvier) propose de favoriser la diffusion de l'innovation du monde de la recherche vers celui de l'entreprise en levant certains obstacles juridiques. Alors que les fonctionnaires ne peuvent ni participer à la création d'une entreprise qui valorise leurs travaux ni lui apporter leur expertise, en raison des contraintes posées par le statut de la fonction publique et le code pénal, le projet de loi autorise les personnels de recherche à participer, en tant qu'associés, administrateurs ou dirigeants, à la création d'une entreprise qui valorise leurs travaux, pendant une durée de six ans, sous la forme d'une mise à disposition ou d'un détachement. Tout en continuant à travailler dans le service public, ils pourraient faire de la consultance pour une entreprise qui valorise leurs travaux, ou participer à son capital, dans la limite de 15 %.

Le projet prévoit enfin d'étendre le champ d'application des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise. Les sénateurs se sont emparés de cette mesure fiscale pour introduire des dispositions sur les stock-options. *« Les stock-options ne concernent pas que l'innovation, mais toutes les entreprises. Moi, je veux qu'on reste sur l'innovation ! »*, a protesté Claude Allègre, en déclinant toute compétence pour discuter de mesures fiscales.

Rafaële Rivais

Mission parlementaire sur la recherche

Lionel Jospin vient de confier, sur proposition du ministre de la recherche, Claude Allègre, une *« mission de réflexion »* sur l'organisation de ce secteur aux députés socialistes Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle) et Pierre Cohen (Haute-Garonne). Ceux-ci devront présenter des *« propositions concrètes »* concernant *« la mobilité des personnels »* et visant à *« une meilleure synergie entre les organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur »*. Ils auront aussi à se pencher sur les *« procédures de recrutement et d'évaluation »*, ainsi que les *« structures des unités de recherche »*.

Cette initiative était attendue (*Le Monde* du 3 février). Elle traduit la volonté du gouvernement et du PS de trouver une porte de sortie au conflit qui oppose les chercheurs à Claude Allègre. Les deux parlementaires ont pour mandat d'organiser *« une large concertation »*, qui pourrait prendre la forme du débat national réclamé par les scientifiques.

M. Séguin : le départ du ministre ne serait pas « un cataclysme »

LE PRÉSIDENT du RPR, Philippe Séguin, a critiqué, sur Europe 1, vendredi 19 février, le ministre de l'éducation nationale. *« Le départ de M. Allègre du ministère de l'éducation nationale ne paraîtrait pas être un cataclysme pour l'Education nationale »*, a-t-il déclaré, ajoutant qu'il *« cherchait encore à savoir ce qu'est »* la politique de Claude Allègre. *« La seule chose qu'on peut en retenir, c'est effectivement les agressions verbales continuelles »*, en particulier *« vis-à-vis des enseignants »*, a conclu M. Séguin.

La veille, sur LCI, Jack Lang, ancien ministre (PS) de l'éducation et de la culture, avait tenu à apporter son soutien à M. Allègre, *« un homme intelligent qui veut faire bouger les choses »*. *« Quand il y a bagarre, il faut être solidaire de ceux qui ont engagé des réformes. Je ne comprends pas que certains notables socialistes prennent leurs distances à l'égard d'un de leurs amis provisoirement en difficulté »*, a-t-il ajouté.

Les ultimes manifestations d'enseignants contre la politique de M. Allègre organisées à Paris avant les vacances ont peu mobilisé. Jeudi 18 février, 700 enseignants du second degré, selon la police, ont manifesté devant le ministère à l'appel des collectifs anti-Allègre et des sections franciliennes du SNES-FSU pour réclamer le *« retrait des réformes »* et *« la démission d'Allègre »*. Environ 150 instituteurs et parents d'élèves ont défilé aux abords de la Rue de Grenelle pour dénoncer les fermetures de classes prévues à la rentrée prochaine dans les écoles de Paris.

Réagissant à la *« déclaration unitaire nationale »* contre le ministre signée par trois syndicats et six associations de professeurs (*Le Monde* du 19 février), Hervé Baro, secrétaire général du Syndicat des enseignants (SE-FEN), s'est dit *« affligé de constater que des syndicats, dont certains proches de l'extrême droite, s'unissent sur une base conservatrice pour demander la démission de Claude Allègre. (...) C'est du poujadisme qui dénature le fondement du syndicalisme »*. Le SNES, dans une déclaration lue, jeudi, devant le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) a évoqué *« la crise de confiance totale »* et *« le profond rejet de la politique éducative du gouvernement »* de la part des enseignants.

S. Bl.

De la Cocotte-Minute

par Pierre Georges

UN PAYS qui a inventé la Cocotte-Minute est-il définitivement moisi ? On vous le demande un peu ! Dans le *Parisien* ce matin, un article comme on les aime, juste à point, et une vraie information sous un titre qui déménage : *« 60 millions de Français, 50 millions de Cocotte »*.

C'est un fait : la Cocotte-Minute, la vraie, sinon la seule, l'*« Authentique »* comme il est parfois écrit dessus en belles lettres à l'ancienne, s'est fabriquée et vendue à 50 millions d'exemplaires. 50 ! Pratiquement son âge, car elle est quasi quinquagénaire, la machine à vapeur née un jour de 1953 de l'imagination de Louis-Frédéric Lescure, PDG d'une entreprise familiale bourguignonne, la Société d'emboutissage de Bourgogne, plus connu sous le nom fameux de SEB.

Le siècle s'achève et nous n'y couperons pas, ici, là, partout, d'une formidable recension sur les objets qui le jalonnèrent et en changèrent le cours. Alors, puisque l'occasion est fournie, tirons les premiers dans un vibrant éloge de la Cocotte-Minute.

Louis-Frédéric Lescure est probablement un génie méconnu et un bienfaiteur de l'humanité ménagère. Le dernier vrai inventeur de l'âge de la vapeur ! Notre consœur du *Parisien* raconte que lorsqu'il présenta son prototype au salon des Arts ménagers, il n'en possédait pas une maîtrise parfaite. Comme disait une vieille blague potache de l'époque, c'était le piston qui faisait marcher la machine. Donc la vapeur. Et il arriva qu'une surpression provoque quelque Tchernobyl de cuisine.

Ces menus inconvénients corrigés, la Cocotte-Minute fit son apparition dans tous les ménages d'honnête et économe vie. L'objet, bruyant, souflant, crachant, doté à l'origine d'un manomètre de surpression avec aiguille pour alerter la salle des machines des cas d'emballement et signifier l'obligation urgente de réduire les gaz, l'objet donc avait deux qualités majeures : il cuisait les aliments plus vite et moins cher. Plus vite, c'était expliqué dans le manuel de conduite de cette machine haut-le-pied, avec l'indice des temps pour aller du départ, coriace, à l'arrivée, moelleuse. Moins cher, c'était une évidence, car dans son ultime combat contre l'antique cocotte en fonte, la Cocotte-Minute, instrument écologique avant l'écologie, l'emporta par KO et économies d'énergie.

Bien sûr, l'affaire ne se fit pas sans mal. Il y eut débat d'école. France, ta cuisine f... le camp, affirma le camp des gastronomes. Au motif que tout cela ressemblait à une entreprise de faux mitonnage, vite fait sur le gaz, qu'à vouloir abolir le temps de cuisson, on tuait l'art de la cuisson ! Bien sûr, il y eut des irréductibles devant l'objet barbare. Chaque cuisine ressemblait en ce temps-là à une salle des machines, avec l'entrée bruyante de la bête à cuisson, ses jets de vapeur, le cliquetis infernal de son-bouton-soupape tournant à toute vibrure, son joint en caoutchouc mangé par l'usure du temps, sa vis de fermeture, impossible à ouvrir sous pression.

Eloge de la cocotte-minute. Ah ! Merveilleux objet du temps jadis, du temps présent. C'était et cela reste beau le bruit d'une cocotte en gare familiale. Avec de la buée plein les vitres, des odeurs plein la tête. Et le souvenir de combats homériques pour procéder à l'ouverture du sarcophage. Ou pour en récurer le fonds, vitrifié, par quelque excès de vitesse et de vapeur.

Cette chronique s'interrompt jusqu'au lundi 1er mars.

■ TUNISIE : des universitaires français ont constitué un comité de soutien à Nizar Chaari, un économiste tunisien emprisonné depuis le 16 juin 1998 à Tunis. Le jeune homme, qui venait de soutenir une thèse d'économie rurale à Toulouse, a été arrêté et écroué pour *« appartenance à une organisation illégale »* et *« association de malfaiteurs »*. Ses amis et professeurs estiment que ces accusations reposent sur des aveux obtenus par la torture et ont fait signer une pétition signée par plus d'un millier de personnes, dont le violoniste Yehudi Menuhin et le généticien Albert Jacquard, pour demander sa libération. Une manifestation a réuni les sympathisants de M. Chaari devant le consulat de Tunisie de Toulouse, jeudi 4 février. Cette initiative a suscité une contre-manifestation des partisans du régime tunisien. Nizar Chaari devrait passer le 24 février devant la chambre d'accusation de Tunis. – *(Corres.)*

Tirage du *Monde* daté vendredi 19 février 1999 : 528 999 exemplaires. 3

Quand Daniel Cohn-Bendit se fait pédagogue

BREST
de notre envoyé spécial

Daniel Cohn-Bendit n'agacerait-il plus ? Aucun incident n'est venu perturber la visite en Bretagne du chef de file de la liste des Verts, jeudi 18 février. Pas d'éleveurs de porcs en colère, pas de dockers, ni de chasseurs. Mieux, il a pu nouer le contact avec les « vrais gens » : les marins pêcheurs du Guilvinec, avant de faire salle comble à Brest, pour un meeting européen, avec Yves Cochet, vice-président (Verts) de l'Assemblée nationale. Plus de 700 personnes avaient fait le déplacement.

Évoquant le démarrage pour le moins chahuté de sa campagne, le chef de file des Verts aux européennes s'est donné le beau rôle : *« Ce qui a dérangé, c'est une méthode politique qui n'est pas traditionnelle »*. *« A la Hague, les gens ont dit non »*. Le climat a donc changé, s'est réjoui M. Cohn-Bendit, en se faisant moins polémique et plus pédagogue.

« Il y a des tas d'exemples qui montrent que l'on ne peut se sortir d'un certain nombre de conflits que par l'Europe », explique-t-il en prenant l'exemple des marins-pêcheurs, rencontrés l'après-midi au Guilvinec et qui ont été, selon lui, *« sauvés par la monnaie unique »*. *« Le système administratif français, avec sa logique jacobine, n'arrive pas à organiser des pêcheurs, des agriculteurs, des associations, pour qu'ils puissent mobiliser les fonds européens »*, a assuré M. Cohn-Bendit. Plaidant pour la création *« d'une maison pour l'Europe dans chaque région »*, il a déploré que *« personne n'ait de pédagogie, ni de stratégie »*.

« LE PACS, UN MAGMA JURIDIQUE »

Sur la parité, M. Cohn-Bendit s'est élevé contre les réserves exprimées par Elisabeth Badinter et Evelyne Pisier, indiquant que *« l'on arrête pas de parler de la tradition républicaine sans expliquer que cette idée a évolué à travers le temps »*. Estimant urgent de passer d'une *« égalité possible »* à une *« égalité de fait »*, il s'est prononcé en faveur d'une *« République une et indivisible, où les femmes ont exactement le même poids que les hommes »*. Il a aussi regreté que la majorité socialiste ait dilué le projet de PACS sous un *« magma juridique »*. *« Oui, nous voulons un PACS pour les homosexuels »*, a-t-il lancé. Lorsqu'il a abordé la question de l'immigration, M. Cohn-Bendit est devenu grave. faisant un rapprochement avec l'affaire Öcalan, il a déploré que l'Europe soit incapable d'imposer à la Turquie un règlement démocratique du conflit du Kurdistan. Evoquant le sort des Kurdes, le chef de file des Verts a assuré que *« quand il y a le désespoir, cela donne le teerorisme qui peut-être sanglant »*. Avant de souligner, cependant, qu'à ses yeux, le PKK de M. Öcalan est *« une organisation stalinienne, anti-démocratique »*.

Il reste, heureusement, Jean-Pierre Chevènement pour nourrir la verve polémique de Daniel Cohn-Bendit. Évoquant le saccage par des agriculteurs des bureaux de Dominique Voynet au ministère de l'environnement, il a décerné un *« bilan globalement négatif »* à l'action du ministre de l'intérieur et s'est étonné qu'une personne *« qui donne des leçons de civisme à tout le monde ne soit pas capable d'organiser ses services »* pour défendre des locaux de la République.

Alain Beuve-Méry

La direction de la SNCF espère conclure rapidement un accord sur les 35 heures

PEUT-ON ÊTRE dirigeant de la SNCF et faire preuve d'optimisme ? Dans cette entreprise *« qui représente 1 % des salariés français et totalise près de 40 % des journées de grève »*, comme l'a reconnu son président, Louis Gallois, dans *Le Monde* (du 14 janvier 1999), le climat social est rarement serein. La direction avait tout à craindre des négociations sur les 35 heures. En décembre 1998, les syndicats n'expliquaient-ils pas que la diminution du temps de travail de 10 % devait entraîner une augmentation équivalente des effectifs, ce qui revenait à créer 16 000 emplois ? Or, à la surprise générale, les négociations avancent plus rapidement que prévu.

Sans le dire explicitement, la direction de la SNCF a adopté une tactique : rédiger un projet d'accord comparable à celui d'EDF-Gaz de France pour tenter d'obtenir la signature de la toute-puissante CGT et modifier radicalement le climat social. Comme à EDF, la réduction du temps de travail se fera sans perte de salaire et les départs en retraite attendus (17 000 à 19 500) seront inférieurs aux embauches réalisées (de 21 000 à 22 000). Pour la première fois depuis le début des années 80, la SNCF serait donc créatrice nette d'emplois. Un renversement de tendance qui pourrait être formalisé dans un accord dès le mois d'avril.

Malheureusement, des rapports viennent jeter une ombre au tableau. A la demande de la direction, l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), a passé au crible l'organisation du travail dans 15 établissements. L'Anact est un organisme public au conseil d'administration duquel siègent les pouvoirs publics, le patronat et les syndicats. Ses 15 rapports ont été présentés à la direction et aux syndicats de la SNCF en juillet et en décembre 1998. Dans son édition du 15 février (*Le Monde* du 16 février), *Le Figaro* a publié quelques extraits de ces rapports d'où il ressortait essentiellement que les cheminots travaillaient peu.

HORAIRES PAS MAÎTRISÉS

Le Monde a pu se procurer 7 de ces 15 rapports. S'ils montrent que, parfois, les cheminots travaillent peu, l'analyse qui domine est surtout que, malgré les multiples règlements nationaux, la direction ne maîtrise absolument plus les horaires de travail effectif, d'où le sentiment que les négociations sur les 35 heures sont centrées sur des horaires prescrits qui n'ont qu'une lointaine influence sur les horaires réels.

L'exemple le plus caricatural est celui de l'établissement de maintenance de Paris-Nord qui emploie 501 agents. Alors que l'horaire réglementaire est de 8 heures à 16 h 49 avec une heure de coupure pour le déjeuner, *« la durée effective du temps pendant lequel l'agent est à la disposition de l'entreprise, est réduite de 2 heures par jour du fait des pauses instituées en supplément de la coupure réglementaire, soit une durée de 29 heures par semaine. En fait, la durée du travail effectif est réduite d'environ 2 h 30 à 3 heures par jour »*, note le rapport, qui insiste sur les douches et les pauses casse-croûte qui n'en finissent pas. Des dérives similaires sont constatées à l'établissement de maintenance du matériel d'Oullins (Rhône).

Ailleurs, c'est plutôt l'anarchie qui domine. Comme le constate un cadre, *« le temps de travail dépend de quatre critères : il y a les règles nationales, les accords locaux, les tolérances locales et les tolérances individuelles »*. A la gare de Lyon, à Paris, les ordinateurs ont planifié pas moins de 688 références horaires d'une durée de 8 heures alors qu'il y a 1 071 agents. Seul problème : le système est incapable de gérer les absences non prévues et le fait qu'après 5 heures derrière un guichet (surtout le vendredi), les agents craquent et ne supportent plus les clients ! A la direction des achats (600 personnes), *« il n'y a pas de mesure du temps de travail effectif des agents de surveillance »*. Quand la badgeuse existe, *« elle défalque pour la coupure de midi, 50 minutes, quelque soit le temps d'absence, même* [s'il est] *supérieur »*.

Ces rapports montrent qu'au fil des années ces petits arrangements se sont institutionnalisés. Pis : le règlement, extrêmement strict, étant inapplicable, la direction a prévu de multiples primes (indemnités tunnel, allocation usage bicyclette, gratification découverte avaries...) qui peuvent représenter la moitié du salaire. La mise à plat de ces pratiques constituerait un *casus belli*. Si ces accommodements permettent sans doute à la SNCF de fonctionner, ils l'empêchent de se transformer.

Frédéric Lemaître



A l'heure où le marché de l'énergie s'ouvre, Imaginez

une entreprise capable de fournir de l'électricité à tous les Français, entreprises ou particuliers, à la ville comme à la campagne.

Imaginez une entreprise qui, en plus de cette électricité, propose des services et des conseils adaptés à vos besoins. Des conseils qui permettent de réduire votre facture et d'utiliser au mieux vos installations.

Imaginez une entreprise qui vous garantit l'égalité de traitement et de prix sur tout le territoire. Une entreprise présente partout en France, à deux pas de chez vous.

Imaginez une entreprise qui vous fait profiter de ses performances et qui, grâce à cela, n'a cessé de baisser ses prix depuis quinze ans et continuera à le faire.

Imaginez une entreprise qui, avec ses salariés, vous offrira plus de services, répondra à vos appels à tous moments, vous accueillera dans ses agences plus tard le soir ou le samedi matin et vous dépannera toujours plus rapidement.

Imaginez une entreprise qui va embaucher au moins 18 000 personnes dans les trois ans et qui contribue à l'insertion des jeunes.

Imaginez une entreprise qui s'engage à vous apporter des solutions énergétiques globales et compétitives. Une entreprise qui accompagne ses clients industriels sur tous leurs sites en Europe et au delà.

Imaginez une entreprise française leader européen dans son secteur, présente partout dans le monde depuis de nombreuses années. Une entreprise qui fournit en énergie déjà 45 millions de clients.

Imaginez une entreprise à vos côtés depuis plus de cinquante ans. »

Cette entreprise, c'est Electricité de France.

François Roussely,
Président d'Electricité de France

